

RAM

RAM 1500

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2020

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus offerts ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ignorer toute caractéristique et tout équipement qui peuvent ne plus être offerts ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada inc.

Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1-866-726-4636** (États-Unis) ou **1-800-387-1143** (Canada), ou encore en communiquant avec votre concessionnaire.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos. Les résidents américains peuvent acheter les trousses de remplacement en visitant le site **www.techauthority.com** et les résidents du Canada peuvent acheter les trousses de remplacement en composant le **1-800-387-1143**.

AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, à la réparation ou à l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : **www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle**.

RAM

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 12

2 PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE 14

3 PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE 119

4 SÉCURITÉ 162

5 DÉMARRAGE ET CONDUITE 240

6 EN CAS D'URGENCE 371

7 ENTRETIEN ET MAINTENANCE 412

8 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 477

9 MULTIMÉDIA 495

10 SERVICE À LA CLIENTÈLE 585

11 INDEX 590

INTRODUCTION

COMMENT UTILISER CE MANUEL 13
Renseignements essentiels 13
Symboles 13
AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE 13
FOURGONNETTES AMÉNAGÉES ET CARAVANES 13
MODIFICATIONS DU VÉHICULE 13

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

GUIDE DE L'UTILISATEUR DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT 14
CLÉS 15
Télécommande 15
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 21
Bouton-poussoir d'allumage sans clé 21
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR À ESSENCE) 23
Utilisation du système de démarrage à distance 23
Message d'annulation du démarrage à distance 23
Passage en mode de démarrage à distance 24
Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule 24
Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule 24
Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 24
Généralités 25
DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR DIESEL) 25
Utilisation du système de démarrage à distance 26
ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY 26
Programmation de clé 27
Clés de rechange 27
Généralités 27
SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL 28
Amorçage du système 28
Désamorçage du système 29
Réamorçage du système 29
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol 29
PORTIÈRES 29
Verrouillage manuel des portières 29
Verrouillage à commande électrique – selon l'équipement 30
Marchepieds latéraux à commande électrique – selon l'équipement 31
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif 31
Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement 34
Verrouillage sécurité-enfants 35
RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 35
Programmation de la fonction de mémorisation 36
Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire 36
Rappel des positions mémorisées 37
SIÈGES 37
Réglage manuel des sièges avant 38
Réglage manuel des sièges arrière 39
Réglage du siège passager avant à commande électrique – selon l'équipement 40
Sièges chauffants – selon l'équipement 42
Sièges ventilés – selon l'équipement 43
Crochets pour sacs à provisions en plastique 44
APPUIE-TÊTE 45
Appuie-tête avant 45
Appuie-tête arrière 46
VOLANT 46
Colonne de direction inclinable et télescopique 46
Volant chauffant – selon l'équipement 47
PÉDALES RÉGLABLES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 48

RÉTROVISEURS **49**
Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement 49
Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement 49
Rétroviseurs extérieurs 49
Rétroviseur extérieur à atténuation automatique du côté conducteur – selon l'équipement 50
Rétroviseurs à commande électrique – selon l'équipement 50
Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique pour véhicules de série et attelage de remorque – selon l'équipement 51
Rétroviseurs de traction de remorque – selon l'équipement 52
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 52
Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement 53
Miroir de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement 53

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR **53**
Commutateur des phares 53
Feux de jour – selon l'équipement 54
Levier multifonction 54
Inverseur route-croisement 54
Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement 55
Appel de phares 56
Phares automatiques – selon l'équipement 56
Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord 56
Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques) 56
Délai d'extinction des phares 56
Avertisseur de phares allumés 57
Phares antibrouillard avant – selon l'équipement 57
Clignotants 57
Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement 57
Éclairage de l'espace de chargement avec feux de caisse — selon l'équipement 57
Écono-charge 58

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR **59**
Éclairage d'accueil 59
Éclairage d'accueil 60

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE **60**
Essuie-glaces du pare-brise 60
Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 61

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION **62**
Vue d'ensemble du système de chauffage-climatisation à commande manuelle 63
Aperçu des commandes automatiques du système de chauffage-climatisation 66
Fonctions du système de chauffage-climatisation 73
Système de chauffage-climatisation à commande automatique – selon l'équipement 74
Conseils utiles 75

GLACES **76**
Glaces à commande électrique 76
Tremblement dû au vent 79

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT **79**
Toit ouvrant à un volet à commande électrique – selon l'équipement 79
Toit ouvrant à deux volets à commande électrique – selon l'équipement 82

CAPOT **85**
Pour ouvrir le capot 85
Pour fermer le capot 85
HAYON **86**
Ouverture 86
Fermeture 86
Hayon multifonction – selon l'équipement 86
OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT **87**
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink[MD] 88
Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 91
Utilisation de la télécommande HomeLink[MD] 92
Sécurité 92
Conseils de dépannage 92
Généralités 92
ÉQUIPEMENT INTERNE **93**
Rangement 93
Porte-gobelets 98
Prises de courant électrique 99
Onduleur d'alimentation (selon l'équipement) 101
Console de chargement sans fil – selon l'équipement 103
Rangement pour lunettes au pavillon 104
CAISSE DE CAMIONNETTE **104**
SYSTÈME RAMBOX – SELON L'ÉQUIPEMENT **105**
Bacs de rangement latéraux RamBox intégrés à la caisse 105
Avertissement de sécurité relatif au système RamBox 107
Séparateur de caisse – selon l'équipement 107
Système d'arrimage aux rails de la caisse – selon l'équipement 109
AUTOCARAVANES SÉPARABLES **111**
Autocaravane séparable 111
HAYON À DÉPOSE FACILE **111**
Retrait du hayon 111
Verrouillage du hayon 114
COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX – SELON L'ÉQUIPEMENT **114**
Retrait du couvre-bagages à trois panneaux 114
Installation du couvre-bagages à trois panneaux 117
Nettoyage du couvre-bagages à trois panneaux 118

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME – VÉHICULE À MOTEUR À ESSENCE **119**
Description du groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme 120
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE **122**
Description du groupe d'instruments de luxe 123
GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR DIESEL **124**
Description du groupe d'instruments 125
GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL **128**
Description du groupe d'instruments 129
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS **130**
Commandes de l'affichage du groupe d'instruments 130
Réinitialisation de l'indicateur de vidange d'huile requise 131
Articles du menu d'affichage 132
Messages relatifs au filtre à particules diesel 138
Affichages 139
Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) 140

Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel) ...141
Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement ...143
TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES ... 144
Témoins d'avertissement rouges ...145
Témoins d'avertissement jaunes ...149
Témoins jaunes ...154
Témoins verts ...156
Témoins blancs ...158
Témoins bleus ...159
SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II ... 159
Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) ...159
INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN ... 160

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ ... 162
Système de freinage antiblocage (ABS) ..162
Système de commande électronique des freins ...163
AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES ... 173
Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement ...173
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement ...181
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ...185
DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS ... 191
Fonctions du dispositif de retenue des occupants ...191
Consignes de sécurité importantes ...192
Ceintures de sécurité ...193
Systèmes de retenue complémentaires (SRS) ...202
Ensemble de retenue pour enfants ...218
Transport d'animaux domestiques ...235
CONSEILS DE SÉCURITÉ ... 236
Transport de passagers ...236
Gaz d'échappement ...236
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule ...237
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule ...239

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR – MOTEURS À ESSENCE ... 240
Transmission automatique ...240
Fonction de démarrage facilité ...241
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – allumage ...241
Démarrage normal à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) ...241
Fonctionnement par temps froid (sous -30 °C ou -22 °F) ...245
Après le démarrage ...245
DÉMARRAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL ... 246
Transmission automatique ...247
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage ...247
Démarrage normal à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) ...247
Températures extrêmement froides ...251
Liquides de démarrage ...252

FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL 252
Précautions par temps froid 253
Ralenti du moteur 255
Coupure du moteur 255
Conseils concernant le circuit de refroidissement – transmission automatique 256
CHAUFFE-BLOC (SELON L'ÉQUIPEMENT) 257
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEURS À ESSENCE 257
RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL 258
FREIN DE STATIONNEMENT 258
Système de frein de stationnement électrique 258
TRANSMISSION AUTOMATIQUE 262
Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 264
Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 264
Transmission automatique 264
CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT 271
Boîte de transfert à commande électronique à quatre positions – selon l'équipement 271
Boîte de transfert à commande électronique à cinq positions – selon l'équipement 274
SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 278
Description 278
Modes de suspension pneumatique 280
Messages à l'affichage du groupe d'instruments 282
Fonctionnement 282
SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF (GROUPE HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT 283
Description 283
Modes de suspension pneumatique 285
Messages à l'affichage du groupe d'instruments 287
Fonctionnement 287
SYSTÈME DE VERROUILLAGE D'ESSIEU – SELON L'ÉQUIPEMENT 288
DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT) 289
DIRECTION ASSISTÉE 290
Direction assistée électrique 290
MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L SEULEMENT) – SELON L'EQUIPEMENT 290
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 291
Mode automatique 291
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique 291
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 292
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 293
Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 294
Anomalie du système 294
CONTRÔLE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 294
Activation 294
Pour programmer une vitesse souhaitée 295
Changement de la vitesse programmée 295
Accélération pour dépassement 296
Pour revenir à la vitesse programmée 296
Désactivation 296

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 296
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 298
Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 299
Activation et désactivation 299
Programmation d'une vitesse à l'aide du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 300
Annulation du système 300
Désactivation du système 301
Retour à la vitesse programmée 301
Changement de la vitesse programmée 301
Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 303
Aide au dépassement 304
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt 304
Menu du régulateur de vitesse adaptatif 305
Messages d'avertissement et d'entretien 306
Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif 308
Généralités 310
Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) 311
SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE 313
Capteurs du système ParkSense 315
Affichage d'avertissement du système ParkSense 315
Affichage du système ParkSense 315
Activation et désactivation du système ParkSense avant ou arrière 318
Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense 318
Nettoyage du système ParkSense 319
Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense 319
SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 321
Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense 322
Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement parallèle dans un espace 323
Fonctionnement et affichage de l'aide au stationnement perpendiculaire dans un espace 327
SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 332
Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 332
Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 333
Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 334
Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 335
CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW 336
SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 338
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEURS À ESSENCE 342
APPOINT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL 344
Évitez l'utilisation de carburant contaminé 345
Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel 345
Liquide d'échappement diesel 346
Entreposage du liquide d'échappement diesel 346
Ajout du liquide d'échappement diesel 346
CHARGEMENT DU VÉHICULE 349
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 349
Charge utile 349
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 349

Dimensions des pneus....349
Dimensions des jantes....349
Pression de gonflage des pneus....349
Poids à vide....349
Chargement....349
TRACTAGE DE REMORQUE....350
Terminologie du remorquage....350
Type d'attelage de remorque et poids maximal de la remorque....354
Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)....354
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque....355
Exigences de remorquage....355
Conseils pour le remorquage....361
CHASSE-NEIGE....362
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)....363
Remorquage du véhicule derrière un autre....363
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à 2 roues motrices....363
Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à 4 roues motrices....364
CONSEILS DE CONDUITE....367
Conduite sur chaussée glissante....367
Conduite dans l'eau....368
Conseils sur la conduite hors route....369

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE....371
SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT....371
Généralités....376
REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE....376
Ampoules de rechange....376
Remplacement des ampoules extérieures....378
FUSIBLES....382
Centrale de servitudes externe....383
Centrale de servitudes interne....387
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU....392
Emplacement du cric....392
Dépose du cric et des outils....393
Dépose de la roue de secours....394
Préparatifs pour l'utilisation du cric....396
Directives de levage....396
Pour ranger le pneu crevé ou la roue de secours....399
Réinstaller le cric et les outils....401
DÉMARRAGE D'APPOINT....402
Préparations pour un démarrage d'appoint....402
Procédure de démarrage d'appoint....403
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR....404
LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL....405
DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ....407
REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE....408
Modèles à deux roues motrices....410
Modèles à 4 roues motrices....410
Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement....411
SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)....411
ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)....411

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEURS À ESSENCE....412
Programme d'entretien....413
ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR DIESEL....417
Calendrier d'entretien – carburant diesel jusqu'au biodiesel B5....418
Entretien supplémentaire – Biodiesel B6 à B20....421

COMPARTIMENT MOTEUR **422**
Moteur 3.6L avec système d'arrêt et de démarrage 422
Moteur 5.7L sans système d'arrêt et de démarrage 423
Moteur 5.7L avec système d'arrêt et de démarrage 424
Moteur diesel 3.0L 425
Vérification du niveau d'huile 426
Ajout de liquide lave-glace 426
Batterie sans entretien 427
Lavage à pression 427
SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE **427**
Huile moteur – moteur à essence 428
Filtre à huile du moteur 430
Filtre à air du moteur 430
Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau – moteur diesel 431
Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie – moteur diesel 433
Amorçage en cas d'épuisement de carburant – moteur diesel 433
Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message (moteur diesel) 434
Liquide d'échappement diesel 435
Entretien du climatiseur 435
Vérification des courroies d'entraînement des accessoires 438
Graissage des articulations de la carrosserie 439
Balais d'essuie-glace 439
Système d'échappement 440
Circuit de refroidissement 442
Refroidisseur d'air de suralimentation – refroidisseur intermédiaire (moteur diesel) 447
Système de freinage 447
Transmission automatique 448
Niveau de liquide pour essieux arrière et essieux avant (4 roues motrices) 450
Boîte de transfert 450
LEVAGE **451**
PNEUS **451**
Renseignements concernant la sécurité des pneus 451
Pneus – généralités 459
Types de pneus 464
Roues de secours – selon l'équipement 465
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 467
Chaînes antidérapantes et dispositifs de traction 468
Recommandations concernant la permutation des pneus 469
NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS **470**
Indice d'usure de la bande de roulement 470
Indice d'adhérence 470
Résistance à la chaleur 470
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE **471**
CARROSSERIE **471**
Protection contre des agents atmosphériques 471
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 471
Entretien de la carrosserie 472
INTÉRIEURS **474**
Sièges et pièces en tissu 474
Pièces en plastique et pièces enduites 475
Pièces en cuir 476
Surfaces vitrées 476

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION **477**
Numéro d'identification du véhicule 477
SYSTÈME DE FREINAGE **477**
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS **477**
Spécifications relatives au couple de serrage 478

EXIGENCES DE CARBURANT – MOTEURS À ESSENCE 479
Moteur 3.6L 479
Moteur 5.7L 479
Essence reformulée 479
Additifs pour le carburant 480
Essences à mélange oxygéné 480
Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 480
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 481
MMT dans l'essence 481
Mises en garde relatives au circuit d'alimentation 481
Avertissements concernant le monoxyde de carbone 482
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL 482
Spécifications du carburant diesel 483
Exigences relatives au carburant biodiesel 483
LIQUIDES ET CONTENANCES – MOTEURS À ESSENCE 486
LIQUIDES ET CONTENANCES – MOTEUR DIESEL 487
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – MOTEURS À ESSENCE 487
Moteur 487
Châssis 490
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – MOTEUR DIESEL 491
Moteur 491
Châssis 494

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT 495
CYBERSÉCURITÉ 495
RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 496
Réglages du système Uconnect 3 496
Réglages du système Uconnect 4/4C/4C AVEC NAVIGATION 512
Réglages du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 12 pouces 535
SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 557
Consignes de sécurité 557
SYSTÈME UCONNECT 3 AVEC AFFICHAGE DE 5 POUCES 558
Introduction 558
Mode radio 559
Mode multimédia 563
Mode Téléphone 565
COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 573
Fonctionnement de la radio 573
Mode multimédia 573
COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 573
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES 575
Renseignements concernant la réglementation et la sécurité 575
ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT 576
Présentation du système Uconnect 576
Mise en route 577
Commandes vocales de base 577
Radio 578
Media (Multimédia) 578
Phone (Téléphone) 579
Voice Text Reply (Réponse texte-voix) 579
Climate (Chauffage-climatisation) 580
Navigation 581
Application Siri^{MD} Eyes Free – selon l'équipement 581
Utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) 581
Android Auto^{MC} – selon l'équipement 582
Apple CarPlay^{MD} – selon l'équipement 582
Généralités 583
Renseignements supplémentaires 584

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 585
Préparation pour la visite d'entretien 585
Préparation d'une liste 585
Faites des demandes raisonnables 585

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 585
Centre de service à la clientèle FCA US LLC 586
Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 586
Contact au Mexique 586
Porto Rico et les îles Vierges américaines 586
Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 586
Contrat de service 586
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 587
PIÈCES MOPAR[MD] 587
POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 587
Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 587
Au Canada 588
BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 588

INTRODUCTION

Cher client, félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

C'est un véhicule utilitaire spécialisé Il peut accéder à des endroits et accomplir des tâches qui ne sont pas prévues pour les véhicules de tourisme conventionnels. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices. Lisez le manuel du propriétaire avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et de documents à l'intention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, la couverture de la garantie du véhicule, ainsi que les détails des modalités de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. En conséquence, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et au modèle que vous avez achetés. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule, car ils disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tiennent à ce que vous soyez satisfait(e).

COMMENT UTILISER CE MANUEL

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent manuel du propriétaire.

SYMBOLES

Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Consultez le paragraphe « Témoins d'avertissement et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur les symboles utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

Ce manuel du propriétaire contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures voire la mort. Il contient également des **MISES EN GARDE** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce manuel du propriétaire en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les avertissements et les mises en garde.

FOURGONNETTES AMÉNAGÉES ET CARAVANES

La garantie limitée de véhicule neuf ne s'applique pas aux modifications de carrosserie ou à l'équipement spécial installé par les constructeurs de conversion de fourgonnette ou de caravane ou les carrossiers-constructeurs. Résidents américains – consultez la section 2.1.C des renseignements sur la garantie. Résidents canadiens – consultez la section « Ce qui n'est pas couvert » des renseignements sur la garantie. Un tel équipement comprend les moniteurs vidéo, les magnétoscopes, les appareils de chauffage, les cuisinières, les réfrigérateurs, etc. Pour en savoir davantage sur la garantie et sur le service après-vente qui s'appliquent à ces articles, communiquez avec le constructeur correspondant.

Les directives d'utilisation de l'équipement spécial installé par le constructeur de conversion de fourgonnette ou de caravane doivent également être fournies avec votre véhicule. Dans le cas contraire, communiquez avec votre concessionnaire autorisé qui vous aidera à obtenir ces documents auprès du fabricant correspondant.

Visitez le site www.rambodybuilder.ca pour obtenir des renseignements sur le guide du carrossier-constructeur. Vous y trouverez les dimensions et les spécifications techniques pour votre véhicule. Ce site a pour but de servir de soutien technique aux constructeurs d'après-vente. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour le service après-vente.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!
Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

GUIDE DE L'UTILISATEUR DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Accédez directement aux renseignements rédigés à l'intention de l'automobiliste au moyen de la radio à écran tactile du système Uconnect 4C ou 4C AVEC NAVIGATION (selon l'équipement).

Pour accéder au guide de l'utilisateur du véhicule à l'écran tactile du système Uconnect : appuyez sur le bouton **Apps** (Applications) du système Uconnect. Appuyez ensuite sur l'icône **Vehicle User Guide** (Guide d'utilisateur du véhicule) sur votre écran tactile. Aucune inscription à Uconnect n'est requise.



Icône Vehicle User Guide (Guide d'utilisateur du véhicule) à l'écran tactile du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

NOTA :

Les fonctions Vehicle User Guide (Guide d'utilisateur du véhicule) ne sont pas disponibles lorsque le véhicule est en mouvement. Si vous essayez d'y accéder pendant que le véhicule est en mouvement, le système affiche le message « Feature not available while the vehicle is in motion » (Fonction non disponible lorsque le véhicule est en mouvement).

Fonctions préinstallées

- Votre guide d'utilisateur – Mis à jour en temps réel
- Écran tactile commode
- Calendriers et renseignements relatifs à l'entretien
- Glossaire complet des icônes et symboles
- Disponible partout et à tout moment
- Interface personnalisable
- Multilingue

Lorsque vous lancez le guide d'utilisateur du véhicule, vous pouvez explorer votre manuel de renseignements sur la garantie et d'utilisation de la radio partout et à chaque fois que vous en avez besoin. Le système Uconnect affiche le guide d'utilisateur du véhicule sur la radio à écran tactile pour vous aider à mieux comprendre votre véhicule. Vous n'avez aucune application à télécharger, aucun téléphone à brancher et aucun appareil externe requis pour la lecture. De plus, il se met à jour tout au long de l'année, en temps réel, de sorte à ne jamais être obsolète.

Caractéristiques et avantages

- Pré-installés sur la radio à écran tactile Uconnect
- Recherche avancée et fonction de navigation
- Application NAV (NAVIGATION) performante (selon l'équipement)
- Permet d'ajouter des sujets sélectionnés à une catégorie Favorites (Favoris) pour un accès rapide
- Glossaire des icônes et symboles
- Renseignements concernant la garantie
- Renseignements importants pour le conducteur et aide au conducteur :
  - Directives d'utilisation
  - Renseignements concernant la garantie
  - Normes relatives au niveau de liquide
  - Calendriers d'entretien
  - Procédures d'urgence
  - Communication avec le 911 et plus

CONSEIL :
Lorsque vous consultez une rubrique, appuyez sur l'icône en forme d'étoile pour l'ajouter à vos favoris, afin d'en faciliter l'accès à l'avenir.

CLÉS

TÉLÉCOMMANDE

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage comprend une télécommande de télédéverrouillage et un bouton-poussoir d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT). Le système de télédéverrouillage comprend une télécommande et une fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go.

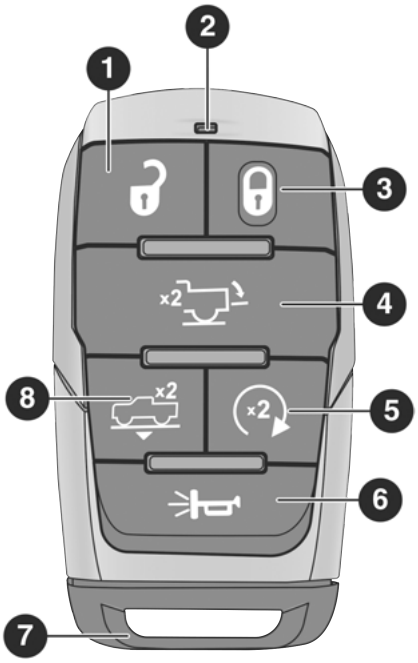
NOTA :

- Il se pourrait que vous ne trouviez pas la télécommande si elle est placée près d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal sans fil de la télécommande.
- Si votre véhicule est équipé de la console de chargement sans fil, il se peut que la télécommande ne soit pas reconnue si elle est placée à moins de 15 cm (150 mm) de la console. Consultez le paragraphe « Console de chargement sans fil – selon l'équipement » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

La télécommande vous permet de verrouiller ou déverrouiller toutes les portières, le hayon et le système RamBox (selon l'équipement), ainsi que d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 66 pi (20 m) au moyen d'une télécommande. Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système.

NOTA :

- À la position ON/RUN (MARCHE), tous les boutons de la télécommande fonctionnent jusqu'à ce que le véhicule atteigne 4 km/h (2 mi/h).
- La télécommande ne doit pas être placée près la console de chargement sans fil (selon l'équipement).



A0204000038US

Télécommande

1 – Déverrouillage
2 – Témoin DEL
3 – Verrouillage
4 – Abaissement du hayon
5 – Démarrage à distance
6 – PANIC (ALARME D'URGENCE)
7 – Clé d'urgence
8 – Suspension pneumatique

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Le groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre.

NOTA :
L'état de pile faible de la télécommande peut être indiqué par un message à l'affichage du groupe d'instruments ou par le témoin DEL sur la télécommande. Si le témoin DEL de la télécommande ne s'allume plus lorsque vous appuyez sur les boutons de la télécommande, la pile doit être remplacée.

Si la pile est faible ou complètement déchargée, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur. Appuyez deux fois sur le bouton de déverrouillage dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières, le hayon et le système RamBox (selon l'équipement). Les clignotants clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

NOTA :
Les réglages de l'affichage du groupe d'instruments ou du système Uconnect sont configurés pour ouvrir la portière du conducteur en premier, sinon toutes les portières se déverrouilleront.

Pour verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour

verrouiller toutes les portières, le hayon et le système RamBox (selon l'équipement). Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être activée ou désactivée.

NOTA :
Le système d'alarme antivol s'active lorsque vous êtes dans l'habitacle et que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande. L'ouverture d'une portière lorsque le système d'alarme antivol est activé fait retentir l'alarme. Appuyez sur le bouton de déverrouillage pour désactiver le système d'alarme antivol.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande. Lorsque l'alarme d'urgence est activée, les phares, les clignotants et les feux de stationnement clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.
- Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.

Suspension pneumatique (abaissement à distance du véhicule) – selon l'équipement



Pour l'accès facilité et le chargement, votre véhicule peut être abaissé en appuyant deux fois sur le bouton d'abaissement de la suspension pneumatique de la télécommande. Lorsque l'abaissement à distance à l'aide de la télécommande est sollicité, le véhicule envoie une série de signaux et de clignotements pour alerter l'utilisateur que l'abaissement a débuté et continue d'envoyer ces alertes jusqu'à l'abaissement complet.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour abaisser le véhicule à distance :

- Le véhicule ne doit pas déjà se trouver en mode de hauteur de caisse à l'entrée et à la sortie (stationnement).
- La batterie du véhicule doit être entièrement chargée.
- Toutes les portières doivent être fermées.
- La télécommande doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

NOTA :
Assurez-vous que le véhicule est débarrassé de tout objet, animal de compagnie ou personne avant l'abaissement à distance.

Annulation de l'abaissement à distance

L'abaissement du véhicule peut être annulé en tout temps. Lorsque l'abaissement du véhicule est annulé, le véhicule se soulève jusqu'au prochain niveau défini et verrouille la fonction d'abaissement à distance jusqu'à ce que le contact ait été ÉTABLI puis COUPÉ.

Pour annuler l'abaissement du véhicule, appuyez sur le bouton d'abaissement de suspension pneumatique de la télécommande une fois durant le processus d'abaissement. Lorsque l'abaissement du véhicule est annulé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants clignotent quatre fois. Lorsque le soulèvement est terminé, l'avertisseur sonore retentit une fois.

NOTA :
Consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique à quatre coins actif » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

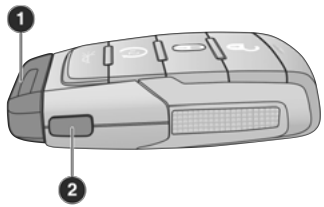
Remplacement de la pile dans la télécommande avec commande à distance

Le modèle de la pile de remplacement est de type CR2450.

NOTA :

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.
- Ne remplacez pas la pile bouton si la DEL de la télécommande au-dessus des touches de la rangée du haut clignote lors de l'appui sur une touche. La pile bouton devrait durer au minimum 3 ans d'utilisation normale du véhicule.

1. Retirez la clé d'urgence en maintenant enfoncé le bouton de déverrouillage situé sur le côté droit de la télécommande tout en tirant la clé d'urgence hors du logement de l'autre main.

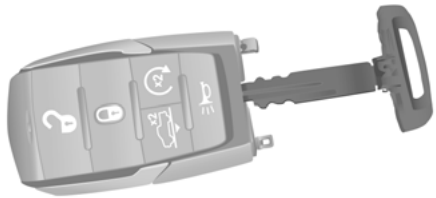


A0204000040US

Retrait de la clé d'urgence

1 – Clé d'urgence
2 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence

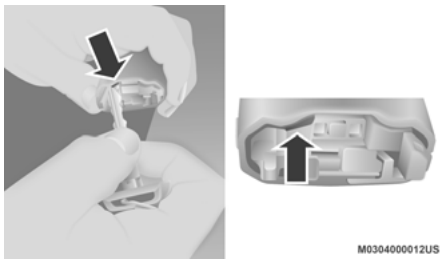
2. Retirez complètement la clé d'urgence de la télécommande.



M0304000010US

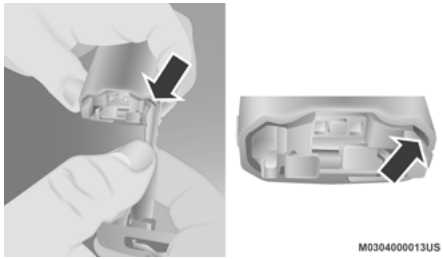
Clé d'urgence

3. Placez les boutons de la télécommande vers le bas et repérez le petit espace rectangulaire sur le côté gauche, entre le boîtier et le couvercle arrière de la télécommande. Utilisez la clé d'urgence ou un petit tournevis pour ouvrir le côté gauche du couvercle de la télécommande en appliquant une pression jusqu'à ce que le couvercle s'ouvre d'un coup sec.



Dépose du couvercle arrière de la télécommande – côté gauche

4. Ensuite, repérez l'espace du côté droit de la télécommande, qui est placé plus loin au bord que l'espace du côté gauche. Ouvrez le côté droit et retirez le couvercle arrière.



Dépose du couvercle arrière de la télécommande – côté droit

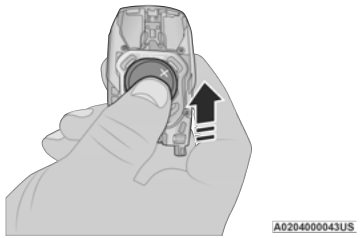
5. Retirez la pile en vous servant de votre pouce pour la faire glisser vers le bas et vers la couronne de la clé.



Emplacement de la pile de la télécommande

NOTA :
Lorsque vous remplacez la pile, assurez-vous que le signe + sur la pile est orienté vers le haut. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

6. Remplacez la pile en utilisant votre pouce pour la pousser vers le bas et la faire glisser sous la petite bordure sur le bord supérieur de l'ouverture.



Remplacement de la pile de la télécommande

7. Pour assembler le boîtier de la télécommande, alignez le bord supérieur du couvercle arrière avec la partie supérieure de la télécommande, puis enfoncez les bords dans les charnières emboîtables jusqu'à ce que tous les bords s'enclenchent sans gros espaces.
8. Réinsérez la clé d'urgence jusqu'à ce qu'elle se verrouille en place.

NOTA :
La pile de la télécommande ne doit être remplacée que par des techniciens qualifiés. Si la batterie doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

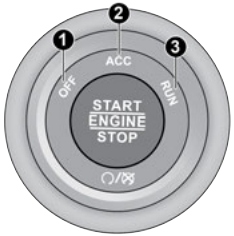
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

BOUTON-POUSSOIR D'ALLUMAGE SANS CLÉ

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois d'entre elles sont identifiées par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). La quatrième position est START (DÉMARRAGE); lors du démarrage, la position RUN (MARCHE) s'allume.

NOTA :
Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou épuisée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT), avec votre pied appuyé sur la pédale de frein, puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Bouton-poussoir d'allumage sans clé

1 – OFF (ARRÊT)
2 – ACC (ACCESSOIRES)
3 – ON/RUN (MARCHE)

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

OFF (Hors fonction)

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. le système de verrouillage central, l'alarme, etc.) sont encore disponibles.

ACC (ACCESSOIRES)

- Le moteur ne démarre pas.
- Certains dispositifs électriques sont disponibles.

RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.

START (DÉMARRAGE)

- Le moteur démarre.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

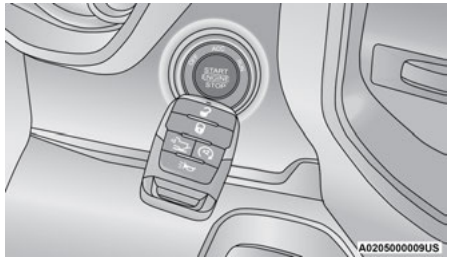
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

Le moteur ne fonctionne qu'avec le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) ou suite à une requête émise par le démarrage à distance.

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou épuisée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.



Méthode de démarrage de secours

NOTA :
La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go de démarrer le véhicule.

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR À ESSENCE)

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.
- Le témoin d'anomalie n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, des glaces, des serrures de portière ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Cancelled – Door Open (Démarrage à distance annulé – portière ouverte)
- Remote Start Cancelled – Hood Open (Démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Cancelled – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Cancelled – System Fault (Démarrage à distance annulé – anomalie du système)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message reste à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE).

PASSAGE EN MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les feux de stationnement clignotent, les portières se verrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Après le démarrage, le moteur tourne pendant 15 minutes.

NOTA :

- Si vos verrouillages à commande électrique ont été déverrouillés, le dispositif de démarrage à distance verrouille automatiquement les portières.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) au moyen de la télécommande. Toutefois, le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE SANS CONDUIRE LE VÉHICULE

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA :
Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE ET CONDUIRE LE VÉHICULE

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la

section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système de démarrage à distance avec fonctions confort.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (MOTEUR DIESEL)

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.
- Le système de démarrage à distance ne lance pas le moteur tant que le témoin de préchauffage « Wait To Start » (Attente avant démarrage) n'est pas éteint. Ceci permet que le dispositif de préchauffage dispose de suffisamment de temps pour préchauffer l'air du cylindre, ce qui est un fonctionnement normal par temps froid. Consultez le paragraphe « Témoins d'avertissement et messages » dans « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le témoin « Wait To Start » (Attente avant démarrage) et sur le cycle de préchauffage.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.
- Le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) n'est pas allumé.
- Le témoin « Wait To Start » (Préchauffage) n'est pas allumé.
- Le témoin « Engine Check/Malfunction » (Vérification / anomalie du moteur) n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort en cas d'inhalation.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, des glaces, des serrures de portière ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quelqu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide. Dans le cas où une télécommande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème

avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de dix secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

PROGRAMMATION DE CLÉ

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

CLÉS DE RECHANGE

NOTA :
Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

MISE EN GARDE!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :
La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol contrôle le fonctionnement non autorisé des portières, du hayon et de l'allumage du véhicule. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage des portières sont désactivés. Le système éteint l'avertisseur sonore après 29 secondes, 5 secondes entre les cycles, jusqu'à 8 cycles si le déclenchement reste actif, puis le système d'alarme antivol se réamorce.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Retirez la clé du système d'allumage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».
   - Assurez-vous que le contact est coupé.
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur intérieur de verrouillage électrique des portières lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « portières » du présent chapitre.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Le système d'alarme antivol s'amorce lorsque vous verrouillez les portières à l'aide des verrouillages à commande électrique ou de la télécommande. Lorsque toutes les portières sont fermées et verrouillées, le témoin de sécurité du véhicule dans le groupe d'instruments du tableau de bord clignote rapidement pendant environ 16 secondes pour indiquer que l'alarme est en cours d'amorçage. Par la suite, le témoin de sécurité du véhicule clignote lentement pour indiquer que le système est amorcé.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
2. Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière à déverrouillage passif. Pour obtenir de plus amples renseignements, si le véhicule en est équipé, consultez la rubrique « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » de ce chapitre.
3. Placez l'allumage hors de la position OFF (HORS FONCTION).

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système d'alarme antivol, l'avertisseur sonore s'arrête après 29 secondes, 5 secondes entre les cycles, jusqu'à 8 cycles si le déclenchement reste actif, puis l'alarme de sécurité se réamorce.

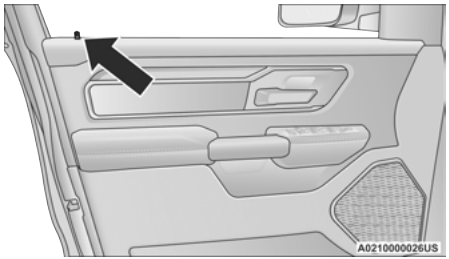
NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol ne s'amorce/désamorce pas si vous verrouillez/déverrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel.

PORTIÈRES

VERROUILLAGE MANUEL DES PORTIÈRES

Pour verrouiller une portière avant ou arrière, enfoncez le bouton de verrouillage en question. Les boutons de verrouillage se déverrouillent quand la poignée intérieure est utilisée pour ouvrir les portières.



Bouton de verrouillage des portières

Les portières avant peuvent être ouvertes à l'aide de la poignée intérieure de portière, sans lever le bouton de verrouillage.

Si vous verrouillez une portière avant de la fermer, elle restera verrouillée lorsqu'elle est fermée.

La clé d'urgence permet de déverrouiller la portière du conducteur.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Avant de quitter un véhicule, vous devez toujours placer le levier de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT), appliquer le frein de stationnement, COUPER le contact, retirer les télécommandes du véhicule et verrouiller le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

VERROUILLAGE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Chaque panneau de garnissage de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage électrique des portières. Appuyez sur ces commutateurs pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

NOTA :
La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la

télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go de démarrer le véhicule.



Commutateurs de verrouillage électrique des portières

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières alors que la télécommande se trouve dans le véhicule et qu'une des portières avant est ouverte, la fonction de verrouillage électrique n'est pas activée. Cela vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. Pour activer la fonction de verrouillage électrique, retirez la télécommande ou fermez la portière. Pour vous rappeler de retirer la télécommande, un avertisseur sonore retentit lorsqu'une portière est ouverte et que la télécommande se trouve dans le commutateur d'allumage.

MARCHEPIEDS LATÉRAUX À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les marchepieds latéraux à commande électrique déploient un marchepied pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule.

Lorsqu'ils sont configurés en mode « Auto » (Automatique), les marchepieds latéraux électriques se déploient à l'ouverture de n'importe quelle portière, ou lorsque le réglage de déploiement est activé au moyen de l'écran tactile. Lorsqu'ils sont configurés en mode « Store » (Rangement), les marchepieds restent dans leur position, mais peuvent aussi être déployés manuellement au moyen du menu « Controls » (commandes) de la radio.

Si la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h), ou si le réglage de rétractation est sélectionné à l'écran tactile, les marchepieds se rétractent.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – DÉVERROUILLAGE PASSIF

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

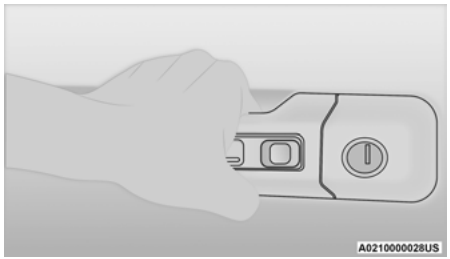
NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu/neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.

- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité s'amorcera (selon l'équipement).
- Le système d'alarme du véhicule peut être amorcé ou désamorcé en appuyant sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage passif (selon l'équipement).
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher la poignée de déverrouillage passif de verrouiller ou déverrouiller le véhicule.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :
Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière passager avant pour déverrouiller automatiquement toutes les portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA :
Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

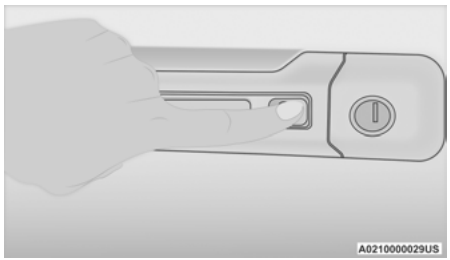
Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé :

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT).

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande du système de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande du système de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Verrouillage des portières du véhicule :

À l'aide d'une télécommande du système de déverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée de portière avant pour verrouiller toutes les portières.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.



Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de verrouillage de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.
- Le système de déverrouillage passif dépend de l'état de charge de la pile de la télécommande, qui ne doit pas être complètement déchargée.
- Le témoin DEL de la télécommande ne clignote pas si la pile est faible ou complète-

ment déchargée, mais une télécommande dans un état de faible charge permet toujours au système de déverrouillage passif de fonctionner. Lorsque la pile de la télécommande est faible, le groupe d'instruments affiche un message indiquant que la pile est faible. Consultez le paragraphe « Clés » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Lorsque cette fonction est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée par un concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Déverrouillage automatique des portières – selon l'équipement

Cette fonction permet de déverrouiller toutes les portières à l'ouverture d'une portière avant. Cela n'est possible que si le levier de vitesses a été placé à la position P (STATIONNEMENT) après que le véhicule ait roulé (levier de vitesses hors de la position P [STATIONNEMENT] et que toutes les portières sont fermées).

Programmation du déverrouillage automatique des portières – selon l'équipement

La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect du véhicule.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

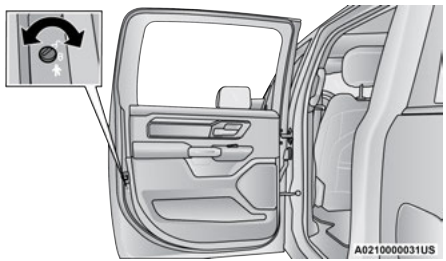
NOTA :
Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portières conformément aux lois locales en vigueur.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS

Pour assurer la protection des enfants assis sur le siège arrière, les portières arrière (selon l'équipement) de votre véhicule sont équipées d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé d'urgence), tournez la commande pour enclencher et déclencher les verrous du système de verrouillage sécurité-enfants.

Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.



Verrou sécurité-enfants

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser des passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes qu'au moyen de la poignée de portière intérieure lorsque le verrouillage sécurité-enfants est enclenché.

NOTA :

- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, tentez toujours d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, poussez le commutateur de verrouillage de portière à la position de déverrouillage, abaissez la glace, puis ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

RÉGLAGES MÉMORISÉS DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet au conducteur d'enregistrer jusqu'à deux profils d'utilisateur différents et de les activer facilement à l'aide d'un commutateur de mémoire. Chaque profil d'utilisateur enregistre les réglages de position désirés pour les fonctions suivantes :

- siège du conducteur;
- Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie (activé/désactivé) (selon l'équipement)

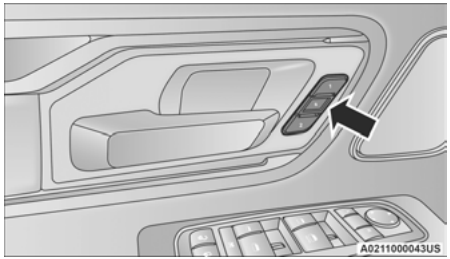
- Pédales réglables (selon l'équipement)
- Rétroviseurs latéraux
- Un ensemble de stations de radio prédéfinies

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de deux télécommandes; chacune peut être associée à la position de mémoire no 1 ou no 2.
- Assurez-vous de programmer les stations de radio prédéfinies avant de programmer les réglages de mémoire.

Le commutateur de réglages mémorisés du conducteur est situé sur la portière du conducteur, à côté de la poignée de portière, et il comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation.
- Les boutons (1) et (2) qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils d'utilisateur préprogrammés.



Commande de mémoire

PROGRAMMATION DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Effectuez tous les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (à savoir, siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, pédales réglables [selon l'équipement] et stations de radio programmées).
3. Appuyez sur le bouton S (de réglage) du commutateur de mémoire, puis appuyez sur le bouton de mémorisation souhaité (1 ou 2) dans les cinq secondes. L'affichage du groupe d'instruments, affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.
- Pour définir un profil d'utilisateur mémorisé sur votre télécommande, reportez-vous au paragraphe « Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire » de cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

ASSOCIATION ET DISSOCIATION DE LA TÉLÉCOMMANDE DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE À LA FONCTION DE MÉMOIRE

Votre télécommande peut être programmée pour rappeler un ou deux profils préprogrammés en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :
Avant de programmer votre télécommande, vous devez sélectionner la fonction « Personal Settings Linked To Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) au moyen des réglages du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédez de la manière suivante pour programmer votre télécommande :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.

NOTA :
Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » dans cette section pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire, puis dans les cinq secondes appuyez brièvement sur le bouton 1 ou 2 correspondant. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
4. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA :
Il est possible de dissocier une télécommande des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton S (Réglage), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les dix secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA :
La vitesse du véhicule doit être inférieure à 8 km/h (5 mi/h) pour rappeler les positions mémorisées. Si vous tentez de récupérer un profil lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur no 1 ou no 2, appuyez sur le bouton de mémoire souhaité (1 ou 2) ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée souhaitée.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémoire pendant un rappel (touches S, 1 ou 2). Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur et les pédales réglables (selon l'équipement) s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément du dispositif de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

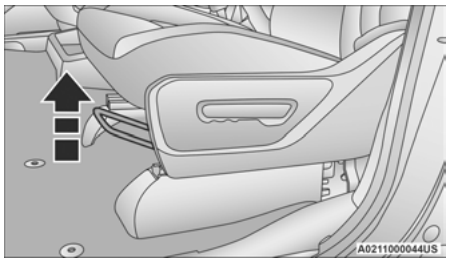
AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES AVANT

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Les deux sièges avant peuvent être réglés vers l'avant ou vers l'arrière. La barre de réglage manuel du siège est située sous le coussin de siège sur le bord avant de chaque siège.



Barre de réglage manuel du siège

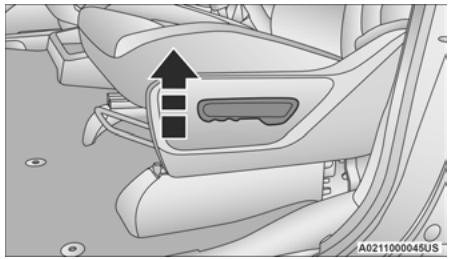
Lorsque vous êtes assis dans le siège, tirez vers le haut sur la poignée et faites glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Le levier d'inclinaison se trouve sur le côté extérieur du siège. Pour incliner le siège, penchez-vous légèrement vers l'avant, levez le levier, puis adossez-vous à la position voulue et relâchez le levier. Pour remettre le dossier dans sa position relevée normale, penchez-vous vers l'avant et levez le levier. Relâchez le levier lorsque le dossier de siège se trouve à la position relevée.



Levier d'inclinaison manuelle

AVERTISSEMENT!

- Ne vous tenez pas face au siège lorsque vous actionnez la poignée. Le dossier pourrait basculer vers l'avant et vous blesser.
- Pour éviter de vous blesser, placez votre main sur le dossier lorsque vous actionnez la poignée puis mettez le dossier dans la position désirée.

Banquette avant 40-20-40 – selon l'équipement

La banquette est divisée en trois segments. Les sièges d'extrémité constituent chacun 40 % de la largeur totale de la banquette. Sur certains modèles, l'arrière de la partie centrale (20 %) se rabat facilement et offre un compartiment de rangement central et un accoudoir.



Partie centrale de banquette avant



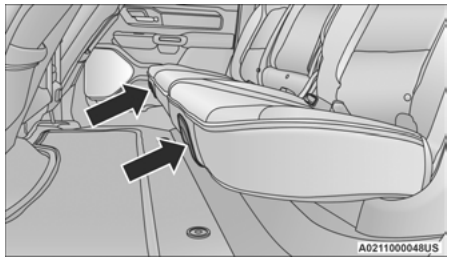
Partie centrale repliée vers l'avant

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENT!
N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Sièges arrière inclinables – selon l'équipement

Le levier d'inclinaison se trouve à l'avant des coussins de siège d'extrémité arrière. Pour régler le dossier du siège, tirez le levier vers le haut et glissez la base du siège vers l'avant. La partie inférieure du dossier de siège s'incline vers l'arrière. Lorsque vous avez atteint la position voulue, relâchez le levier.



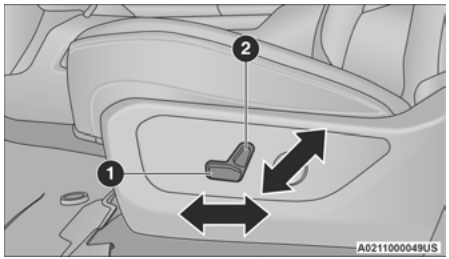
Emplacements du levier d'inclinaison du siège arrière

NOTA :
Cette fonction n'est pas disponible si le véhicule est équipé d'une banquette arrière.

AVERTISSEMENT!
Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

RÉGLAGE DU SIÈGE PASSAGER AVANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager à réglage électrique à huit directions. Les commutateurs de siège à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur des coussins de siège du conducteur et du passager. Les sièges à réglage électrique sont munis de deux commutateurs utilisés pour contrôler le mouvement du coussin de siège et du dossier.



Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commutateur de siège à réglage électrique
2 – Commutateur de dossier de siège à réglage électrique

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant ou l'arrière du commutateur de siège pour déplacer l'avant ou l'arrière du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

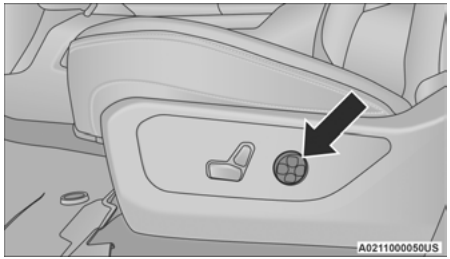
- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à commande électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à commande électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas pour élever ou abaisser la position du support.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), le siège du conducteur se déplace d'environ 60 mm (2,4 po) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 67,7 mm (2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- Lorsque vous retirez la télécommande du commutateur d'allumage, le siège du conducteur se déplace d'environ 7,7 mm (0,3 po) à l'avant de la butée arrière s'il se trouve entre 22,7 et 67,7 mm (0,9 à 2,7 po) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 22,7 mm (0,9 po) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Lorsqu'elle est activée dans les réglages du système Uconnect, la fonction de recul automatique enregistre les positions du siège à l'entrée et à la sortie dans le profil d'utilisateur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages mémorisés du conducteur – selon l'équipement » dans le présent chapitre.

NOTA :
La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins de siège et les dossiers.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

Sièges chauffants avant

Les boutons de commande des sièges chauffants sont situés sur le tableau de bord central sous l'écran tactile, ainsi qu'à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

NOTA :

- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, le siège du conducteur peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges chauffants arrière

Sur certains modèles, les deux sièges arrière d'extrémité sont équipés de sièges chauffants. Les commutateurs de siège chauffant pour ces sièges sont situés à l'arrière de la console centrale.



Commutateurs des sièges chauffants arrière

Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, MOYEN, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

NOTA :

- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.
- La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.
- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

SIÈGES VENTILÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Sièges ventilés avant

Le coussin de siège est muni de petits ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la

température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : ÉLEVÉE, MOYENNE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant sont situés sur le tableau de bord central sous l'écran tactile, ainsi qu'à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver la ventilation.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

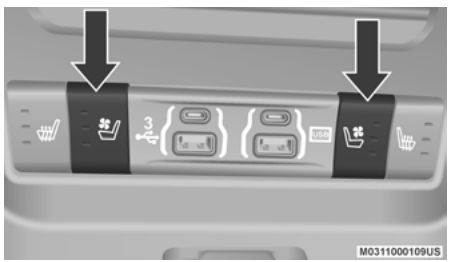
Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Sièges ventilés arrière

Sur certains modèles, les deux sièges arrière d'extrémité sont équipés de sièges ventilés. Les commutateurs de commande de siège ventilé arrière sont situés à l'arrière de la console centrale.



Commutateurs des sièges ventilés arrière

Deux commutateurs de siège ventilé permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les ventilateurs fonctionnent à trois vitesses : HI (ÉLEVÉE), MED (MOYENNE) et LO (BASSE).

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

NOTA :
La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

CROCHETS POUR SACS À PROVISIONS EN PLASTIQUE

Des crochets sont prévus pour porter les sacs à provisions en plastique sur le dessous du siège arrière. Pour accéder à ces crochets, soulevez la base du siège arrière.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

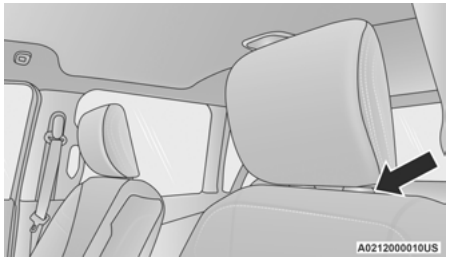
NOTA :
N'inversez pas les appuie-tête (en vous assurant que l'arrière de l'appuie-tête est orienté vers l'avant) dans une tentative d'accroître le jeu à l'arrière de votre tête.

APPUIE-TÊTE AVANT

Votre véhicule est équipé d'appuie-tête du conducteur et du passager avant avec réglage en quatre directions.

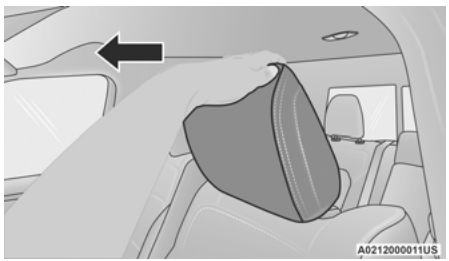
Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.



Emplacement du bouton de réglage de l'appuie-tête

Pour régler l'appuie-tête vers l'avant, tirez le haut de l'appuie-tête vers l'avant du véhicule selon votre préférence et relâchez-le. Pour régler l'appuie-tête vers l'arrière, tirez le haut de l'appuie-tête à la position la plus avancée et relâchez-le. L'appuie-tête revient au maximum.



Réglage vers l'avant

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, l'appuie-tête de la place central n'est pas réglable ni amovible.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

APPUIE-TÊTE ARRIÈRE

Les appuie-tête extérieurs sont non réglables, mais vous pouvez les rabattre pour améliorer la visibilité vers l'arrière. Appuyez sur le bouton situé sur le côté extérieur de l'appuie-tête pour le déverrouiller. Pour replacer l'appuie-tête en position verticale, poussez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.



Bouton de dégagement

AVERTISSEMENT!

En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-tête des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

L'appuie-tête central n'est pas réglable ni amovible.

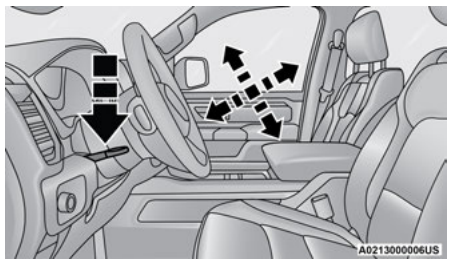
NOTA :
Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez un concessionnaire autorisé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la fixation de l'ensemble de retenue pour enfants, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » sous « Sécurité ».

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique est situé sur la colonne de direction, sous le levier multifonction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas. Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton de commande du volant chauffant est situé sur le tableau de bord central sous l'écran tactile, ainsi qu'à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :
Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont munis du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

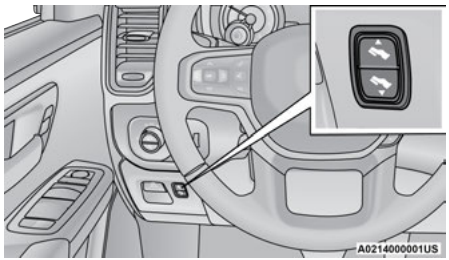
AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la mœlle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau, au risque de faire surchauffer le volant.

PÉDALES RÉGLABLES DU CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de pédales réglables est conçu pour offrir au conducteur un plus grand choix de réglages du volant inclinable et de la position du siège. Cette caractéristique permet de régler la distance entre le conducteur et les pédales de frein et d'accélérateur, afin d'offrir au conducteur une meilleure position au volant.

Le commutateur des pédales réglables est situé sur le tableau de bord, sous le commutateur des phares.



Commutateur des pédales réglables

- Les pédales peuvent être réglées lorsque le contact est COUPÉ.
- Il **n'est pas** possible de régler les pédales lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ou lorsque le système de contrôle de vitesse ou les systèmes de régulateur de vitesse adaptatif sont en fonction. Sur les véhicules équipés de l'affichage du groupe d'instruments, les messages suivants s'affichent si le conducteur tente de régler les pédales alors que le système est verrouillé : « Adjustable Pedal Disabled – Cruise Control Engaged » (Pédales réglables désactivées – régulateur de vitesse en fonction) ou « Adjustable Pedal Disabled – Vehicle In Reverse » (Pédales réglables désactivées – véhicule en marche arrière).

NOTA :

- Réglez toujours les pédales à une position qui permet la course entière des pédales.
- Plusieurs petits réglages d'appoint peuvent être nécessaires pour obtenir la meilleure position possible de siège et de pédale.
- Si le véhicule est équipé d'un siège du conducteur à mémoire, vous pouvez utiliser la télécommande ou le commutateur de mémoire du panneau de garnissage de la portière du conducteur pour replacer les pédales réglables aux positions préprogrammées.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages mémorisés du conducteur » dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez jamais les pédales pendant la conduite. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Ne procédez au réglage des pédales que lorsque le véhicule est en position de stationnement.

MISE EN GARDE!

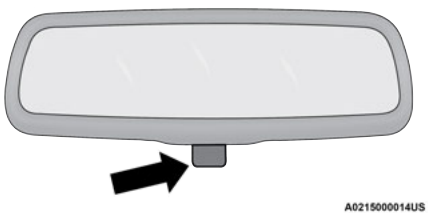
Ne glissez aucun objet sous les pédales réglables et n'entraver pas leur déplacement sous peine d'endommager les commandes des pédales. Un obstacle situé sur la course de la pédale réglable peut limiter son déplacement.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR JOUR ET NUIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

RÉTROVISEUR À ATTÉNUATION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :
La fonction d'atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière.

La fonction d'atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen de l'écran tactile.



Rétroviseur à atténuation automatique

MISE EN GARDE!
Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

NOTA :
Si votre véhicule est doté d'un éclairage au sol sous les rétroviseurs extérieurs, il peut être éteint au moyen au moyen de l'affichage du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

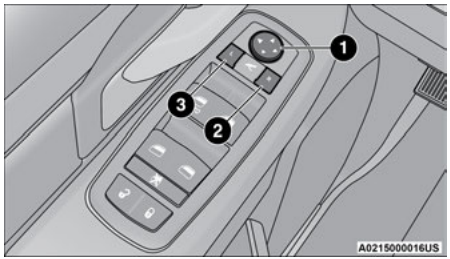
Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un tel type de rétroviseur.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR À ATTÉNUATION AUTOMATIQUE DU CÔTÉ CONDUCTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le rétroviseur extérieur du côté conducteur se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique et se règle automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur.



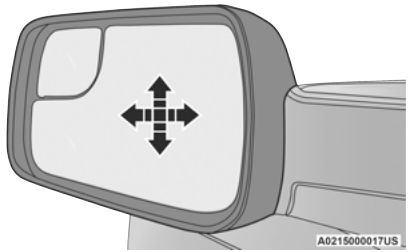
Commandes des rétroviseurs électriques

1 – Commande d'orientation du rétroviseur
2 – Sélection du rétroviseur droit
3 – Sélection du rétroviseur gauche

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions.

Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton L (gauche) ou sur le bouton R (droit) pour sélectionner le rétroviseur que vous souhaitez régler.

Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.



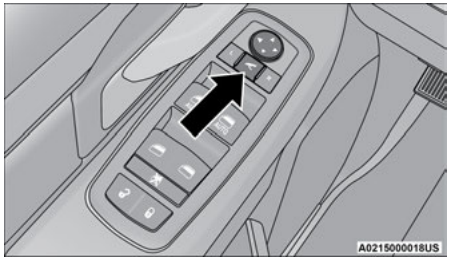
Mouvement du rétroviseur à commande électrique

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS RABATTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE POUR VÉHICULES DE SÉRIE ET ATTELAGE DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables à commande électrique, ils peuvent être rabattus vers l'arrière et déployés en position de conduite.

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé entre les commutateurs des rétroviseurs à commande électrique L (Gauche) et R (Droit). Appuyez sur le commutateur une fois pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.

Si le rétroviseur est rabattu manuellement après un cycle en mode électrique, vous devrez possiblement appuyer de nouveau sur le rétroviseur pour les remettre en position normale. Si le rétroviseur ne se rabat pas en mode électrique, vérifiez la présence d'une accumulation de glace ou de saleté dans la zone de pivotement qui causerait une résistance excessive.



Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

Réinitialisation des rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

Il peut être nécessaire de réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs sont accidentellement obstrués lors du rabattement.
- Les rétroviseurs sont accidentellement rabattus ou déployés manuellement.
- Les rétroviseurs ne restent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs produisent des secousses et des vibrations à une vitesse normale de conduite.

Pour réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique :

1. À l'aide du commutateur de rétroviseur rabattable à commande électrique, déplacez le rétroviseur à la position de conduite normale (repos).
2. À l'aide du commutateur de rétroviseur rabattable à commande électrique, déplacez le rétroviseur à la position rétractée maximale. (Il se peut que vous deviez appuyer sur le bouton à maintes reprises.) Cette procédure permet de les réinitialiser à leur position normale.

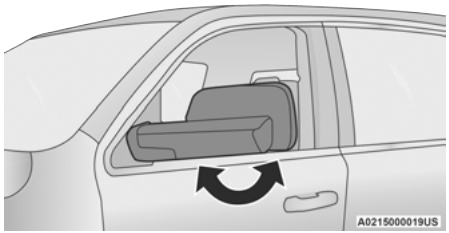
NOTA :

- Les rétroviseurs rabattables à commande électrique sont conçus pour être actionnés lorsque le véhicule est immobilisé ou lorsqu'il roule à une vitesse modérée. Si vous tentez d'actionner les rétroviseurs à commande électrique lorsque le véhicule roule à une vitesse élevée, ils pourraient ne pas se rabattre ou se déployer complètement. Ralentissez jusqu'à une vitesse modérée et terminez l'opération.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton des rétroviseurs rabattables à commande électrique au moins 10 fois en une minute, le système est neutralisé pendant une minute afin de protéger les moteurs contre la surchauffe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont conçus pour être manuellement rabattus vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter des dommages.

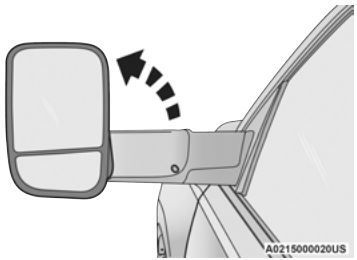


Rétroviseur rabattable

MISE EN GARDE!
Il est préférable de rabattre complètement les rétroviseurs lorsque vous entrez dans un tunnel de lavage ou dans un endroit étroit afin d'éviter de les endommager.

RÉTROVISEURS DE TRACTION DE REMORQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

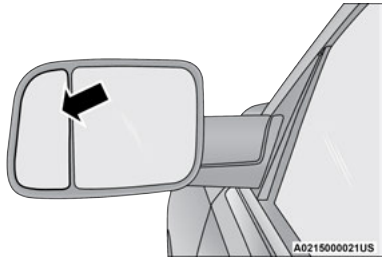
Ces rétroviseurs sont conçus avec une tête du rétroviseur réglable pour fournir un meilleur angle de vision lors du remorquage de charges de larges dimensions. Pour modifier la position vers l'intérieur ou l'extérieur, vous devez tourner la tête du rétroviseur (retournée vers l'intérieur ou l'extérieur).



Position relative à la traction de remorque

NOTA :
Rabattez les rétroviseurs de traction de remorque vers l'arrière avant de pénétrer dans un lave-auto automatisé.

Un petit rétroviseur d'angle mort se trouve à côté du rétroviseur principal et peut être réglé séparément.



Rétroviseur d'angle mort

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement).

Consultez le paragraphe « Commandes de chauffage-climatisation » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement

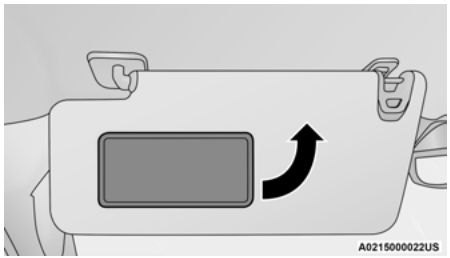
La fonction d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale lorsque la MARCHE ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent ensuite à la position d'origine lorsque le véhicule quitte la position R (MARCHE ARRIÈRE). Chaque réglage mémorisé est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière.

NOTA :
L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière n'est pas activée en usine.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Miroir de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement

Des miroirs de courtoisie avec éclairage se trouvent sur chaque pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Pour l'éteindre, rabattez le couvre-miroir.

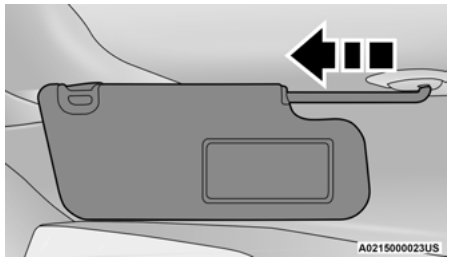


Soulevez le couvercle pour accéder au miroir illuminé

Fonction de rallonge télescopique du pare-soleil – selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

Pour utiliser la rallonge télescopique du pare-soleil, tournez le pare-soleil vers le bas et libérez-le de son agrafe. Tirez le pare-soleil le long de la rallonge télescopique jusqu'à ce que le pare-soleil se trouve à la position voulue.

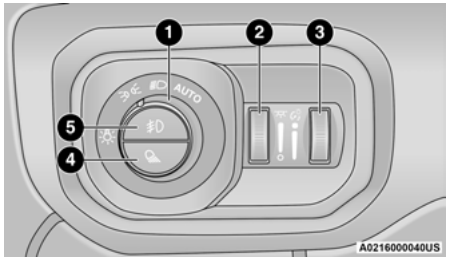


Tige de rallonge télescopique

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Commutateur des phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques – selon l'équipement –, des témoins du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement – selon l'équipement – et des phares antibrouillard – selon l'équipement.



Commutateur des phares

1 – Tourner la commande des phares
2 – Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant
3 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord
4 – Appuyer sur le commutateur de l'éclairage de l'espace de chargement
5 – Appuyer sur le commutateur des phares antibrouillard

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Feux de jour – selon l'équipement

Les phares de votre véhicule s'allument dès que le moteur est mis en marche. Les phares demeurent allumés jusqu'à ce que le contact soit mis sur OFF (HORS FONCTION). Les feux de jour s'éteignent lorsque le frein de stationnement est serré. De plus, si un clignotant est activé, le feu de jour du côté correspondant peut s'éteindre tant que le clignotant demeure actif. Une fois le clignotant désactivé, le feu de jour se rallume.

NOTA :
Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Systèmes multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



Levier multifonction

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Retournez le levier multifonction vers le volant pour réactiver les feux de croisement ou pour désactiver les feux de route.



A0216000031US

Inverseur route-croisement

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur ou sur le pare-brise. Ces caméras détectent l'éclairage du véhicule et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée en sélectionnant « ON » (ACTIVÉ) sous « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) dans vos réglages du système Uconnect, en plus de mettre le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez un concessionnaire autorisé local.

Activation

1. Les feux de route automatiques sont mis en fonction au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
2. Tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).
3. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route.

NOTA :
Les feux de route automatiques s'activent seulement lorsque le véhicule atteint une vitesse d'au moins 20 km/h (12 mi/h).

Désactivation

1. Tirez le levier multifonction vers vous (ou vers l'arrière du véhicule) pour désactiver manuellement le système (fonctionnement normal des feux de croisement).
2. Poussez le levier multifonction pour réactiver le système.

Les feux de route automatiques peuvent également être désactivés au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Phares automatiques – selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares jusqu'au dernier cran dans le sens horaire, en alignant l'indicateur avec le repère AUTO (AUTOMATIQUE) du commutateur des phares. La fonction de temporisation des phares est également activée lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour désactiver les phares automatiques, tournez le commutateur des phares dans le sens antihoraire, à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :
En mode automatique, les phares s'allument uniquement lorsque le moteur est en marche.

Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord

Pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord à partir de la position O (Arrêt), tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens horaire. Pour désactiver les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (hors fonction).

Allumage des phares avec les essuie-glaces (fonction disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE). De plus, si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces s'arrêtent.

NOTA :
Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Délai d'extinction des phares

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés jusqu'à 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la coupure du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Pour annuler le délai d'extinction des phares, tournez le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

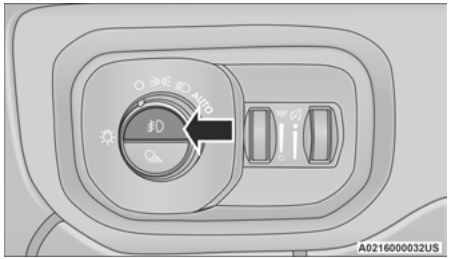
NOTA :
Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le commutateur d'allumage placé en position OFF (Hors fonction), un carillon retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.

Phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Pour allumer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le centre du bouton de commande du commutateur des phares. Appuyez sur le bouton de commande du commutateur des phares une deuxième fois pour éteindre les phares antibrouillard avant.



Commutateur des phares antibrouillard avant

Lorsque les phares antibrouillard sont éteints, un de ces phares antibrouillard s'allume dans la direction où le véhicule tourne. Cela offre une visibilité améliorée dans les virages, en fonction de l'angle du volant.

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté de l'affichage du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

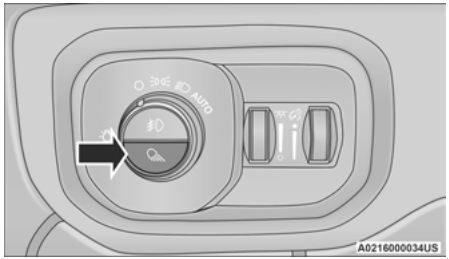
NOTA :
Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.

Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement

Appuyez une fois sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Éclairage de l'espace de chargement avec feux de caisse — selon l'équipement

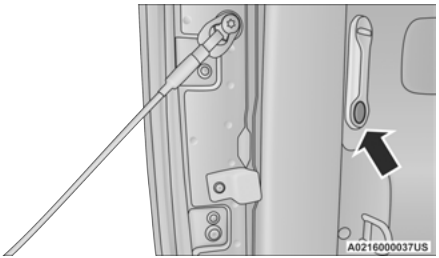
L'éclairage de l'espace de chargement et les feux de caisse (selon l'équipement) sont allumés en appuyant sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur la partie inférieure du commutateur des phares.



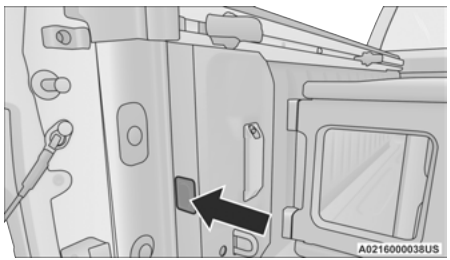
Bouton d'éclairage de l'espace de chargement/de la caisse sur le commutateur des phares

Si la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h), ces lampes peuvent également être allumées à l'aide du commutateur situé juste à l'intérieur de la caisse de camionnette, sur la partie inférieure de la lentille des feux de caisse. Un témoin s'allume dans l'affichage du groupe d'instruments lorsque ces lampes sont allumées. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre l'éclairage.

NOTA :
L'éclairage de l'espace de chargement s'éteint automatiquement lorsque le véhicule est placé à la position N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT). Il se rallume automatiquement lorsque le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT). La sélection des rapports n'a aucune influence sur l'éclairage de caisse.



Commutateur d'éclairage de caisse sans système RamBox



Commutateur d'éclairage de caisse avec système RamBox

L'éclairage de l'espace de chargement et les feux de caisse (selon l'équipement) s'allument pendant environ 60 secondes lorsqu'un bouton de déverrouillage de la télécommande est enfoncé, en tant que partie du dispositif d'éclairage d'accueil.

ÉCONO-CHARGE

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est à la position OFF (ARRÊT) et qu'une portière demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier allumé) pendant 10 minutes, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

NOTA :
Le mode de protection antidécharge de la batterie est annulé si le contact est ÉTABLI.

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est placé à la position OFF (ARRÊT), l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant

huit minutes lorsque le contact est COUPÉ, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

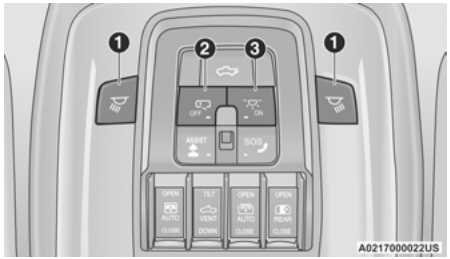
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque vous ouvrez les portières avant, la commande d'intensité de l'éclairage ambiant est tournée jusqu'au cran supérieur ou le bouton ON (ACTIVATION) de l'éclairage du plafonnier au pavillon est enfoncé. Si votre véhicule est équipé du dispositif de télédéverrouillage, l'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Lampes de lecture et d'accueil

Vous pouvez aussi utiliser les lampes de la console au pavillon séparément en appuyant sur les lentilles correspondantes.

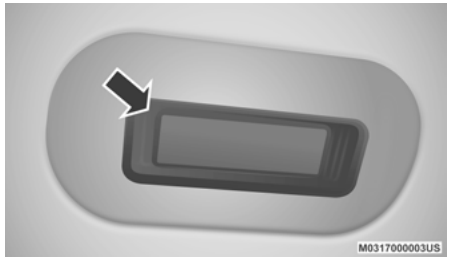


Lampes d'accueil et de lecture avant

1 – Boutons de marche/arrêt des lampes de lecture
2 – Bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier
3 – Bouton d'activation de l'éclairage du plafonnier

Votre véhicule est muni de trois types de lampes d'accueil et de lecture arrière.

- Appuyer sur le bouton de marche/arrêt
- Appuyer sur la lentille de marche/arrêt
- Appuyer sur la lentille ronde de marche/arrêt (si le véhicule est muni d'un toit ouvrant à panneau double)

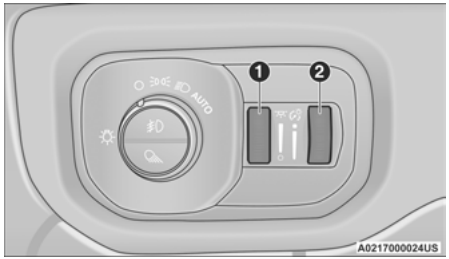


Appuyer sur la lentille de marche/arrêt de la lampe d'accueil arrière

NOTA :
Les lampes d'accueil et de lecture restent allumées jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur correspondant. N'oubliez donc pas de les éteindre avant de quitter le véhicule. Si l'éclairage intérieur reste allumé une fois le contact coupé, il s'éteindra automatiquement après 10 minutes.

Rhéostat d'intensité lumineuse

Les rhéostats d'intensité lumineuse sont situés près du commutateur des phares, du côté gauche du tableau de bord.



Rhéostats d'intensité lumineuse

1 – Commande de l'éclairage ambiant
2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse droit vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord. Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse gauche pour régler le niveau d'éclairage intérieur et ambiant.

NOTA :
Vous pouvez réduire l'intensité lumineuse de l'écran tactile au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage au sol situé sous les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement).

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage passe de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE).

Les lampes d'accueil de la console au pavillon avant et des portières ne s'éteignent pas si le bouton ON (ACTIVATION) de l'éclairage du plafonnier sur la console au pavillon est enfoncé.

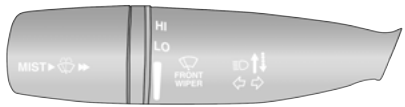
L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier sur la console au pavillon est enfoncé.

NOTA :
Si votre véhicule est doté d'éclairage d'accueil sous les rétroviseurs extérieurs, il peut également être éteint en appuyant sur le bouton de désactivation de l'éclairage du plafonnier.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

ESSUIE-GLACES DU PARE-BRISE

Les essuie-glaces et le lave-glace sont actionnés par un commutateur intégré au levier multifonction. Tournez l'extrémité du levier pour sélectionner la vitesse des essuie-glaces voulue.



Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au premier cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement lent des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement des essuie-glaces rapide.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

La fonction de balayage intermittent de ce système est très utile dans des conditions météorologiques où un seul cycle de balayage, suivi d'une pause variable entre les cycles, est suffisant. Pour obtenir l'intervalle maximal entre les cycles, faites tourner le bouton de commande vers le haut jusqu'au premier cran.

L'intervalle de balayage diminue lorsque vous tournez le bouton vers la position de basse vitesse en continu. L'intervalle de balayage est réglable entre une seconde et un maximum de 18 secondes entre chaque cycle. Lorsque la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle double entre les balayages.

Lave-glaces

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier multifonction vers l'intérieur et maintenez cette position. Le liquide lave-glace est vaporisé et l'essuie-glace fonctionne pendant deux à trois cycles de balayage après que vous ayez relâché le bouton de lave-glace.

Si vous appuyez sur le bouton de lave-glace pendant un intervalle de balayage, l'essuie-glace effectue encore quelques cycles une fois que le bouton est relâché. Il reprend ensuite le cycle intermittent préalablement choisi. Si le bouton de lave-glace est enfoncé pendant qu'il est en position d'arrêt, l'essuie-glace se met en marche et effectue trois cycles de balayage une fois que le bouton est relâché.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Lorsqu'un seul balayage est nécessaire pour éliminer la buée ou les projections d'un véhicule que vous venez de croiser, appuyez brièvement sur le bouton de lave-glace, situé à l'extrémité du levier multifonction, vers l'intérieur. Les essuie-glaces effectueront un balayage unique et s'arrêteront automatiquement.

NOTA :
La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction détecte la présence de pluie et de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

NOTA :
Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible.

NOTA :
Utilisez la position 3 pour les conditions normales de pluie.

Les positions 1 et 2 offrent une sensibilité moindre. La position 4 offre une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position 0 (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 0 km/h (0 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est ÉTABLI et que la transmission est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).
- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), les essuie-glaces à détection de pluie peuvent reprendre, si cette fonction a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (mentionnée précédemment) n'est présente.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile (selon l'équipement), sur les côtés de l'écran tactile, ou sur le tableau de bord, sous la radio.

VUE D'ENSEMBLE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE



Commandes de température manuelles du système Uconnect 3 avec écran de 5 pouces

Icône	Description
	**Réglage MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)** Faites tourner le bouton de commande de température jusqu'à ce qu'il soit réglé en mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE). Il s'agit de la température minimale, qui active la puissance maximale du système de climatisation.
	**Bouton A/C (CLIMATISATION)** Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation.
	**Bouton de recirculation** Appuyez sur le bouton situé sur la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins de recirculation et A/C (CLIMATISATION) s'allument lorsque le mode de recirculation est activé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou de l'humidité à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.
	**Commande de température** Utilisez ce bouton de commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Tournez la commande dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, dans la zone bleue, pour obtenir de l'air plus froid. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, dans la zone rouge, pour obtenir de l'air plus chaud.
	**Commande du ventilateur** Le ventilateur dispose de 7 vitesses. Ce bouton de commande sert à régler la quantité d'air dans le système, quel que soit le mode sélectionné. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (arrêt), pour augmenter le régime du ventilateur.

Icône	Description
	**Commande de modes** Tournez le bouton de commande de mode pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage. Voici les paramètres de mode :
Mode Tableau de bord 	**Mode Tableau de bord** L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.
Mode Deux niveaux 	**Mode Deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales. **NOTA :** Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode Plancher 	**Mode Plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.
Mode Mixte 	**Mode Mixte** L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Icône	Description
	**Réglage du dégivrage avant** Tournez le bouton de commande de mode pour le placer en mode de dégivrage. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale.
	**Bouton de dégivrage arrière** Appuyez brièvement sur ce bouton sur la plaque frontale pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Le témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint après un court moment.

APERÇU DES COMMANDES AUTOMATIQUES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION



Commandes de température à réglage automatique du système Uconnect 4/4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces



Commandes de température à réglage automatique du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 12 pouces

NOTA :
Les icônes et les descriptions peuvent varier en fonction l'équipement du véhicule.

Icône	Description
	**MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)** Appuyez sur ce bouton pour modifier le réglage en cours. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la CLIMATISATION MAXIMALE passe en mode manuel et le témoin de CLIMATISATION MAXIMALE s'éteint. **NOTA :** Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
Bouton A/C (CLIMATISATION) sur la plaque frontale  **Bouton A/C (CLIMATISATION) de l'écran tactile** 	**Bouton A/C (CLIMATISATION)** Appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile, ou appuyez brièvement sur le bouton de la plaque frontale, pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Icône	Description
	**Bouton de recirculation** Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins de recirculation et A/C (CLIMATISATION) s'allument lorsque le mode de recirculation est activé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.
Bouton Auto sur la plaque frontale  **Bouton Auto de l'écran tactile** 	**Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)** Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Le témoin s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Icône	Description
	**Bouton de dégivrage avant** Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin s'allume lorsque le dégivrage avant est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le paramètre précédent.
	**Bouton de dégivrage arrière** Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton à l'écran tactile ou appuyez brièvement sur le bouton du devant. Le témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement 15 minutes après avoir été activé.

Icône	Description
Boutons de commande de température sur la plaque frontale  **Boutons de commande de température sur l'écran tactile** 	**Commande de température du côté conducteur et du côté passager** Les commandes de température permettent au conducteur et au passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton rouge (ou tournez le bouton, selon l'équipement) de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud. Appuyez sur le bouton bleu (ou tournez le bouton, selon l'équipement) de la plaque frontale ou de l'écran tactile, ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu à l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid. **NOTA :** ● Les numéros sur l'affichage de la température s'affichent seulement si le système est muni d'un système de chauffage-climatisation automatique. ● Les boutons d'augmentation et de réduction de la température sont disponibles uniquement sur les véhicules équipés de l'affichage de 12 pouces.

Icône	Description
	**SYNC (SYNCHRONISATION)** Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC (SYNCHRONISATION) s'allume lorsque la SYNCHRONISATION est activée. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée. **NOTA :** Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.
Bouton du ventilateur sur la plaque frontale  **Boutons du ventilateur sur l'écran tactile** 	**Commande du ventilateur** La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile. ● **Plaque frontale :** la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. ● **Écran tactile :** utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Icône	Description
Bouton de mode sur la plaque frontale  **Boutons de mode sur l'écran tactile** 	**Commande de modes** **Plaque frontale :** appuyez sur le bouton Mode pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage. **Écran tactile :** appuyez sur l'un des boutons « MODE » pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage. Voici les paramètres de mode :
Mode Tableau de bord 	**Mode Tableau de bord** L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une mollette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.
Mode Deux niveaux 	**Mode Deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales. **NOTA :** Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Icône	Description
Mode Plancher 	**Mode Plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.
Mode Mixte 	**Mode Mixte** L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.
	**Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation** Ce bouton désactive le système de chauffage-climatisation.

FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Climatisation (A/C)

Le bouton A/C (CLIMATISATION) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour réduire la consommation de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Dans les véhicules dotés d'un affichage de 12 pouces, la réduction complète de la commande du ventilateur entraîne l'arrêt du chauffage-climatisation.
- Dans le cas de commandes manuelles de chauffage-climatisation, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé, mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé.

En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la CLIMATISATION MAXIMALE au réglage sélectionné.

Recirculation

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes.

Sur les systèmes munis des commandes manuelles de chauffage-climatisation, selon l'équipement, le mode de recirculation n'est pas permis en mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation est désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le voyant DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur US/Metric (Unités anglo-saxonnes et métriques). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La

vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

CONSEILS UTILES

NOTA :
Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Avant d'entreposer ou de remiser votre véhicule (par exemple, pour la durée des vacances) pendant deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

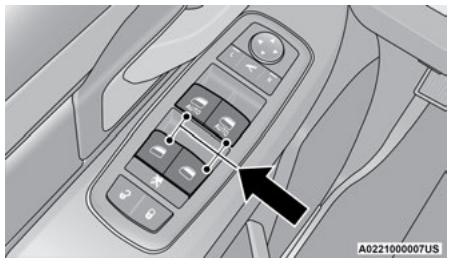
Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Tableau de conseils utiles

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Tournez le bouton de mode à فرّ, A/C activé, et réglez le débit au régime maximal. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Appuyez sur A/C pour mettre en marche le climatiseur et réglez le mode à فرّ.
Temps frais et ensoleillé	Réglez le mode à la position فرّ.
Temps frais et humide	Réglez le mode à فر، et appuyez sur A/C pour mettre en marche le climatiseur afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position فر، Si le pare-brise commence à s'embuer, tournez le bouton à la position فرّ.

GLACES

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE



Commutateurs de glaces à commande électrique

Les dispositifs de commande des glaces à commande électrique situés sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur ont des commutateurs qui permettent d'abaisser et de lever toutes les glaces à commande électrique. Un seul commutateur d'ouverture et de fermeture se trouve sur la portière passager avant pour commander la glace du passager ainsi que sur les portières arrière pour la commande de glace arrière. Les glaces fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) et jusqu'à 10 minutes après le placement du commutateur à la position OFF (ARRÊT) ou l'ouverture d'une portière avant.

NOTA :
La fonction de délai d'alimentation après coupure du moteur permet d'utiliser les glaces à commande électrique pendant 10 minutes après que le commutateur d'allumage ait été placé à la position OFF (ARRÊT). Cette fonction est annulée lorsqu'une des portières avant est ouverte.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls sans surveillance dans le véhicule. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

Fonction d'ouverture automatique

Le commutateur de glace du conducteur et du passager avant est muni d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace au-delà du premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement. Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez le commutateur vers le haut ou vers le bas et relâchez-le.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection contre le pincement – selon l'équipement

Tirez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur de glace jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.

NOTA :
Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser de nouveau.

Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.

AVERTISSEMENT!
La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

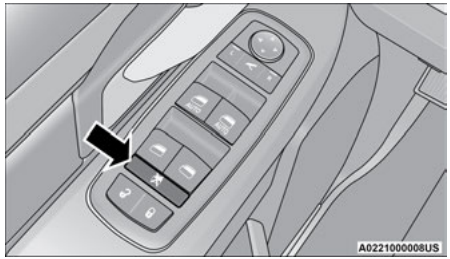
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il peut être nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Assurez-vous que la portière est complètement fermée.
2. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
3. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

Commutateur de verrouillage de glace

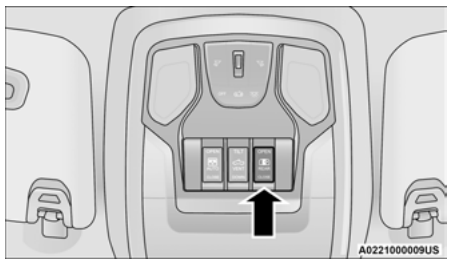
L'interrupteur de verrouillage des glaces sur la portière du conducteur permet de désactiver les commandes des glaces de portière des passagers arrière. Pour désactiver les commandes des glaces de portière des passagers arrière, appuyez sur le bouton de verrouillage de glace en position verrouillée ou abaissée. Pour activer les commandes des glaces, appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage de glace et replacez le commutateur en position déverrouillée ou relevée.



Commutateur de verrouillage de glace

Lunette coulissante à commande électrique – selon l'équipement

Le commutateur de lunette coulissante à commande électrique se trouve dans la console au pavillon.



Commutateur de lunette arrière

Poussez le commutateur vers l'arrière pour ouvrir la lunette. Tirez le commutateur vers l'avant pour fermer la lunette.

Lunette coulissante à commande manuelle – selon l'équipement

Un dispositif de verrouillage dans le centre de la lunette empêche l'entrée dans la cabine par l'arrière du véhicule. Serrez le loquet pour déverrouiller la lunette.

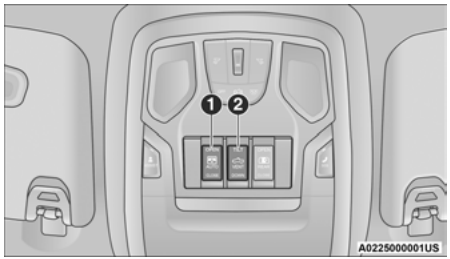
TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

TOIT OUVRANT À UN VOLET À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent sur la console au pavillon entre les lampes d'accueil et de lecture.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

1 – Ouverture et fermeture du toit ouvrant
2 – Ventilation du toit ouvrant

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture du toit ouvrant

Rapide

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement et s'arrêtent lorsqu'ils atteignent la position d'ouverture complète. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide, le toit ouvrant s'arrêtera.

Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière. Le toit ouvrant se déplace vers l'arrière et s'arrête automatiquement en position d'ouverture complète. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouverts jusqu'à ce que le commutateur du toit ouvrant soit de nouveau enfoncé.

Fermeture du toit ouvrant

Rapide

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Le toit ouvrant se déplace vers l'avant et s'arrête automatiquement en position complètement fermée. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur de toit ouvrant.

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Fonctionnement du rideau pare-soleil

Le rideau pare-soleil peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvre automatiquement lors de l'ouverture du toit ouvrant.

NOTA :
Le rideau pare-soleil ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle

est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA :
Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton Vent (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :
Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure de réapprentissage

Pour les véhicules équipés d'un toit ouvrant, il y a une procédure de réapprentissage qui vous permet d'étalonner le toit ouvrant lorsque la fonction « Express Operation » (Fonctionnement rapide) cesse de fonctionner. Pour réinitialiser le toit ouvrant, suivez ces étapes :

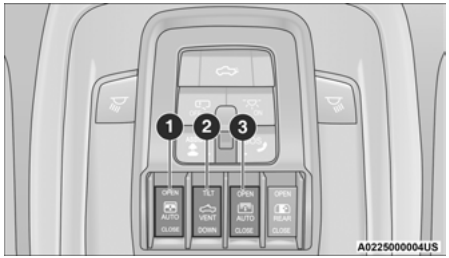
1. Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
2. Assurez-vous que le toit ouvrant est en position complètement fermée.
3. Appuyez sur le commutateur de fermeture et maintenez-le enfoncé. Le toit ouvrant s'arrête de façon brusque et se déplace vers la position de ventilation après 10 secondes.
4. Relâchez le commutateur de fermeture.
5. Enfoncez-le et maintenez-le enfoncé pendant cinq secondes pour démarrer le processus d'enseignement. Le toit ouvrant effectue un cycle complet et revient à la position complètement fermée.

NOTA :
Si vous relâchez le commutateur de fermeture à tout moment pendant le cycle d'enseignement, vous devez répéter la procédure à partir de la première étape.

6. Une fois que le toit ouvrant s'est arrêté dans la position complètement fermée, relâchez le commutateur de fermeture. Le toit ouvrant est maintenant réinitialisé et prêt à être utilisé.

TOIT OUVRANT À DEUX VOLETS À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de toit ouvrant à commande électrique se trouvent sur la console au pavillon entre les lampes d'accueil et de lecture.



Commutateurs de toit ouvrant à commande électrique

1 – Ouverture et fermeture du toit ouvrant
2 – Ventilation du toit ouvrant
3 – Ouverture et fermeture du pare-soleil

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture du toit ouvrant

Le toit ouvrant a deux positions d'ouverture programmées, position de butée de confort et position d'ouverture complète. La position de butée de confort a été optimisée pour minimiser le tremblement dû au vent lorsque vous roulez avec les glaces latérales fermées et le toit ouvrant ouvert. Si le rideau pare-soleil est en position de fermeture lorsque vous amorcez une commande d'ouverture du toit ouvrant, le rideau pare-soleil s'ouvre automatiquement en position de demi-ouverture avant l'ouverture du toit ouvrant.

Rapide

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant à la position de butée de confort et l'arrêter automatiquement.

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Mode manuel

Maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière pour ouvrir le toit ouvrant à la position de butée de confort et l'arrêter automatiquement. Maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière de nouveau pour ouvrir complètement le toit ouvrant et l'arrêter automatiquement. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton Vent (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Si vous actionnez le commutateur pendant l'ouverture partielle rapide, le toit ouvrant s'arrête.

NOTA :
Si le pare-soleil n'est pas déjà ouvert, il s'ouvre automatiquement avant l'ouverture du toit ouvrant en position de ventilation.

Fermeture du toit ouvrant

Rapide

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur de toit ouvrant.

Ouverture du rideau pare-soleil à commande électrique

Le rideau pare-soleil a deux positions d'ouverture programmées, demi-ouverture et ouverture complète. Lorsque vous ouvrez le rideau pare-soleil à partir de la position fermée, celui-ci s'arrête toujours à la position de demi-ouverture, peu importe si l'ouverture est rapide ou manuelle. Le commutateur doit être actionné de nouveau pour passer à la position d'ouverture complète.

Rapide

Appuyez sur le commutateur du rideau pare-soleil vers l'arrière, puis relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde, le rideau pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture et s'arrêtera automatiquement. Appuyez brièvement sur le commutateur de nouveau à partir de la position de demi-ouverture, et le rideau pare-soleil s'ouvrira complètement et s'arrêtera automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du rideau pare-soleil pendant l'ouverture rapide, le pare-soleil s'arrêtera.

Mode manuel

Maintenez le commutateur du rideau pare-soleil enfoncé vers l'arrière, et le pare-soleil s'ouvrira à la position de demi-ouverture et s'arrêtera automatiquement. Maintenez de nouveau le commutateur du rideau pare-soleil enfoncé vers l'arrière pour ouvrir automatiquement et complètement le pare-soleil. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le rideau pare-soleil demeure partiellement ouvert jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

Fermeture du rideau pare-soleil à commande électrique

Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil ne peut se fermer qu'en position de demi-ouverture. Si vous appuyez sur le commutateur de fermeture du rideau pare-soleil lorsque le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert et que le rideau pare-soleil est en position de demi-ouverture, le toit ouvrant se fermera automatiquement avant le rideau pare-soleil.

Rapide

Appuyez sur le commutateur du rideau pare-soleil vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme automatiquement à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil se ferme à la position de demi-ouverture et s'arrête; appuyez de nouveau brièvement sur le commutateur du rideau pare-soleil vers l'avant pour fermer automatiquement le toit ouvrant et le rideau pare-soleil complètement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Si vous actionnez le commutateur du pare-soleil pendant la fermeture rapide, le rideau du pare-soleil s'arrête.

Mode manuel

Appuyez et maintenez enfoncé vers l'avant le commutateur du rideau pare-soleil. Si le toit ouvrant est en position fermée, le rideau pare-soleil se ferme à partir de n'importe quelle position. Si le toit ouvrant est ouvert ou entrouvert, le rideau pare-soleil se ferme à la position de demi-ouverture et s'arrête; appuyez de nouveau brièvement sur le commutateur du rideau pare-soleil vers l'avant pour fermer le toit ouvrant et le rideau pare-soleil complètement. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le rideau pare-soleil demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA :
Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le

phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré. Effectuez des vérifications périodiques pour retirer tous les débris accumulés dans les glissières.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

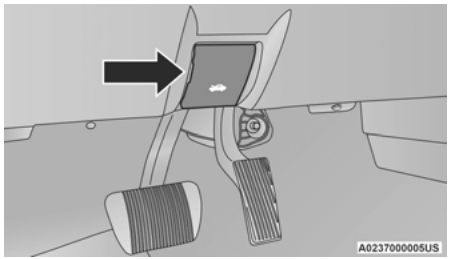
Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique reste alimenté jusqu'à environ dix minutes après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :
Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

CAPOT

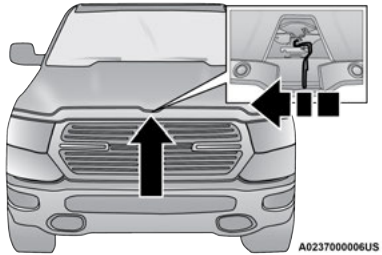
POUR OUVRIR LE CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.



Emplacement du levier d'ouverture du capot

1. Tirez le levier d'ouverture de capot situé sous le volant, à la base du tableau de bord.
2. Glissez votre doigt dans l'ouverture en dessous du centre du capot et poussez le levier de loquet de sûreté vers la gauche pour le déverrouiller, avant de soulever le capot.



Emplacement du loquet de sûreté

POUR FERMER LE CAPOT

Les capots dotés de vérins à gaz se ferment dès qu'ils sont amenés au point où les vérins ne retiennent plus le capot en position ouverte.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!
Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Poussez fermement sur le centre du capot pour vous assurer que les deux loquets s'enclenchent.

HAYON

OUVERTURE

Le hayon à commande électrique peut être ouvert en appuyant sur le pavé de déverrouillage du hayon situé sur la portière du hayon.

L'amortisseur de suspension du hayon abaisse celui-ci à la position d'ouverture (selon l'équipement).

Déverrouillage électronique du hayon – selon l'équipement



La télécommande peut être dotée d'une fonction de déverrouillage électronique du hayon, qui permet l'ouverture mains libres du hayon. Pour l'activer, appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de déverrouillage du hayon de la télécommande en moins de cinq secondes. La portière du hayon se déverrouille et s'abaisse lentement en position ouverte.

Selon l'équipement, un bouton au centre de la console au pavillon à l'intérieur du véhicule peut être utilisé pour déverrouiller le hayon. Un témoin peut également clignoter quand le hayon est ouvert (selon l'équipement).

Pour que le hayon s'abaisse, le véhicule doit être :

- En STATIONNEMENT ou POINT MORT
- Immobilisé (0 km/h / 0 mi/h)

NOTA :
Le couvre-bagages à trois panneaux (selon l'équipement) peut empêcher le déverrouillage électronique du hayon, si celui-ci est installé. Le couvre-bagages doit être retiré ou replié avant le déverrouillage du hayon. Consultez la section « Couvre-bagages à trois panneaux – selon l'équipement » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

FERMETURE

Pour fermer le hayon, poussez-le jusqu'à l'enclenchement des deux côtés.

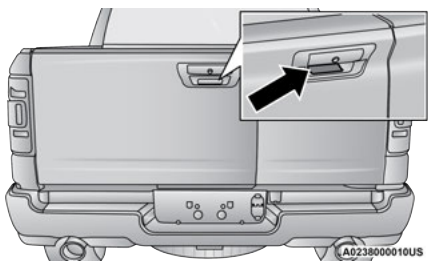
NOTA :
Tirez sur le hayon fermement après la fermeture pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

HAYON MULTIFONCTION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le hayon multifonction (selon l'équipement) est un hayon doté de deux portières scindées à 60/40 qui facilitent l'accès à la caisse de camionnette lorsqu'elles sont ouvertes.

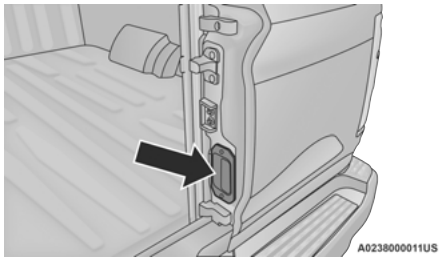
Ouverture

Le hayon doit être verrouillé en position fermée pour pouvoir ouvrir les portières battantes. Poussez la palette vers le bas, puis tirez sur la poignée de déverrouillage sous la poignée d'abaissement du hayon. Cela permet d'ouvrir la plus grande des deux portières.



Poignée d'ouverture de la portière battante

Une fois que portière la plus large est ouverte, tirez sur la poignée de déverrouillage située du côté intérieur de la portière la plus étroite pour l'ouvrir.



Poignée d'ouverture de la portière battante

Fermeture

Fermez toujours la portière battante la plus étroite en premier lieu, puis fermez la portière battante la plus large. Les portières battantes doivent être verrouillées en position fermée avant de pouvoir abaisser le hayon.

NOTA :

- Lorsque les portières battantes sont ouvertes, la charge maximale placée sur une des portières ne peut dépasser 82 kg (180 lb).
- Tirez fermement sur les portières battantes après leur fermeture pour vous assurer qu'elles sont bien verrouillées.

AVERTISSEMENT!

Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- Gardez toujours les mains à l'écart des côtés des charnières des portières battantes et du point de rencontre des portières lors de l'ouverture et de la fermeture des portières. Vous risquez de vous pincer une main ou la main de quelqu'un d'autre.
- N'utilisez jamais le véhicule avec les portières battantes ouvertes.
- Ne vous pendez jamais et ne vous asseyez jamais sur les portières battantes.

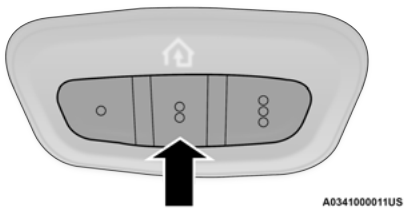
MISE EN GARDE!

- Vérifiez toujours que les deux portières battantes sont verrouillées avant de démarrer le véhicule.
- Si les portières ne sont pas verrouillées en place, elles peuvent endommager le véhicule.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.



Boutons de la télécommande HomeLink^{MD}

NOTA :
La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.
- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :
N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web à HomeLink.ca pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide.

AVANT DE COMMENCER LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin orange.

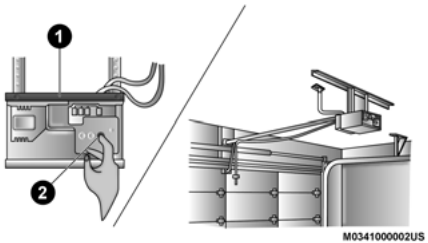
NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, appelez sans frais au 1-800-355-3515 ou visitez le site Web à HomeLink.ca pour obtenir des renseignements.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage.

NOTA :
Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la porte. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.



Programmation de l'ouvre-porte de garage

1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA :
Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA :
Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (code roulant)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink^{MD} a reçu le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.
   - Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
   - Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (code fixe)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que le système HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie de délai similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin demeure allumé en permanence, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK[MD]

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink[MD]. L'appareil programmé est alors activé (p. ex. ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.) La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

SÉCURITÉ

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin orange. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink[MD] est désactivée lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink[MD] :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, appelez sans frais au 1-800-355-3515 ou visitez le site Web à HomeLink.ca pour obtenir des renseignements.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt

RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

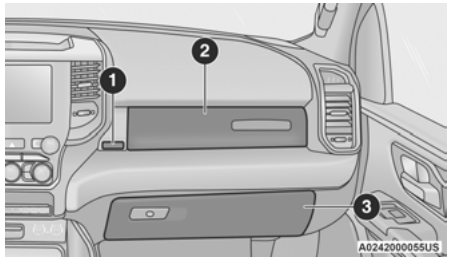
ÉQUIPEMENT INTERNE

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord et dispose d'espaces de rangement supérieur et inférieur.

NOTA :
Certains véhicules ne sont pas équipés d'une portière au-dessus de l'espace de rangement supérieur.



Boîte à gants

1 – Boutons de déverrouillage de la boîte à gants supérieure (selon l'équipement)
2 – Boîte à gants supérieure
3 – Boîte à gants inférieure

Si le véhicule est équipé d'une boîte à gants supérieure munie d'un couvercle, appuyez sur le bouton de déverrouillage pour l'ouvrir.

Pour ouvrir la boîte à gants inférieure, tirez sur la poignée d'ouverture.

Espace de rangement de portière

Rangement des portières avant – selon l'équipement

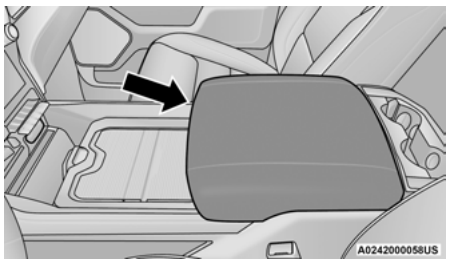
Les espaces de rangement se trouvent dans les panneaux de garnissage des portières.

Rangement des portières arrière – selon l'équipement

Les compartiments de rangement se trouvent dans les deux panneaux de garnissage de portières arrière du conducteur et du passager.

Compartiment de rangement central – selon l'équipement

Le compartiment de rangement central se trouve entre les sièges du conducteur et du passager. Le compartiment de rangement fait aussi office d'accoudoir et contient des espaces de rangement supérieur et inférieur.



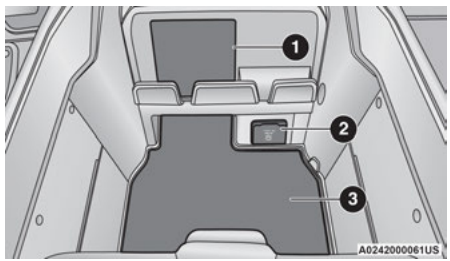
Compartiment de rangement central

AVERTISSEMENT!

- L'accoudoir n'est pas un siège. Toute personne assise sur l'accoudoir pourrait être gravement blessée lorsque le véhicule est en mouvement ou en cas de collision. Utilisez le siège central uniquement lorsque l'accoudoir est à la verticale.
- En cas de collision, le loquet risque de se dégager si le poids total des articles qui y sont rangés est supérieur à 4,5 kg (10 lb) environ. Ces articles peuvent être projetés, ce qui mettrait la sécurité des passagers en danger. Le poids total des articles rangés dans le compartiment ne doit pas dépasser 4,5 kg (10 lb).

Tirez sur la poignée supérieure de la partie avant de l'accoudoir pour soulever le couvercle. L'espace de rangement supérieur comporte une prise d'alimentation USB située à l'arrière de l'espace qui peut être utilisée pour alimenter des petits accessoires électriques; consultez le paragraphe « Prises de courant électrique » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le couvercle supérieur est fermé, tirez sur la poignée inférieure pour ouvrir le bac de rangement inférieur. Le compartiment inférieur contient une prise d'onduleur d'alimentation située dans la partie avant du compartiment inférieur. Il y a également une « ligne de remplissage » située le long de la paroi intérieure **arrière** du compartiment inférieur. Le contenu qui dépasse la « ligne de remplissage » peut nuire à l'emplacement du porte-gobelet s'il est équipé d'une console centrale de catégorie supérieure.



Partie avant du bac de rangement inférieur

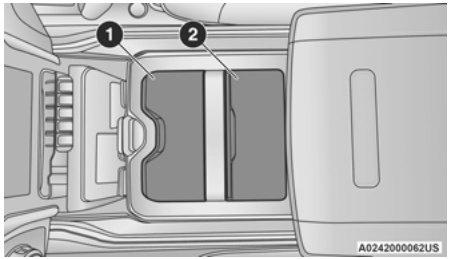
1 – Console de recharge sans fil
2 – Onduleur d'alimentation
3 – Espace de rangement

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

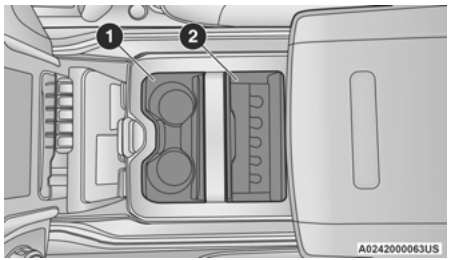
Console centrale de catégorie supérieure – selon l'équipement

La console centrale de catégorie supérieure est équipée de deux bacs de rangement avant situés devant le compartiment de rangement central. Ces bacs de rangement peuvent être équipés de portes en tandem. Appuyez sur le volet de rangement avant pour accéder aux porte-gobelets. Sinon, appuyez sur le volet de rangement arrière pour accéder au range-monnaie ou au petit bac de rangement.



Portes en tandem de la console centrale – selon l'équipement

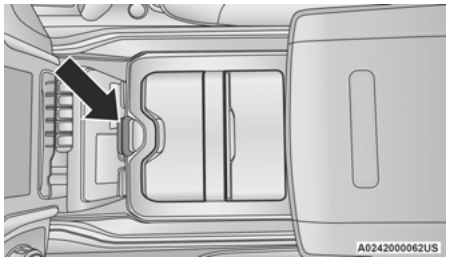
1 – Poussez pour avoir accès au bac avant
2 – Poussez pour avoir accès au bac arrière



Position d'ouverture des portes en tandem

1 – Bac avant ouvert
2 – Bac arrière ouvert

Appuyez sur le bouton de dégagement à l'avant du bac de porte-gobelet, puis faites glisser le plateau coulissant vers l'arrière pour accéder au bac de rangement inférieur avant ou vers l'avant pour accéder au bac de rangement inférieur arrière avec le couvercle de la console centrale en position ouverte.

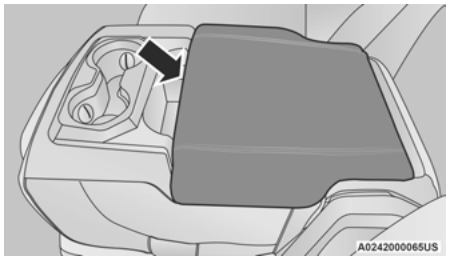


Appuyez sur le bouton dégagement pour faire glisser le plateau coulissant

Rangement de la banquette avant – selon l'équipement

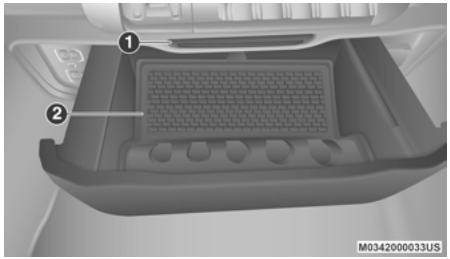
Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, un espace de rangement se trouve en rabattant le dossier du siège central. Un espace de rangement de la console et des porte-gobelets sont offerts. Lorsque le dossier est en position verticale, le soulèvement de la

base du siège révèle également un emplacement de rangement.



Rangement de la banquette avant

Un tiroir de rangement se trouve dans la partie centrale inférieure du tableau de bord. Vous pouvez le déverrouiller en appuyant sur le bouton d'accès au-dessus de celui-ci. Le tiroir est assisté par l'actionneur une fois que vous appuyez sur le bouton d'accès. Tirez le tiroir vers l'extérieur à la position complètement ouverte.

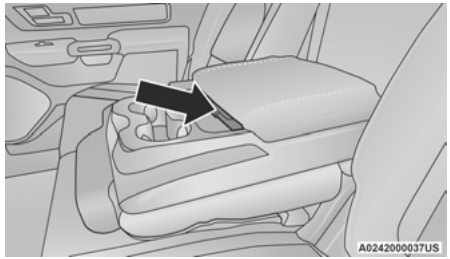


Tiroir de rangement

1 – Bouton d'accès
2 – Tiroir de rangement

Rangement de la console arrière – selon l'équipement

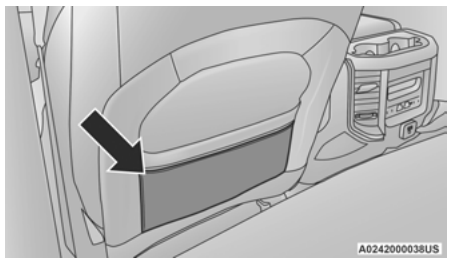
Si le véhicule est muni du « Rabattage intelligent », la partie centrale du siège arrière 40/20/40 se rabat vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets du siège arrière et à un compartiment de rangement. Soulevez le loquet de la console pour y accéder.



Emplacement du loquet de la console arrière

Rangement des dossiers

Des vide-poches situés dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant peuvent être utilisés comme rangement.

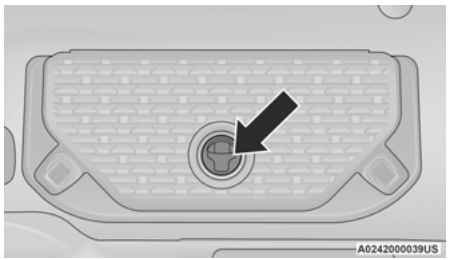


Rangement du dossier du conducteur

Bac de rangement dans le plancher de la deuxième rangée – selon l'équipement

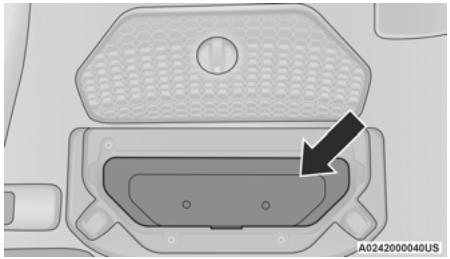
Des bacs de rangement dans le plancher se trouvent à l'avant des sièges de la deuxième rangée et peuvent servir d'espace de rangement supplémentaire. Les bacs de rangement comportent des doublures amovibles qui peuvent être facilement retirées pour le nettoyage.

Pour ouvrir le bac de rangement dans le plancher, soulevez la poignée du loquet et ouvrez le couvercle.



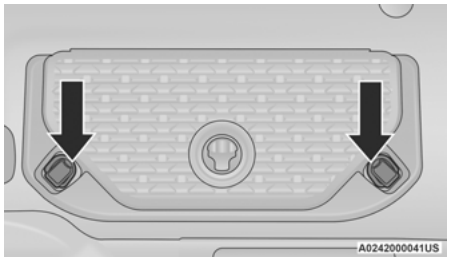
Loquet du bac de rangement dans le plancher

NOTA :
Pour ouvrir complètement le couvercle, vous devrez peut-être déplacer le siège avant vers l'avant.



Bac de rangement ouvert

Chaque bac de rangement contient également deux crochets pour fixer la charge. Ces crochets servent à retenir le chargement de façon sécuritaire lorsque le véhicule roule.

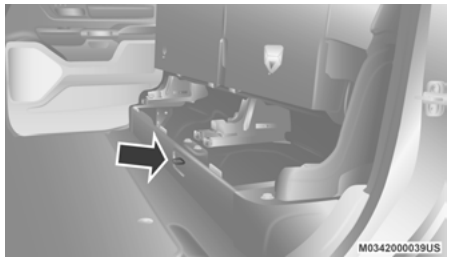


Crochets du bac de rangement dans le plancher

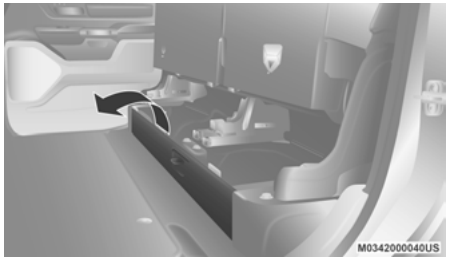
NOTA :
La limite de charge maximale par crochet est de 113 kg (250 lb).

Rangement sous la banquette arrière – selon l'équipement

1. Pour une plus grande capacité de rangement sous les sièges arrière, déverrouillez le mécanisme de verrouillage au centre de la base du siège en le tournant d'un côté comme de l'autre et rabattez le devant de la base vers l'avant.

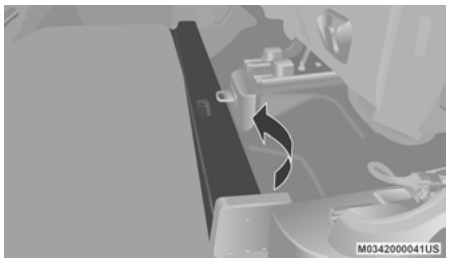


Faites tourner le mécanisme de verrouillage

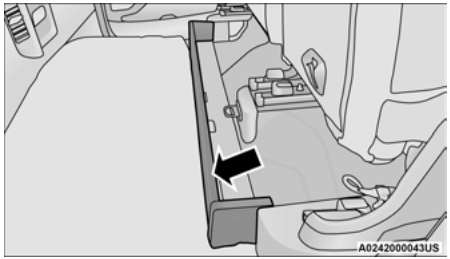


Rabattez la base du siège vers l'avant

2. Puis, soulevez l'intérieur de la base pour le mettre en position verticale et le verrouiller sur place, ce qui crée un espace de rangement supplémentaire.



Soulevez l'intérieur de la base



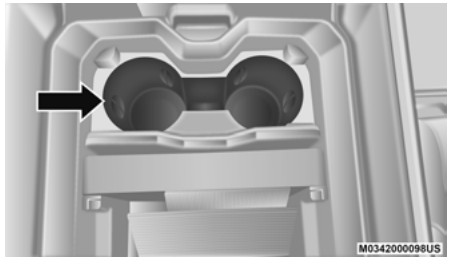
Espace de rangement complètement prolongé

NOTA :
Les sièges arrière n'ont pas besoin d'être rabattus vers le haut pour accéder à cette fonction.

PORTE-GOBELETS

Porte-gobelets des sièges avant

Pour les véhicules munis d'une console centrale, deux porte-gobelets sont situés à l'avant du bac de rangement de la console.

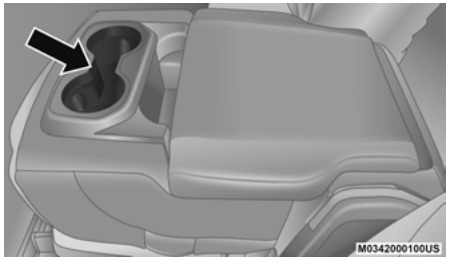


Porte-gobelets avant

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'une console centrale de catégorie supérieure, avec portières doubles (en tandem), appuyez sur le volet de rangement avant pour accéder aux porte-gobelets.

Véhicules dotés de sièges divisés 40/20/40

Les porte-gobelets se trouvent à l'arrière de la partie centrale du siège avant (20). Rabattez la partie centrale du siège avant pour accéder aux porte-gobelets.

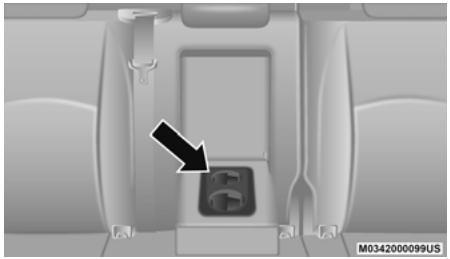


Porte-gobelets avant avec banquette

Porte-gobelets arrière – selon l'équipement

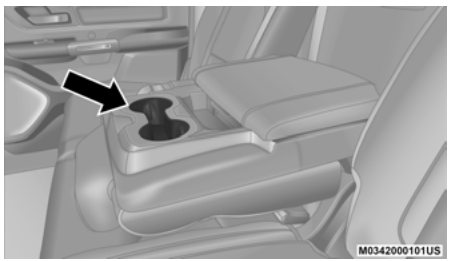
Les porte-gobelets des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale, près du plancher.

Certains véhicules peuvent aussi être munis de porte-gobelets arrière situés dans l'accoudoir central.



Porte-gobelet de l'accoudoir arrière

Si votre véhicule est muni du « Rabattage intelligent », toute la partie centrale du siège 40/20/40 se rabat vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets et au rangement de la console.



Porte-gobelet de l'accoudoir arrière avec rabattage intelligent

PRISES DE COURANT ÉLECTRIQUE

La prise de courant auxiliaire de 12 V (13 A) peut alimenter les accessoires intérieurs munis d'une fiche de type allume-cigare de série. Les prises de courant de 12 V et le port USB de 5 V (2,5 A) (recharge seulement) sont munis d'un capuchon fixé à la prise qui indique « 12 V c.c. », avec un symbole de clé, de batterie ou de port USB selon le cas.

Le pictogramme de clé indique que le contact doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) pour que la prise fournisse du courant. Le pictogramme de batterie indique que la prise est branchée sur la batterie et qu'elle peut fournir du courant en tout temps.

MISE EN GARDE!

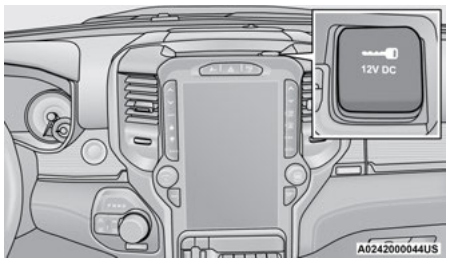
- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

(Suite)

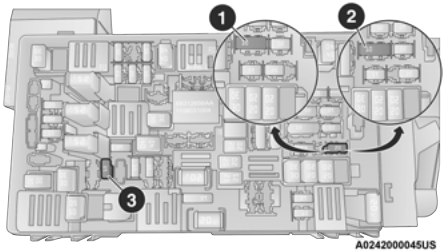
MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Une prise de courant auxiliaire se trouve dans le plateau coulissant en haut du bloc central. Cette prise de courant ne fonctionne que lorsque le contact se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).



Prise de courant – haut du bloc de commandes central



Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F54 – Position de la prise de courant alimentée par batterie
2 – Fusible de 20 A jaune, F54 – Position de la prise de courant alimentée par allumage
3 – Fusible de 10 A rouge, F48 – Alimentation par port rouge ou USB arrière (charge seulement)

Lorsque le contact est coupé, assurez-vous de débrancher tout équipement pour ne pas décharger la batterie du véhicule. Tous les accessoires branchés sur les prises doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les projecteurs, etc.) déchargeront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

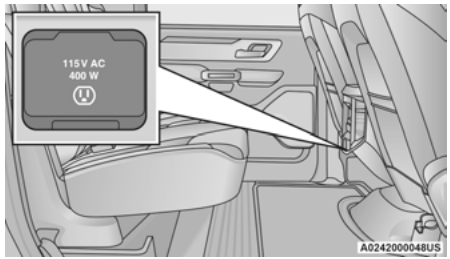
Selon l'équipement, un onduleur de 115 V (400 W maximum) peut se trouver dans la console centrale vers le côté droit, juste sous la console de chargement sans fil (selon l'équipement). Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Prise de l'onduleur d'alimentation de la console centrale

Un deuxième onduleur d'alimentation de 115 V (400 W maximum) se trouve également à l'arrière de la console centrale. Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

Tous les onduleurs d'alimentation sont munis d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 400 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser.



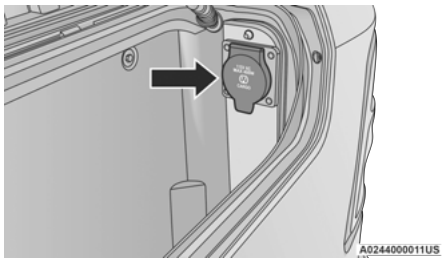
Prise de l'onduleur d'alimentation de la console centrale arrière

NOTA :
Le maximum est de 400 W pour l'onduleur, et non chaque sortie. Si trois sorties sont utilisées, les 400 W sont répartis entre les appareils branchés.

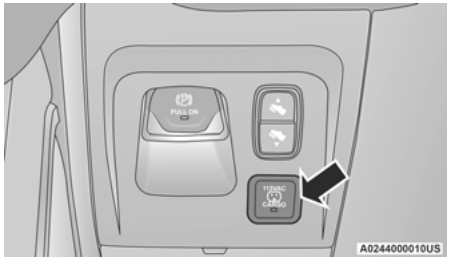
Selon l'équipement, un onduleur de 115 V (400 W maximum) peut se trouver à l'intérieur du RamBox de votre véhicule. L'onduleur peut être mis en fonction à l'aide du commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord situé à gauche du volant. Cet onduleur RamBox peut alimenter des téléphones cellulaires, des

appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

Le commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord est présent uniquement sur les véhicules dotés d'un RamBox. Ce commutateur ne commande le fonctionnement que de la prise de courant dans le RamBox; il ne commande pas le fonctionnement des prises de courant situées à l'intérieur de l'habitacle.

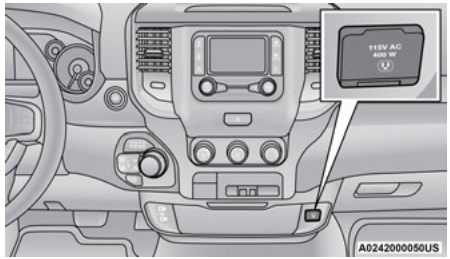


Onduleur d'alimentation du RamBox



Commutateur de l'onduleur d'alimentation du tableau de bord

Si votre véhicule est équipé d'une banquette avant, un onduleur d'alimentation de 115 V (400 W maximum) peut se trouver à droite du bloc central, juste au-dessous des commandes de chauffage-climatisation. Cet onduleur peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 400 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Onduleur d'alimentation du bloc de commandes central

Pour activer la prise de courant, branchez simplement le dispositif. La prise se désactive lorsque vous débranchez le dispositif.

NOTA :

- L'onduleur d'alimentation du bloc de commandes central est disponible uniquement sur les véhicules équipés d'une banquette avant.
- L'onduleur d'alimentation ne fonctionne que si le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).

- Une protection intégrée contre les surcharges met l'onduleur d'alimentation hors fonction en cas de dépassement de la puissance nominale.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT



Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de chargement Qi sans fil 15 W 3 A située à l'intérieur de la console centrale, juste sous le lecteur de CD (selon l'équipement). Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi. Qi est une norme qui utilise l'induction magnétique pour alimenter votre dispositif mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le manuel du propriétaire de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de chargement sans fil est munie d'une surface antidérapante, d'un support réglable pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin indicateur à DÉL.

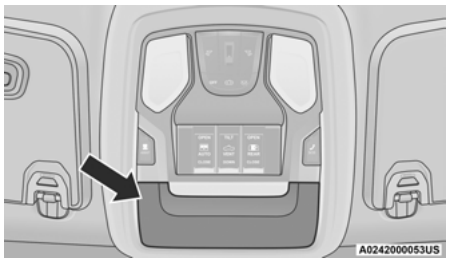
MISE EN GARDE!

La télécommande ne doit pas être placée sur la console de chargement ou à moins de 15 cm (150 mm) de la console. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

RANGEMENT POUR LUNETTES AU PAVILLON

Un rangement prévu à l'avant de la console au pavillon peut accueillir une paire de lunettes de soleil.

À partir de la position fermée, appuyez sur le loquet du volet pour ouvrir le compartiment.

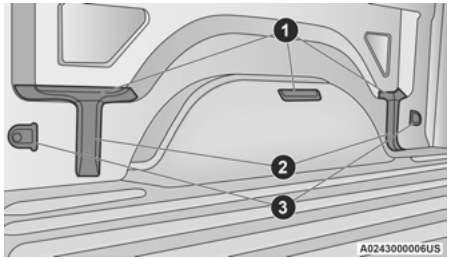


Volet des lunettes au pavillon

Le volet pivote lentement jusqu'à la position d'ouverture complète.

CAISSE DE CAMIONNETTE

La caisse de camionnette est munie de plusieurs caractéristiques pratiques.



Caractéristiques de la caisse de camionnette

1 – Renfoncements supérieurs de plancher de chargement
2 – Séparateurs de cloison
3 – Traverses

NOTA :
Si vous installez une boîte à outils, un support d'échelles ou un support pour chargement à l'avant de la caisse de camionnette, vous devez utiliser les supports de renfort de caisse Mopar disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé.

Vous pouvez transporter des matériaux de construction de large format (feuilles de contreplaqué, etc.) en créant un plancher de chargement surélevé. Placez une pièce de bois à travers la caisse contre les points d'appui au-dessus des passages de roue et sur les séparateurs de cloison pour créer le plancher.

AVERTISSEMENT!

- La caisse de camionnette n'est pas conçue pour transporter des passagers. Ceux-ci doivent toujours utiliser les sièges et porter leur ceinture de sécurité.
- Vous devez toujours conduire prudemment lorsque vous transportez un chargement non retenu. La vitesse du véhicule doit parfois être réduite. Les virages brusques et les routes cahoteuses peuvent faire en sorte que le chargement se déplace ou tressaute dans la caisse, ce qui risque d'endommager le véhicule. Si vous transportez souvent de larges matériaux de construction, nous vous recommandons l'installation d'un support. Ce type d'accessoire empêche le chargement de se déplacer et transfère le poids au plancher de la caisse.
- Si vous souhaitez transporter une charge supérieure à 272 kg (600 lb) suspendue au-dessus des passages de roue, des supports doivent être installés afin de transférer le poids de la charge au plancher de la caisse pour éviter d'endommager le véhicule. L'utilisation de supports adéquats vous permet de charger votre véhicule en respectant les limites de poids de la charge utile.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Un chargement non retenu peut être projeté vers l'avant en cas d'accident, ce qui causerait des blessures graves ou la mort.

La tôle située sur les cloisons intérieures de la caisse, à l'avant et à l'arrière des deux passages de roue, a été estampée. Placez des panneaux en bois à travers la caisse de chaque côté pour y créer des compartiments de chargement distincts.

Quatre traverses d'arrimage sont boulonnées aux côtés inférieurs de la caisse et peuvent supporter une charge maximale de 450 kg (1000 lb).

SYSTÈME RAMBOX – SELON L'ÉQUIPEMENT

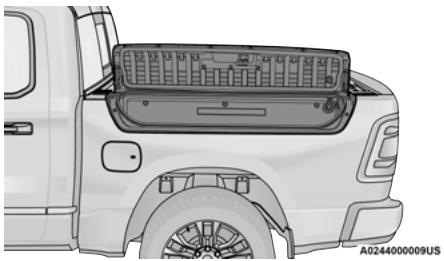
Le système RamBox est une caisse de rangement intégrée et un système de gestion de l'espace utilitaire constitué de trois caractéristiques :

- Des bacs de rangement latéraux intégrés à la caisse
- Séparateur de l'espace de chargement
- Un système d'arrimage aux rails de la caisse

NOTA :
Un système d'arrimage aux rails de la caisse est également offert aux véhicules qui ne sont pas équipés d'un système RamBox.

BACS DE RANGEMENT LATÉRAUX RAMBOX INTÉGRÉS À LA CAISSE

Les bacs de rangement de l'espace de chargement se trouvent de chaque côté de la caisse de la camionnette. Les bacs de rangement de l'espace de chargement offrent un rangement imperméable, verrouillable et disposant d'un système d'éclairage pour une charge équilibrée de 68 kg (150 lb).



Bacs de rangement de l'espace de chargement RamBox

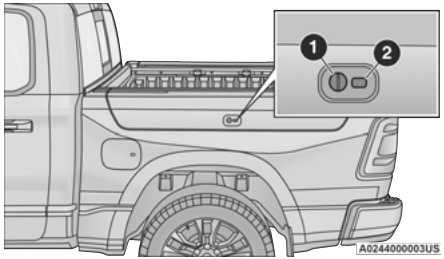
MISE EN GARDE!

Veillez à bien respecter les recommandations suivantes afin de ne pas endommager votre véhicule :

- Assurez-vous que le chargement de chaque bac de rangement est correctement attaché.
- Ne dépassez pas le poids nominal de la charge de 68 kg (150 lb) par bac.

Pour ouvrir un bac de rangement lorsque le système RamBox est déverrouillé, appuyez brièvement sur le bouton situé sur le couvercle. Le couvercle de bac de rangement RamBox s'ouvre vers le haut afin que vous puissiez y glisser votre main. Soulevez le couvercle pour l'ouvrir complètement.

NOTA :
Le bac de rangement RamBox ne s'ouvrira pas si vous appuyez sur le bouton-poussoir lorsque le système RamBox est verrouillé.



Bouton-poussoir et mécanisme de blocage d'entrée RamBox

1 – Mécanisme de blocage d'entrée
2 – Bouton-poussoir

MISE EN GARDE!

Si vous laissez le couvercle ouvert de façon prolongée, la batterie du véhicule pourrait se décharger. Si vous devez le laisser ouvert, éteignez l'éclairage des bacs manuellement à l'aide de l'interrupteur.

L'intérieur du bac de rangement RamBox s'allume automatiquement à l'ouverture du couvercle. La synchronisation peut être réglée au moyen de l'écran tactile.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les bacs de rangement comportent deux bouchons de vidange amovibles (pour évacuer l'eau qui pourrait s'accumuler dans les bacs). Pour enlever le bouchon, tirez sur le rebord. Pour l'installer, enfoncez le bouchon dans le trou d'écoulement.

Selon l'équipement, un onduleur d'alimentation peut se trouver dans le système RamBox.

Consultez le paragraphe « Prises de courant électrique » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Des glissières contenues dans les bacs permettent de diviser le chargement. Ces accessoires (et d'autres accessoires RamBox) sont disponibles auprès de Mopar.

Verrouillage et déverrouillage du système RamBox

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour verrouiller et déverrouiller toutes les portières, le hayon et le système RamBox (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Clés » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Pour déverrouiller bac de rangement, insérez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Retournez toujours la clé en position verticale avant de la retirer de la serrure.

MISE EN GARDE!

- Assurez-vous que les couvercles des bacs sont correctement fermés et verrouillés avant de déplacer le véhicule.
- Évitez de placer des charges sur le dessus des couvercles afin d'éviter d'endommager les couvercles et les mécanismes de fermeture et les charnières.
- Si des objets lourds ou pointus sont placés dans le bac RamBox, celui-ci peut être endommagé si ces objets sont déplacés lorsque le véhicule roule. Afin de minimiser les risques de dommages, assurez-vous que le chargement de chaque bac est correctement attaché et protégez les surfaces internes du bac des objets lourds ou pointus au moyen d'un rembourrage approprié.

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ RELATIF AU SYSTÈME RAMBOX

Respectez soigneusement ces mises en garde afin d'éviter de vous blesser ou d'endommager votre véhicule :

AVERTISSEMENT!

- Fermez toujours les couvercles des bacs de rangement lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.
- Ne laissez jamais d'enfants accéder aux bacs de rangement. Un enfant qui pénètre dans le bac de rangement risque de ne pas pouvoir en sortir. Un enfant emprisonné dans l'un des bacs de rangement peut succomber à l'asphyxie ou à un coup de chaleur.
- En cas d'accident, les occupants s'exposent à des blessures graves si les couvercles des bacs de rangement ne sont pas solidement fermés.
- Ne conduisez pas le véhicule en laissant les couvercles des bacs de rangement ouverts.
- Gardez les couvercles des bacs de rangement fermés et verrouillés tant que le véhicule roule.

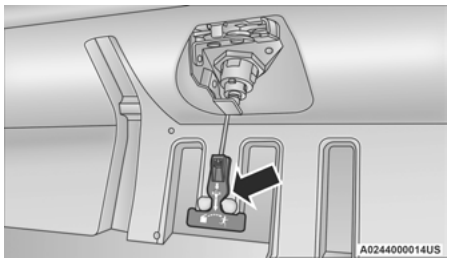
(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez pas le loquet du bac de rangement comme point d'arrimage.

Levier d'ouverture d'urgence du couvercle de bac de rangement du système RamBox – selon l'équipement

Par mesure de sécurité, un dispositif d'ouverture d'urgence du couvercle du bac de rangement est intégré au mécanisme de verrouillage du couvercle de bac de rangement.



Levier d'ouverture d'urgence du couvercle de bac de rangement

NOTA :
Si une personne devenait piégée dans le bac de rangement, elle pourrait ouvrir le couvercle du bac de l'intérieur en tirant sur le levier phosphorescent fixé au mécanisme de verrouillage du couvercle de bac de rangement.

SÉPARATEUR DE CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le séparateur de caisse comporte un commutateur à deux positions :

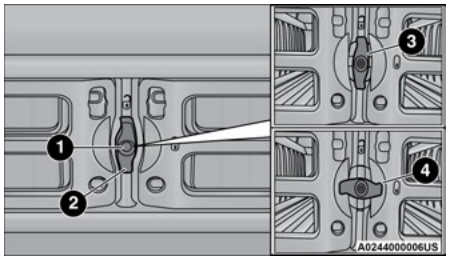
- Position de rangement
- Position de séparation

Position de rangement

La position de rangement du séparateur de caisse se trouve à l'avant de la caisse de camionnette et permet d'optimiser l'espace de chargement de la caisse lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Pour mettre le séparateur de caisse en position de rangement, procédez comme suit :

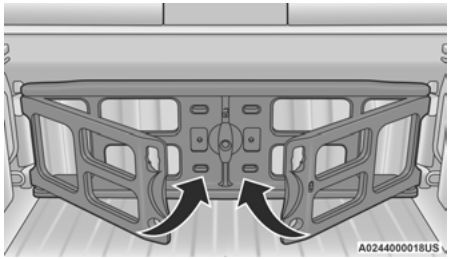
1. À l'aide de la clé du véhicule, assurez-vous que la poignée centrale est déverrouillée, puis tournez-la en position verticale pour ouvrir les volets latéraux du séparateur.



Poignée centrale et verrou

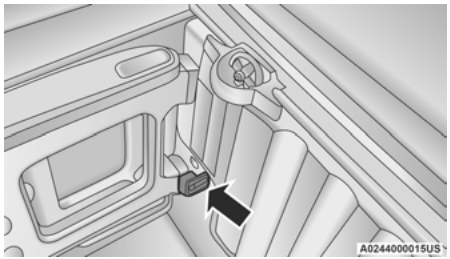
1 – Verrou de la poignée centrale
2 – Poignée
3 – Position déverrouillée
4 – Position verrouillée

2. Une fois les volets latéraux ouverts, placez le séparateur complètement vers l'avant de la caisse contre le panneau avant.



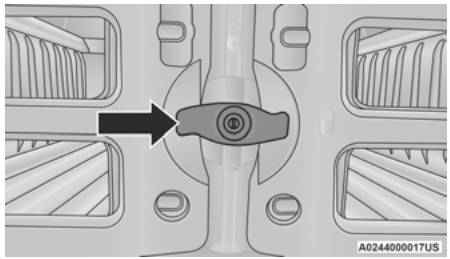
Position de rangement

3. Faites pivoter les volets latéraux en position fermée et placez les extrémités extérieures devant les boucles d'arrimage.



Boucle d'arrimage

4. Tournez la poignée centrale en position horizontale pour fixer les volets latéraux en position fermée.



Volets latéraux fermés

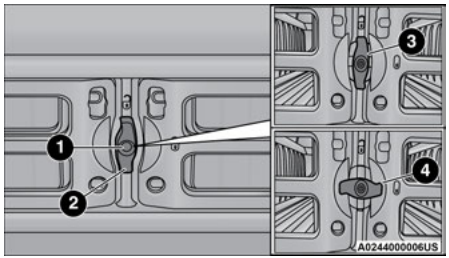
5. Verrouillez la poignée centrale à l'aide de la clé du véhicule pour fixer fermement le panneau en place.

Position de séparation

La position de séparation vous permet de gérer l'espace de chargement et d'éviter que le chargement ne se déplace dans la caisse. Il y a 11 fentes de séparation le long des panneaux intérieurs de la caisse. Elles vous permettent d'aménager l'espace de la caisse de différentes façons afin d'organiser votre chargement.

Pour installer le séparateur de caisse en position de séparation, procédez comme suit :

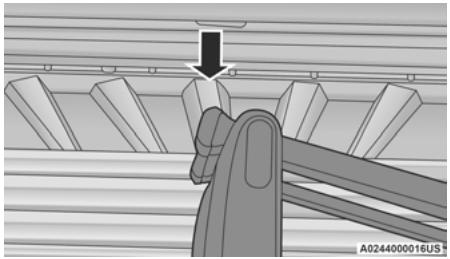
1. À l'aide de la clé du véhicule, assurez-vous que la poignée centrale est déverrouillée, puis tournez-la en position verticale pour ouvrir les volets latéraux du séparateur.



Poignée centrale et verrou

1 – Verrou de la poignée centrale
2 – Poignée
3 – Position déverrouillée
4 – Position verrouillée

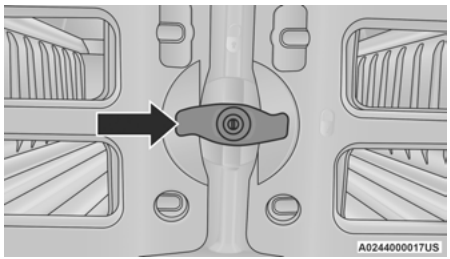
2. Ouvrez les volets latéraux, puis placez le séparateur de façon à ce que ses extrémités extérieures s'alignent avec les fentes des panneaux latéraux de la caisse.



Alignement des volets avec les fentes

3. Remontez et rabattez les volets latéraux afin que les extrémités extérieures soient bien fixées dans les fentes de la caisse.

4. Tournez la poignée centrale en position horizontale pour fixer les volets latéraux en position fermée.



Volets latéraux fermés

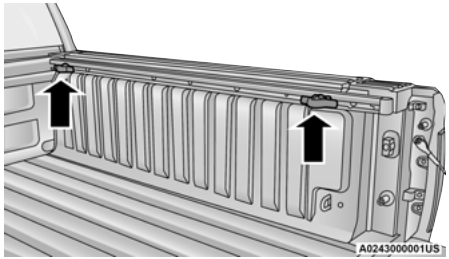
5. Verrouillez la poignée centrale afin de maintenir le panneau en place.

SYSTÈME D'ARRIMAGE AUX RAILS DE LA CAISSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!
La charge maximale ne doit pas dépasser 113 kg (250 lb) par traverse ou 227 kg (500 lb) au total par rail et l'angle de la charge sur chaque traverse ne doit pas être supérieur à 45 degrés par rapport à l'horizontale, car des dommages à la traverse ou au rail pourraient se produire.

NOTA :
Cette fonction est disponible pour les véhicules, à la fois équipés ou non, d'un système RamBox.

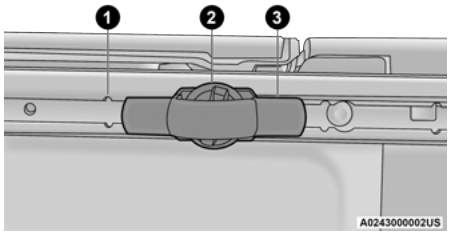
Deux traverses réglables situées de chaque côté de la caisse peuvent être utilisées pour aider à fixer la charge.



Traverses réglables

Chaque traverse doit être placée et fixée dans l'un des crans situés sur l'un des rails, afin de bien arrimer la charge.

Pour déplacer la traverse à toute autre position sur le rail, tournez l'écrou d'environ trois tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tirez ensuite sur la traverse et faites-la glisser au cran le plus proche de la position souhaitée. Assurez-vous que la traverse est bien assise dans le cran et serrez l'écrou.



Ensemble de traverses réglables

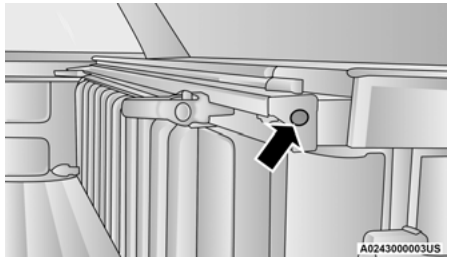
1 – Cran du rail utilitaire
2 – Écrou de retenue de traverse
3 – Traverse du rail utilitaire

Retrait des traverses (rail de caisse standard)

Pour retirer les traverses du rail utilitaire, faites glisser chaque traverse vers l'avant pour accéder à la découpe à l'extrémité du rail de la caisse, puis retirez la traverse.

Retrait des traverses (avec le couvre-bagages)

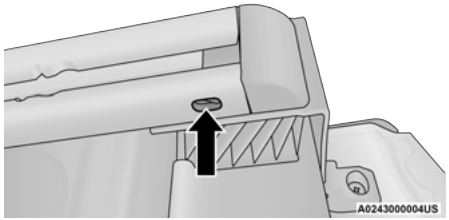
Pour retirer les traverses du rail utilitaire, enlevez la vis du capuchon d'extrémité située au centre du capuchon d'extrémité, à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T30. Retirez le capuchon d'extrémité et faites glisser la traverse hors de l'extrémité du rail.



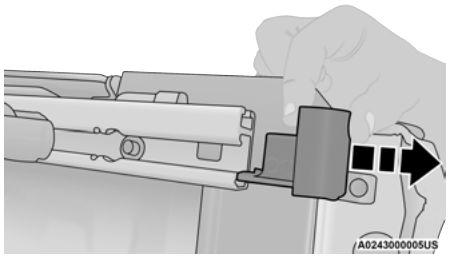
Emplacement de la vis du capuchon d'extrémité, si équipé d'un couvre-bagages

Retrait des traverses (sans le couvre-bagages)

Retirez le capuchon d'extrémité en appuyant vers le haut sur le bouton de dégagement situé derrière le capuchon d'extrémité, tout en tirant sur ce dernier pour l'éloigner du rail. La traverse peut alors être retirée en la faisant glisser hors de l'extrémité du rail.



Bouton de dégagement du capuchon d'extrémité, si non équipé d'un couvre-bagages



Tirez le capuchon d'extrémité à l'écart du rail

AUTOCARAVANES SÉPARABLES

AUTOCARAVANE SÉPARABLE

Il n'est pas recommandé d'utiliser des autocaravanes séparables sur certains modèles de camionnettes. Pour déterminer si votre véhicule fait partie ou non de ces exceptions, référez-vous à la brochure « Renseignements au consommateur sur le chargement d'une roulotte » disponible en ligne à l'adresse ramtrucks.ca. Par mesure de sécurité, veuillez suivre toutes les directives de cet important document.

AVERTISSEMENT!
Pour éviter toute inhalation mortelle de monoxyde de carbone, le système d'échappement des véhicules équipés d'une « cabine de camping ou d'une cabine de camping à glissière » doit dépasser le déport de la cabine et être parfaitement étanche.

NOTA :
Lorsqu'une autocaravane séparable est installée sur un véhicule, vous devez y installer un feu de freinage central surélevé d'appoint.

HAYON À DÉPOSE FACILE

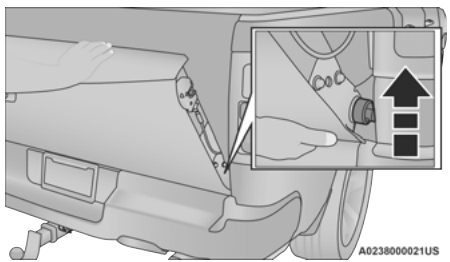
Pour simplifier l'installation d'une cabine de camping avec un porte-à-faux, vous pouvez retirer le hayon.

NOTA :
Le connecteur électrique en bas du hayon doit être débranché avant de retirer le hayon.

RETRAIT DU HAYON

Pour retirer le hayon, suivez les instructions ci-dessous :

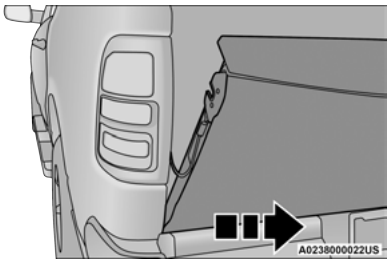
1. Ouvrez le hayon à un angle de 45 degrés.
2. Soulevez le côté droit du hayon, en le levant pour le sortir du pivot.



Lever le côté droit hors du pivot

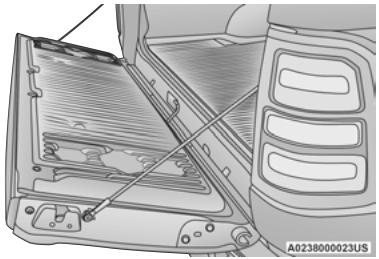
3. Sans enclencher le mécanisme, faites pivoter le hayon afin qu'il soit presque fermé. Puis, alors que le hayon est soutenu, faites-le glisser lentement vers la droite en retirant le hayon du pivot gauche.

NOTA :
Faites reposer le hayon sur le pare-chocs afin que le hayon au complet soit soutenu de manière sécuritaire.



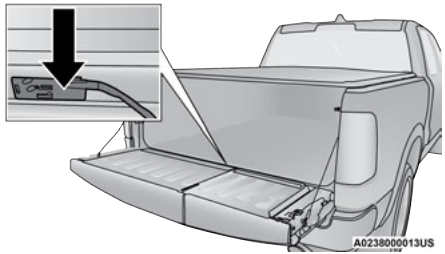
Faire glisser le hayon vers la droite

4. Laissez le hayon reposer sur les câbles de soutien tout en laissant le hayon glisser naturellement vers l'avant sur le pare-chocs.

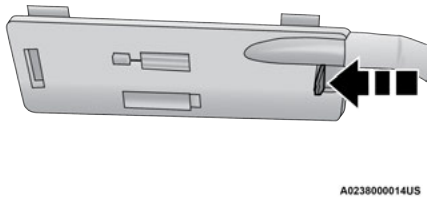


Hayon soutenu uniquement par les câbles

5. Retirez le support de connecteur du bas de caisse en appuyant vers l'intérieur dans la languette de verrouillage.

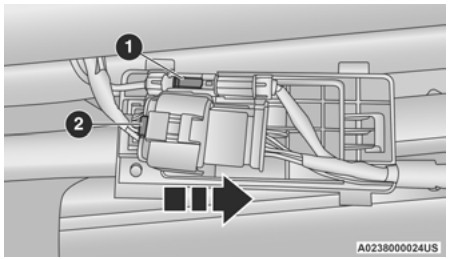


Emplacement du support de connecteur



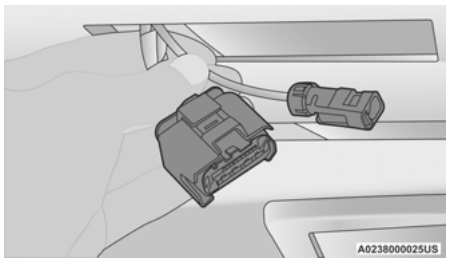
Languette de verrouillage

6. Débranchez le faisceau de câblage en poussant sur les deux pattes de déverrouillage et en vous assurant que le support de connecteur ne tombe pas dans le seuil.



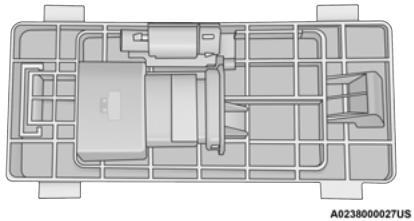
Faisceau de câblage connecté

1 – Première languette de déverrouillage
2 – Deuxième languette de déverrouillage



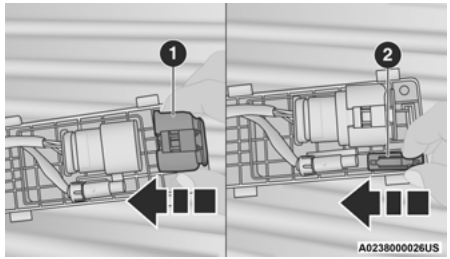
Faisceau de carrosserie déconnecté

7. Branchez le capuchon de carrosserie (fourni dans la boîte à gants) sur le faisceau de câblage de carrosserie et insérez à nouveau le support dans le seuil.



Capuchon de carrosserie (une pièce)

8. Branchez les capuchons du hayon (fournis dans la boîte à gants) sur le faisceau de câblage du hayon pour éviter la corrosion des bornes.



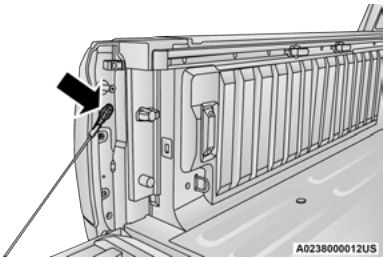
Capuchons de hayon (deux pièces)

1 – Gros capuchon
2 – Petit capuchon

9. Fixez le faisceau du hayon et le support à la face intérieure du hayon à l'aide de ruban adhésif. Cela évitera d'endommager le connecteur et le support lorsque vous rangez ou réinstallez le hayon.

10. Levez légèrement le hayon et retirez les câbles de soutien en dégageant le tenon verrouillable du pivot.

NOTA :
Assurez-vous que le hayon est soutenu par vous-même ou une autre personne pendant le retrait des câbles de soutien.



Tenon verrouillable

11. Retirez le hayon du véhicule.

NOTA :

- Ne transportez jamais dans la caisse du camion un hayon qui n'est pas fixé.
- Si le hayon est fermé avec le faisceau de câblage déconnecté, le hayon ne peut être ouvert qu'en retirant le panneau intérieur et en déverrouillant manuellement le mécanisme de verrouillage.

AVERTISSEMENT!
Pour éviter toute inhalation mortelle de monoxyde de carbone, le système d'échappement des véhicules équipés d'une « cabine de camping ou d'une cabine de camping à glissière » doit dépasser le déport de la cabine et être parfaitement étanche.

VERROUILLAGE DU HAYON

Vous pouvez verrouiller le hayon à l'aide du bouton de verrouillage de la télécommande.

COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX – SELON L'ÉQUIPEMENT

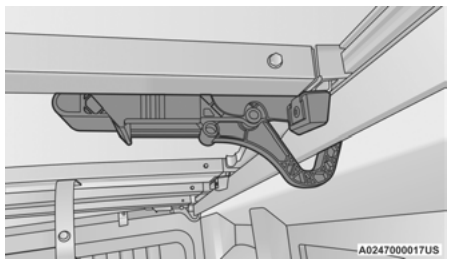
Votre véhicule peut être équipé d'un couvre-bagages à trois panneaux qui comporte des fonctions variées :

- couvre-bagages à trois panneaux facile à plier;
- pied de positionnement avant et arrière du couvre-bagages;
- Pied de positionnement intérieur transversal
- colliers de serrage avant et arrière;
- sangle de rangement;
- capacité de verrouillage.

RETRAIT DU COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX

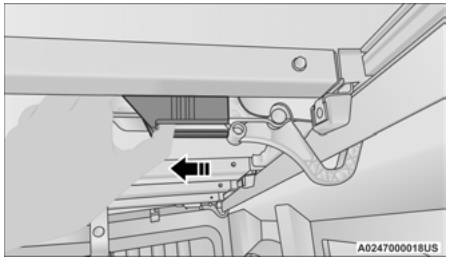
Pour retirer le couvre-bagages, effectuez les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon pour accéder à la paire de colliers de serrage du couvre-bagages située sous ce dernier (côtés droit et gauche).

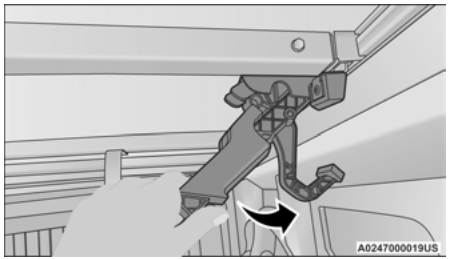


Position de serrage

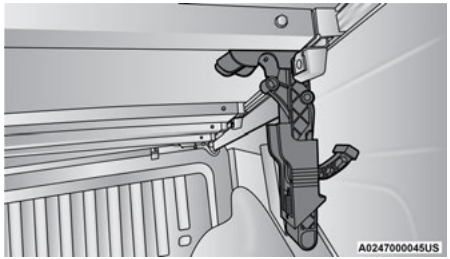
2. Faites glisser le levier de verrouillage vers l'extérieur de la caisse du camion pour dégager le collier, puis tirez la poignée vers le bas en position dégagée. Effectuez cette étape pour les côtés gauche et droit.



Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur.

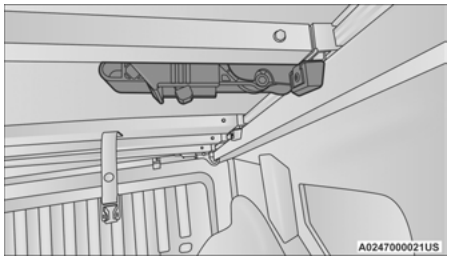


Tirez la poignée vers le bas.



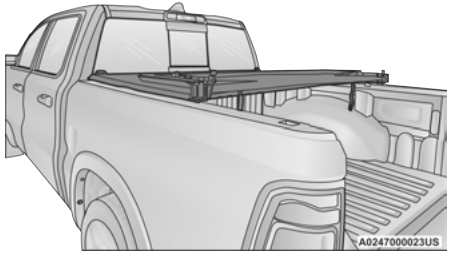
Position dégagée

3. En tenant le pare-chocs jaune, poussez le collier complètement dégagé vers le centre et tirez-le vers le haut. Poussez fermement la poignée jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre, qui confirme que les colliers sont en position de rangement.



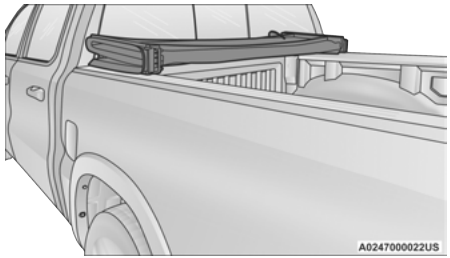
Position de rangement

4. Soulevez le troisième panneau et repliez-le dans le deuxième panneau.



Position du deuxième panneau

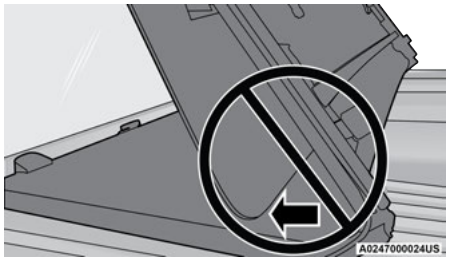
5. Soulevez les deuxième et troisième panneaux, puis repliez-les dans le premier panneau.



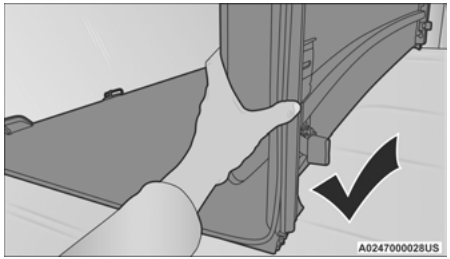
Position du troisième panneau (position à trois panneaux)

6. Une fois la position du troisième panneau atteinte, répétez les étapes 1 et 2 pour l'ensemble de colliers avant.

NOTA :
Lorsque vous pliez les deuxième et troisième panneaux, les sections**DOIVENT** être maintenues ensemble pour éviter d'endommager le couvre-bagages.



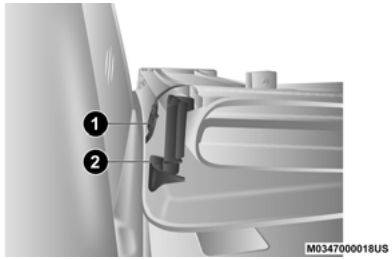
Pliage incorrect – peut causer des dommages



Pliage correct – tient les panneaux

NOTA :
Repliez le panneau en douceur. Il est déconseillé de laisser les panneaux se rabattre sur leur propre poids.

7. Assurez-vous d'attacher les deux sangles de rangement pour empêcher les panneaux du couvre-bagages de se déplier.



Couvre-bagages complètement replié

1 – Sangle de rangement
2 – Pare-chocs et siège du couvre-bagages

8. Avec l'aide d'une autre personne, retirez le couvre-bagages.

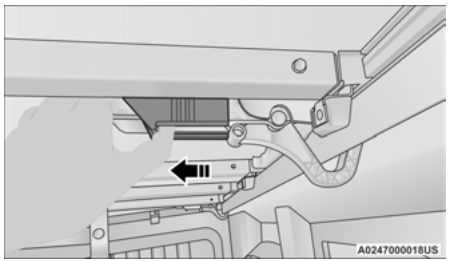
NOTA :

- Assurez-vous que le couvre-bagages a été complètement enroulé et que les sangles de stockage sont fixées avant de le retirer.
- Vous pouvez conduire le véhicule avec le couvre-bagages complètement enroulé. Pour ce faire, assurez-vous que les deux loquets avant et les deux sangles de stockage sont bien enclenchés. Si les loquets ou les sangles de stockage ne sont pas bien enclenchés, cela peut entraîner des dommages au couvre-bagages ou au véhicule.

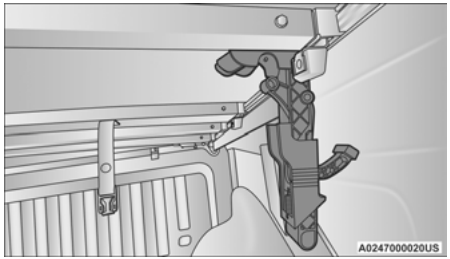
INSTALLATION DU COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX

Pour installer le couvre-bagages, suivez ces étapes :

1. Placez le couvre-bagages replié sur la benne du camion et poussez le couvre-bagages vers l'avant contre le devant de la benne du camion. Le couvre-bagages est centré automatiquement lorsqu'il est placé sur le véhicule.
2. Faites glisser le levier de verrouillage vers l'extérieur de la caisse du camion et dégagez le collier, puis tirez la poignée vers le bas en position dégagée. Effectuez cette étape pour les côtés gauche et droit.

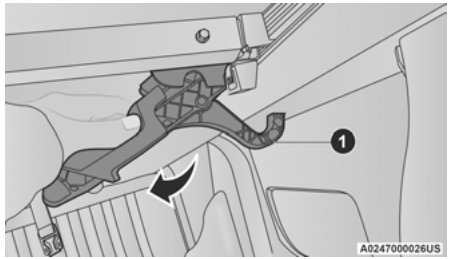


Faites glisser le levier de verrouillage vers l'intérieur.



Position dégagée

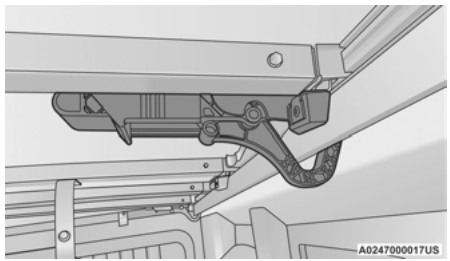
3. En tenant l'extrémité inférieure du collier, poussez-le vers le centre et tirez-le vers le haut. Poussez fermement la poignée jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre, qui confirme que les colliers sont en position de serrage.



Crochet en J sous le flasque du camion

1 – Levier pivotant complètement engagé

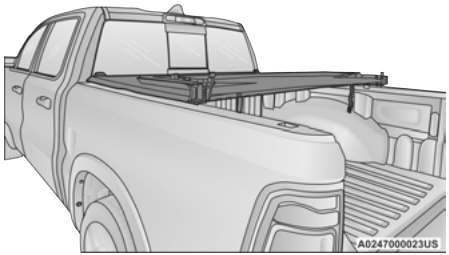
NOTA :
Assurez-vous que le crochet en J (1) se trouve sous le flasque du camion.



Position de serrage

4. Dégagez les sangles de rangement.
5. Dépliez le couvre-bagages en position du deuxième panneau.

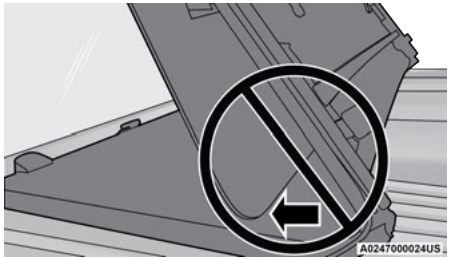
NOTA :
Vous ne pouvez pas conduire le véhicule lorsque le couvre-bagages se trouve dans cette position.



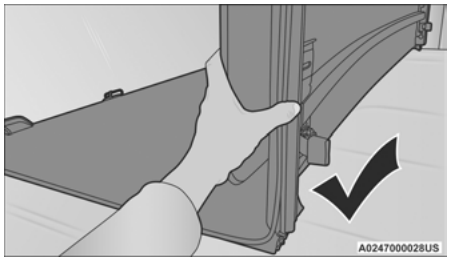
Position du deuxième panneau

6. Dépliez complètement le couvre-bagages.

NOTA :
Lorsque vous dépliez les panneaux centraux et arrière, les sections**DOIVENT** être maintenues ensemble pour éviter d'endommager le couvre-bagages.

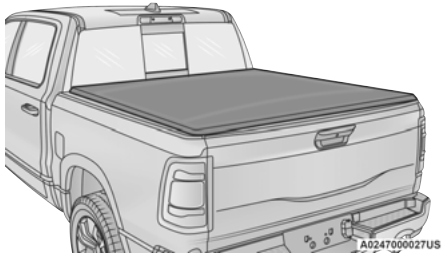


Pliage incorrect – peut causer des dommages



Pliage correct – tient les panneaux

NOTA :
Dépliez le panneau en douceur. Il est déconseillé de laisser les panneaux se rabattre sur leur propre poids.



Position entièrement dépliée

7. Répétez les étapes 2 à 3 pour la paire de colliers arrière.

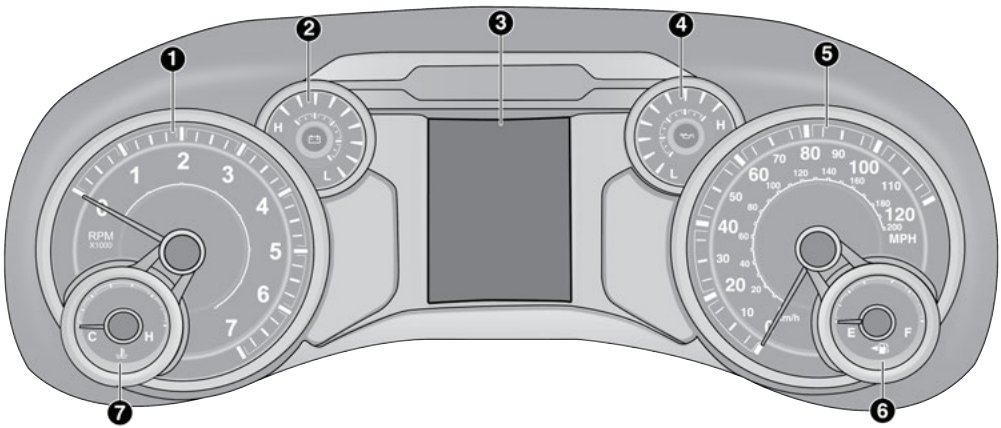
MISE EN GARDE!
Il incombe au conducteur de s'assurer que la bâche est installée correctement sur le véhicule. Si vous n'observez pas cette procédure, la bâche risque de se détacher du véhicule, ce qui pourrait endommager le véhicule et la bâche.

NETTOYAGE DU COUVRE-BAGAGES À TROIS PANNEAUX

Pour un nettoyage approprié du couvre-bagages, utilisez le nettoyant Mopar Whitewall & Vinyl Top Cleaner et le protecteur pour cuir et vinyle Mopar.

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME – VÉHICULE À MOTEUR À ESSENCE



A0301000013US

Groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme – véhicule à moteur à essence

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

1. **Compte-tours**
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. **Voltmètre**
   - Lorsque le contact est ÉTABLI, le voltmètre indique la tension du système électrique. L'aiguille doit rester dans la plage normale si la batterie est chargée. Si l'aiguille passe à l'extrême gauche ou à l'extrême droite et reste à cette position durant la conduite normale du véhicule, vous devez faire réparer le système électrique.

NOTA :
Dans les véhicules équipés d'un système d'arrêt et de démarrage, une tension réduite peut se produire en mode d'arrêt automatique.

3. **Affichage du groupe d'instruments**
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
4. **Manomètre de pression d'huile**
   - Le manomètre doit toujours indiquer la pression d'huile lorsque le moteur est en marche. Dans des conditions de conduite normales, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Dans les véhicules équipés d'un système d'arrêt et de démarrage, une indication de pression d'huile à zéro est normale en mode d'arrêt automatique.

5. **Compteur de vitesse**
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
6. **Indicateur de niveau de carburant**
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
   -  Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.
7. **Indicateur de température**
   - L'aiguille indique la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

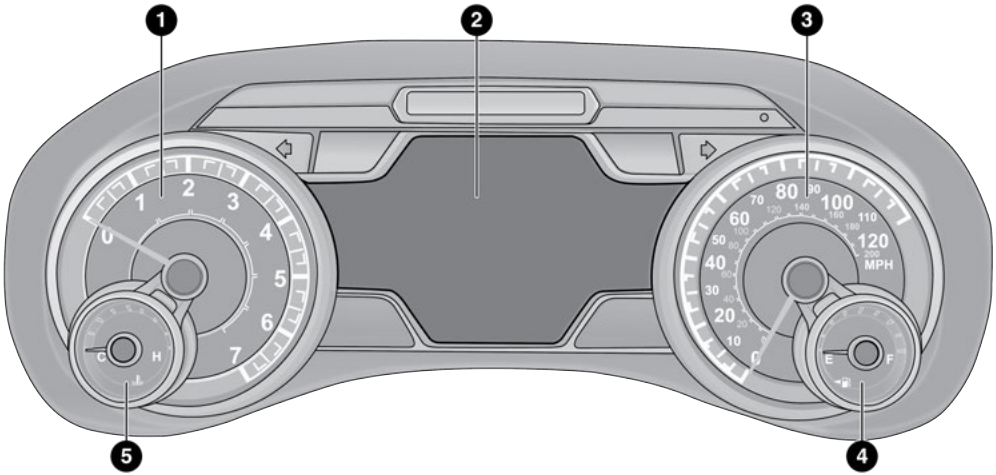
AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour un entretien. Consultez le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement » dans le chapitre « Entretien et maintenance » pour obtenir plus de renseignements si vous décidez de regarder vous-même sous le capot.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR À ESSENCE



A0301000015US

Affichage du groupe d'instruments de catégorie supérieure – moteur à essence

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE LUXE

1. **Compte-tours**
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. **Affichage du groupe d'instruments**
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
3. **Compteur de vitesse**
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. **Indicateur de niveau de carburant**
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).



   - Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.
5. **Indicateur de température**
   - L'aiguille indique la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

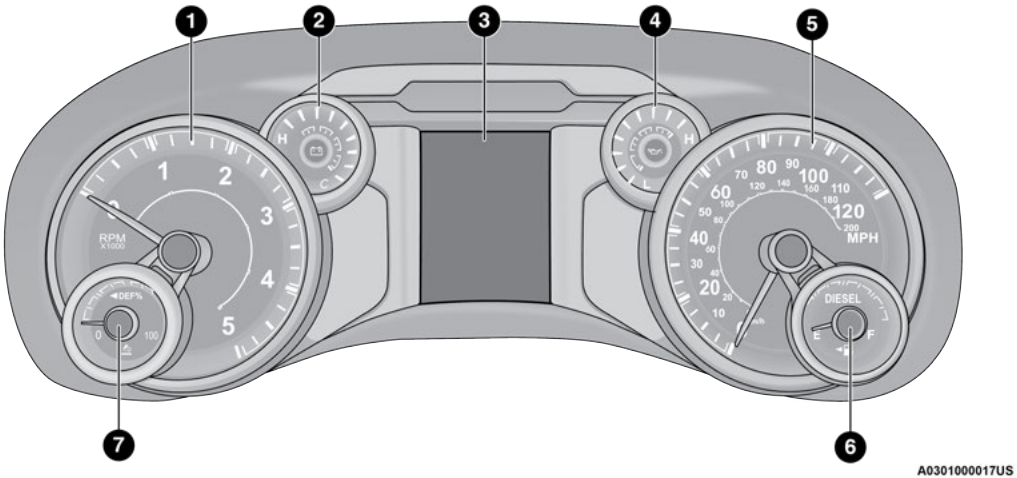
AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour un entretien. Consultez le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement » dans le chapitre « Entretien et maintenance » pour obtenir plus de renseignements si vous décidez de regarder vous-même sous le capot.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME – MOTEUR DIESEL



Groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme – moteur diesel

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. **Compte-tours**
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. **Température du liquide de refroidissement du moteur**
   - Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille de l'indicateur risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, lorsque vous conduisez sur une pente ascendante ou dans la circulation dense. Si le témoin rouge s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule de façon sécuritaire et coupez le moteur. N'utilisez PAS le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée.

AVERTISSEMENT!
Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour un entretien. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » de la section « Entretien et maintenance ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

AVERTISSEMENT!
La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

3. **Affichage du groupe d'instruments**
   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

4. **Manomètre de pression d'huile**
   - Le manomètre doit toujours indiquer une certaine pression d'huile lorsque le moteur est en marche. Dans des conditions de conduite normales, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.
5. **Compteur de vitesse**
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
6. **Indicateur de niveau de carburant**
   - La jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

   Le symbole de pompe à carburant pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.
7. **Indicateur de niveau de liquide d'échappement diesel (DEF)**
   - L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Consultez le paragraphe « Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour un entretien. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » de la section « Entretien et maintenance ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

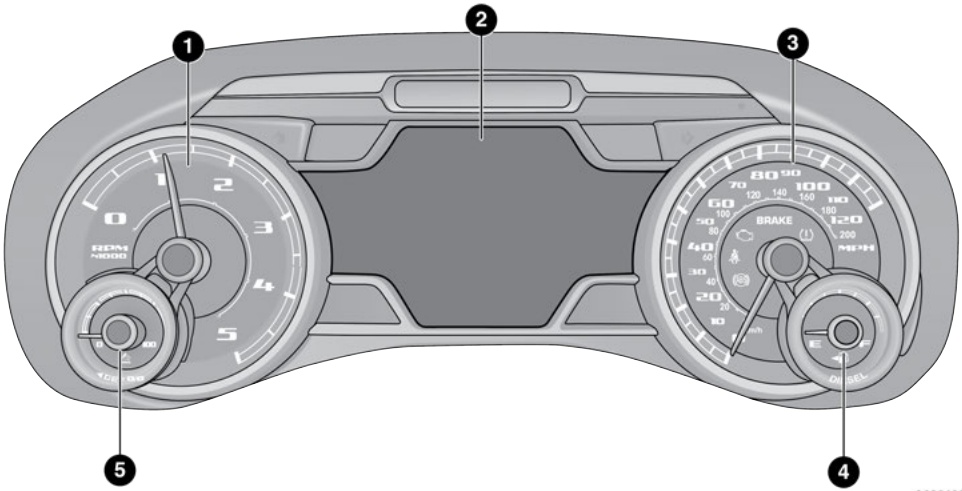
AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins 3,78 L (1 gallon US) de DEF (liquide d'échappement diesel) dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.
- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

GROUPE D'INSTRUMENTS DE CATÉGORIE SUPÉRIEURE – MOTEUR DIESEL



Groupe d'instruments de catégorie supérieure – moteur diesel

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. **Compte-tours**
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
2. **Affichage du groupe d'instruments**
   - En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
3. **Compteur de vitesse**
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
4. **Indicateur de niveau de carburant**
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
   - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se trouve la trappe du réservoir de carburant.
5. **Indicateur de niveau de liquide d'échappement diesel (DEF)**
   - L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Consultez le paragraphe « Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Le réservoir de liquide d'échappement diesel de ces véhicules lorsqu'il est plein, est doté d'une grande capacité de réserve. Ainsi, le capteur de niveau indique que le réservoir est plein bien avant qu'il le soit complètement. Autrement dit, le réservoir est doté d'une capacité de stockage supplémentaire au-dessus du repère de niveau plein qui n'est pas mentionnée sur l'indicateur. Vous pouvez ne pas observer de changement sur le relevé, même après avoir parcouru jusqu'à 3 200 kilomètres (2 000 milles) dans certains cas.
- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins 3,78 L (1 gallon US) de DEF (liquide d'échappement diesel) dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en

température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

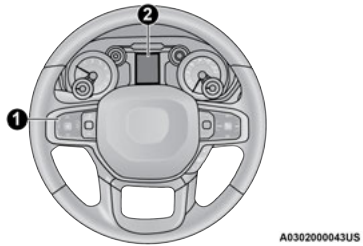
- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

COMMANDES DE L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif pour le conducteur situé dans le groupe d'instruments.



Affichage du groupe d'instruments de base

1 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments
2 – Affichage du groupe d'instruments

Les options de menu à l'affichage du groupe d'instruments peuvent comprendre les éléments suivants :

- Compteur de vitesse
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Driver Assist (Aide au conducteur) – selon l'équipement
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Trip Info (Information relative au trajet à l'ordinateur de bord)

- Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement
- Trailer Tow (Barre d'attelage) – selon l'équipement
- Audio
- Messages
- Screen Setup (Configuration de l'écran)
- Vehicle Settings (Réglages du véhicule) – selon l'équipement

Le système permet de sélectionner des données en appuyant sur les boutons de commande suivants de l'affichage du groupe d'instruments situés sur le côté gauche du volant :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

Boutons fléchés vers le haut et vers le bas

L'utilisation des boutons fléchés vers le **haut** ou vers le **bas** vous permet de parcourir en boucle les éléments du menu principal.

Touches fléchées gauche et droite :

L'utilisation des boutons fléchés vers la **gauche** ou vers la **droite** vous permet de parcourir en boucle les éléments du sous-menu de l'élément du menu principal.

NOTA :

- Si vous maintenez enfoncés les boutons fléchés vers le haut/bas ou vers la gauche/droite, vous passez à travers le menu sélectionné actuellement ou les options présentées à l'écran.
- Bouclage du menu principal et du sous-menu pour défilement continu.
- Au retour au menu principal, le dernier écran de sous-menu affiché dans ce menu s'affiche.

Bouton OK :

Pour compteur de vitesse numérique :

- Appuyez sur le bouton **OK** pour modifier les unités (km/h ou mi/h).

Configuration de l'écran :

- Le bouton **OK** permet à l'utilisateur d'entrer dans un menu et des sous-menus.
- Dans chaque couche de sous-menus, les boutons fléchés vers le **haut** et vers le **bas** permettent à l'utilisateur de sélectionner l'élément voulu.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton **OK**, la sélection s'effectue et un écran de confirmation s'affiche (ramène l'utilisateur à la première page du sous-menu).
- Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** pour quitter chaque couche de sous-menu et pour revenir au menu principal.

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE VIDANGE D'HUILE REQUISE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile

sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche (pendant 5 secondes) et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour quitter l'écran du sous-menu.

NOTA :
Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

ARTICLES DU MENU D'AFFICHAGE

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône de menu sélectionnable voulu soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option de menu Speedometer (Compteur de vitesse) se mette en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre l'affichage km/h ou mi/h.

Vehicle Info (Information sur le véhicule)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône du menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus qui peuvent être réinitialisés.

- Pression des pneus
- Température de la transmission – transmission automatique seulement
- Oil Temperature (Température de l'huile)

- Oil Life (Vie utile de l'huile)
- Air Suspension (Suspension pneumatique) – selon l'équipement
- Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement
- Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement
- Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement
- Gauge Summary (Sommaire de l'indicateur) – selon l'équipement
- Engine Hours (Heures de fonctionnement du moteur)

Driver Assist (Aide au conducteur) – selon l'équipement

Le menu du système d'aide au conducteur affiche l'état du régulateur de vitesse adaptatif et du système LaneSense.

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que le menu Driver Assist (Aide au conducteur) se mette en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments.

Adaptative Cruise Control (ACC) (Régulateur de vitesse adaptatif)

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Modification du réglage de distance
- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement

Les réglages actuels du système de détection de changement de voie LaneSense apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. Les données affichées dépendent de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense et des conditions qui doivent être présentes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Fuel Economy (Économie de carburant)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu Fuel Economy (Économie de carburant) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant.

- Jauge d'économie actuelle de carburant
- Valeur de consommation moyenne de carburant
- Range To Empty (Autonomie de carburant)

Trip Info (Information relative au trajet à l'ordinateur de bord)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option de menu Trip (Trajet) se mette en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **droite** ou la **gauche** pour accéder aux sous-menus de trajet A et de trajet B. L'information de trajet A et de trajet B s'affiche comme suit :

- Distance
- Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)
- Elapsed Time (Temps écoulé)

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Stop/Start (Système d'arrêt et de démarrage) – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre du système d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. L'écran affiche l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Trailer Tow (Barre d'attelage)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu de remorquage soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour faire défiler les données suivantes relatives au trajet de la remorque :

- Distance du trajet (propre à la remorque) : Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la distance.
- Trailer Brake (Freins de remorque)
  - Sortie
  - Type
  - Gain

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu audio soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

État de l'appel

Lors d'un appel entrant, une fenêtre contextuelle État de l'appel s'affiche à l'écran. La fenêtre contextuelle demeure affichée jusqu'à ce que vous preniez ou ignoriez l'appel.

NOTA :
L'état de l'appel remplace provisoirement les renseignements précédents sur la source média affichés sur l'écran. Lorsque la fenêtre contextuelle n'est plus affichée, l'affichage revient au dernier écran utilisé.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit en surbrillance. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ou vers la **gauche** pour faire défiler les messages mémorisés.

Screen Setup (Configuration de l'écran)

NOTA :
La fonction de configuration de l'écran ne peut être utilisée que lorsque le véhicule se trouve à la position P (STATIONNEMENT).

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Screen Setup (Configuration de l'écran) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Screen Setup (Configuration de l'écran) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Boussole (réglage par défaut – haut de gamme)
- Température extérieure (réglage par défaut – de base)
- Time (Heure)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Current Econ (Consommation courante)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement
- Trailer Brake (Freins de remorque) – selon l'équipement
- Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement
- Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement
- Oil Temperature (Température de l'huile) – selon l'équipement
- Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement

- Transmission Temperature (Température de la transmission) – selon l'équipement
- Oil Life (Vie utile de l'huile) – selon l'équipement

Centre

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Time (Heure)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Current Econ (Consommation courante)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement
- Audio
- Speedometer (Compteur de vitesse) (réglage par défaut)
- Menu Title (Titre des menus)

Coin supérieur droit

- Aucune
- Compass (Boussole) (réglage par défaut – de base)
- Outside Temp (Température extérieure) (réglage par défaut – haut de gamme)
- Time (Heure)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Current Econ (Consommation courante)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Trailer Trip (Trajet de remorque) – selon l'équipement
- Trailer Brake (Freins de remorque) – selon l'équipement
- Oil Pressure (Pression d'huile) – selon l'équipement
- Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement) – selon l'équipement
- Oil Temperature (Température de l'huile) – selon l'équipement
- Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement
- Transmission Temperature (Température de la transmission) – selon l'équipement
- Oil Life (Vie utile de l'huile) – selon l'équipement

Côté gauche – selon l'équipement

- Aucune
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Oil Temp (Température de l'huile)
- Température de la transmission
- Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)
- Oil Life (Vie utile de l'huile)
- Icône de menu (réglage par défaut)

Côté droit – selon l'équipement

- Aucune
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Oil Temp (Température de l'huile)
- Température de la transmission
- Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)
- Oil Life (Vie utile de l'huile)
- Menu Icon (Icône du menu) (par défaut)

Coin inférieur gauche – selon l'équipement

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Time (Heure)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Current Econ (Consommation courante)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Trailer Trip (Trajet de remorque)
- Trailer Brake (Freins de remorque)
- Oil Pressure (Pression d'huile)
- Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)
- Oil Temperature (Température de l'huile)
- Battery Voltage (Tension de la batterie) (réglage par défaut)
- Transmission Temperature (Température de la transmission)
- Oil Life (Vie utile de l'huile)

Coin inférieur droit – selon l'équipement

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Time (Heure)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Average Econ (Consommation moyenne)
- Current Econ (Consommation courante)
- Trip A Distance (Distance du trajet A)
- Trip B Distance (Distance du trajet B)
- Trailer Trip (Trajet de remorque)
- Trailer Brake (Freins de remorque)
- Oil Pressure (Pression d'huile) (réglage par défaut)
- Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)
- Oil Temperature (Température de l'huile)
- Battery Voltage (Tension de la batterie)
- Transmission Temperature (Température de la transmission)
- Oil Life (Vie utile de l'huile)

Menus des favoris

- Compteur de vitesse
- Vehicle Info (Information sur le véhicule)
- Aide au conducteur (afficher/masquer) – selon l'équipement
- Fuel Economy (Économie de carburant) (afficher/masquer)

- Trip Info (Totaliseur partiel) (afficher/masquer)
- Stop/Start (Arrêt-démarrage)
- Traction de remorque (Afficher/masquer)
- Audio (afficher/masquer)
- Messages (mémorisés)
- Screen Setup (Configuration de l'écran)

Rapport actuel

- Désactivé (réglage par défaut)
- On (Marche)

Compteur kilométrique

- No Decimal Point (Aucun signe décimal) (par défaut)
- Decimal Point (Signe décimal)

Valeurs par défaut

- Cancel (Annuler)
- Restore (Restauration)

MESSAGES RELATIFS AU FILTRE À PARTICULES DIESEL

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

AVERTISSEMENT!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

- **Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy** (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) – Ce message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Dans les conditions de cycles de courte durée et de conduite à faible vitesse exclusivement, votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement peuvent ne jamais atteindre les conditions exigées pour nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état. En conduisant simplement votre

véhicule à des vitesses sur route allant jusqu'à 20 minutes, vous pouvez remédier à la condition du système de filtre de particules et laisser votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées et restaurer le système à l'état normal de fonctionnement.

- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – Régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

MISE EN GARDE!
Consultez un concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Le non-respect de l'indicateur de vidange d'huile, de vidange d'huile et de remise à zéro de l'indicateur de vidange d'huile à 0 km (0 mi) d'autonomie empêche le filtre d'échappement diesel d'effectuer sa routine de nettoyage. Il en résultera sous peu un témoin d'anomalie (MIL) et une réduction de la puissance du moteur. Seul un concessionnaire autorisé sera en mesure de corriger ce problème.

MISE EN GARDE!
Consultez un concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

AFFICHAGES

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

- System Setup Unavailable – Vehicle Not in Park (Configuration du système non disponible – Le véhicule n'est pas en position de stationnement)

- System Setup Unavailable – Vehicle in Motion (Configuration du système non disponible – Le véhicule est en mouvement)
- Exhaust Filter Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy (Filtre à particules diesel plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème)
- Exhaust Filter XX% Full – Power Reduced See Dealer (Filtre à particules diesel XX % plein – Puissance réduite, consulter un concessionnaire)
- Exhaust Service Required – See Dealer Now (Entretien du système d'échappement requis – Consulter un concessionnaire maintenant)
- Exhaust System – Filter XX% Full Service Required See Dealer (Système d'échappement – Filtre à particules diesel XX % plein – Entretien requis – Consulter un concessionnaire)
- Exhaust System – Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full (Système d'échappement – Régénération en cours – Filtre à particules diesel XX % plein)
- Exhaust System – Regeneration Completed (Système d'échappement – Régénération terminée)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km – Niveau de liquide d'échappement diesel bas – Appoint bientôt)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Engine Will Not Restart Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)

MESSAGES D'AVERTISSEMENT RELATIFS AU DEF (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL)

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 800 km (500 mi). Si la séquence de messages d'avertissement suivante est ignorée, le moteur de votre véhicule pourrait ne pas redémarrer à moins que du liquide d'échappement diesel soit ajouté avant le kilométrage affiché dans le message du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km, niveau de liquide d'échappement diesel bas, appoint bientôt)** – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 805 km (500 mi); l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche au groupe d'instruments pendant le démarrage

du moteur avec le kilométrage réel permis et est accompagné d'un seul carillon. Le kilométrage restant peut être affiché à tout moment dans la liste « Messages » à l'affichage du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX km, appoint de liquide d'échappement diesel)** – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 321 km (200 mi). Il s'affiche également à 241 km (150 mi) et 160 km (100 mi). L'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message apparait à l'affichage du groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 120 km (75 mi), 80 km (50 mi) et 40 km (25 mi). Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que l'appoint du liquide d'échappement diesel soit effectué.
- **Engine Will Not Restart Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas, appoint de liquide d'échappement diesel)** – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à un mille; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis sinon le moteur ne redémarrera pas. Le message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur et est accompagné d'un seul carillon. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que le réservoir du liquide d'échappement diesel soit rempli avec un minimum de 7,6 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel.

MESSAGES D'AVERTISSEMENT D'ANOMALIE DU DEF (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL)

Différents messages s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche initialement lorsque l'anomalie est détectée, puis à chaque démarrage du véhicule. Le message est accompagné d'un seul carillon et d'un témoin d'anomalie du moteur. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement. Si la réparation n'est pas effectuée dans les 80 km environ (50 miles), le véhicule affiche le message d'avertissement « Engine Will not restart in XXX mi Service DEF See dealer » (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire).
- **Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche lorsque le système de liquide d'échappement diesel détecte l'introduction d'un liquide incorrect dans le réservoir du liquide d'échappement diesel. Le

message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement. Si la réparation n'est pas effectuée dans les 50 km environ (30 miles), le véhicule affiche le message d'avertissement « Engine Will not restart in XXX mi Service DEF See dealer » (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire).

- **Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX km – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche une première fois si l'anomalie détectée n'est pas réparée après 80 km environ (50 miles) de fonctionnement. Il s'affiche également à 241 km (150 mi), 201 km (125 mi) et 160 km (100 mi). L'entretien du système est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 120 km (75 mi), 80 km (50 mi) et 40 km (25 mi). Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.
- **Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche si le problème détecté au niveau du système de liquide d'échappement diesel n'est pas réparé pendant la période permise. Votre moteur ne redémarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par un concessionnaire autorisé. Ce message s'affiche quand la distance restante, avant que le moteur ne puisse plus redémarrer, est inférieure à 1,6 km (1 mi) et chaque fois qu'on tente de redémarrer le véhicule par la suite, il continue à s'afficher. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Nous vous recommandons fortement de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche si le message s'affiche pendant que le moteur tourne.
- **Engine Will Not Start Service DEF System See Dealer (Le moteur ne démarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie détectée n'est pas réparée après que le message Engine will not restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire) s'affiche au redémarrage subséquent. Votre moteur ne démarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Si le message s'affiche et vous ne pouvez pas démarrer le moteur, nous vous recommandons de faire remorquer tout de suite votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé le plus proche.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE/MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On Some Systems May Have Reduced Power » (La puissance de la protection antidécharge de la batterie peut être réduite sur certains systèmes) s'affiche dans le groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge. Consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de charge de la batterie » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex. les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et

intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 115 V c.a., ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).

- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
  - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur).
  - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V CA, ports USB)
  - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température).
  - Vérifiez les réglages audio (volume).

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon

les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie du système de sacs gonflables et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage

BRAKE

Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :
Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le capot est ouvert ou partiellement fermé.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement de charge de la batterie



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :
Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse

de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système électrique de direction assistée. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement de hayon ouvert



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin de freins de remorque débranchés



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque les freins de remorque ont été débranchés.

Témoin d'avertissement de la température de la transmission – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'une température d'huile de transmission élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou partiellement fermée.

NOTA :
Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin d'avertissement d'anomalie de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de suspension pneumatique.

Témoin d'avertissement de vérification/ d'anomalie du moteur



Le témoin de vérification/d'anomalie du moteur fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électronique



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le frein de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique (ESC) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique (ESC) est actif. Le témoin « ESC », situé dans le groupe d'instruments, s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et que la commande de stabilité électronique (ESC) est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin « ESC » s'allume en continu alors que le moteur tourne, c'est qu'une anomalie a été détectée dans le système ESC. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin « ESC OFF » de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin « ESC » de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), le système de commande de stabilité électronique (ESC) est activé même s'il a été antérieurement désactivé.

Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement



Le système de détection de changement de voie LaneSense fournit au conducteur des avertissements visuels et de couple au volant lorsque le véhicule commence à dévier involontairement de sa voie sans utiliser un clignotant.

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche ou verte non clignotant à la couleur jaune clignotant.
- Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense ne fonctionne pas et doit être réparé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de bas niveau de carburant



Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant descend à environ 5,5 L (1,5 gal), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

Un seul carillon retentit en même temps que l'apparition de l'avertissement de niveau de carburant bas.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!
Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de

gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin d'avertissement contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'anomalie du verrouillage de l'essieu arrière – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer qu'une anomalie du verrouillage de l'essieu arrière a été détectée.

Témoin du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage » dans la section « Sécurité ».

Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin d'avertissement d'anomalie du régulateur de vitesse

Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le système de régulation de vitesse ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS JAUNES

Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin de protection de la charge utile de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que la charge utile maximale a possiblement été dépassée ou que la mise à niveau de la charge ne peut être effectuée à la hauteur de caisse actuelle. Le mode de protection est automatiquement sélectionné afin de « protéger » le système de suspension pneumatique et le réglage de suspension pneumatique est limité en raison de la charge utile.

Témoin d'aide à l'intégration de la remorque – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer que l'aide à l'intégration de la remorque a été activée.

Consultez le paragraphe « Surveillance des angles morts » dans le chapitre « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE

Ce témoin s'allume lorsque le mode TOW / HAUL (REMORQUAGE / CHARGE LOURDE) est sélectionné.

Éclairage de l'espace de chargement — selon l'équipement



Pour allumer ce témoin, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

Témoin hors route 1 de la suspension pneumatique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position hors route 1.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique à quatre coins actif – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin hors route 2 de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position hors route 2.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique à quatre coins active – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin de hauteur normale de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position normale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique à quatre coins active – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin de hauteur aérodynamique de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position aérodynamique.

Témoin d'entrée et de sortie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est automatiquement abaissé de la hauteur de caisse vers le bas pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique à quatre coins active – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin de relevage de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin clignote et alerte le conducteur lorsque le véhicule passe à une hauteur de caisse plus élevée.

Témoin d'abaissement de la hauteur de caisse de la suspension pneumatique – selon l'équipement



Ce témoin clignote et alerte le conducteur lorsque le véhicule passe à une hauteur de caisse plus basse.

Témoin de verrouillage de l'essieu arrière



Ce témoin indique que le dispositif de verrouillage de l'essieu arrière est activé.

Témoin de mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

4WD

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

4WD
LOW

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme LOW (BASSE). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système à 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement et l'utilisation appropriée du mode 4 roues motrices.

Témoin mode 4WD High (4 roues motrices gamme haute) – selon l'équipement

4WD
HIGH

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode HIGH (gamme haute) à 4 roues motrices. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin de POINT MORT – selon l'équipement

NEUTRAL

Ce témoin avertit le conducteur que la boîte de transfert du Mode 4WD (4 roues motrices) est en mode POINT MORT et que les arbres de transmission avant et arrière ne sont pas sollicités à partir du groupe motopropulseur.

Témoin de bas niveau de DEF (liquide d'échappement diesel) – selon l'équipement



Le témoin de bas niveau de DEF (liquide d'échappement diesel) s'allume si le niveau de liquide d'échappement diesel est bas. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Démarrage et conduite ».

Témoin de préchauffage – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pendant environ deux secondes lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position RUN (MARCHE). Sa durée peut être plus longue selon les conditions de fonctionnement plus froides. Le véhicule n'initialisera pas le démarrage jusqu'à ce que le témoin ne soit plus affiché.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA :
Le témoin de préchauffage peut ne pas s'allumer si la température de la tubulure d'admission est assez chaude.

Témoin d'eau dans le carburant – selon l'équipement



Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans le filtre à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur et veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

La présence d'eau dans le circuit d'alimentation en carburant peut causer de graves dommages au système d'injection, ainsi qu'un fonctionnement erratique du moteur. Si le témoin est allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible pour purger le système. Si les indications ci-dessus se produisent immédiatement après l'appoint de carburant, de l'eau a probablement pénétré dans le réservoir : arrêtez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

TÉMOINS VERTS

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible est détecté.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est PROGRAMMÉ et qu'aucun véhicule cible n'est détecté.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin du mode ECO (Économie de carburant)

ECO

Ce témoin s'allume lorsque le mode ECO est actif.

Témoin de marche (On) des feux de stationnement / phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin du système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement



Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense s'allume en vert non clignotant lorsque les deux marques de voie ont été détectées; le système est alors « activé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Témoins des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin du clignotant activé clignote indépendamment et le clignotant extérieur correspondant clignote. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.
- Si le véhicule est équipé de phares antibrouillard, le phare antibrouillard sur le côté du clignotant activé s'allume également pour offrir un éclairage supplémentaire lors du virage.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé de l'affichage de groupe d'instruments de 7 po



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ». Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Système d'arrêt et de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

Témoin 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique et que l'essieu avant est engagé, mais que la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4 roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

TÉMOINS BLANCS

Témoin Prêt du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) dont est muni le véhicule est activé, mais n'est pas réglé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Témoin Prêt du régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est prêt, mais n'est pas réglé. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de RÉGLAGE du régulateur de vitesse – selon l'équipement avec l'affichage de groupe d'instruments de 3,5 po

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé en permanence lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 20 mi/h (32 km/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente (HDC) clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin du système de détection de changement de voie LaneSense – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est EN FONCTION, mais non amorcé, le témoin LaneSense s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit

lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir un excellent rendement en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic de bord (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
  - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
  - qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

Consultez le paragraphe « Cybersécurité » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur est en marche et si le système OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :
Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :
   - Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II

de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antiblocage (peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt).
- Bruit de cliquetis des électrovalves.
- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit de manifestations caractéristiques du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le faire réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antiroulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé d'un dispositif anti-louvoiement de la remorque (TSC) et d'un limiteur de vitesse en descente (HDC).

Système d'assistance au freinage (BAS)

L'assistance au freinage est conçue pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant une pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la

pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA :
Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes ESC offerts.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

Le système de commande de stabilité électronique (ESC) améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA :
Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode Partial Off (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC OFF Indicator Light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC OFF Indicator Light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA :
Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer plusieurs fois sur le bouton momentané pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage du système ESC, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC) sont désactivées. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique).

NOTA :
Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

Les modes de commande de stabilité électronique peuvent également être influencés par les modes de conduite (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique (ESC), les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique (ESC) ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.
- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est placé en mode ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) reste allumé lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans le système ESC. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique du groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique intervient. Le témoin clignote également lorsque la commande de stabilité électronique (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé en mode ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.



Le témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC) indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4L (4 roues motrices en gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Activation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête,

mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).

3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Mise en service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis en service en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4L (4 roues motrices en gamme BASSE).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est mis en service, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/-. Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesses programmées cibles du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente mais il ne s'activera pas.
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHE AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5,0 mi/h)
- 9e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement

NOTA :
Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses + /- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis hors service et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4L (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).
- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'une icône de DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente alors que les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

AVERTISSEMENT!

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfonce pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en MARCHE ARRIÈRE).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque la transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

AVERTISSEMENT!

L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente (HSA) au moyen de l'affichage du tableau de bord, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente (HSA) à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas dotés de l'affichage du groupe d'instruments, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois en moins de 20 secondes sur le bouton « ESC OFF » (désactivation de la commande de stabilité électronique) situé dans le bloc de commandes inférieur sous le système de chauffage-climatisation. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.
7. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.

8. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin « ESC OFF » (désactivation de la commande de stabilité électronique) clignote plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage (TCS) surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque comporte des capteurs intégrés au véhicule qui détectent le louvoiement de la remorque; le dispositif prend alors les correctifs voulus pour éliminer le louvoiement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque.

NOTA :
Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tirez une remorque et observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite ».

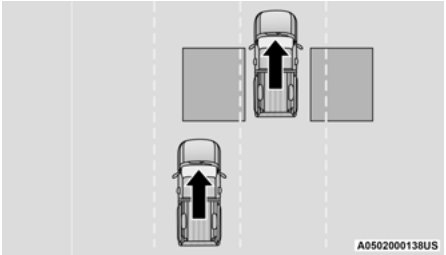
Lorsque le dispositif antilouvoiement fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, le régime du moteur peut être réduit et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode partiellement ou entièrement activé.

AVERTISSEMENT!
Si le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans les feux arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

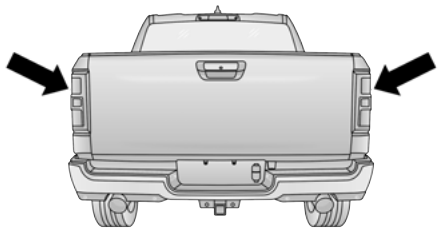
Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur arrière et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

Les feux arrière du véhicule où sont logés les capteurs à radar doivent être exempts de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas les feux arrière avec des d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).



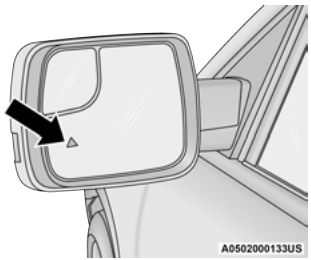
Emplacements des capteurs radar

Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagée. Nettoyez tout d'abord les feux arrière autour des capteurs de blocage. Une fois l'obstruction dégagée, vous pouvez utiliser la procédure suivante pour réinitialiser le système :

- Mettez le commutateur d'allumage en position de MARCHE, d'ARRÊT puis de nouveau de MARCHE.

Si le message relatif au blocage est toujours présent lorsque vous coupez et rétablissez le contact et lorsque vous conduisez dans une circulation dense, recherchez de nouveau s'il y a une obstruction.

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Consultez le paragraphe « Modes de conduite » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

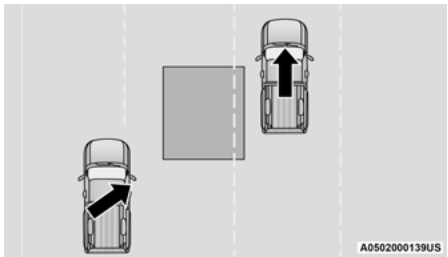


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

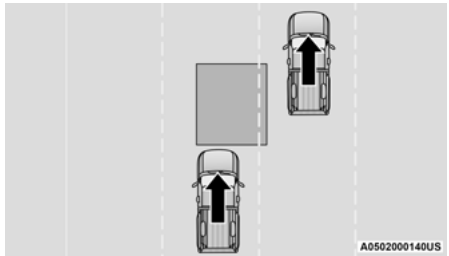
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

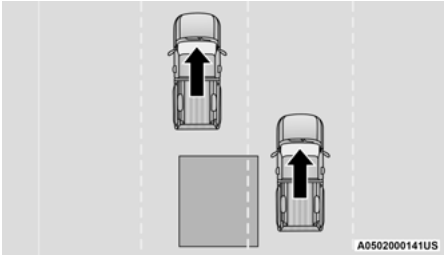
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



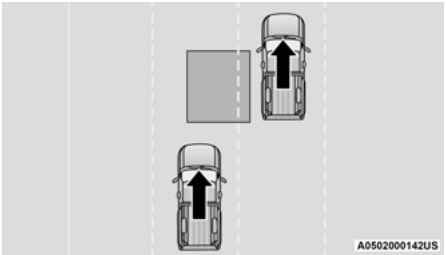
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



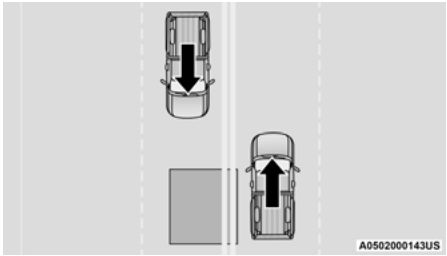
Dépassement et approche



Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, les amas de neige, les lave-autos, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.



Circulation en sens opposée

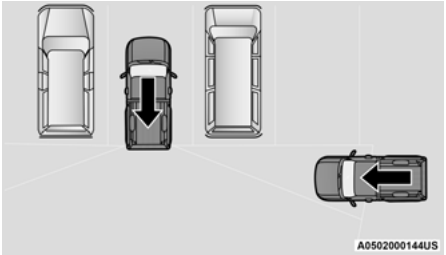
Pour obtenir de l'information sur le fonctionnement du système de surveillance des angles morts lorsque vous tirez une remorque, consultez le paragraphe « Aide à l'intégration de la remorque » dans ce chapitre.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA :
Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également.

Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :
La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Mise hors fonction de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière, ni par le système d'intégration de remorque.

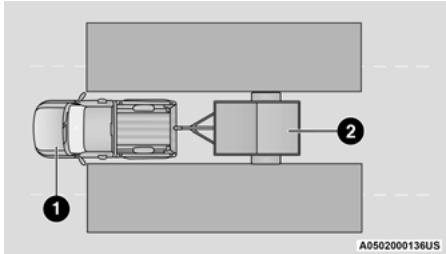
NOTA :
Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Aide à l'intégration de la remorque

NOTA :
Lorsque l'aide à l'intégration de la remorque est activée, le système de surveillance de circulation en marche arrière est désactivé.

L'aide à l'intégration de la remorque est une fonction du système de surveillance des angles morts (BSM) qui prolonge l'angle mort pour fonctionner tout en tirant une remorque. L'aide à l'intégration de la remorque se compose de trois sous-fonctions :

- Détection automatique de la remorque
- Détection de la longueur de la remorque
- Avertissement d'intégration de la remorque



Angles morts avec l'aide à l'intégration de la remorque
1 – Véhicule
2 – Remorque

Détection automatique de la remorque

Deux modes de fonctionnement sont possibles pour détecter la longueur de la remorque :

- *Mode automatique* – lorsque le « mode Auto » est sélectionné, le système utilise les capteurs d'angle mort pour déterminer automatiquement la présence et la longueur d'une remorque. La présence d'une remorque sera détectée à l'aide du radar à angles morts en moins de 90 secondes de mouvement vers l'avant du véhicule. Le véhicule doit rouler à plus de 10 km/h (6 mi/h) pour activer la fonction. Dès que la remorque

est détectée, le système passe par défaut à l'angle mort maximal jusqu'à ce que la longueur soit vérifiée. L'inscription « Auto » s'affiche dans le groupe d'instruments du tableau de bord AUTO.

- *Mode Max* – lorsque le « mode Max » est sélectionné, le système passe par défaut à l'angle mort maximal en dépit de la taille de la remorque attelée.

NOTA :
Le réglage sélectionné est mémorisé lorsque le contact d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT). Pour modifier ce réglage, il doit être sélectionné au moyen des réglages du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements Max.

Détection de la longueur de la remorque

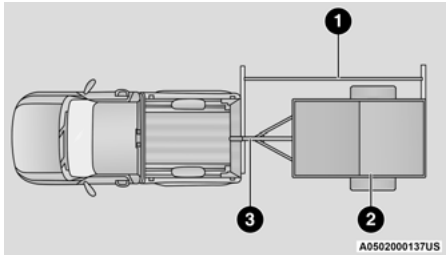
Dès que la présence de la remorque est déterminée. La longueur de la remorque est établie (en effectuant un virage à 90 degrés), puis la catégorie de longueur de la remorque (par exemple, 3 à 6 m [10 à 20 pi]) s'affiche. Cela peut prendre jusqu'à 30 secondes après avoir effectué le virage.

NOTA :
Pendant le même cycle d'allumage, si le véhicule est immobilisé pendant au moins 90 secondes, une nouvelle « demande de détection de remorque » est activée par le système dès que le véhicule se remet en marche.

La longueur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 12 m (39,5 pi). La longueur de la remorque est considérée comme le point le plus avancé de l'attelage de remorque jusqu'au point le plus à l'arrière de la carrosserie, du pare-chocs ou de la rampe de la remorque.

La largeur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 2,59 m (8,5 pi). La largeur de la remorque est mesurée à la partie la plus large de la remorque et peut comprendre les roues, les pneus, les localisateurs ou les rails.

NOTA :
Les sellettes d'attelage ou les cols-de-cygne ne sont pas pris en charge par l'aide à l'intégration de la remorque.



Détection de la longueur de la remorque

1 – Longueur de la remorque
2 – Largeur de la remorque
3 – Attelage de la remorque

La longueur de la remorque est déterminée et placée dans l'une des catégories suivantes :

- Longueur de remorque inférieure à 3 m (10 pi) – l'angle mort est réglé à 3 m (10 pi) 10 ft 3 m.
- Longueur de remorque entre 3 et 6 m (10 à 20 pi) – l'angle mort est réglé à 6 m (20 pi) 20 ft 6 m.

- Longueur de remorque entre 6 et 9 m (20 à 30 pi) – l'angle mort est réglé à 9 m (30 pi) 

.
- Longueur de remorque entre 9 et 12 m (30 à 39,5 pi) – l'angle mort est réglé à la distance MAXIMALE 

.

NOTA :
La longueur de la remorque est déterminée à +/- 1 m (3 pi) de la longueur réelle. Les remorques dont la taille est identique à la limite de la catégorie, 3/6/9 m (10/20/30 pi) peuvent être placés dans la catégorie supérieure ou inférieure à celle qui convient.

Avertissement d'intégration de la remorque

L'avertissement d'intégration de la remorque est le prolongement de la fonction d'angle mort pour couvrir la longueur de la remorque, en plus d'une marge de sécurité, pour avertir le conducteur lorsqu'un véhicule se trouve dans la voie adjacente. Le conducteur est alerté par l'illumination du témoin du système de surveillance des angles morts situé dans le rétroviseur extérieur du côté où l'autre véhicule est détecté. En outre, une alerte sonore (carillon) se fait entendre et le volume de la radio est réduit. Consultez le paragraphe « Modes de conduite » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Le système d'alerte d'intégration de remorque NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).
- Les zones achalandées telles que les stationnements, les quartiers, etc. peuvent entraîner une grande quantité de fausses alertes. Il s'agit du fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'affichage du groupe d'instruments et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :
Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système peut donner un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 52 km/h (32 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



0616123823US

Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale (FCW), la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).
- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale (FCW) peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale (FCW) se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages des commandes. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.
- Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.

NOTA :

- Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système d'avertir le conducteur de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui précède.
- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système n'avertira pas le conducteur de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui précède. Si le système d'avertissement de collision frontale est désactivé, le message « FCW OFF » (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE HORS FONCTION) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus au conducteur le freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Lorsque l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Warning and Braking » (Avertissement et freinage), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.
- Par défaut, le système d'avertissement de collision frontale est défini à « Full On » (Pleinement activé) d'un cycle d'allumage à l'autre. Si le système est désactivé, il s'active alors pleinement au prochain démarrage du véhicule.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

- Far (Éloignée)
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Far » (Éloigné) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible à une distance plus importante avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
  - Les conducteurs plus prudents qui n'ont pas d'objection à recevoir des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

- Medium (Moyenne)
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Medium » (Moyen) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
- Proche
  - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est réglée à « Near » (Proche) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède de peu au moyen d'avertissements sonores et visuels.
  - Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.
  - Les conducteurs plus dynamiques ou agressifs qui veulent éviter des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement de l'entretien du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le système se désactive et le message ci-après apparait à l'affichage du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)/ Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis
- Régulateur de vitesse/Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

NOTA :
Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments montre un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et montrant la valeur des pneus sous-gonflés dans une couleur différente, ou le système Uconnect affiche un message du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque cela se produit, vous devez accroître la pression des pneus à la pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur

maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule — cette situation est normale et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Lorsque le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, augmentez la pression des pneus jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 207 kPa (30 lb/po²). Si la température ambiante est 20 °C (68 °F) et la pression des pneus mesurée est 186 kPa (27 lb/po²), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 158 kPa (23 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 186 kPa (27 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs.

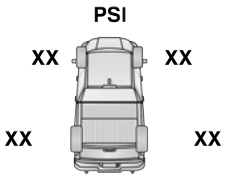
(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.



Tire Pressure

A0502000134US

Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

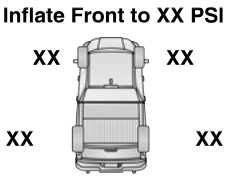
NOTA :
Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments
- Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'affichage du groupe d'instruments montre un graphique indiquant la valeur de pression de chaque pneu et montrant la valeur des pneus sous-gonflés dans une couleur différente. Le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche également.



Affichage de basse pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse et qui changent de couleur sur le graphique de l'affichage du groupe d'instruments à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions de gonflage des pneus, il met à jour les données automatiquement, le graphique à l'affichage du groupe d'instruments reprend sa couleur originale et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

NOTA :
Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po^2) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position du capteur dont la réception est interrompue.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin

d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radio.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

Une anomalie du système peut survenir en raison d'un emplacement incorrect du capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsqu'une anomalie du système survient en raison d'un emplacement incorrect du capteur du système de surveillance de la pression des pneus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « Tire Pressure Temporarily Unavailable » (Pression des pneus temporairement non disponible) à la place de l'écran d'affichage de la pression des pneus. Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus et l'écran de pression des pneus s'affiche, montrant les valeurs de pression des pneus aux emplacements corrects.

Véhicules munis de roue de secours pleine grandeur ou de roue de secours compacte non correspondantes

- La roue de secours pleine grandeur non correspondante et la roue de secours compacte ne comportent pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours pleine grandeur ou de la roue de secours compacte non correspondantes.
- Si vous installez la roue de secours pleine grandeur ou la roue de secours compacte non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, le message « LOW TIRE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) s'affiche et un carillon retentit au prochain cycle d'allumage. De plus, le graphique de l'affichage du groupe d'instruments affiche toujours une valeur de pression dans une couleur différente et le message « Inflate Tire to XX » (Gonfler le pneu à XX).
- Après avoir roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'affichage du groupe d'instruments

présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis affiche des tirets (--) à la place de la valeur de pression.

- À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'affichage du groupe d'instruments présente le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (--) à la place de la valeur de pression.
- Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours pleine grandeur ou de la roue de secours compacte non correspondantes, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage graphique dans le groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (--), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Alerte de gonflage des pneus

Cette fonction prévient l'utilisateur lorsque la pression des pneus recommandée est atteinte lors du gonflage ou du dégonflage des pneus.

L'utilisateur peut décider d'activer ou de désactiver la fonction d'alerte de gonflage des pneus en utilisant les réglages de l'utilisateur dans la radio.

NOTA :

- Un seul pneu peut être rempli à la fois lors de l'utilisation du système d'alerte de gonflage des pneus.
- Vous ne pouvez accéder à l'alerte de gonflage des pneus si une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est activée ou si le système est en mode de désactivation (selon l'équipement).

Le système sera activé lorsqu'une augmentation de la pression des pneus sera détectée par le système de surveillance. Le commutateur d'allumage doit être en position RUN (MARCHE); la transmission, en position P (STATIONNEMENT).

NOTA :
Il n'est pas nécessaire que le moteur soit en marche pour accéder au mode d'alerte de gonflage des pneus.

Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments.

Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage, c'est que les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus sont dans une zone d'empêchement, ce qui bloque leur signal. Si c'est le cas, le véhicule doit être légèrement déplacé vers l'avant ou vers l'arrière pour que les capteurs sortent de la zone d'empêchement.

Fonctionnement :

- L'avertisseur sonore retentit pour alerter l'utilisateur lorsqu'il doit arrêter de gonfler le pneu au moment où il atteint la pression recommandée.
- L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de gonfler le pneu.
- L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat.
- L'avertisseur sonore retentit également trois fois si le pneu est ensuite insuffisamment gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de dégonfler le pneu.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Système de ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements

de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants ») doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié (pour plus d'informations, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants » du présent chapitre).
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon

intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :
Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.
- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.

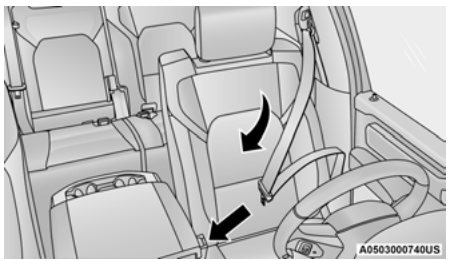
(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ensembles de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés après une collision.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.



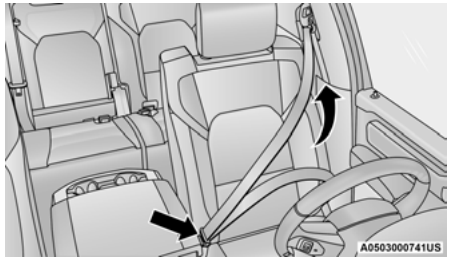
Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.



Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

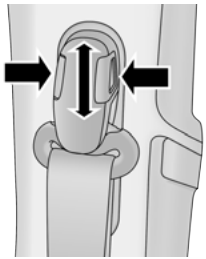
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :

L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

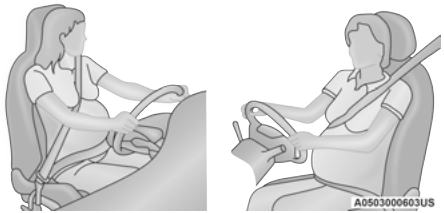
Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité latéral avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :
Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

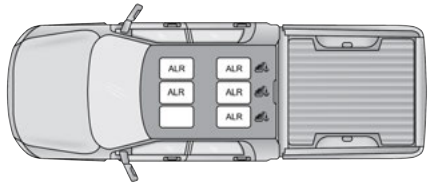
Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleurs à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ((ALR) EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.



A0503000749US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!

- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de

retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :
Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

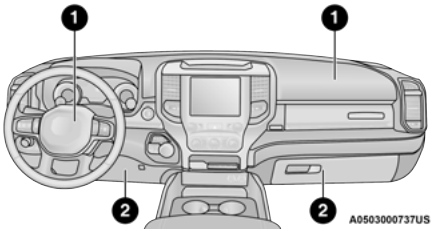
Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » du présent manuel.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du

conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du conducteur et du passager

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant (OCS) du siège passager avant droit qui assure le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par l'OCS.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule. Il est conçu pour assurer le contrôle approprié du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège, tel qu'il est déterminé par le système de classification de l'occupant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin d'avertissement de sac gonflable

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) peut réduire la vitesse du déploiement du sac gonflable avant évolué du passager en fonction de la classification de l'occupant. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée.

Le système de classification de l'occupant n'empêche PAS le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent; ou
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant; ou
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière; ou
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

État de l'occupant du siège passager avant	Déploiement du sac gonflable du passager avant
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Déploiement de puissance réduite
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint*	Déploiement de puissance réduite OU déploiement de pleine puissance
Adulte correctement assis	Déploiement de pleine puissance OU déploiement de puissance réduite
Siège inoccupé	Déploiement de puissance réduite

* Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, permettant le déploiement de pleine puissance du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

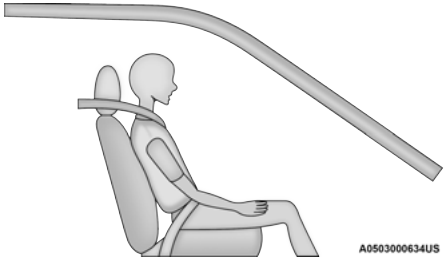
AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Le système de classification de l'occupant détermine le poids sur le siège passager avant et l'emplacement du poids. L'OCS transmet l'état de classification au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) utilise la classification pour déterminer si la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué doit être modifiée.

Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;
- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale.



Assis correctement

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager avant, le système de classification de l'occupant peut réduire la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

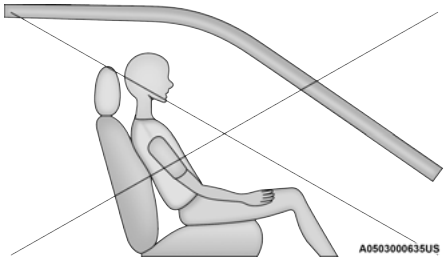
Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait produire une vitesse de déploiement modifiée du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous diminuez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être réduite. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, la vitesse de déploiement du sac gonflable avant évolué du passager risque d'être accrue.

Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

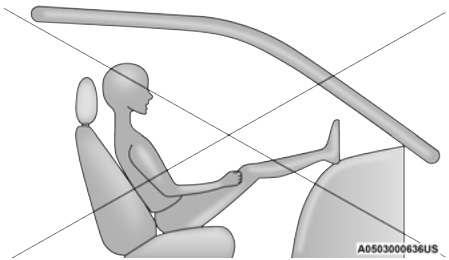
- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.
- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.
- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de

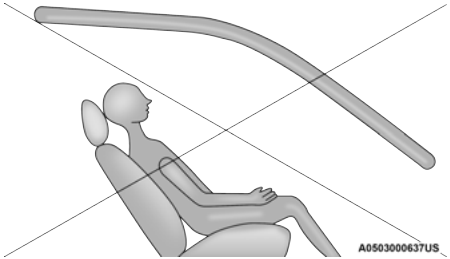
déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



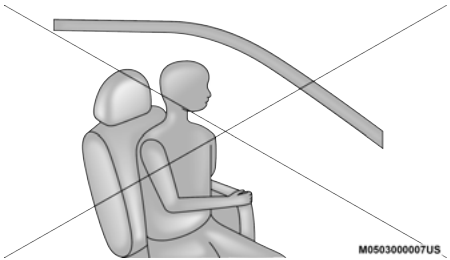
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

AVERTISSEMENT!

- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assoyez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.

Le témoin de sac gonflable du tableau de bord s'allume lorsque le système de classification de l'occupant ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant. Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables.

Si le témoin d'avertissement de sac gonflable ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS) évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

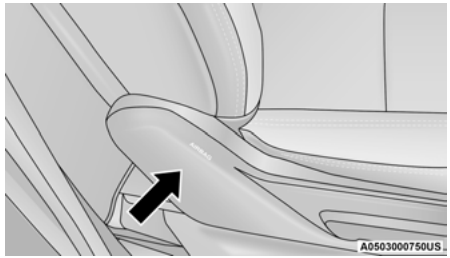
Sacs gonflables latéraux supplémentaires

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sac gonflable latéral monté dans le siège

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou

si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

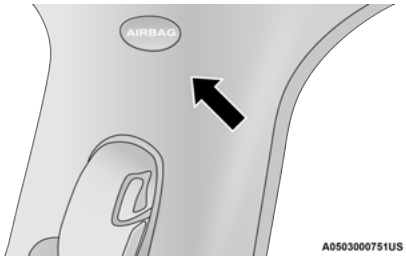
AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :
Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA :
Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant

- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :
Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du manufacturier du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
  - Moteur
  - Moteur électrique (selon l'équipement)
  - Direction assistée électrique
  - Servofrein
  - Frein de stationnement électrique
  - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
  - Avertisseur sonore
  - Essuie-glace avant
  - Pompe du lave-phare

NOTA :
Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position STOP (ARRÊT) (OFF/LOCK) (HORS FONCTION ET ANTIVOL-VERROUILLÉ) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la

position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;

- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :
Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLE DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers ou appelez au : 1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : http://www.tc.gc.ca/en/services/road/child-car-seat-safety.html.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans.

Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas un siège de voiture orienté vers l'arrière muni d'une patte de soutien arrière dans ce véhicule. Le plancher de ce véhicule n'est pas conçu pour absorber les forces d'impact de ce type de siège de voiture. En cas de collision, la patte pourrait ne pas fonctionner comme elle a été conçue par le constructeur du siège de voiture, et votre enfant pourrait subir des blessures encore plus graves.



Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

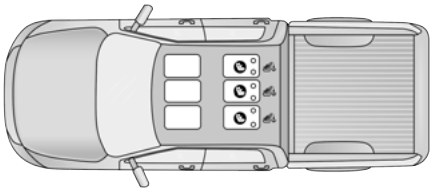
Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)



Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

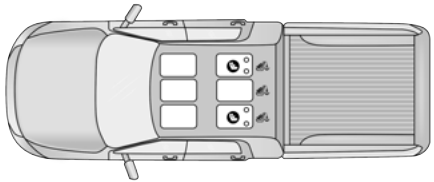


A0503000738US

Positions du système LATCH – cabine double, banquette divisée 60/40

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place



A0503000739US

Positions du système LATCH – Crew Cab avec banquette complète, Quad Cab avec banquette complète ou une banquette divisée 60/40

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

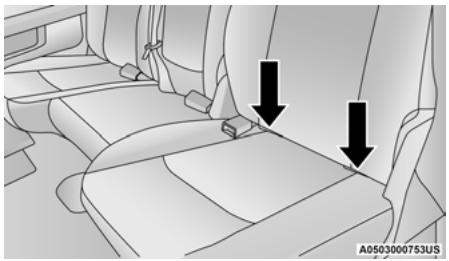
Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Non	Siège arrière de Quad Cab ou Crew Cab avec banquette complète : Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	

Emplacement des ancrages LATCH

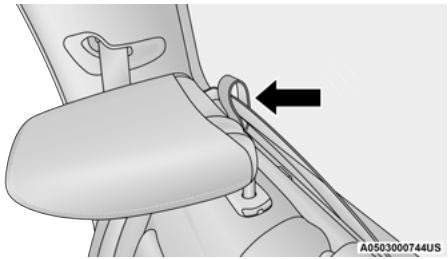
Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.



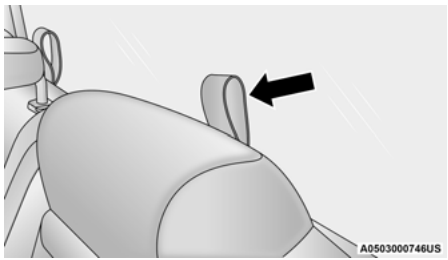
Places d'extrémité arrière côté conducteur (exemple illustré)

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Des ancrages de courroie d'attache sont situés derrière chaque siège arrière.



Ancrage d'attache du siège d'extrémité



Ancrage d'attache central sur l'appuie-tête

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central

Banquette arrière complète de tous les modèles Quad Cab et Crew Cab : aucun ancrage inférieur du système LATCH disponible au centre

AVERTISSEMENT!

- N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.
- N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation courantes, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH ».

Modèles Crew Cab (à cabine d'équipe) munis d'une banquette divisée : ancrages centraux du système LATCH disponibles

Si un ensemble de retenue pour enfants installé à la place centrale bloque la sangle ou la boucle de la ceinture de sécurité de la place d'extrémité, n'utilisez pas cette place d'extrémité. Si un siège d'enfant installé à la place centrale bloque les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité d'extrémité, n'installez pas un siège d'enfant à cette place d'extrémité.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation courantes, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH ».

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la

place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

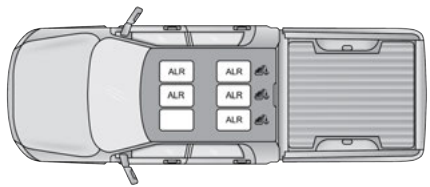
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable

Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Non	Les appuie-tête ne peuvent ne pas être retirés.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure » dans cette rubrique pour obtenir les directives de fixation d'un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.



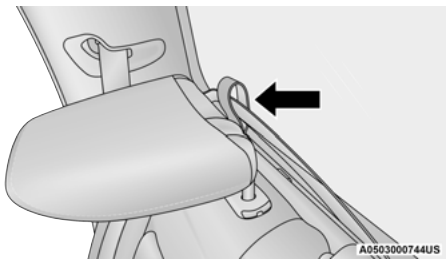
AVERTISSEMENT!

Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

Les ancrages d'attache supérieurs dans ce véhicule sont des boucles de courroie d'attache situées entre la lunette et l'arrière du siège arrière. Une boucle de courroie d'attache est située derrière chaque siège. Suivez les étapes ci-dessous pour fixer la courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants.

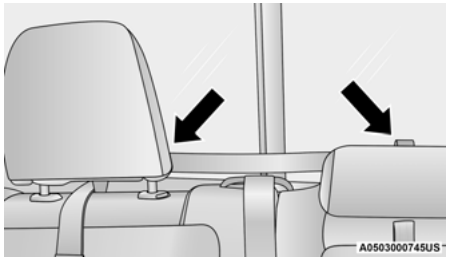
Places d'extrémité droite ou gauche :

1. Passez le bras entre le siège arrière et la lunette pour accéder à la boucle de courroie d'attache.
2. Placez l'ensemble de retenue pour enfants sur le siège et réglez la courroie d'attache de telle façon qu'elle passe par-dessus le dossier du siège, dans l'espace entre l'appuie-tête et le dossier du siège, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache derrière le siège central.
3. Acheminez la boucle de courroie d'attache dans l'espace entre l'appuie-tête et le dossier du siège et l'appuie-tête derrière le siège d'enfant, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache du siège central.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité

4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège central (consultez le schéma). Serrez la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur du siège d'enfant.

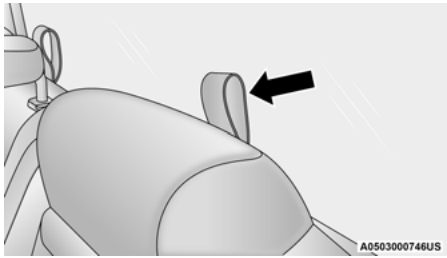


Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité et fixé à la boucle de courroie d'attache du siège central

NOTA :
Si des sièges d'enfant sont installés aux deux places d'extrémité (gauche et droite), les crochets de courroie d'attache des deux sièges d'enfant doivent être reliés à la boucle de courroie d'attache du siège central. Il s'agit de la façon appropriée de fixer deux sièges d'enfant installés aux places d'extrémité.

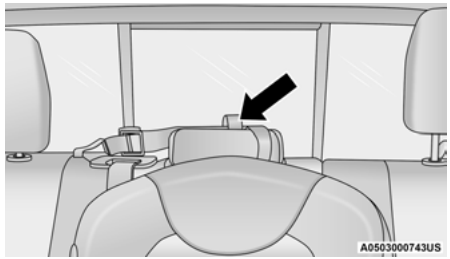
Siège central :

1. Passez le bras entre le siège arrière et la lunette pour accéder à la boucle de courroie d'attache.



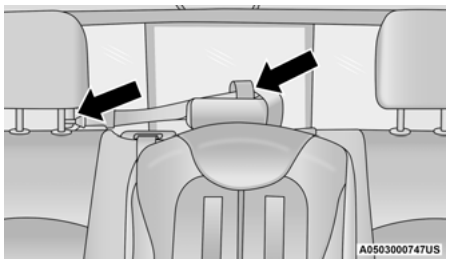
Emplacement de la boucle de courroie d'attache du siège central

2. Placez l'ensemble de retenue pour enfants sur le siège et réglez la courroie d'attache de telle façon qu'elle passe par-dessus le dossier du siège et le l'appuie-tête, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache derrière le siège d'extrémité droit ou gauche.
3. Acheminez la boucle de courroie d'attache par-dessus l'appuie-tête derrière le siège d'enfant, par la boucle de courroie d'attache derrière le siège et par-dessus la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité droit ou gauche.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège central

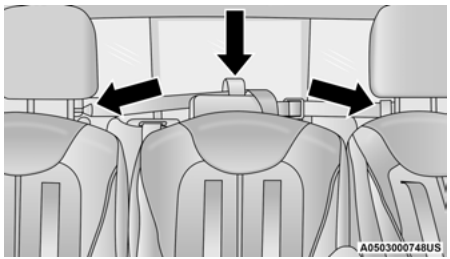
4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité (consultez le schéma). Serrez la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur du siège d'enfant.



Courroie d'attache par la boucle de courroie d'attache du siège central et fixée à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité

Installation de trois ensembles de retenue pour enfants :

1. Placez un ensemble de retenue pour enfants sur chaque siège d'extrémité arrière. Acheminez les courroies d'attache en suivant les directives ci-dessus pour les places d'extrémité droite et gauche.
2. Fixez les deux crochets à la boucle de courroie d'attache du siège central, sans serrer les courroies pour l'instant.
3. Placez un ensemble de retenue pour enfants sur le siège arrière central. Acheminez la courroie d'attache en suivant les directives indiquées ci-dessus pour la place centrale.
4. Fixez le crochet à la boucle de courroie d'attache du siège d'extrémité.



Sièges d'extrémité et centraux illustrés

5. Serrez les courroies d'attache conformément aux instructions du constructeur du siège d'enfant, en serrant les courroies d'attache des sièges d'extrémité droite et gauche avant de serrer la courroie d'attache du siège central.

AVERTISSEMENT!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un

mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision. Les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (rétracteur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacés. En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) pour la première fois pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide des attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des boulons de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

DÉMARRAGE DU MOTEUR – MOTEURS À ESSENCE

Avant de faire démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

Le démarreur ne doit pas être utilisé pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez quelques minutes avant de tenter de faire redémarrer le moteur, de manière à protéger le démarreur contre la surchauffe.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à une autre gamme de marche.

NOTA :

- Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour quitter la position P (STATIONNEMENT).
- Si le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports, le démarrage du moteur n'est pas possible si le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) à moins que le

levier de déverrouillage de position de stationnement manuel a été activé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans la section « En cas d'urgence ».

FONCTION DE DÉMARRAGE FACILITÉ

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Tournez brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – ALLUMAGE

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

DÉMARRAGE NORMAL À L'AIDE DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que

le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).

4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule peut passer au mode stationnement automatique AutoPark. Consultez la section Stationnement automatique pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois modes : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Débutez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour remettre le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Stationnement automatique AutoPark – levier de vitesses rotatif et transmission à huit vitesses seulement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position de STATIONNEMENT dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

AVERTISSEMENT!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. Vérifiez toujours visuellement que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaît bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.
- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- Le commutateur d'allumage passe de la position RUN (MARCHE) à la position ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :
Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe au mode ACC (ACCESSOIRES). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement en mode OFF (ARRÊT), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le MESSAGE « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Dans certains cas, le graphique du système ParkSense s'affiche dans le groupe d'instruments, ce qui nuit à l'affichage du message « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport). Dans ces cas, le sélecteur de rapport doit être remis à la position P (STATIONNEMENT) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le MESSAGE « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position de stationnement) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,2 mi/h (1,9 km/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Le MESSAGE **« AutoPark Disabled »** (fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Le MESSAGE « **AutoPark Not Engaged** » (fonction de stationnement automatique AutoPark pas activée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position P (STATIONNEMENT) en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et près du sélecteur de vitesses. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez effectué la procédure de démarrage normal, il se peut qu'il soit noyé. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position pendant le lancement du moteur. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé.

Le moteur de démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Si le moteur est noyé, il pourrait commencer à tourner, mais s'arrêter dès que vous relâchez le bouton d'allumage ou la clé de contact. Dans ce cas, continuez le lancement tout en gardant la pédale d'accélérateur complètement enfoncé. Relâchez la pédale d'accélérateur et le bouton d'allumage ou la clé de contact une fois que le moteur tourne normalement.

Si le moteur ne démarre pas après une période de lancement de 10 secondes en enfonçant complètement la pédale d'accélérateur, attendez 10 à 15 secondes et répétez la procédure de démarrage normal.

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID (SOUS -30 °C OU -22 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

APRÈS LE DÉMARRAGE

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

DÉMARRAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL

Avant de démarrer le véhicule, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs et bouclez votre ceinture de sécurité.

Vous pouvez lancer le démarreur pendant une durée maximale de 25 secondes. Attendez quelques minutes avant de tenter de redémarrer le moteur, de manière à protéger le démarreur de toute surchauffe.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.
- Assurez-vous toujours que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est à la position OFF (ARRÊT), la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.

NOTA :
Le démarrage du moteur dans une température ambiante très froide pourrait entraîner de la fumée blanche évidente. Cette condition disparaît lorsque le moteur se réchauffe.

MISE EN GARDE!

- Vous pouvez lancer le moteur pendant au plus 25 secondes. Si le moteur ne démarre pas pendant cette période, veuillez attendre au moins deux minutes pour que le démarreur refroidisse, avant de répéter la procédure de démarrage.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

Fonction de démarrage facilité

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Placez brièvement le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) à la position RUN (MARCHE) et relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO – ALLUMAGE

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

DÉMARRAGE NORMAL À L'AIDE DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

Observez les témoins du tableau de bord lorsque vous démarrez le moteur.

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

NOTA :
Un retard au démarrage pouvant aller jusqu'à cinq secondes est possible dans des conditions très froides. Le témoin de préchauffage reste allumé pendant le procédé de préchauffage. Lorsque le témoin de préchauffage du moteur s'éteint, le lancement du moteur s'effectue automatiquement.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau du filtre à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 25 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :
Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).
4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :
Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule peut passer au mode stationnement automatique AutoPark. Consultez le paragraphe « Stationnement automatique AutoPark » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois modes : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Débutez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour remettre le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Stationnement automatique AutoPark – levier de vitesses rotatif et transmission à huit vitesses seulement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position de STATIONNEMENT dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

AVERTISSEMENT!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. Vérifiez toujours visuellement que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaît bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.
- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- Le commutateur d'allumage passe de la position RUN (MARCHE) à la position ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :
Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe au mode ACC (ACCESSOIRES). Après 30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement en mode OFF (ARRÊT), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports et d'un levier de vitesse rotatif;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le MESSAGE « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
Dans certains cas, le graphique du système ParkSense s'affiche dans le groupe d'instruments, ce qui nuit à l'affichage du message « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport). Dans ces cas, le sélecteur de rapport doit être remis à la position P (STATIONNEMENT) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le MESSAGE « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position de stationnement) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,2 mi/h (1,9 km/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

Le MESSAGE **« AutoPark Disabled »** (fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Le MESSAGE « **AutoPark Not Engaged** » (fonction de stationnement automatique AutoPark pas activée) apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position P (STATIONNEMENT) en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et près du sélecteur de vitesses. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

TEMPÉRATURES EXTRÊMEMENT FROIDES

Le chauffe-moteur est un dispositif de chauffage de résistance installé dans la chemise d'eau du moteur. Il doit être utilisé avec une prise de 110 à 115 V c.a. munie d'une rallonge trifilaire mise à la terre. Son utilisation est recommandée pour les environnements dont la température chute constamment sous -23 °C (-10 °F). Il devrait être utilisé lorsque le véhicule n'a pas été en marche toute la nuit ou pendant des périodes plus longues et devrait être branché pendant deux heures avant le démarrage. Son utilisation est exigée pour les démarrages à froid avec des températures inférieures à -28 °C (-20 °F).

NOTA :
Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès d'un concessionnaire Mopar autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.

- Un dispositif de chauffage de 12 V intégré au boîtier de filtre à carburant aide à prévenir la gélification du carburant. Il est contrôlé par un thermostat intégré.
- Un système de préchauffage diesel facilite le démarrage du moteur et réduit la quantité de fumée blanche produite par un moteur chaud.

LIQUIDES DE DÉMARRAGE

Le moteur est équipé d'un système de préchauffage de bougie de préchauffage. Si les directives contenues dans ce guide sont observées, le démarrage du moteur peut s'effectuer dans toutes les conditions et aucun type de liquide de démarrage ne doit être utilisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans fil est à la position OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL

Observez les consignes suivantes lorsque le moteur diesel est en marche.

- Tous les témoins du centre d'affichage sont éteints.
- Le témoin d'anomalie est éteint.
- Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas allumé.
- Fonctionnement du voltmètre :

La température indiquée par le voltmètre peut fluctuer à certaines températures du moteur. Ceci est causé par le système de chauffage de la bougie de préchauffage. Le nombre et la durée des cycles sont régis par le module de commande du moteur. Le fonctionnement du système de chauffage de la bougie de préchauffage peut durer plusieurs minutes; une fois le fonctionnement du système de chauffage terminé, le voltmètre se stabilise.

PRÉCAUTIONS PAR TEMPS FROID

L'utilisation du véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F) peut exiger des considérations spéciales. Ces options sont présentées dans les tableaux suivants :

Plage de fonctionnement du carburant

NOTA :
Utilisez des « carburants diesel à très faible teneur en soufre » **SEULEMENT.**

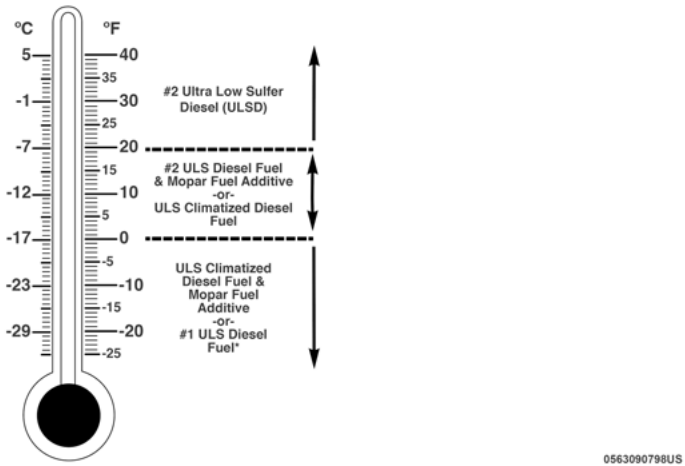


Tableau de la plage de fonctionnement du carburant.

*Le carburant diesel n° 1 Le carburant diesel à très faible teneur en soufre nº 1 ne doit être utilisé que dans des conditions arctiques extrêmes (-18 °C / 0 °F).

5

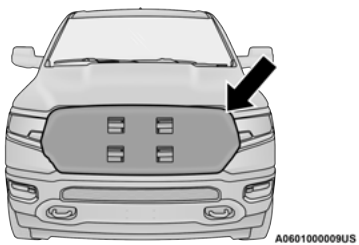
NOTA :

- L'utilisation de carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou n° 1 conduit à une augmentation significative de la consommation en carburant.
- Le carburant climatisé à faible teneur en soufre est un mélange de carburant à faible teneur en soufre n° 2 et de carburant à faible teneur en soufre n° 1 qui réduit la température à laquelle des cristaux de cire se forment dans le carburant.
- L'indice d'octane devrait être clairement marqué sur la pompe de la station de ravitaillement en carburant.
- Vous devez utiliser le « carburant diesel à très faible teneur en soufre » dans le moteur. L'utilisation de carburant inapproprié pourrait endommager le moteur et le système d'échappement. Consultez le paragraphe « Exigences en carburant » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si le carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 n'est pas disponible et la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), dans des conditions arctiques prolongées, le traitement complet pour moteur diesel de Mopar (ou un produit équivalent) est recommandé pour éviter la gélification (reportez-vous au tableau de la plage de fonctionnement du carburant).

Utilisation d'huile moteur

Pour connaître la viscosité correcte de l'huile moteur, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » dans la section « Entretien et maintenance ».

Couvercle de protection avant contre le froid



Couvercle de protection avant contre le froid

Un couvercle de protection avant contre le froid peut être utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), surtout durant des périodes de ralenti prolongé. Ce couvercle est équipé de quatre rabats pour gérer l'ouverture de la calandre entière sous des températures ambiantes variables. Si un couvercle de protection avant contre le froid est utilisé, les rabats doivent être en position complètement ouverte afin d'assurer un débit d'air au module de refroidissement et au refroidisseur d'huile de transmission automatique. Lorsque la température ambiante chute en dessous de -17 °C (0 °F), fermez les quatre rabats. Un couvercle de protection contre le froid approprié est disponible auprès de votre concessionnaire Mopar.

Réchauffement du moteur

Évitez le démarrage à toute vitesse lorsque le moteur est froid. Lors d'un démarrage à froid, accélérez lentement pour permettre la stabilisation de la pression d'huile à mesure que le moteur se réchauffe.

Si la température est inférieure à 0 °C (32 °F), faites fonctionner le moteur à des régimes modérés pendant cinq minutes avant de passer à des régimes plus élevés.

RALENTI DU MOTEUR

Évitez les périodes de ralenti prolongées. Les périodes de ralenti prolongées risquent d'endommager le moteur, car les températures de la chambre de combustion peuvent baisser suffisamment pour que le carburant ne soit pas complètement brûlé. Une combustion incomplète favorise la formation de dépôts de carbone et de vernis sur les segments des pistons, les soupapes de culasse et les gicleurs des injecteurs. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter de moteur, ce qui dilue l'huile et cause une usure rapide du moteur.

COUPURE DU MOTEUR

Après une utilisation à pleine charge, laissez le moteur tourner pendant quelques minutes avant de le couper. Cette période de ralenti assure que l'huile de lubrification et le liquide de refroidissement puissent acheminer l'excès de chaleur hors du turbocompresseur.

NOTA :
Consultez le tableau suivant pour la coupure adéquate du moteur.

Conditions de conduite	Charge	Température du turbocompresseur	Période de ralenti (minutes) avant de couper le moteur
Arrêts fréquents	Vide	Froide	Aucune
Arrêts fréquents	Medium (Moyenne)		0,5
Autoroute	Medium (Moyenne)	Tiède	1,0
Conduite urbaine	PNBC maximal		1,5
Autoroute	PNBC maximal		2,0
Pente ascendante	PNBC maximal	Chaude	2,5

NOTA :
Dans certaines conditions, le ventilateur du moteur fonctionnera après la coupure du moteur. Il s'agit des conditions de charge élevée et de température élevée.

CONSEILS CONCERNANT LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT – TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Pour réduire la possibilité de surchauffe du moteur et de la transmission lorsque la température ambiante est très élevée, prenez les mesures suivantes :

- Conduite urbaine – Lorsque le véhicule est arrêté, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et augmentez le régime de ralenti du moteur.
- Conduite sur route – réduisez votre vitesse.
- Conduite sur pentes abruptes ascendantes – sélectionnez un rapport de transmission inférieur.
- Climatisation – désactivez-la temporairement.

NOTA :
Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, la climatisation se désactive automatiquement.

Ne faites pas fonctionner le moteur lorsque la pression d'huile du moteur est basse

Si le témoin de pression d'huile basse s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un carillon retentit lorsque le témoin s'allume.

NOTA :
N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

MISE EN GARDE!
Si la pression d'huile chute à une valeur inférieure à la valeur normale, coupez immédiatement le moteur. Si vous n'observez pas cette consigne, vous risquez d'endommager immédiatement et gravement le moteur.

Ne faites pas fonctionner le moteur si des pièces sont défectueuses

Un avertissement est émis pour toutes les défaillances du moteur avant que la défaillance se produise. Portez attention aux modifications dans les performances, les bruits et les signaux visuels lorsque le moteur doit faire l'objet d'un entretien. Quelques indications importantes sont présentées ci-dessous :

- Ratés ou secousses importantes du moteur
- Perte soudaine de puissance
- Bruits inhabituels du moteur
- Fuites de carburant, d'huile ou de liquide de refroidissement
- Changement soudain dans la température de fonctionnement du moteur, hors des normes de fonctionnement normal
- Fumée excessive
- Chute de pression d'huile

CHAUFFE-BLOC (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon du chauffe-moteur sur une prise de 110 à 115 V c.a. protégée par un disjoncteur de fuite à la terre à l'aide d'une rallonge trifilaire. Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur est acheminé sous le capot, du côté passager, entre l'assemblage du filtre à air du moteur et l'auvent.

Pour les moteurs diesel, son utilisation est recommandée dans les environnements dont la température chute régulièrement sous -23 °C (-10 °F). Il doit être utilisé lorsque le véhicule est resté immobilisé pendant des périodes prolongées et doit être branché deux heures avant le démarrage. Son utilisation est exigée pour les démarrages à froid avec des températures inférieures à -28 °C (-20 °F).

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

AVERTISSEMENT!

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre la route. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

NOTA :
Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEURS À ESSENCE

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. La viscosité et les indices de qualité recommandés sont indiqués dans la section « Liquides et lubrifiants » du chapitre « Spécifications techniques ».

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :
Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Vérifiez régulièrement votre niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur pendant la période de rodage. Ajoutez de l'huile au besoin.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR DIESEL

En raison de sa conception, le moteur diesel n'exige aucune période de rodage. Vous pouvez l'utiliser normalement à condition de respecter les recommandations suivantes :

- Chauffez le moteur avant de le soumettre à une charge.
- Ne laissez pas le moteur tourner au ralenti pendant des périodes prolongées.
- Utilisez un rapport de transmission qui ne fait pas peiner le moteur.
- Observez les indicateurs de pression d'huile et de température.
- Vérifiez fréquemment les niveaux de liquide de refroidissement et d'huile.
- Sur l'autoroute, variez la position du papillon des gaz lorsque le véhicule transporte ou tracte une charge importante.

NOTA :
Une utilisation peu intensive du véhicule, par exemple sans charge ou avec une traction de remorque légère, augmente le temps requis pour que le moteur atteigne sa pleine efficacité. Pendant ce temps, la puissance du moteur peut être réduite et l'économie de carburant plus faible.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. La viscosité et les indices de qualité recommandés sont indiqués dans la section « Liquides et lubrifiants » du chapitre « Spécifications techniques » pour de plus amples renseignements.

NOTA :
N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE NI D'HUILE MINÉRALE PURE.

FREIN DE STATIONNEMENT

Système de frein de stationnement électrique

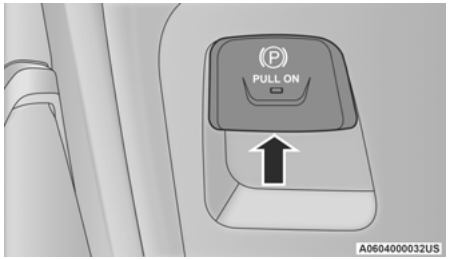
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires assurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant (sous le commutateur des phares).



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour serrer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) mais le témoin des FREINS ne s'allume pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :
Le témoin d'anomalie s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le contact est ÉTABLI, que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des FREINS au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :
Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des FREINS s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré, ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique, un témoin d'anomalie jaune du système de frein de stationnement électrique s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des FREINS clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement appliqué lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

SafeHold (Sauvegarde)

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

Le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, ceci ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système aux menus intégrés vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur de frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande de votre véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

NOTA :
Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (ARRÊT).

NOTA :
La boîte de vitesses n'est PAS verrouillée à la position P (STATIONNEMENT) alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) (même si le moteur est hors fonction). Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et le contact est COUPÉ (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN

Ce véhicule est équipé d'un système de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

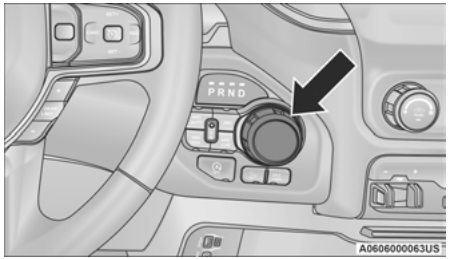
La transmission est contrôlée au moyen d'un levier de vitesses électronique rotatif situé sur le tableau de bord. La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche au-dessus du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, tournez simplement le levier de vitesses. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position de STATIONNEMENT (ou au POINT MORT, si le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse). Pour effectuer des passages de plage de rapports multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), tournez simplement le levier de vitesses jusqu'au cran approprié. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :
En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, ainsi que des conditions de route et environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission comporte seulement les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Les rétrogradations manuelles peuvent être effectuées en utilisant la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports. Appuyez sur les commutateurs GEAR– (RAPPORT -) ou GEAR+ (RAPPORT +) du volant de direction lorsque le véhicule se trouve à la position DRIVE (MARCHE AVANT) pour sélectionner le rapport de transmission le plus élevé disponible et afficher le rapport limité sélectionné (1, 2, 3, etc.) dans le groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans la présente section. Certains modèles affichent le rapport limité sélectionné et le rapport actuel, en mode de sélection électronique des rapports.



Sélecteur électronique de rapport de transmission

Plage de rapports

N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA :
Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le

moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA :
Sur les véhicules à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (prise directe).

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Coupez le moteur.
- Retirez la télécommande.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande de votre véhicule et verrouillez les portières.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

- N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de conduite normale.

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), sélectionnez le mode REMORQUAGE-CHARGE lourde ou utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section) pour sélectionner une plage de rapports inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

À des températures extrêmement froides (-30° C- [22° F] ou moins), le fonctionnement de la transmission peut être modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission de même que par la vitesse du véhicule. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection

des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader sévèrement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message dans le groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus sérieuses, et indiquez quelles actions peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA :
Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez un concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez la transmission en position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit COUPÉ.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA :
Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission.

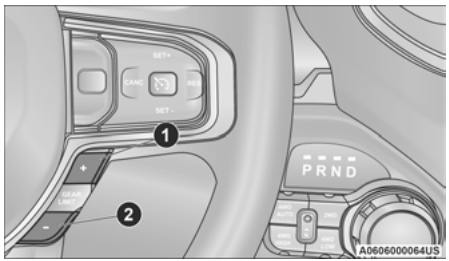
Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement de la sélection électronique des rapports

La commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports vous permet de limiter le rapport disponible le plus élevé lorsque le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT). Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission limité sur 4 (quatrième rapport), la transmission ne passera pas à un rapport supérieur (sauf pour éviter une surchauffe du moteur), mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque le sélecteur de rapport de transmission est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Appuyez légèrement sur le commutateur GEAR- (RAPPORT -) (situé sur le volant) pour activer le mode de sélection

électronique des rapports, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour régler ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de système de sélection électronique des rapports, appuyez légèrement sur le commutateur GEAR- (RAPPORT -) ou GEAR+ (RAPPORT +) pour modifier le rapport disponible le plus élevé.



Système de sélection électronique des rapports (ERS)

1 – Commutateur GEAR + (RAPPORT +)
2 – Commutateur GEAR – (RAPPORT –)

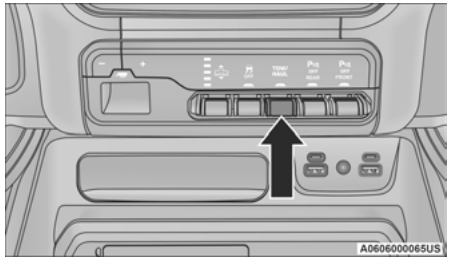
Pour quitter le mode de sélection électronique des rapports, maintenez simplement enfoncé le commutateur GEAR+ (RAPPORT +) jusqu'à ce que l'affichage du rapport limité disparaisse du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Utilisation du mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE

Lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées, que vous tirez une remorque, que vous transportez une charge lourde, etc., et que de nombreux changements de vitesses de la transmission sont nécessaires, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) pour activer le mode de TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE). Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmission attribuables aux changements de rapports trop fréquents.



Commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le témoin TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été activé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal. La transmission reprend en mode normal à chaque démarrage. Vous devez appuyer sur le commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) à chaque démarrage pour activer le mode de remorquage-charge lourde au besoin.

AVERTISSEMENT!

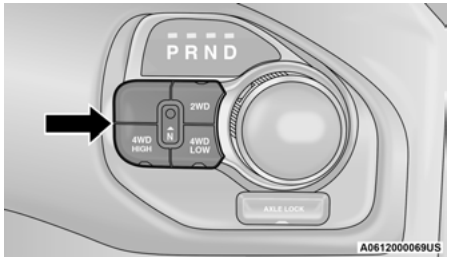
N'utilisez pas la fonction TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) quand vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante. Le frein moteur ainsi augmenté pourrait faire déraper les roues arrière. Le véhicule pourrait alors louvoyer et provoquer une perte de maîtrise et causer un accident, entraînant possiblement des blessures graves ou mortelles.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les camions à quatre roues motrices peuvent être équipés d'une boîte de transfert à commande manuelle ou électronique. Consultez les directives d'utilisation de votre boîte de transfert dans la présente section pour obtenir de plus amples renseignements.

BOÎTE DE TRANSFERT À COMMANDE ÉLECTRONIQUE À QUATRE POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) (sélecteur de boîte de transfert) situé sur le tableau de bord.



Boîte de transfert à quatre positions ou sur demande

Cette boîte de transfert à commande électronique offre quatre positions de mode :

- Position mode 2WD (2 roues motrices gamme haute)
- Position mode 4WD HIGH (4 roues motrices gamme haute)
- Position mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)
- Neutral (NEUTRAL) (POINT MORT)

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, référez-vous aux renseignements qui suivent.

2WD (2 roues motrices)

Deux roues motrice gamme haute – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

MODE 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Quatre roues motrices gamme haute – cette gamme fournit un couple à l'arbre de transmission avant (active le rapport 4 roues motrices) qui permet aux roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

MODE 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Quatre roues motrices gamme basse – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple (couple plus élevé par rapport au mode 4WD (4 roues motrices gamme haute)) à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette position de gamme offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h) dans cette gamme.

N (POINT MORT)

Point mort – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Ce mode est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

En conduite normale sur route et autoroute sur des chaussées pavées et sèches, la boîte de transfert à commande électronique est conçue pour fonctionner en mode 2WD (2 roues motrices). Le mode 2WD (2 roues motrices) assure une meilleure économie de carburant, car l'essieu avant n'est pas engagé.

Lorsqu'une adhérence accrue est nécessaire, les positions mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour optimiser le couple à l'arbre de transmission avant et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, appuyez sur la position désirée du commutateur du mode 4 WD (4 roues motrices).

Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section pour obtenir des directives précises de passage des vitesses.

Les positions des modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sont conçues pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. La conduite en mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

NOTA :
Le bouton N (POINT MORT) de la boîte de transfert se trouve au centre du commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) et vous pouvez appuyer dessus à l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire. La position N (POINT MORT) de la boîte de transfert ne peut être utilisée qu'à des fins de remorquage de loisir

seulement. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (modes 4WD [4 ROUES MOTRICES] et 4LOW [4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent les modes actuel et souhaité de la boîte de transfert. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins réagissent comme suit :

1. Le témoin de la position actuelle S'ÉTEINT.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

Si la boîte de transfert ne s'enclenche pas dans la position souhaitée, un ou plusieurs des événements suivants peuvent se produire :

1. Le témoin de la position actuelle demeure ALLUMÉ.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. Si la boîte de transfert **ne s'enclenchera pas**, un message s'affiche sur le groupe d'instruments pour indiquer que le changement en Mode 4WD (4 roues motrices) a été annulé.

NOTA :
Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, appuyez sur le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau. Pour connaître les exigences relatives au changement de gamme de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section.

Le témoin d'avertissement « SVC 4WD » (Vérifier le système à quatre roues motrices) surveille le système de traction intégrale à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système à 4 roues motrices est défectueux et qu'il doit être réparé.

AVERTISSEMENT!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin d'avertissement « SVC 4WD » (vérifier le mode 4WD (4 roues motrices)) s'est allumé. Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures ou la mort.

NOTA :
Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode 2WD (2 roues motrices) ou 4WD HIGH (4 ROUES

MOTRICES GAMME HAUTE) à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus peut provoquer des dommages à la transmission.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

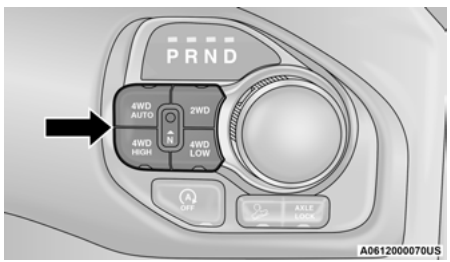
Procédure de changement de gamme

NOTA :

- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas présente, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure ALLUMÉ et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle position sont présentes, le témoin de la position actuelle s'ÉTEINT et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de position. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

BOÎTE DE TRANSFERT À COMMANDE ÉLECTRONIQUE À CINQ POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) (sélecteur de boîte de transfert) situé sur le tableau de bord.



Boîte de transfert à cinq positions / sur demande

Cette boîte de transfert électronique dispose de cinq positions de mode :

- Position mode 2WD (2 roues motrices gamme haute)
- Position mode 4WD AUTO (4 roues motrices gamme automatique)
- Position mode 4WD HIGH (4 roues motrices gamme haute)
- Position mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse)
- Neutral (NEUTRAL) (POINT MORT)

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, référez-vous aux renseignements qui suivent.

2WD (2 roues motrices)

Deux roues motrice gamme haute – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

MODE 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE)

Quatre roues motrices gamme automatique haute–cette gamme transmet automatiquement

la puissance motrice aux roues avant lorsque le véhicule détecte une perte de traction. Cette gamme peut servir dans des états de la route variables.

MODE 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Quatre roues motrices gamme haute – cette gamme fournit un couple à l'arbre de transmission avant (active le rapport 4 roues motrices) qui permet aux roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre une adhérence accrue sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

MODE 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Quatre roues motrices gamme basse – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple (couple plus élevé par rapport au mode 4WD (4 roues motrices gamme haute)) à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Cette position de gamme offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h) dans cette gamme.

N (POINT MORT)

Point mort – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Ce mode est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

La boîte de transfert électronique est conçue pour fonctionner en mode 2WD (2 roues motrices) ou en mode 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) pour la conduite normale sur route et autoroute sur une chaussée sèche et dure. Le mode 2WD (2 roues motrices) assure une meilleure économie de carburant, car l'essieu avant n'est pas engagé.

Le mode 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais

la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4 roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction. Étant donné que l'essieu avant est engagé, ce mode assure une plus grande économie de carburant par rapport au mode 2WD (2 roues motrices).

Lorsqu'une adhérence accrue est nécessaire, les positions mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour optimiser le couple à l'arbre de transmission avant et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, appuyez sur la position désirée du commutateur du mode 4WD -(4 roues motrices).

Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section pour obtenir des directives précises de passage des vitesses.

Les positions des modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sont conçues pour les surfaces meubles ou glissantes seulement. La conduite en modes 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur des chaussées pavées sèches peut entraîner l'usure rapide des pneus et des dommages aux organes de transmission.

NOTA :
Le bouton N (POINT MORT) de la boîte de transfert se trouve au centre du commutateur du mode 4WD (4 roues motrices) et vous pouvez appuyer dessus à l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire. La position N (POINT MORT) de la boîte de transfert ne peut être utilisée qu'à des fins de remorquage de loisir seulement. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (mode 4WD HIGH [4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE], mode 4LOW [4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE] et mode 4WD AUTO [4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent les modes actuel et souhaité de la boîte de transfert. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins réagissent comme suit :

1. Le témoin de la position actuelle S'ÉTEINT.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

Si la boîte de transfert ne s'enclenche pas dans la position souhaitée, un ou plusieurs des événements suivants peuvent se produire :

1. Le témoin de la position actuelle demeure ALLUMÉ.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. Si la boîte de transfert **ne s'enclenchera pas**, un message s'affiche sur le groupe d'instruments pour indiquer que le changement en Mode 4WD (4 roues motrices) a été annulé.

NOTA :
Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives

à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, appuyez sur le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau. Pour connaître les exigences relatives au changement de gamme de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section.

Le témoin d'avertissement « SVC 4WD » (Vérifier le système à quatre roues motrices) surveille le système de traction intégrale à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système à 4 roues motrices est défectueux et qu'il doit être réparé.

AVERTISSEMENT!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule après que le témoin d'avertissement « SVC 4WD » (vérifier le mode 4WD (4 roues motrices)) s'est allumé. Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures ou la mort.

NOTA :
Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé que le régime aux modes 2WD (2 roues motrices), 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) ou 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus peut provoquer des dommages à la transmission.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédure de changement de gamme

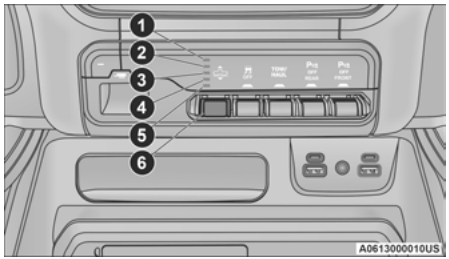
NOTA :

- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas présente, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure ALLUMÉ et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle position sont présentes, le témoin de la position actuelle s'ÉTEINT et celui de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de position. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Le système de suspension pneumatique offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de réglage de la hauteur du véhicule en appuyant sur un commutateur.



Commutateur de suspension pneumatique

1 – Témoin hors route 2 (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin hors route 1 (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin du mode aérodynamique (défini par l'utilisateur)
5 – Témoin du mode d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)
6 – Sélecteur de hauteur

NOTA :
Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h).

- **Garde au sol normale (NRH)** – il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.
- **Hors route 1 (OR1) (élève le véhicule d'environ 26 mm [1 po])** – Cette position doit être la position principale pour la conduite hors route jusqu'à ce que la position Hors route 2 (OR2) soit requise. Vous obtiendrez une conduite plus stable et confortable. Pour passer à la position OR1 (HORS ROUTE 1), appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 56 km/h (35 mi/h). En position OR1 (HORS ROUTE 1), si la vitesse du véhicule demeure entre 64 km/h (40 mi/h) et 80 km/h (50 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse dépasse 80 km/h (50 mi/h), le véhicule est automatiquement abaissé à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). La position Hors route 1 (OR1) peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Hors route 2 (OR2) (élève le véhicule d'environ 51 mm [2,2 po])** – Cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR2 (HORS ROUTE 2), appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) ou une fois à partir de la position OR1 (HORS ROUTE 1) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). En position OR2 (HORS ROUTE 2), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position OR1 (HORS ROUTE 1). La position Hors route 2 (OR2) peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message

s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Si le véhicule est dans le réglage Off-Road 1 (Hors route 1) ou Off-Road 2 (Hors route 2), portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

- **Mode aérodynamique (abaisse le véhicule d'environ 15 mm [0,6 po])** – Cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

NOTA :
Les limites de vitesse pour soulever le véhicule s'appliquent uniquement si le mode aérodynamique est activé.

Pour accéder manuellement au mode aérodynamique, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) à n'importe quelle vitesse. Pour passer à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE), appuyez une fois sur sélecteur de hauteur vers le haut lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 90 km/h (56 mi/h).

NOTA :
Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule à l'affichage du groupe d'instruments ou sur votre radio Uconnect selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Mode d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule d'environ 51 mm [2 po])** – Cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement de la marchandise. Pour accéder au mode d'entrée et de sortie, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (Garde au sol normale) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 53 km/h (33 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), le mode d'entrée et de sortie est annulé. Pour revenir au mode de hauteur normale, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut en mode d'entrée et de sortie, ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). Le mode d'entrée et de sortie peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe

d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Vous pouvez accéder au mode d'entrée et de sortie au moyen de votre télécommande afin de faciliter l'entrée et le chargement. Consultez le paragraphe « Clé » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!
En mode de réglage ENTRÉE-SORTIE, portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

Le contact doit être mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou le moteur doit être en marche pour toutes les modifications du système par l'utilisateur. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera pas tant que la portière est fermée.

Ce système utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!
Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

MODES DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières :

Automatic AERO Mode (Mode AÉRODYNAMIQUE automatique)

Pour améliorer l'aérodynamisme, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction qui permet au véhicule de passer en hauteur AÉRODYNAMIQUE automatiquement. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule à l'affichage du groupe d'instruments ou sur votre radio Uconnect selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)

Pour faciliter le remplacement d'une roue, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Transport Mode (Mode transport)

Pour faciliter le remorquage avec les quatre roues soulevées, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Stratégie de protection

Afin de « protéger » le système de suspension pneumatique, le véhicule désactive la fonction de mise à niveau de la charge selon les besoins (suspension surchargée, charge de la batterie faible, etc.). La fonction de mise à niveau de la charge reprend automatiquement dès que les exigences de fonctionnement du système sont remplies. Consultez un concessionnaire autorisé si le système n'est pas rétabli.

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite » si le véhicule est utilisé pour tracter au moyen d'une suspension pneumatique.

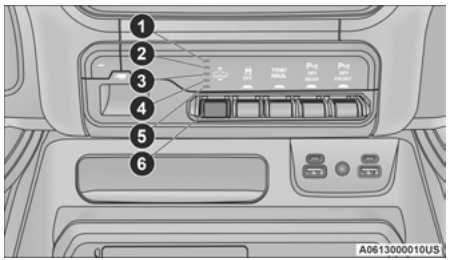
MESSAGES À L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

En présence des conditions appropriées, un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système si le fonctionnement normal ne se rétablit pas.

FONCTIONNEMENT



Commutateur de suspension pneumatique

1 – Témoin hors route 2 (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin hors route 1 (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin du mode aérodynamique (défini par l'utilisateur)
5 – Témoin du mode d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)
6 – Sélecteur de hauteur

Les témoins 1 à 5 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors du soulèvement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin clignotant le plus haut est la position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement, si plusieurs témoins clignotent, le témoin allumé en continu le plus bas est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple, la clé de contact est à la position ON/RUN (MARCHE), le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc.). Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale de OR2 (HORS ROUTE 2) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

Si vous appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple, la clé de contact est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc.). Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur le celui-ci, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode d'entrée et de sortie ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.)

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages de l'affichage du groupe d'instruments s'allument et s'affichent

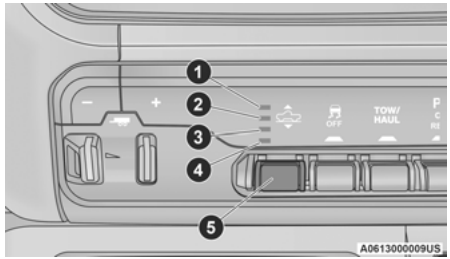
de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 2 (OR2) – les témoins 5, 4, 3, 2 et 1 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR2 (HORS ROUTE 2).
- Hors route 1 (OR1) – les témoins 5, 4, 3 et 2 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR1 (HORS ROUTE 1).
- Garde au sol normale (NRH) – les témoins 5, 4 et 3 s'allument lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode aérodynamique – les clignotants 5 et 4 s'allument lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode d'entrée et de sortie – le témoin 5 s'allume lorsque le véhicule est en mode d'entrée et de sortie. Le mode d'entrée et de sortie peut être sollicité jusqu'à une vitesse maximale de 53 km/h (33 mi/h). Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h), ou en dessous de celle-ci, le témoin 4 clignote et le témoin 5 s'allume en continu jusqu'à ce que le mode d'entrée et de sortie soit atteint, après quoi le témoin 4 s'éteint.
- Mode transport – aucun témoin ne s'allume. Le mode transport est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode pneu-cric – les témoins 5 et 1 s'allument. Le mode pneu-cric est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 3, 4 et 5 s'allument. Le mode de réglage de la géométrie est désactivé par la conduite du véhicule.

SYSTÈME DE SUSPENSION PNEUMATIQUE À QUATRE COINS ACTIF (GROUPE HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

DESCRIPTION

Le système de suspension pneumatique offre une correction d'assiette en tout temps ainsi que la capacité de réglage de la hauteur du véhicule en appuyant sur un commutateur.



Commandes de suspension pneumatique du modèle Rebel

1 – Témoin hors route (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin de hauteur de caisse aérodynamique (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin du mode d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)
5 – Sélecteur de hauteur

NOTA :
Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h).

- **Garde au sol normale (NRH)** – il s'agit de la position courante de la suspension et elle est utilisée pour la conduite normale.
- **Hors route (OR) (élève le véhicule d'environ 26 mm [1 po])** – Cette position doit être utilisée uniquement pour la conduite hors route lorsqu'une garde au sol maximale est requise. Pour passer à la position OR (HORS ROUTE), appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h). En position OR (HORS ROUTE), si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la hauteur de véhicule est automatiquement abaissée à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE). La position Hors route peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit.

  Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Si le véhicule est en mode de réglage Hors route portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

- **Mode aérodynamique (abaisse le véhicule d'environ 15 mm [0,6 po])** – cette position permet d'améliorer l'aérodynamisme du véhicule en abaissant le véhicule. Le véhicule passe automatiquement au mode aérodynamique lorsque la vitesse du véhicule demeure entre 100 km/h (62 mi/h) et 106 km/h (66 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule dépasse 106 km/h (66 mi/h). Le véhicule passe du mode aérodynamique au mode NRH (GARDE AU SOL NORMALE) si la vitesse du véhicule demeure entre 48 km/h (30 mi/h) et 56 km/h (35 mi/h) pendant plus de 20 secondes ou si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

NOTA :
Les limites de vitesse pour soulever le véhicule s'appliquent uniquement si le mode aérodynamique est activé.

Pour accéder manuellement au mode aérodynamique, appuyez une fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) à n'importe quelle vitesse. Pour passer à la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE), appuyez une fois sur sélecteur de hauteur vers le haut lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 90 km/h (56 mi/h).

NOTA :
Le mode aérodynamique automatique peut être désactivé au moyen des réglages du véhicule sur votre radio Uconnect.

- **Mode d'entrée et de sortie (abaisse le véhicule d'environ 73 mm [3 po])** – Cette position permet d'abaisser le véhicule pour faciliter l'entrée et la sortie des passagers ainsi que d'abaisser l'arrière du véhicule pour faciliter le chargement et le déchargement de la marchandise. Pour accéder au mode d'entrée et de sortie, appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le bas à partir de la position NRH (GARDE AU SOL NORMALE) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 53 km/h (33 mi/h). Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h), la hauteur du véhicule s'abaisse. Si la vitesse du

véhicule demeure entre 24 km/h (15 mi/h) et 40 km/h (25 mi/h) pendant plus de 60 secondes, ou si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), le mode d'entrée et de sortie est annulé. Pour revenir au mode de hauteur normale, appuyez deux fois sur le sélecteur de hauteur vers le haut en mode d'entrée et de sortie, ou conduisez le véhicule à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). Le mode d'entrée et de sortie peut ne pas être disponible en raison de la charge utile du véhicule; un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments lorsque cela se produit.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

En mode de réglage ENTRÉE-SORTIE, portez attention aux environs immédiats, car la garde au sol pourrait ne pas être adéquate dans certaines zones et vous risqueriez d'endommager le véhicule.

Le contact doit être mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou le moteur doit être en marche pour toutes les modifications du système par l'utilisateur. Lors de l'abaissement du véhicule, toutes les portières doivent être fermées. Si une portière est ouverte à n'importe quel moment alors que le véhicule s'abaisse, la modification ne s'effectuera pas tant que la portière est fermée.

Ce système utilise une séquence de soulèvement et d'abaissement qui prévient l'éclairage inadéquat des phares en cas de circulation en sens inverse. En soulevant le véhicule, l'arrière du véhicule s'élève d'abord, puis l'avant. En abaissant le véhicule, l'avant du véhicule s'abaisse d'abord, puis l'arrière.

Après l'arrêt du moteur, vous pourriez constater que le système de suspension pneumatique fonctionne brièvement, ceci est normal. Le système corrige la position du véhicule pour assurer une apparence appropriée.

Pour faciliter le remplacement d'une roue de secours, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Si le véhicule est muni d'une radio à écran tactile, toutes les fonctions d'activation et de désactivation de la suspension pneumatique doivent être effectuées au moyen de la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Le système de suspension pneumatique utilise de l'air à haute pression pour activer le système. Pour éviter de vous blesser ou d'endommager le système, consultez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système.

MODES DE SUSPENSION PNEUMATIQUE

Le système de suspension pneumatique comporte plusieurs modes pour protéger le système dans des situations particulières :

AERO Mode (Mode AÉRODYNAMIQUE)

Pour améliorer l'aérodynamisme, le système de suspension pneumatique est doté d'une fonction qui permet au véhicule de passer en hauteur AÉRODYNAMIQUE automatiquement.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)

Pour faciliter le remplacement d'une roue, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Transport Mode (Mode transport)

Pour faciliter le remorquage avec les quatre roues soulevées, le système de suspension pneumatique est muni d'une fonction qui permet au véhicule de passer en mode de hauteur à l'entrée et à la sortie et de désactiver le système de mise à niveau automatique. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)

Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » ou le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia » si le véhicule est équipé d'une radio à écran tactile pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Ce mode doit être utilisé lorsque le moteur est en marche.

Stratégie de protection

Afin de « protéger » le système de suspension pneumatique, le véhicule désactive la fonction de mise à niveau de la charge selon les besoins (suspension surchargée, charge de la batterie faible, etc.). La fonction de mise à niveau de la charge reprend automatiquement dès que les exigences de fonctionnement du système sont remplies. Consultez un concessionnaire autorisé si le système n'est pas rétabli.

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite » si le véhicule est utilisé pour tracter au moyen d'une suspension pneumatique.

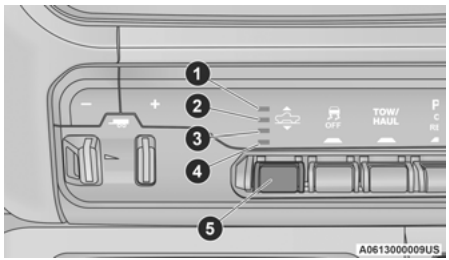
MESSAGES À L'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

En présence des conditions appropriées, un message apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Un carillon retentit lorsqu'une anomalie du système est détectée.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système si le fonctionnement normal ne se rétablit pas.

FONCTIONNEMENT



Commutateur de suspension pneumatique

1 – Témoin hors route (défini par l'utilisateur)
2 – Témoin de garde au sol normale (défini par l'utilisateur)
3 – Témoin du mode aérodynamique (défini par l'utilisateur)
4 – Témoin du mode d'entrée et de sortie (défini par l'utilisateur)
5 – Sélecteur de hauteur

Les témoins 1 à 4 s'allument pour indiquer la position actuelle du véhicule. Les témoins clignotants indiquent une position que le système prévoit atteindre. Lors de l'abaissement ou du relèvement, le témoin clignotant est la position que le système prévoit atteindre.

Si vous appuyez une fois sur le commutateur du sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus élevée de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple, la clé de contact est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, la vitesse est en dessous du seuil, etc.). Le commutateur du sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur celui-ci, le niveau sollicité s'élève d'une position jusqu'à la position maximale de OR (HORS ROUTE) ou la position la plus élevée permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.).

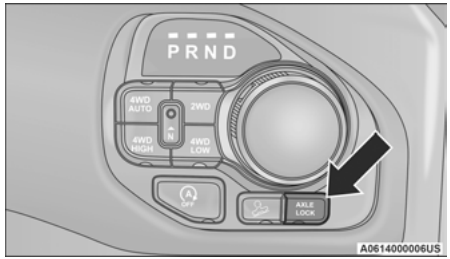
Si vous appuyez une fois sur le commutateur du sélecteur de hauteur, la suspension se déplace une position plus basse de la position actuelle, pourvu que toutes les conditions soient présentes (par exemple, la clé de contact est à la position ON/RUN [MARCHE], le moteur tourne, les portières sont fermées, la vitesse est en dessous du seuil, etc.). Le sélecteur de hauteur peut être enfoncé plusieurs fois. À cet effet, chaque fois que vous appuyez sur le celui-ci, le niveau sollicité s'abaisse d'une position jusqu'à la position minimale du mode d'entrée et de sortie ou la position la plus basse permise selon les conditions actuelles (par exemple, la vitesse du véhicule, etc.)

Les modifications de la hauteur automatiques sont effectuées en fonction de la vitesse du véhicule et de la hauteur du véhicule actuelle. Les témoins et les messages de l'affichage du groupe d'instruments s'allument et s'affichent de façon similaire tant pour les modifications automatiques que pour les modifications sollicitées par l'utilisateur.

- Hors route 1 (OR1) – les témoins 4, 3, 2 et 1 s'allument lorsque le véhicule est à la position OR1 (HORS ROUTE 1).
- Garde au sol normale (NRH) – les témoins 4, 3 et 2 s'allument lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode aérodynamique – les clignotants 4 et 3 s'allument lorsque le véhicule se trouve dans cette position.
- Mode d'entrée et de sortie – le témoin 4 s'allume lorsque le véhicule est en mode d'entrée et de sortie. Le mode d'entrée et de sortie peut être sollicité jusqu'à une vitesse maximale de 53 km/h (33 mi/h). Si la vitesse du véhicule est réduite à 24 km/h (15 mi/h), ou en-dessous de celle-ci, le témoin 3 clignote et le témoin 4 s'allume en continu jusqu'à ce que le mode d'entrée et de sortie soit atteint, après quoi le témoin 3 s'éteint.
- Mode transport – aucun témoin ne s'allume. Le mode transport est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode pneu-cric – les témoins 4 et 1 s'allument. Le mode pneu-cric est désactivé par la conduite du véhicule.
- Mode de réglage de la géométrie – les témoins 2, 3 et 4 s'allument. Le mode de réglage de la géométrie est désactivé par la conduite du véhicule.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE D'ESSIEU – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est muni d'un différentiel arrière à verrouillage électronique. Une fois engagé, ce différentiel verrouille mécaniquement les arbres d'essieu afin que les roues puissent patiner à la même vitesse. Le différentiel arrière à verrouillage électronique ne doit être engagé qu'à basse vitesse, dans des conditions hors route rigoureuses, lorsqu'une des roues risque de perdre le contact avec le sol. Il est déconseillé de rouler sur une route pavée alors que les différentiels sont verrouillés, car les manœuvres de braquage et la vitesse du véhicule sont limitées.



Bouton de verrouillage d'essieu

MISE EN GARDE!

- Ne verrouillez pas l'essieu arrière lorsque vous roulez sur des surfaces dures ou compactées. Les manœuvres de braquage sont limitées lorsque l'essieu est verrouillé et que vous roulez sur des surfaces dures. Vous risquez également d'endommager la transmission.
- Ne tentez pas de verrouiller le différentiel arrière si le véhicule est enlisé et si les roues patinent. Vous pourriez endommager les organes de transmission du véhicule. Verrouillez le différentiel arrière avant d'entreprendre un passage difficile susceptible d'enliser le véhicule.

Le verrouillage d'essieu arrière s'effectue au moyen du bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU).

En conduite normale, l'essieu arrière doit être déverrouillé.

Au cours d'une commande de verrouillage d'essieu arrière, le témoin clignote jusqu'à ce que l'essieu soit verrouillé. Une fois la commande de verrouillage exécutée, le témoin s'allume en continu.

En mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse), le verrouillage peut être engagé jusqu'à 64 km/h (40 mi/h) et reste engagé tout au long de la conduire en mode 4WD LOW (4 roues motrices gamme basse).

En modes 2WD (2 roues motrices), 4WD AUTO (4 roues motrices gamme automatique) et 4WD LOCK/HIGH (4 roues motrices bloquées/ gamme basse), le verrouillage peut être engagé jusqu'à 32 km/h (20 mi/h). Lorsque vous roulez et que le verrouillage est engagé, si la vitesse dépasse 40 km/h (25 mi/h), le verrouillage se désactive automatiquement, mais se réactive automatiquement à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :
L'essieu arrière pourrait ne pas se verrouiller complètement avant que ne se produise un écart de vitesse de rotation des roues gauches et droites. Si le témoin clignote lorsque vous sélectionnez le mode de verrouillage d'essieu arrière, roulez en effectuant un virage ou sur du gravier pour déclencher le blocage.

Une réaction de couple, causée par les contraintes engendrées des deux côtés de l'essieu arrière, pourrait bloquer le différentiel. Si tel est le cas, il suffit de rouler lentement et de manœuvrer le volant de gauche à droite, ou de rouler quelque peu en position R (MARCHE ARRIÈRE) afin de dégager le blocage du couple et de déverrouiller les essieux.

Pour déverrouiller l'essieu arrière, appuyez sur le bouton AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU). Le témoin AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) s'éteint lorsque l'essieu arrière est déverrouillé.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le différentiel autobloquant offre une adhérence additionnelle sur la glace et dans la neige, la boue, le sable et le gravier, particulièrement dans les situations où l'adhérence est inégale entre les roues arrière droite et gauche. Dans des conditions normales de conduite et en virage, un différentiel autobloquant fonctionne de façon similaire à un différentiel conventionnel. Toutefois, sur des surfaces glissantes, un différentiel transmet un couple plus élevé à la roue arrière qui offre la meilleure traction.

Le différentiel autobloquant est particulièrement utile lorsque la chaussée est glissante. Si les deux roues arrière manquent d'adhérence, un léger dosage de l'accélérateur offrira un maximum de motricité au véhicule. Si l'une des roues arrière du véhicule se trouve sur une surface très glissante, un serrage momentané et léger du frein de stationnement peut aider à gagner un maximum de motricité.

AVERTISSEMENT!

Lors de travaux effectués sur les véhicules munis d'un différentiel à glissement limité ou autobloquant, ne faites jamais tourner le moteur avec l'une des roues soulevée du sol, car le couple pourrait être transmis à la roue au sol et le véhicule pourrait se déplacer de façon inattendue.

Il faut éviter d'accélérer soudainement lorsque les deux roues arrière manquent d'adhérence. Les deux roues arrière pourraient se mettre à patiner et le véhicule pourrait déraper sur la surface bombée de la route ou dans un virage.

DIRECTION ASSISTÉE

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

Le système électrique de direction assistée améliore l'efficacité du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une sensation plaisante lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

Si le pictogramme de direction clignote, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée.

Si le pictogramme de direction s'affiche et que le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, cela indique que des manœuvres de direction extrêmes pourraient s'être produites qui ont provoqué une surchauffe du système direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le pictogramme et le message disparaissent. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le pictogramme de direction s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING – ASSIST OFF » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire pour faire réparer l'anomalie. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT (MOTEURS 5.7L SEULEMENT) – SELON L'EQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure économie de carburant en mettant hors

fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA :
Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour économiser le carburant et réduire les émissions. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou de déplacer le levier de vitesses hors de la position D (MARCHE AVANT) pour redémarrer automatiquement le moteur.

Les véhicules équipés de eTorque contiennent un groupe électrogène ultrarobuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule à utiliser au démarrage du moteur tout en offrant une assistance au couple lors du départ.

MODE AUTOMATIQUE

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Elle demeure en mode ARRÊT-DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à la marche avant à une vitesse supérieure à 3 km/h (2 mi/h). Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

1. Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
2. Le véhicule doit être complètement immobilisé.
3. Le sélecteur de rapport de transmission doit être à la position D (MARCHE AVANT) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Le

moteur ne passe pas en mode arrêt automatique dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La température du moteur est trop élevée.
- La batterie est en cours de chargement.
- Le levier de vitesses de la transmission n'est pas à la position D (MARCHE AVANT).
- Le capot est ouvert.
- Le mode 4L (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) de la boîte de transfert est sélectionné.
- Le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE / CHARGE LOURDE) est sélectionné
- Appui sur la pédale d'accélérateur
- Les charges de 12 V sont excessives.

Il peut être possible d'utiliser le véhicule à plusieurs reprises consécutives dans des conditions extrêmes et de ne pas satisfaire à tous les critères permettant d'activer l'état d'arrêt automatique.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque la transmission est à la position D (MARCHE AVANT), le moteur démarre lorsque la pédale de frein est relâchée ou la pédale d'accélérateur est enfoncée et la transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique

Le moteur démarre automatiquement dans les cas suivants :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle près des réglages du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Le système de chauffage, ventilation et climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La demande de 12 V exige le démarrage du moteur.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).
- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Le système Mode 4WD (4 roues motrices) est placé en mode 4L (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- La neutralisation du système antipollution est présente.
- Une erreur du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE est présente.

Conditions imposant un passage automatique en position P (STATIONNEMENT) pendant que le mode arrêt automatique est activé

Le moteur ne démarre pas automatiquement et la transmission est placée à la position P (STATIONNEMENT) :

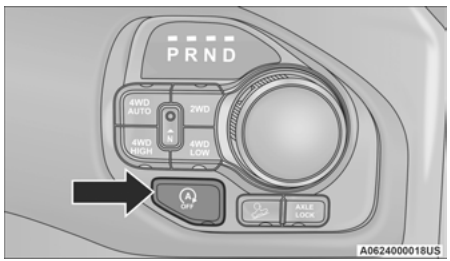
- La portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est relâchée.
- La portière du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Une erreur du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE est présente.

Le moteur peut ensuite être redémarré en déplaçant le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) (par exemple, à la position D [MARCHE AVANT]) ou, dans certains cas, seulement au moyen de la CLÉ DE CONTACT. Le message « SHIFT OUT OF PARK » (DÉPLACER LE LEVIER DE VITESSES HORS DE LA POSITION DE STATIONNEMENT) ou « STOP/START KEY START REQUIRED » (ARRÊT-DÉMARRAGE, DÉMARRAGE AU MOYEN DE LA CLÉ DE CONTACT NÉCESSAIRE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer quelle action est nécessaire.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé près du sélecteur de rapport. Le témoin du commutateur s'allume.



Commutateur de DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

2. Le message STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Si le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE est désactivé manuellement, vous pouvez démarrer et arrêter le moteur au moyen du commutateur d'allumage ou en appuyant de nouveau sur le commutateur D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE.
5. Le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se réinitialisera à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé près du module du sélecteur de rapport.
2. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

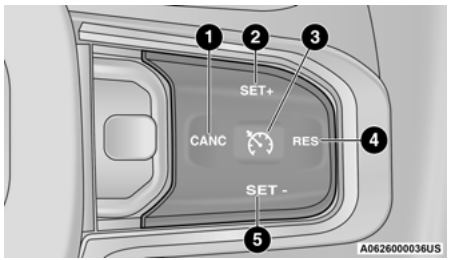
Si une anomalie est présente dans le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système devra être vérifié par un concessionnaire autorisé.

CONTRÔLE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons de commande du régulateur de vitesse

1 – CANC (Annulation)
2 – SET+/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
3 – En fonction-hors fonction
4 – RES (Reprise)
5 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

NOTA :
Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton en fonction-hors fonction du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

AVERTISSEMENT!
L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

ACTIVATION

Appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'affichage du groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le

régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse sous tension lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

POUR PROGRAMMER UNE VITESSE SOUHAITÉE

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

NOTA :
Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

CHANGEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation

de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction ou si vous coupez le contact.

Utilisation du régulateur de vitesse dans des pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA :
Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. **Le contrôle de vitesse fonctionne.**

différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment être réinitialisé. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- Si le capteur ne détecte aucun véhicule qui vous précède, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) maintient une vitesse stable.
- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

NOTA :
Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours du mode de fonctionnement sélectionné.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule dans toutes les conditions routières. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
  - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
- Provoque l'immobilisation complète du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et maintient le véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes. Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de trois minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

(Suite)

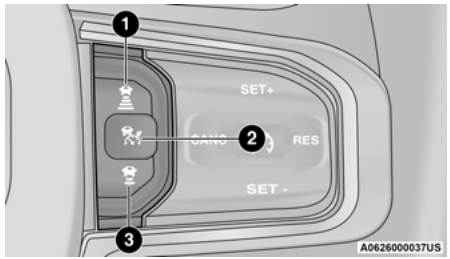
AVERTISSEMENT! *(Suite)*

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les boutons du régulateur de vitesse (situés sur le côté droit du volant) commandent le système de régulateur de vitesse adaptatif.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Augmentation du réglage de la distance
2 – Activation/désactivation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
3 – Diminution du réglage de la distance

NOTA :
Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

ACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :
L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est au rapport 4 roues motrices gamme basse.
- Pendant le freinage.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

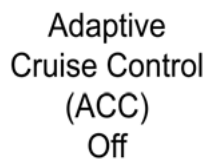
Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'affichage du groupe d'instruments.



M0627000002US

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



M0627000003US

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

PROGRAMMATION D'UNE VITESSE À L'AIDE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :
Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt à proximité et devant votre véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur une fois que le régulateur de vitesse adaptatif a été réglé. Sinon, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse réglée. En pareil cas :

- Le message « ACC DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR SUR LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

ANNULATION DU SYSTÈME

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Les freins de remorque, selon l'équipement, sont serrés manuellement.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- La commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.

- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- Le dispositif anti-louvoiement de la remorque entre en fonction.
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Le contact est COUPÉ.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.

RETOUR À LA VITESSE PROGRAMMÉE

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

CHANGEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

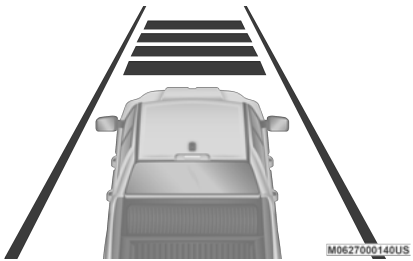
- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

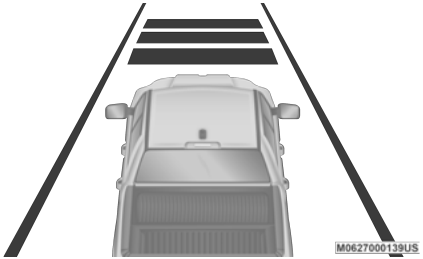
- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.
- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de vitesse adaptatif (ACC) suit un véhicule cible jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra, après deux secondes, appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

RÉGLAGE DU CRÉNEAU DANS LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

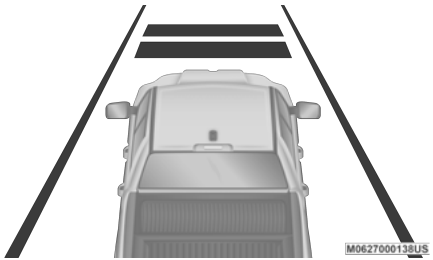
Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



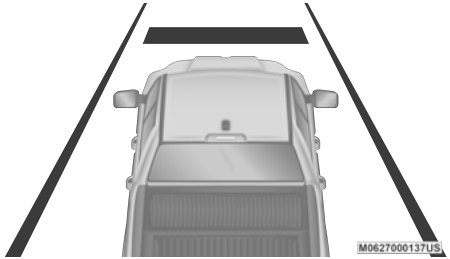
Réglage de distance de quatre barres (le plus long)



Réglage de distance de trois barres (long)



Réglage de distance de deux barres (moyen)



Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône-témoin « ACC Set with Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible) apparaît à l'affichage du groupe

d'instruments et le système modifie automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif.

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :
Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.



M0627000008US

Avertissement de freinage

NOTA :
L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

AIDE AU DÉPASSEMENT

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF À L'ARRÊT

Au cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA :
Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

MENU DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE (+)) ou SET (-) (RÉGLAGE (-)) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message « ACC Set » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

MESSAGES D'AVERTISSEMENT ET D'ENTRETIEN

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :
Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé dans la caméra au centre du pare-brise, à l'avant du rétroviseur.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Dégagez soigneusement le pare-brise.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une grille après-vente ou la modification de la grille n'est pas recommandée. Ces éléments peuvent empêcher les capteurs de bien détecter la route et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale, ce qui entraîne l'affichage d'un message d'avertissement.

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, d'une conduite directement sous les rayons du soleil ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :
Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale –

nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORSQUE VOUS CONDUISEZ AVEC LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

NOTA :

- Les équipements de deuxième monte du marché secondaire comme des chasse-neige, des trousses de levage, des brosses collectrices ou des barres de calandre peuvent nuire au rendement du module. Assurez-vous que le champ de vision du radar et de la caméra n'est pas obstrué.
- Les modifications de hauteur peuvent limiter le rendement et la fonctionnalité du module.
- Ne placez pas des autocollants ou des laissez-passer par-dessus le champ de vision de la caméra ou du radar.
- Les modifications apportées au véhicule qui pourraient obstruer le champ de vision du radar ou de la caméra ne sont pas recommandées.

Instructions de nettoyage

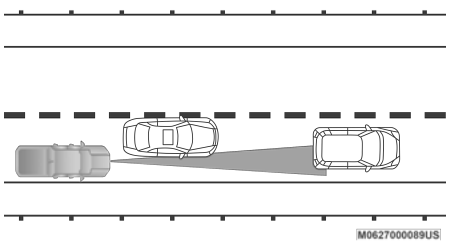
De la poussière et des saletés peuvent s'accumuler sur le couvercle et obstruer la lentille de la caméra. Nettoyez la lentille de la caméra avec un chiffon doux en microfibre, en prenant soin de ne pas endommager ou rayer le module.

Traction d'une remorque

Le régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque est recommandé uniquement avec un module de freinage intégré pour remorque. Les dispositifs de contrôle de freins de remorque de marché secondaire n'activent pas les freins de remorque lorsque le régulateur de vitesse adaptatif freine.

Conduite décentrée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

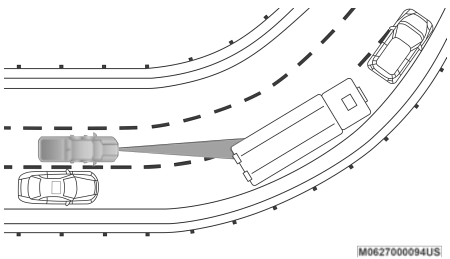


Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

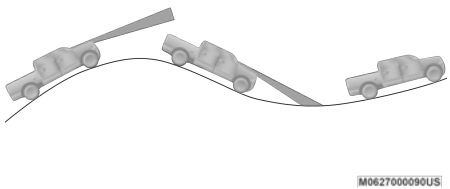
NOTA :
Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.



Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

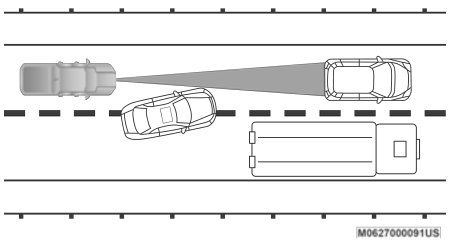
Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, la circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

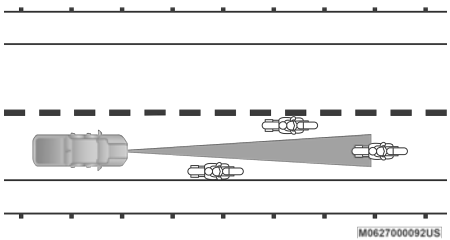
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

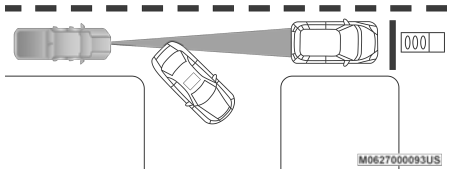
Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MODE DE RÉGULATION DE VITESSE NORMAL (VITESSE STABLE)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour activer le régulateur de vitesse adaptatif et désactiver le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) pour activer le mode régulateur de vitesse normal (vitesse constante).

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée



Appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH (km/h) » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À KM/H [mi/h]) s'affiche

pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le système est activé au moyen de commande on/off (marche/arrêt). Il s'allume en vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (**+**) (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse normal (vitesse constante) est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE –).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée apparait à l'affichage du groupe d'instruments.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- La commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le conducteur fait passer la commande de stabilité électronique en mode entièrement désactivé.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Le contact est COUPÉ.
- Vous passez en mode 4 roues motrices gamme basse.
- Vous appuyez sur le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni de la fonction de freinage automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si la commande de stabilité électronique n'est pas disponible.

- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique n'est pas disponible si la boîte de transfert du véhicule est en mode 4LO (4 roues motrices GAMME BASSE).
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.
- L'ensemble de boule d'attelage de la remorque peut générer des événements de freinage parasites si vous le laissez en place après un remorquage.
- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système d'aide au recul ParkSense au moyen du commutateur du système d'aide au recul ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense » dans ce chapitre pour connaître les limites de ce système et les recommandations.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le sélecteur de rapport se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Un avertissement apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse d'activation du système ParkSense. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les six capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

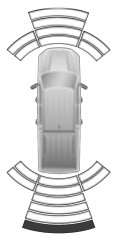
L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone gauche, droite ou centrale en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

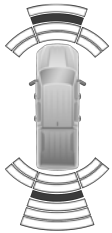
Si un obstacle est détecté dans les zones gauche, droite ou centrale, l'affichage montre un arc dans les zones gauche ou droite ou les deux, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



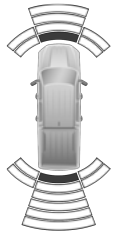
Tonalité de 1/2 seconde


M0629000223US

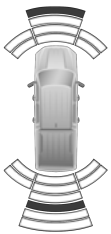
Tonalité lente


M0629000225US

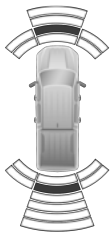
Tonalité rapide (à l'arrière seulement)


M0629000227US

Tonalité continue


M0629000224US

Tonalité lente (à l'arrière seulement)


M0629000226US

Tonalité rapide

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Medium (Moyenne)	Rapide	Rapide	Continu
Arcs	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc non clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continu
Arcs	Aucune	4e arc non clignotant	3e arc non clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA :
Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume des signaux sonores avant et arrière sont programmables.

- Les réglages peuvent être programmés au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE AVANT OU ARRIÈRE

Le système ParkSense avant peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense avant.

Le système ParkSense arrière peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense arrière.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense avant ou arrière pour désactiver le système, le groupe d'instruments affichera un graphique de l'état en fonction/hors fonction du système ParkSense avant ou arrière du véhicule pendant deux secondes. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système avant ou arrière est désactivé, le groupe d'instruments affiche un graphique de véhicule et de la mention « OFF » (DÉSACTIVÉ) du côté correspondant. Ce graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA :
Des alertes d'arc du système ParkSense activé interrompent les messages de cinq secondes et le graphique de véhicule, accompagné des arcs correspondants, ainsi que le message « OFF » (DÉSACTIVÉ) apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière est allumé lorsque le système ParkSense avant ou arrière est désactivé ou doit faire l'objet d'un entretien. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière est éteint lorsque le système ParkSense avant ou arrière est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense avant ou arrière et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense avant ou arrière clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT)

ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, l'affichage du groupe d'instruments affiche un message « WIPE OFF » (NETTOYER) correspondant au système bloqué tant que le véhicule demeure en MARCHE ARRIÈRE. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez votre concessionnaire autorisé.

NOTA :
L'eau d'un lave-auto ou la boue de la route par temps de gel peuvent aussi causer le blocage des capteurs.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez votre concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, car vous risqueriez de les endommager.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense avant ou arrière, le groupe d'instruments affichera un graphique de l'état en fonction/hors fonction du système ParkSense avant ou arrière du véhicule pendant deux secondes. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense avant ou arrière, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense avant ou arrière est désactivé, le groupe d'instruments

affiche un graphique de véhicule et de la mention « OFF » (DÉSACTIVÉ) du le côté correspondant. Ce graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des obstacles tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à proximité du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un obstacle comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position abaissée ou en position ouverte. Un hayon abaissé pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule et peut également provoquer un faux événement de freinage.
- Le système ParkSense arrière se désactive automatiquement lorsque le système détecte qu'une remorque munie de freins de remorque a été reliée au module de freinage intégré pour remorque.
- Le système ParkSense avant se désactive automatiquement si un chasse-neige est relié au véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, et donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule qui peut entraîner un freinage fautif.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 48 km (30 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction. Le système effectue continuellement l'étalonnage du véhicule dynamique pour tenir compte des différences comme le sous ou le surgonflage des pneus ainsi que des pneus neufs.
- Le conducteur doit contrôler par lui-même les freins du véhicule. La fonction de freinage d'urgence automatique n'est PAS conçue pour se substituer au conducteur pendant les manœuvres en MARCHE ARRIÈRE.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE



Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec affichage de 12 pouces, le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense se trouve au-dessus de l'affichage.

Pour activer le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'allume).

Pour désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez de nouveau sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense est enfoncé.
- Vous ouvrez la portière du conducteur.
- Vous ouvrez le hayon.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- Le hayon est fermé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

NOTA :
Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

- Assurez-vous que la surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction.

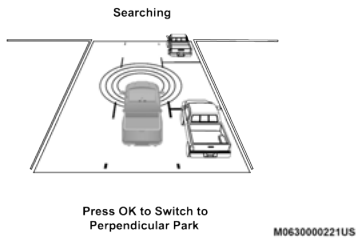
Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il s'éteint si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

FONCTIONNEMENT ET AFFICHAGE DE L'AIDE AU STATIONNEMENT PARALLÈLE DANS UN ESPACE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press OK To Switch To Perpendicular Park » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Vous pouvez passer au stationnement perpendiculaire si vous le souhaitez. Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le paramétrage de l'espace de stationnement.

NOTA :

- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).



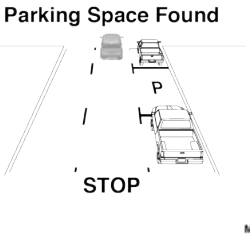
Searching (Recherche en cours)

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement parallèle.



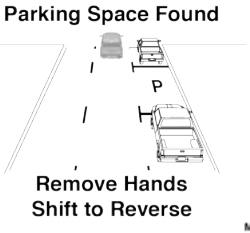
Parking Space Found — Keep Moving Forward (Espace de stationnement détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



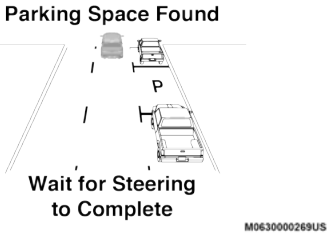
Parking Space Found — Stop (Espace de stationnement détecté – arrêter)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).



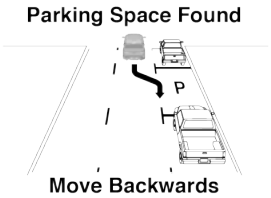
Parking Space Found — Remove Hands — Shift To Reverse (Espace de stationnement détecté – retirer les mains – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Parking Space Found — Wait For Steering To Complete (Espace de stationnement détecté – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



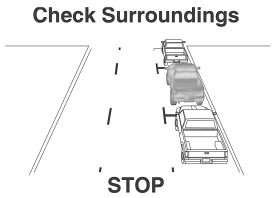
M0630000270US

Parking Space Found — Move Backwards (Espace de stationnement détecté – reculer)

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Le freinage automatique vers l'arrière N'est PAS conçu pour immobiliser le véhicule à la place du conducteur pendant les manœuvres de stationnement.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) ou la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le plein contrôle du véhicule.

Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.

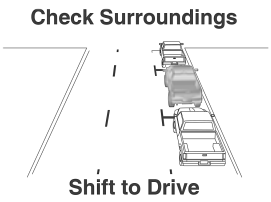


M0630000275US

Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

NOTA :
Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position D (MARCHE AVANT).



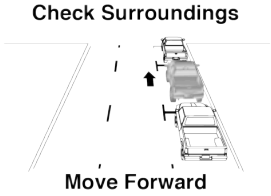
Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



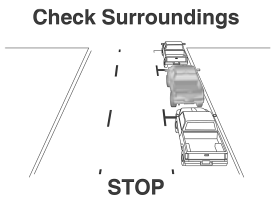
Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.

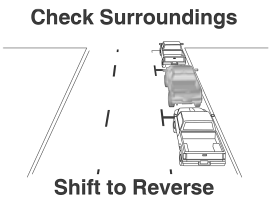


Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

NOTA :

Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

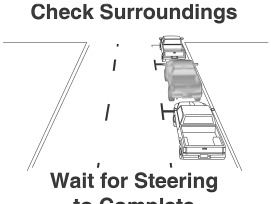
Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position R (MARCHE ARRIÈRE).



M0630000276US

Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

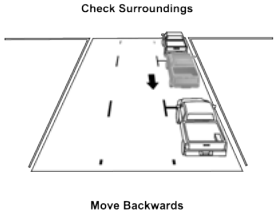
Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



M0630000277US

Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



M0630000225US

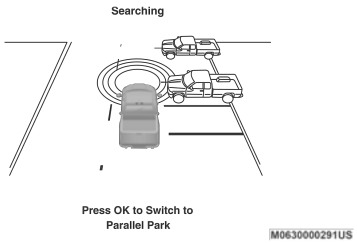
Check Surroundings — Move Backwards (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule se trouve à présent en position de stationnement parallèle. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée – vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

FONCTIONNEMENT ET AFFICHAGE DE L'AIDE AU STATIONNEMENT PERPENDICULAIRE DANS UN ESPACE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Active ParkSense Searching – Press OK to Switch to Perpendicular Park » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton OK situé sur le commutateur du volant du côté gauche pour modifier le réglage de l'espace de stationnement pour une manœuvre perpendiculaire. Vous pouvez repasser au stationnement parallèle si vous le souhaitez.

Une fois que vous appuyez sur le bouton OK pour effectuer une manœuvre de stationnement parallèle, le message « Active ParkSense Searching – Press OK for Perpendicular Park » (Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyer sur OK pour le stationnement perpendiculaire) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

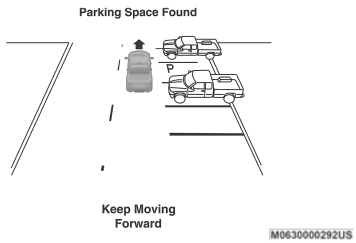


Searching (Recherche en cours)

NOTA :

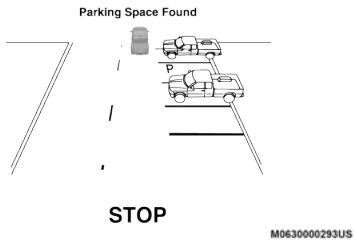
- Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.
- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, des hayons, etc. se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, en cas de plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre).

Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de placer le véhicule dans une séquence de stationnement perpendiculaire.



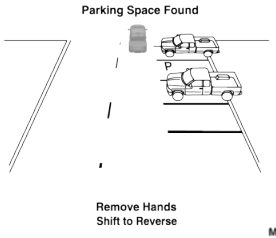
Parking Space Found — Keep Moving Forward (Espace de stationnement détecté – continuer d'avancer)

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant.



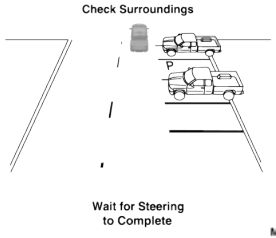
Parking Space Found — STOP (Espace de stationnement détecté – ARRÊTER)

Une fois que le véhicule est arrêté et que vous avez retiré vos mains du volant, le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).



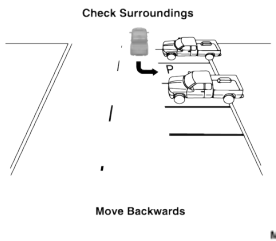
Parking Space Found — Remove Hands — Shift To Reverse (Espace de stationnement détecté – retirer les mains – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backwards (Vérifier les environs immédiats – reculer)

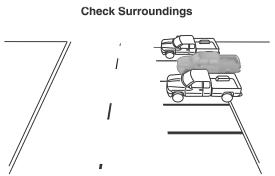
NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Le freinage automatique vers l'arrière N'est PAS conçu pour immobiliser le véhicule à la place du conducteur pendant les manœuvres de stationnement.
- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARCHE AVANT) ou la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace

de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.

- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

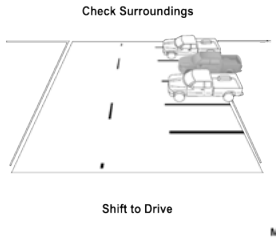
Lorsque le véhicule a atteint la position finale de recul, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

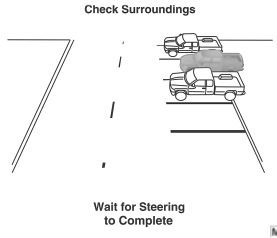
NOTA :
Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position D (MARCHE AVANT).



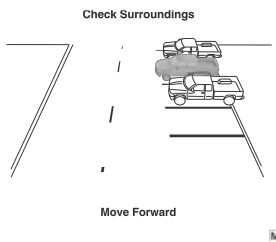
Check Surroundings — Shift To Drive (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche avant)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position D (MARCHE AVANT), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



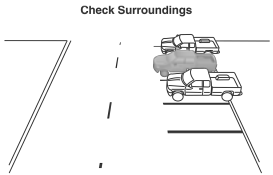
Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'avancer.



Check Surroundings — Move Forward (Vérifier les environs immédiats – avancer)

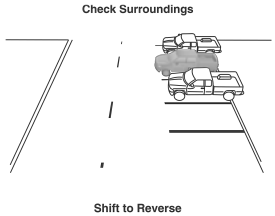
Lorsque le véhicule atteint la position finale de marche avant, le système indique au conducteur de vérifier les environs immédiats et d'arrêter le véhicule.



Check Surroundings — STOP (Vérifier les environs immédiats – ARRÊTER)

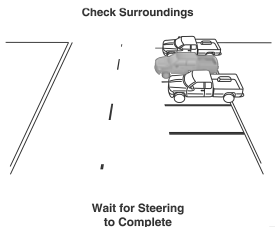
NOTA :
Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

Une fois que le véhicule est arrêté, le système indique au conducteur de placer le sélecteur de rapport dans la position R (MARCHE ARRIÈRE).



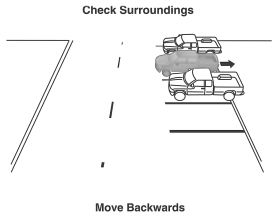
Check Surroundings — Shift To Reverse (Vérifier les environs immédiats – passer en position de marche arrière)

Lorsque le conducteur place le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE), il se peut que le système indique au conducteur d'attendre la fin du braquage.



Check Surroundings — Wait For Steering To Complete (Vérifier les environs immédiats – attendre la fin du braquage)

Le système indique ensuite au conducteur de vérifier les environs immédiats et de reculer.



Check Surroundings — Move Backwards (Vérifier les environs immédiats – reculer)

Votre véhicule est à présent en position de stationnement perpendiculaire. Lorsque la manœuvre est terminée, le système indique au conducteur de vérifier la position de stationnement du véhicule. Si le conducteur est satisfait de la position du véhicule, il doit déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée – vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

Active ParkSense
Complete
Check Parking
Position

M0630000161US

Active Park Sense Complete — Check Parking Position (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée – vérifier la position de stationnement)

AVERTISSEMENT!

Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Il utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie alors qu'aucun clignotant n'a été activé OU que le conducteur sort de la voie du côté opposé au clignotant activé (si le clignotant gauche est activé et que le véhicule s'éloigne vers la droite), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie. Le système de détection de

changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA :
Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

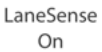
ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE



Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec affichage de 12 pouces, le bouton du système de détection de changement de voie Lanesense se trouve au-dessus de l'affichage.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « LaneSense On » (Système de détection de changement de voie activé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



0617094650US

Message de système de détection de changement de voie activé

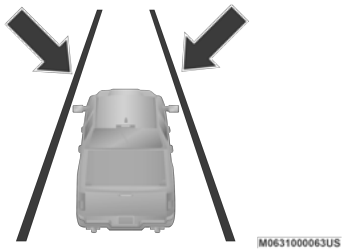
Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois de plus sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

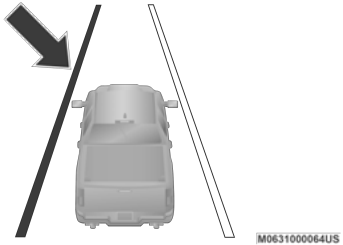
Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense s'allume en blanc non clignotant.



Système ACTIVÉ (lignes de couleur grise) et témoin de couleur blanche

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit sur le côté gauche.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, un avertissement visuel dans le groupe d'instruments affichera la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune qui clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotante à la couleur jaune clignotante.



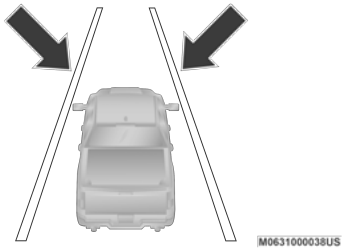
Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux lignes de voie détectées

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est ACTIVÉ et que les deux marques de voie ont été détectées, le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie. Les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche et le

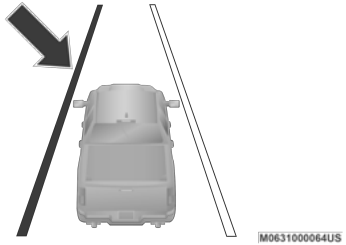
témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur verte.



Voies détectées (lignes de couleur blanche) et témoin de couleur verte

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotante à la couleur jaune non clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

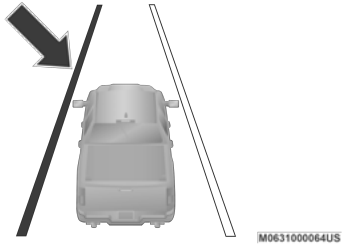
Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie détectée (ligne de voie jaune non clignotante) et témoin non clignotant de couleur jaune

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotante à la couleur jaune clignotante. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin clignotant de couleur jaune

NOTA :
Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

MODIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement

(Prématurée, moyen ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).
- L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.)

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW

La caméra d'aide au recul ParkView vous permet de voir une image de la zone extérieure arrière de votre véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou lorsque vous l'activez manuellement. Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'image s'affiche à l'écran du système Uconnect, accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît.



Activation manuelle de la caméra d'aide au recul :

1. Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
2. Appuyez sur l'icône « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant 10 secondes maximales après le passage à un autre rapport, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que le bouton « X » à l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la caméra d'aide au recul soit enfoncé.

Chaque fois que l'image de la caméra d'aide au recul est activée au moyen du bouton « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu « Controls » (Commandes), et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile, que vous placiez le levier de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), ou que vous COUPIEZ le contact.

- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du bouton « X » de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Les lignes de guide actives affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule.

NOTA :
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'accéder aux fonctions programmables de la caméra d'aide au recul ParkView, et de les modifier, consultez le paragraphe « Paramètres du système Uconnect » dans la section « Multimédia ».

Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zones	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

La caméra ParkView est située au centre de la poignée du hayon.

NOTA :
Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra d'aide au recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe la position du sélecteur de rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.
- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système de caméra de vue panoramique qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure et de la vue de dessus du véhicule chaque fois que le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou qu'un affichage différent est sélectionné au moyen des boutons à l'écran. La vue de dessus du véhicule indique les portières qui sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras séquentielles situées dans la calandre avant, dans le hayon arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

NOTA :
Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul et la vue de dessus sont les vues par défaut du système (Activation automatique).

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant

jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton « X » à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Lorsque la vue arrière est affichée, et si cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs latéraux et la trajectoire de recul prévue du véhicule en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

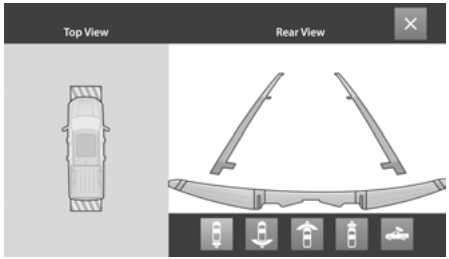
Modes de fonctionnement

La vue standard de la caméra d'aide au recul peut être activée manuellement en sélectionnant « Backup Camera » (Caméra d'aide au recul) au moyen du menu des commandes à l'écran du système Uconnect.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conditions d'activation, consultez le paragraphe « Caméra d'aide au recul Parkview » dans ce chapitre.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière et la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.



Vue de la caméra ParkSense

NOTA :

- Les pneus avant sont affichés sur l'image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand angle dans le rétroviseur, l'image s'affiche déformée.
- La vue de dessus s'affiche lorsque les portières sont ouvertes.
- Ouvrez les portières avant pour supprimer l'image extérieure.

Vue arrière

Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de

5

dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière



Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue avant



La vue avant vous montre ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant



Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Caméra de recul



Appuyez sur le bouton Backup Camera (Caméra d'aide au recul) à l'écran pour obtenir une vue en plein écran de l'arrière avec l'affichage du zoom.

NOTA :
Si l'affichage de la caméra d'aide au recul a été sélectionné au moyen de l'écran panoramique, en quittant l'écran de la caméra d'aide au recul, vous serez renvoyé à l'écran panoramique. Si la caméra de recul a été manuellement activée au moyen du menu des commandes de l'affichage Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous serez renvoyé au menu des commandes.

Affichage du zoom

Lorsque l'image de la caméra de recul est affichée et que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h), peu importe le rapport, l'affichage du zoom est disponible. Si vous appuyez sur l'icône de « loupe » dans le coin supérieur gauche de l'écran d'affichage, l'image agrandira jusqu'à quatre fois la vue standard. Si vous appuyez sur l'icône une deuxième fois, l'affichage revient à l'affichage standard de la caméra d'aide au recul.

Lorsque vous sélectionnez l'affichage du zoom pendant que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que vous le transférez en position D (MARCHE AVANT), la fonction de temporisation de la caméra affiche la vue de la caméra d'aide au recul. Si vous revenez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) du véhicule à partir de la position D (MARCHE AVANT), la sélection de l'affichage du zoom reprend automatiquement.

Le passage à la position N (POINT MORT) à partir de n'importe quel rapport maintient la vue sélectionnée (Zoom ou Standard) tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 13 km/h (8 mi/h).

Si le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT), l'affichage du zoom n'est pas disponible lorsque vous placez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est égale ou supérieure à 8 mi/h (13 km/h).

NOTA :

- Si le véhicule est à la position D (MARCHE AVANT), N (POINT MORT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse est supérieure ou

égale à 13 km/h (8 mi/h), l'affichage du zoom n'est pas disponible et l'icône sera affichée en gris.

- Dans l'affichage du zoom, les directives ne sont pas visibles.

Désactivation

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **automatiquement :**

- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton « X » à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.
- Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Le système est désactivé dans les conditions suivantes s'il a été activé **manuellement** à partir du menu des commandes du système Uconnect au moyen du bouton Surround View (Vue panoramique) ou Backup Camera (Caméra d'aide au recul) :

- Le bouton « X » à l'affichage est enfoncé.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).
- La clé de contact est en position OFF (ARRÊT).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mi/h) pendant 10 secondes.

NOTA :
Si la caméra de vue panoramique est activée manuellement, et que le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), les méthodes de désactivation de l'activation sont prévues.

Le système de délai de la caméra est désactivé manuellement à partir du menu Réglages du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.
- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – MOTEURS À ESSENCE

Le réservoir de carburant est situé derrière la trappe du réservoir de carburant, du côté gauche du véhicule.

Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par deux volets à battants situés à l'intérieur du tuyau.

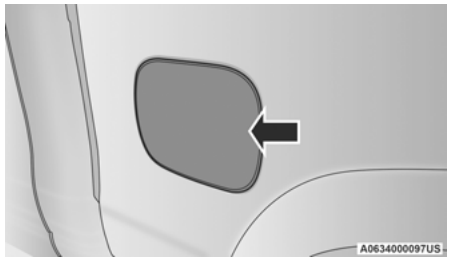
AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales ou fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

MISE EN GARDE!

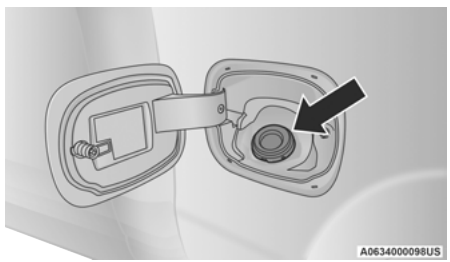
Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

1. Placez le levier de vitesses en position de stationnement et coupez le contact.
2. Appuyez sur le bord central arrière de la trappe du réservoir de carburant (position trois heures), puis relâchez-le pour l'ouvrir.



Trappe du réservoir de carburant

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient les deux volets à battants pendant le ravitaillement.



Orifice de remplissage de carburant

4. Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
5. Laissez le pistolet de la pompe dans le réservoir pendant cinq secondes après le déclic de l'injecteur, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
6. Retirez le pistolet du réservoir de carburant.
7. Pour fermer la trappe du réservoir de carburant, appuyez sur le bord central arrière (position trois heures) de la trappe, puis relâchez-le. La trappe du réservoir de carburant se fermera et se verrouillera.

NOTA :
Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe du réservoir de carburant. Dans un tel cas, appuyez légèrement sur la trappe du réservoir de carburant autour du pourtour pour briser l'accumulation de glace.

AVERTISSEMENT!

- Placez toujours le bidon par terre avant de le remplir
- Gardez le pistolet en contact avec le bidon lors du remplissage
- Utilisez uniquement des bidons homologués pour liquides inflammables
- Ne laissez pas le bidon sans surveillance lors du remplissage
- Une charge électrique statique peut provoquer une étincelle et un risque d'incendie

Ravitaillement d'urgence au moyen d'un bidon d'essence

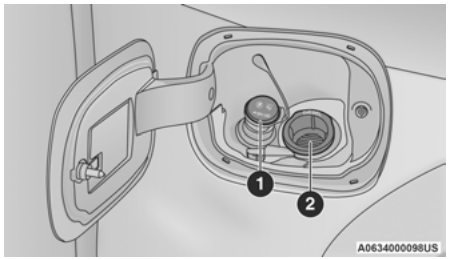
La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas les volets à battants.

Un entonnoir est fourni pour ouvrir les volets à battants afin de permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence.

1. Récupérez l'entonnoir du cric et de la trousse d'outils du cric.
2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.
3. Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir les volets à battants ouvert.
4. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
5. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans le cric et dans la trousse d'outils du cric.

APPOINT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



Emplacement de remplissage de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1 – Emplacement de remplissage de DEF (liquide d'échappement diesel)

2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

NOTA :
Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau de remplissage.

2. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.
3. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
4. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Appoint d'urgence du réservoir de carburant

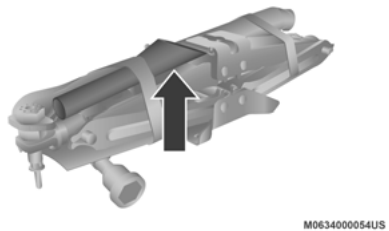
La plupart des réservoirs de carburant ne permettent pas d'ouvrir le volet à battant.

Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de pouvoir réapprovisionner d'urgence le véhicule en carburant.



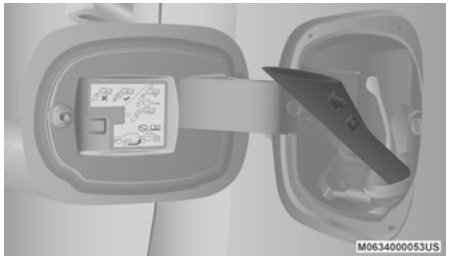
Trappe du réservoir de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1. Récupérez l'entonnoir de carburant de la trousse de cric située sous le siège passager avant.



Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant

2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.



Emplacement de remplissage d'urgence de carburant

NOTA :
Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.

3. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.

4. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans la trousse de cric.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

ÉVITEZ L'UTILISATION DE CARBURANT CONTAMINÉ

Le carburant contaminé par de l'eau ou de la saleté peut causer des dégâts importants au circuit d'alimentation du moteur. L'entretien approprié du filtre à carburant du moteur et du réservoir de carburant est essentiel. Consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

ENTREPOSAGE DE CARBURANT EN VRAC – CARBURANT DIESEL

Si vous entreposez des quantités de carburant, un entretien approprié du carburant entreposé est également important. La contamination du carburant par l'eau favorise la prolifération de « microbes ». Ces microbes forment un dépôt qui peut bloquer le circuit de filtre à carburant et ses canalisations. Vidangez la condensation du réservoir d'alimentation et remplacez le filtre régulièrement.

NOTA :
En cas d'épuisement de carburant dans un moteur diesel, l'air est aspiré dans le circuit d'alimentation.

Si le moteur ne démarre pas, consultez les paragraphes « Entretien par le concessionnaire » et « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Votre véhicule est muni d'un système de réduction catalytique sélective conforme aux rigoureuses normes antipollution de l'organisme américain Environmental Protection Agency pour les moteurs diesel.

Le système de réduction catalytique sélective permet de réduire la quasi-totalité des émissions d'oxydes d'azote (NOx) provenant des moteurs, qui sont nocives pour la santé et l'environnement. Une petite quantité de liquide d'échappement diesel (DEF) est injectée dans l'échappement, en amont du catalyseur; lorsqu'il se transforme en vapeur, le liquide d'échappement diesel transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote (N2) et en vapeur d'eau (H2O), deux composants naturels de l'air que nous respirons. Vous pouvez alors conduire votre véhicule en toute tranquillité, sachant que vous contribuez à créer un environnement plus propre et plus sain pour les générations à venir.

ENTREPOSAGE DU LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Le DEF (liquide d'échappement diesel) a une durée de conservation prolongée. Si le liquide d'échappement diesel est maintenu à une température comprise entre -12 °C et 32 °C (10 °F à 90 °F), il peut se conserver pendant au moins une année.

Le liquide d'échappement diesel peut geler lorsqu'il est entreposé à basse température. Par exemple, il peut geler si la température est égale ou inférieure à -11 °C (12 °F). Toutefois, le système peut fonctionner à cette température.

NOTA :
Il faut tenir compte des éléments ci-dessous lorsque vous utilisez du liquide d'échappement diesel :

- Les contenants dans lesquels se trouve le DEF (liquide d'échappement diesel) et les pièces qui entrent en contact doivent être résistants à la corrosion (plastique ou acier inoxydable). Le cuivre, le laiton, l'aluminium, le fer et l'acier ne sont pas des matériaux anticorrosifs et ils doivent être évités.
- Si du DEF (liquide d'échappement diesel) est déversé, il doit être complètement nettoyé.

AJOUT DU LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

L'indicateur DEF de niveau du liquide d'échappement diesel (situé dans le groupe d'instruments) affiche la quantité de liquide d'échappement diesel restante dans le réservoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes

« Groupe d'instruments » et « Description du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord ».

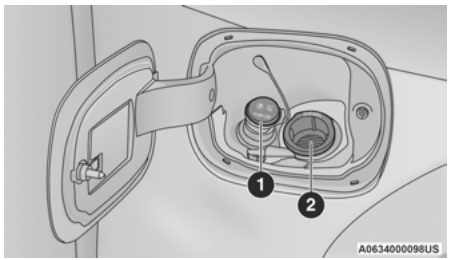
NOTA :

- Les conditions de conduite (altitude, vitesse du véhicule et charge du véhicule, etc.) ont une incidence sur la consommation de liquide d'échappement diesel.
- Un autre facteur est que la température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.
- Il y a un dispositif de chauffage électrique dans le réservoir de liquide d'échappement diesel, qui fonctionne automatiquement au besoin. Si le liquide d'échappement diesel gèle, le camion fonctionne normalement jusqu'à ce qu'il dégèle.

Procédure de remplissage de liquide d'échappement diesel (DEF)

NOTA :
Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide.

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide d'échappement diesel (situé du côté conducteur ou dans la trappe de carburant).



Bouchon de remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel et emplacement de remplissage de carburant

1 – Emplacement de remplissage de DEF (liquide d'échappement diesel)
2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

2. Insérez l'adaptateur ou le pistolet de remplissage du DEF (liquide d'échappement diesel) dans le goulot de remplissage du réservoir.

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur de niveau du DEF (liquide d'échappement diesel) peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins 3,78 L (1 gallon US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'une anomalie liée au système de DEF (liquide d'échappement diesel), l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (DEF) peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du DEF (liquide d'échappement diesel) permette la mise en température éventuelle du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de

temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter le débordement du liquide d'échappement diesel et des dommages possibles au réservoir en raison d'un remplissage excessif, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.
- NE REMPLISSEZ PAS TROP LE RÉSERVOIR. Le liquide d'échappement diesel gèle sous -11 °C (12 °F). Le système de liquide d'échappement diesel est conçu pour fonctionner dans des températures en dessous du point de congélation du liquide d'échappement diesel; si vous remplissez trop le réservoir et que le liquide gèle, vous risquez d'endommager le système.
- Lorsque le liquide d'échappement diesel est renversé, nettoyez immédiatement la zone avec de l'eau et utilisez un matériel absorbant pour essuyer le liquide renversé sur le sol.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Ne tentez pas de démarrer votre moteur si du liquide d'échappement diesel est accidentellement ajouté au réservoir de carburant diesel, car cela peut entraîner des dégâts importants à votre moteur, y compris, sans s'y limiter, une panne de la pompe à carburant et des injecteurs.
- N'ajoutez jamais un liquide autre que le liquide d'échappement diesel dans le réservoir, en particulier toute forme d'hydrocarbure comme le carburant diesel, les additifs du système d'alimentation en carburant, l'essence ou tout autre produit à base de pétrole. Même une très petite quantité de ces produits, moins de 100 parties par million ou inférieure à 295 litres (1 oz. par 78 gallons US) risquerait de contaminer l'ensemble du système de liquide d'échappement diesel, entraînant ainsi son remplacement. Si des propriétaires utilisent un récipient, un entonnoir ou un gicleur lors du remplissage du réservoir, ces outils doivent être neufs ou être utilisés exclusivement pour faire l'appoint de liquide d'échappement diesel. Mopar fournit un gicleur amovible avec son liquide d'échappement diesel à cette fin.

3. Cessez immédiatement le remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel lorsqu'une des situations suivantes se produit : le liquide d'échappement diesel cesse de s'écouler de la bouteille de remplissage dans le réservoir, le liquide d'échappement diesel s'éclabousse du goulot de remplissage ou le pistolet de la pompe de liquide d'échappement diesel s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bouchon sur le réservoir.

Remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel par temps froid

Étant donné que le liquide d'échappement diesel commence à geler à -11 °C (12 °F), votre véhicule est muni d'un système de chauffage automatique de liquide d'échappement diesel. Ceci permet le fonctionnement adéquat du système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel à une température sous -11 °C (12 °F). Si votre véhicule n'est pas utilisé pour une période prolongée lorsque la température est sous -11 °C (12 °F), le liquide d'échappement diesel peut geler dans le réservoir. Si le réservoir est trop plein et que le

liquide gèle, le réservoir peut s'endommager. Ne remplissez donc pas trop le réservoir de liquide d'échappement diesel.

Lors du remplissage, vous devez faire preuve de vigilance si vous utilisez un bidon portable afin d'éviter un remplissage excessif. Observez le niveau de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel dans le groupe d'instruments. Vous pouvez ajouter en toute sécurité jusqu'à 7,6 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel à partir de bidons portables lorsque l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche un relevé indiquant que le réservoir est à moitié plein.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements en options et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités maximales de poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière. La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

CHARGE UTILE

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

POIDS NOMINAL BRUT SUR L'ESSIEU (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

DIMENSIONS DES PNEUS

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

DIMENSIONS DES JANTES

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

POIDS À VIDE

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

CHARGEMENT

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

MISE EN GARDE!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, marchandises et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

AVERTISSEMENT!

Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est recommandée pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le poids nominal brut combiné (PNBC) équivaut au poids total admissible combiné de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif électronique TSC détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

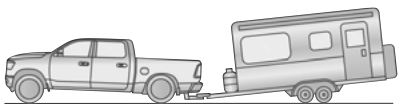
Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. Si le système est utilisé conformément aux directives du constructeur, il assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

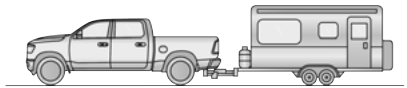
AVERTISSEMENT!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.



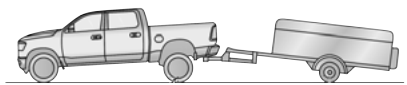
A0636000055US

Sans attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)



A0636000052US

Avec attelage répartiteur de charge (méthode appropriée)



A0636000053US

Mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge (méthode inappropriée)

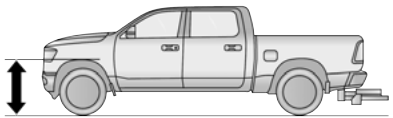
Réglage recommandé de l'attelage de répartition

Remorquage avec suspension pneumatique du modèle 1500

1. Réglez la suspension pneumatique à la hauteur de caisse normale. Aucune action n'est nécessaire si elle est déjà à la hauteur normale.

NOTA :
Pour la mise à niveau appropriée du système de suspension pneumatique, le moteur du véhicule doit être en marche avec toutes les portières fermées lorsque vous raccordez une remorque.

2. Positionnez le chariot de sorte qu'il soit prêt à être raccordé à la remorque (ne raccordez pas la remorque).
3. Sous le groupe d'instruments ou dans les réglages de la radio à écran tactile, activez le mode pneu-cric. Le mode pneu-cric est annulé et la procédure doit être reprise si le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h).
4. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol, cette valeur correspond à la hauteur H1.



Mesure de la hauteur (H)

5. Fixez la remorque au véhicule sans raccorder les barres de répartition de charges.
6. Mesurez la hauteur entre la partie supérieure de l'ouverture de la roue avant sur l'aile et le sol, cette valeur correspond à la hauteur H2.
7. Installez et ajustez la tension dans les barres de répartition de charges, conformément aux recommandations du fabricant, pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement (H2-H1)/3+H1 (environ 1/3 de la différence entre H2 et H1 au-dessus de la hauteur de caisse normale [H1]).
8. Utilisez le groupe d'instruments ou les réglages de la radio à écran tactile pour désactiver le mode pneu-cric. Assurez-vous que le camion revienne à la hauteur de caisse normale. Effectuez une inspection visuelle de la remorque et de l'attelage répartiteur de charge pour confirmer que les recommandations du constructeur sont suivies.
9. Vous pouvez à présent entraîner le chariot.

Exemple de mesure	Exemple, une hauteur de 1 500 mm
H1	925
H2	946
H2-H1	21
(H2-H1)/3	7
(H2-H1)/3 + H1	932

NOTA :
Pour toutes les conditions de remorquage, nous recommandons de remorquer avec le mode de remorquage-charge lourde engagé.

TYPE D'ATTELAGE DE REMORQUE ET POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE

Le tableau suivant présente le poids maximal de la remorque qu'un type d'attelage de remorque d'origine peut tracter et doit être utilisé pour vous aider à sélectionner l'attelage de remorque approprié convenant à vos besoins de remorquage.

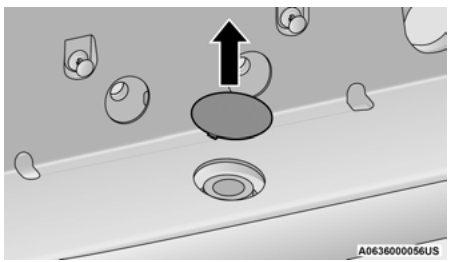
Type d'attelage de remorque et poids maximal de la remorque	
Type d'attelage	**Poids maximal de la remorque et poids maximal au timon de la remorque**
Classe III (attelage de pare-chocs) – modèle 1500	2 722 kg (6 000 lb) et 226 kg (500 lb)
Classe IV – modèle 1500	5 783 kg (12 750 lb) et 578 kg (1 275 lb)
Consultez le paragraphe « Capacité de remorquage (Poids maximal de la remorque) » pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Accès à l'attelage de pare-chocs Classe III

Utilisez l'outil prévu ou un tournevis pour détacher le couvercle et accéder à l'attelage de pare-chocs de classe III.

NOTA :
Veillez à ne pas égratigner le marchepied du pare-chocs.



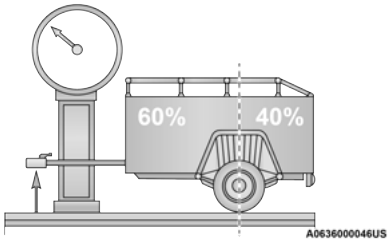
Accès à l'attelage de pare-chocs Classe III

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

NOTA :
Pour obtenir des renseignements sur le remorquage (poids maximal de la remorque), consultez l'un des sites Web suivants :

- ramtrucks.ca/en/towing_guide/
- ramtruck.ca (Canada)
- rambodybuilder.ca

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE



Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :
N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez les opérations d'entretien préconisées dans la section « Entretien programmé ». Consultez la section « Entretien programmé » dans la section « Entretien et maintenance » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :
  - PNBV
  - PBR
  - PNBE
  - Poids au timon de la remorque sur l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la

remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.

- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

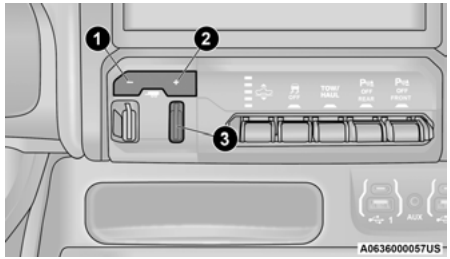
MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Module de freinage intégré pour remorque – selon l'équipement

Votre véhicule peut être muni d'un module de freinage intégré pour remorque pour les freins de remorque à commande électrohydraulique.

NOTA :
Ce module a été conçu et a été vérifié avec des freins de remorque électriques et des nouveaux systèmes à commande électrohydraulique. Certains systèmes à commande électrohydraulique antérieurs peuvent ne pas être compatibles avec le module de freinage intégré pour remorque.



Module de freinage intégré pour remorque

1 – Touche de réglage GAIN
2 – Touche de réglage GAIN
3 – Levier de commande manuelle des freins

L'interface utilisateur comporte les éléments suivants :

Levier de commande manuelle des freins

Faites glisser le levier de commande manuelle des freins vers la gauche pour activer la puissance aux freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule tracteur. Si le levier de commande manuelle des freins est activé pendant que le frein est aussi appliqué, l'entrée la plus grande détermine la puissance qui est transmise aux freins de remorque.

Les feux d'arrêt de la remorque et du véhicule s'allument lors du freinage normal à l'aide de la pédale de frein. Seuls les feux d'arrêt de la remorque s'allument lorsque le levier de commande manuelle des freins est activé.

Témoin de l'état des freins de remorque

Ce témoin indique l'état de connexion électrique de la remorque.

Si aucune connexion électrique n'est détectée après l'établissement du contact, appuyez sur la touche de réglage GAIN ou faites glisser le levier de commande manuelle des freins pour que le réglage GAIN s'affiche pendant 10 secondes. Le témoin de l'état des freins de remorque ne s'affiche pas dans ce cas.

Si une anomalie est détectée dans le câblage de la remorque ou dans le module de freinage intégré pour remorque, le témoin de l'état des freins de remorque clignotera.

Boutons de réglage GAIN (+/-)

Appuyez sur ces touches pour régler la puissance de freinage des freins de remorque par palier de 0,5. Le réglage GAIN peut être augmenté jusqu'à une valeur maximale de 10 ou abaissé jusqu'à une valeur minimale de 0 (sans freinage de remorque).

Réglage GAIN

Le réglage GAIN sert à choisir le degré des freins de remorque pour une condition de remorquage particulière et devrait être modifié en fonction des conditions de remorquage. Les changements de conditions de remorquage comprennent notamment la charge de la remorque, la charge du véhicule, les conditions routières et météorologiques.

Réglage de GAIN

NOTA :
Ce réglage ne devrait être effectué que dans une zone sans circulation routière et à une vitesse d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).

1. Assurez-vous que les freins de remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Au besoin, consultez votre concessionnaire de remorque.
2. Attachez la remorque et raccordez les faisceaux électriques conformément aux directives du constructeur de la remorque.
3. Lorsque la prise d'une remorque munie de freins à commande électrohydraulique est branchée, le message de remorque branchée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments (si le raccordement n'est pas détecté par le module de freinage intégré pour remorque, les fonctions de freinage ne seront pas disponibles), le réglage GAIN s'allume et le type approprié de la remorque doit être sélectionné à partir des options du groupe d'instruments.
4. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS du volant jusqu'à ce que l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE) s'affiche à l'écran.
5. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE du volant pour accéder à l'option « TRAILER TOW » (BARRE D'ATTELAGE).
6. Appuyez sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option Trailer Brake Type (Type de freins de remorque) s'affiche à l'écran.
7. Appuyez sur le bouton fléché de DROITE, puis sur les boutons fléchés vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le type de freins de remorque approprié s'affiche à l'écran.

8. Dans une zone sans circulation routière, tractez la remorque jusqu'à une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle des freins.
9. Si les roues de la remorque se bloquent (ce qui est indiqué par des grincements des pneus), réduisez le réglage GAIN; si les roues de la remorque tournent librement, augmentez le réglage GAIN.

Répétez les étapes 8 et 9 jusqu'à ce que le réglage GAIN soit à un point juste sous le blocage des roues de la remorque. Si vous tractez une remorque plus lourde, il est possible que vous ne puissiez pas atteindre le blocage des roues de la remorque même au réglage GAIN maximum de 10.

	Light Electric (Électrique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Light EOH (Électrohydraulique léger)	Heavy EOH (Électrohydraulique intense)
Type de freins de remorque	Freins de remorque à commande électrique	Freins de remorque à commande électrique	Freins de remorque à commande électrohydraulique	Freins de remorque à commande électrohydraulique
Charge	*En dessous de 10 000 lb	*Au-dessus de 10 000 lb	*En dessous de 10 000 lb	*Au-dessus de 10 000 lb

*La sélection suggérée dépend des préférences de l'utilisateur pour le rendement des freins et peut être modifiée en conséquence. L'état des freins de remorque, le style de conduite et l'état de la route peuvent également modifier la sélection.

5

Messages affichés

La commande de freins de remorque interagit avec l'affichage du groupe d'instruments. Des messages apparaissent à l'affichage, accompagnés d'un seul carillon, lorsqu'une anomalie est détectée au niveau de la connexion de la remorque, de la commande des freins de remorque ou de la remorque elle-même. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait entraîner des blessures.

MISE EN GARDE!

Si vous raccordez une remorque qui n'est pas compatible avec le système ITBM, il pourrait en résulter une diminution ou même la perte complète du freinage de la remorque. Il peut y avoir une augmentation de la distance de freinage ou de l'instabilité de la remorque, ce qui pourrait endommager votre véhicule, la remorque ou causer d'autres dommages matériels.

NOTA :

- Un contrôleur du marché secondaire peut être offert pour l'utilisation avec les remorques équipées d'un système de freinage pneumatique ou électrohydraulique. Pour déterminer le type de freins de votre remorque et la disponibilité des contrôleurs, consultez le constructeur de la remorque ou le concessionnaire qui vous l'a vendue.
- La dépose du module de freinage intégré pour remorque provoquera des erreurs et possiblement des dommages au circuit électrique et aux modules électroniques du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un module du marché secondaire.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

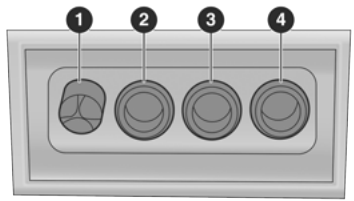
L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA :
Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

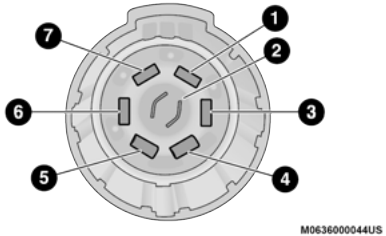
- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans le connecteur électrique du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



M0636000043US

Connecteur à quatre broches

1 – Masse
2 – Feux de position
3 – Feu de freinage et clignotant gauche
4 – Feu de freinage et clignotant droit



Connecteur à sept broches

1 – Batterie
2 – Feux de recul
3 – Feu de freinage et clignotant droit
4 – Freins électriques
5 – Masse
6 – Feu de freinage et clignotant gauche
7 – Feux de jour

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), sélectionnez le mode de remorquage-charge lourde ou rétrogradez (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]).

NOTA :
L'utilisation du mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE ou la sélection d'une plage de rapports inférieure (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports), lors de la conduite dans des conditions rigoureuses, améliorera les performances du véhicule et prolongera la durée de vie utile de la transmission en réduisant les changements de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Mode de remorquage-charge lourde

Pour réduire les risques de surchauffe de la transmission automatique, activez le mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées, ou sélectionnez une plage de rapports inférieure (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]) si les pentes sont plus prononcées.

Contrôle de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

En ville – lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

Conduite sur route

- Réduisez la vitesse.
- Arrêtez temporairement la climatisation.

Système de suspension pneumatique

Pour faciliter le branchement ou le débranchement de la remorque du véhicule, vous pouvez utiliser le système de suspension pneumatique. Consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Pour la mise à niveau appropriée du système de suspension pneumatique, le moteur du véhicule doit être en marche lorsque vous raccordez une remorque.

CHASSE-NEIGE

NOTA :
Ne montez pas de chasse-neige sur ce véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous ne devez pas installer d'équipement de chasse-neige ou d'accessoires du marché secondaire à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Les sacs gonflables pourraient se déployer inopinément ou ne pas se déployer en cas de collision, ce qui pourrait causer des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT!

L'installation d'un chasse-neige sur ce véhicule peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables lors d'une collision. Ne vous attendez pas à ce que le système de sacs gonflables fonctionne de la manière décrite précédemment dans ce manuel.

MISE EN GARDE!

Vous risquez d'endommager votre véhicule si vous l'utilisez comme chasse-neige.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à deux roues motrices	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUN	**NON PERMIS**	**Consultez les directives** ● Transmission à la position P (STATIONNEMENT) ● Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) ● Remorquage en direction avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Sur la remorque	TOUTES	OK	OK

NOTA :

- Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.
- Les véhicules équipés d'une suspension pneumatique à quatre coins active doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau. Consultez le paragraphe « Suspension pneumatique à quatre coins active – selon l'équipement » pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons doivent être attachés aux essieux (et non à la caisse). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 2 ROUES MOTRICES

Ne remorquez PAS ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à 2 roues motrices) est permis **SEULEMENT** si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un

chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, assurez-vous qu'il est réglé en position de garde au sol normale.

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
4. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du constructeur de chariot.
5. COUPEZ le contact.
6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

NOTA :

Placez la boîte de transfert en position N (POINT MORT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. La transmission doit être placée en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Consultez les paragraphes suivants pour connaître la méthode appropriée de passage à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

- NE remorquez PAS sur chariot roulant un véhicule 4WD (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué en direction avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, la boîte de transfert doit être à la position N (POINT MORT). Pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT), effectuez la procédure décrite sous « Passage à la position N (POINT MORT) ». Si la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT) pendant le remorquage derrière un véhicule de loisir, des dommages internes à la transmission se produiront.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Ne débranchez pas l'arbre de transmission, car l'huile s'écoulerait de la boîte de transfert, entraînant des dommages aux pièces internes.
- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir, pour éviter d'endommager les pièces internes.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur une surface de niveau et laissez le moteur tourner. Serrez le frein de stationnement.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT). La portière du conducteur doit être fermée (ou la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée) de sorte que la transmission reste en position N (POINT MORT) lorsque la pédale de frein est relâchée.

NOTA :
Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, assurez-vous qu'il est réglé en position de garde au sol normale.

4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (au centre des commutateurs de boîte de transfert). Le témoin N (POINT MORT) s'allume et reste allumé lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
5. Desserrez le frein de stationnement.
6. Placez le levier de vitesses de la transmission en position R (MARCHE ARRIÈRE).
7. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
8. Répétez les étapes 6 et 7 en plaçant la transmission automatique en position D (MARCHE AVANT).
9. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT). Serrez le frein de stationnement. COUPEZ le moteur. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, maintenez enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) jusqu'à ce que le moteur soit coupé. La transmission sélectionne automatiquement la position P (STATIONNEMENT) lorsque le moteur est coupé.
10. COUPEZ le contact.
11. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.
12. Mettez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
13. Desserrez le frein de stationnement.
14. COUPEZ le contact.

NOTA :

- Les conditions des étapes 2 et 3 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.
- Si le véhicule est équipé d'une suspension pneumatique, le moteur doit être mis en marche et tourner pendant un minimum de 60 secondes (avec toutes les portières fermées) au moins une fois toutes les 24 heures. Ce procédé permet à la suspension pneumatique d'ajuster la hauteur de caisse du véhicule pour compenser l'influence de la température.

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal :

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Faites démarrer le moteur. Serrez le frein de stationnement. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (au centre des commutateurs de boîte de transfert).
5. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
6. COUPEZ le moteur. La transmission sélectionne automatiquement la position P (STATIONNEMENT) lorsque le moteur est coupé.
7. Relâchez la pédale de frein.
8. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
9. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
10. Faites démarrer le moteur.
11. Desserrez le frein de stationnement.
12. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 3 et 4 doivent être présentes avant d'appuyer sur le bouton pour quitter la position N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton ou n'est plus en vigueur pendant le passage, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

CONSEILS DE CONDUITE

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

Le fait d'accélérer trop rapidement sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues arrière (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraper les roues arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possiblement une collision. Accélérez lentement et prudemment lorsque l'adhérence est susceptible d'être moindre en raison des conditions (glace, neige, humidité, boue, sable, etc.).

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

Ruissellement et montée des eaux

AVERTISSEMENT!

Ne traversez pas une route sur laquelle l'eau ruisselle ou s'accumule (comme dans le cas d'un torrent causé par un orage). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cet avertissement, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou mortelles.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT!

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.
- En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

- Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.
- Déterminez l'état de la route sous l'eau et vérifiez s'il se trouve des obstacles avant de conduire dans l'eau stagnante.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.
- La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.
- Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Prenez les précautions nécessaires si vous devez gravir une pente abrupte ou conduire sur le flanc d'une colline ou d'un terrain en diagonale. Si la nature du parcours vous oblige à monter ou descendre une pente en diagonale, optez pour un angle modéré et limitez l'inclinaison latérale du véhicule. Progressez de façon constante et braquez en douceur et avec prudence.

Si vous êtes contraint de faire marche arrière dans une pente, reculez en ligne droite et utilisez la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ne reculez jamais en position N (POINT MORT), ou diagonalement dans une pente.

Lorsque vous conduisez dans le sable, la boue ou en terrain meuble, passez à un rapport inférieur et roulez à vitesse constante. Serrez la pédale d'accélérateur lentement et évitez de faire patiner les roues.

Ne dégonflez pas les pneus pour ce genre de conduite.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.

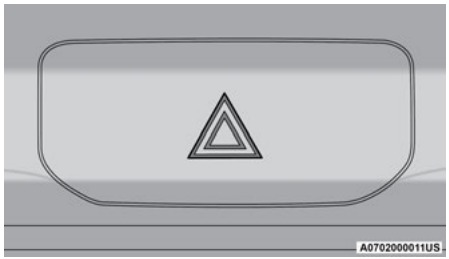
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

FEUX DE DÉTRESSE



Le commutateur des feux de détresse se trouve sur le bloc de commandes supérieur, juste sous la radio.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système Uconnect avec affichage de 12 pouces, le commutateur des feux de détresse est situé au-dessus de l'affichage.

Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le commutateur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous quittez le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA :
L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons Assist (Assistance) et SOS

1 – Bouton ASSIST (ASSISTANCE)
2 – Bouton SOS

Selon l'équipement, la console au pavillon est munie de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Les boutons ASSIST et SOS (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian^{MC} est actif et connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) dans la console au pavillon.

NOTA :
Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de dix secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS dans la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteint le témoin DEL vert dans la console au pavillon.

2. Le témoin DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur la console au pavillon devient vert une fois que la connexion à un agent du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
   - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS
   - La marque du véhicule
   - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule

4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin de la console au pavillon situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allume en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message suivant : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de la console au pavillon est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin de la console au pavillon est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Mode accessoires actif
- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/ données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AMPOULES DE RECHANGE

Les culots de toutes les ampoules utilisées pour l'éclairage intérieur sont en laiton ou en verre. Les ampoules à culot en aluminium ne sont pas approuvées.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Éclairage de la console au pavillon	TS 212–9
Plafonnier	7679
NOTA : Consultez un concessionnaire autorisé pour savoir comment remplacer les ampoules des commutateurs lumineux.	

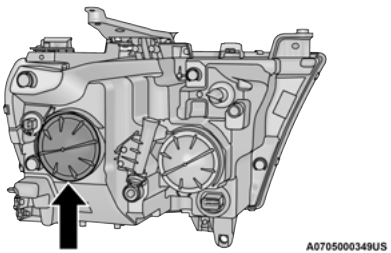
Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	**Numéro d'ampoule**
Feux de croisement (phare à réflecteur halogène)	H11LL
Feux de route (phare à réflecteur halogène)	9005LL
Feux de croisement et de route (phare à réflecteur DEL)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de croisement et de route (phare à projecteur DEL)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotant/Position avant (phare à réflecteur halogène)	7444NA
Clignotant/Position avant (phares DEL)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu de gabarit avant (phare à réflecteur halogène)	W5W
Feu de gabarit avant (phares DEL)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant (phare à réflecteur halogène)	H11LL
Phares antibrouillard avant (phares DEL)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants latéraux (rétroviseur avant et latéral)	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu arrière de base, clignotant et feu d'arrêt	7440LL/W21WLL
Feux arrière, clignotant, de recul et d'arrêt haut de gamme	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu de recul de base	7440/W21W
Feu de freinage central surélevé	921
Éclairage de l'espace de chargement	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Clignotants arrière de base	7440NA / WY21W

REMPLACEMENT DES AMPOULES EXTÉRIEURES

Phares quadruples de base : feux de croisement, feux de route, feux de position avant et clignotants avant – selon l'équipement

Feux de croisement

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Localisez le phare et accédez au couvercle de feu de croisement situé à l'arrière du phare.



Couvercle de feu de croisement

NOTA :
Il peut s'avérer nécessaire de retirer ou de déplacer l'ensemble de filtre à air pour accéder aux ampoules de phare et de feu de position du côté passager.

4. Dévissez le couvercle d'accès à l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage du phare antibrouillard de l'ampoule du feu de croisement.

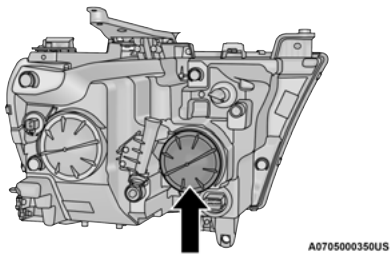
MISE EN GARDE!

- Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.
- Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Sinon, le phare, sa douille et son câblage pourraient surchauffer et subir des dommages.

6. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du phare.
7. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
8. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Feux de route

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Regardez sous le capot et derrière le phare pour trouver le couvercle d'accès aux ampoules des feux de route.



Couvercle de feu de route

NOTA :
Il peut s'avérer nécessaire de retirer ou de déplacer l'ensemble de filtre à air pour accéder aux ampoules de phare et de feu de position du côté passager.

4. Cherchez derrière le phare et dégagez le couvercle d'accès en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage du phare antibrouillard de l'ampoule du feu de route.

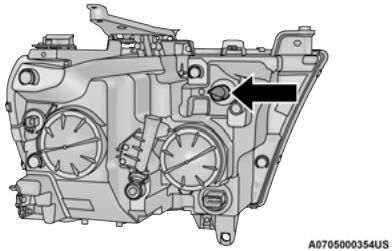
MISE EN GARDE!

- Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.
- Utilisez toujours une ampoule de la taille correcte et du bon type pour le remplacement. Sinon, le phare, sa douille et son câblage pourraient surchauffer et subir des dommages.

6. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du phare.
7. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
8. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Feux de position et clignotants

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Regardez sous le capot et derrière le phare pour trouver les douilles des feux de position et des clignotants.

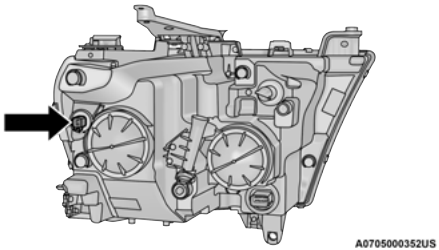


Douille des feux de position et des clignotants

4. Cherchez derrière le phare et déverrouillez la douille des feux de position et des clignotants du phare en la tournant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
6. Retirez l'ampoule de la douille sans la tourner.
7. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Ampoule de feu de position

1. Ouvrez le capot.
2. Débranchez et isolez le câble de la borne négative de la batterie.
3. Regardez sous le capot et derrière le phare pour trouver le feu de position.



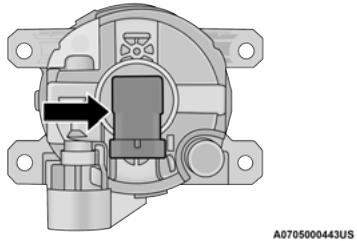
Ampoule de feu de position du côté passager

NOTA :
Il peut s'avérer nécessaire de retirer ou de déplacer l'ensemble de filtre à air pour accéder aux ampoules de phare et de feu de position du côté passager.

4. Dévissez la douille du feu de position en la tournant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
5. Tirez la douille et l'ampoule directement hors du boîtier.
6. Retirez l'ampoule de la douille sans la tourner.
7. Procédez dans le sens inverse de la dépose pour l'installation de l'ampoule neuve et des couvercles.

Phares antibrouillard – selon l'équipement

1. Passez la main en dessous et derrière le pare-chocs avant pour accéder à l'arrière du boîtier de phare antibrouillard avant.
2. Débranchez le connecteur de faisceau de câblage de phare antibrouillard de l'ampoule de phare antibrouillard.



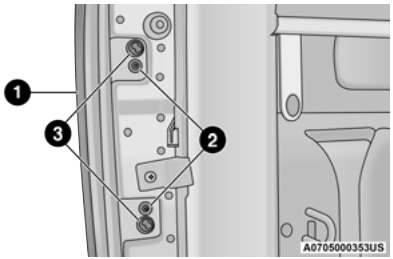
AntibrouillardPhareAmpoule

3. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du boîtier.
4. Tirez l'ampoule directement hors du boîtier.
5. Inversez cette procédure pour installer l'ampoule et le couvercle.

MISE EN GARDE!
Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

Feux arrière, feux d'arrêt, clignotants et feux de recul

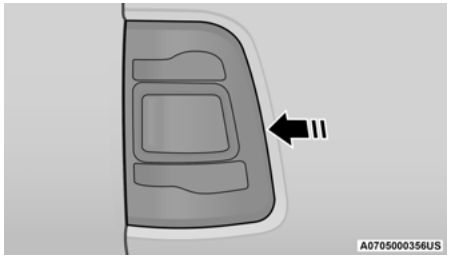
1. Retirez les deux vis et poussez les goupilles de retenue qui traversent la tôle de la caisse.



Emplacements des feux arrière

1 – Feux arrière
2 – Fixations
3 – Goupilles de retenue

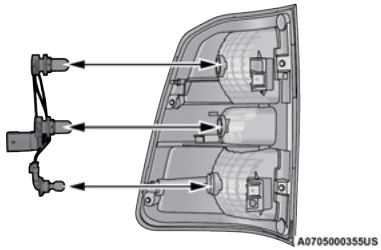
2. Tirez le côté extérieur du feu vers l'arrière suffisamment pour pouvoir dégager les deux prises, qui se trouvent sur le côté extérieur du boîtier, des deux dispositifs de retenue de plastique du panneau latéral de la boîte extérieure.



Feux arrière retirés

1 – Boîtier des feux arrière
2 – Emplacements de la douille de l'ampoule

3. Débranchez les connecteurs de faisceau de câblage de la douille d'ampoule.



Connecteur de faisceau de câblage

4. Tournez la douille de l'ampoule d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déverrouiller de son boîtier.
5. Tirez l'ampoule directement hors de la douille.

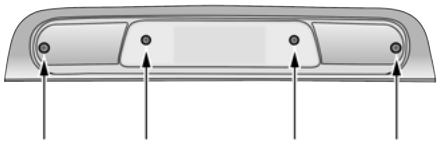
MISE EN GARDE!

Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

6. Inversez cette procédure pour installer l'ampoule et le boîtier.

Feu de freinage central surélevé avec éclairage de l'espace de chargement

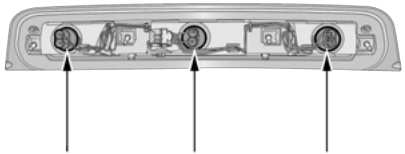
1. Retirez les quatre vis qui fixent le boîtier et la lentille à la carrosserie, tel qu'illustré.



A0705000357US

Emplacements des vis montage du feu de freinage central surélevé

2. Séparez le connecteur retenant le boîtier et le faisceau de câblage à la carrosserie.



A0705000358US

Emplacement du connecteur du feu de freinage central surélevé

3. Tournez la douille d'ampoule voulue d'un quart de tour et retirez la douille et l'ampoule du boîtier.
4. Tirez l'ampoule voulue de la douille, sans la tourner.

MISE EN GARDE!

Ne contaminez pas le verre de l'ampoule en le touchant avec les doigts et ne le laissez pas entrer en contact avec des surfaces huileuses. Sa durée de vie en serait réduite.

- Ampoules extérieures : éclairage de l'espace de chargement
- Ampoule intérieure : feu de freinage central surélevé

5. Installez les ampoules et le boîtier dans l'ordre inverse de la dépose.

FUSIBLES

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.

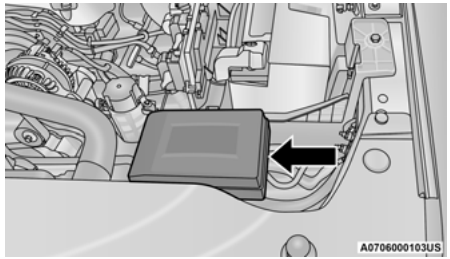
(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si le fusible qui grille est un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

CENTRALE DE SERVITUDES EXTERNE

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.



Centrale de servitudes

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F01	–	25 A transparent	Moteur de pompe à carburant
F03	–	5 A beige	Groupe électrogène – selon l'équipement
F04	–	–	Non utilisé
F05	–	–	Non utilisé
F06	–	–	Non utilisé
F07	–	–	Non utilisé
F08	20 A bleu	–	Recul de traction de remorque
F09	–	20 A jaune	Feu d'arrêt et clignotant vers la gauche de remorque
F10	–	20 A jaune	Feu d'arrêt et clignotant vers la droite de remorque
F11	–	–	Non utilisé
F12	20 A bleu	–	Phares et feux de position de remorque

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F13	–	–	Non utilisé
F14	–	10 A rouge	Embrayage du climatiseur
F15	–	5 A beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F16	–	–	Non utilisé
F17	–	20 A jaune	Suspension pneumatique
F18	–	15 A bleu	Volet de calandre actif/Soupape de refroidissement de l'essieu arrière/Déflecteur d'air actif
F19	–	–	Non utilisé
F20	–	20 A jaune	Pédales réglables
F21	30 A rose	–	Marchepied latéral à réglage électrique
F22	50 A rouge	–	Module d'air
F23	–	–	Non utilisé
F24	–	20 A jaune	Module de commande de la transmission SBW
F25	40 A vert	–	Éclairage extérieur 2
F26	50 A rouge	–	Module du système électronique d'antidérapage
F27	30 A rose	–	Essuie-glace avant
F28	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur, module de commande du moteur
F29	40 A vert	–	Module du système électronique d'antidérapage
F30	–	–	Non utilisé
F31	–	–	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F32	20 A bleu	–	Module de commande du moteur/Module de commande du groupe motopropulseur
F33	30 A rose	–	Pompe à dépression pour freins
F34	–	–	Non utilisé
F35	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur/Module de commande du moteur/PPU de réveil du groupe électrogène/Système de direction assistée/Module de masse active ajustée/Système électronique d'antidérapage
F36	–	–	Non utilisé
F37	–	5 A beige	Sortie de marche/démarrage pour le centre de servitudes
F38	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur/Soupape de refroidissement actif de la température
F39	–	–	Non utilisé
F40	40 A vert	–	Démarreur
F41	–	10 A rouge	Chauffage IRCAM
F42	–	–	Non utilisé
F43	–	20 A jaune	Groupe électrogène de la pompe de refroidissement – selon l'équipement
F44	–	–	Non utilisé
F45	–	–	Non utilisé
F46	30 A rose	–	Chauffe-carburant – selon l'équipement
F47	30 A rose	–	Dégivreur de lunette

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F48	–	–	Non utilisé
F49	30 A rose	–	Commande de chauffage – selon l'équipement (diesel seulement)
F50	–	–	Non utilisé
F51	–	–	Non utilisé
F52	–	–	Non utilisé
F53	–	10 A rouge	Alimentation/Pompe de purge – selon l'équipement
F54	–	15 A bleu	Module de commande du groupe motopropulseur (PCM) – selon l'équipement
F55	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité droit / Non utilisé
F56	–	–	Non utilisé
F57	–	20 A jaune	Avertisseur sonore
F58	–	–	Non utilisé
F59	–	25 A transparent	Injecteurs/Bobine d'allumage/Module de préchauffage
F60	–	20 A jaune	Module de commande du moteur/Module de commande du groupe motopropulseur/Actionneur de clapet de déviation du débit d'air
F61	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité gauche / Non utilisé
F62	60 A bleu	–	Bougie de préchauffage – selon l'équipement
F63	20 A bleu	–	Capteur d'oxyde d'azote
F64	–	10 A rouge	Capteur de particules – selon l'équipement

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.
- Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit.

CENTRALE DE SERVITUDES INTERNE

La centrale de servitudes se trouve sous le tableau de bord du côté conducteur. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F01	30 A rose	–	Prise de traction de remorque
F03	–	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (Pass)
F04	–	–	Non utilisé
F05	–	20 A jaune	Module de ventilateur de refroidissement PPU
F06	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 4 Éclairage extérieur 2
F07	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 3 Serrures électriques

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F08	–	–	Non utilisé
F09	–	–	Non utilisé
F10	40 A vert	–	Moteur de ventilateur CVC
F11	–	5 A beige	Circuit d'alimentation de la bobine du relais de la centrale de servitudes du compartiment moteur
F12	–	25 A transparent	Module d'amplificateur audio, système actif d'annulation du bruit, commutateur du convertisseur continu-alternatif
F13	–	20 A jaune	Module de siège chauffant avant (conducteur)
F14	–	15 A bleu	Module de siège chauffant avant (volant)
F15	–	–	Non utilisé
F16	–	–	Non utilisé
F17	–	20 A jaune	Projecteur gauche
F18	30 A rose	–	Toit ouvrant pare-soleil à moteur
F19	–	–	Non utilisé
F20	–	20 A jaune	Module de mode confort du siège arrière (RSM) (Chauffage arrière côté DROIT)
F21	–	–	Non utilisé
F22	–	–	Non utilisé
F23	–	–	Non utilisé
F24	–	15 A bleu	Module de noyau RF/Module d'allumage/Module du groupe d'instruments

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F25	40 A vert	–	Module de freinage intégré pour remorque
F26	–	15 A bleu	Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments/Module de cybersécurité
F27	–	5 A beige	Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments/Module de passerelle de sécurité
F28	–	10 A rouge	Module des dispositifs de retenue des occupants
F29	–	20 A jaune	Module de mode confort de siège arrière (Chauffage arrière côté GAUCHE)
F30	30 A rose	–	Module de commande du groupe motopropulseur/Module du hayon
F31	30 A rose	–	Module du système de commande de freinage en virage 1 Éclairage intérieur
F32	–	20 A jaune	Projecteur droit
F33	–	10 A rouge	Ensemble de console au pavillon/Commutateur 911/Commutateur d'aide/Pare-soleil
F34	–	15 A bleu	Moteur du ventilateur des sièges avant et arrière
F35	–	10 A rouge	Module de l'onduleur/Toit ouvrant pare-soleil à moteur/Toit ouvrant double à moteur
F36	40 A vert	–	Module du système de commande de freinage en virage 2 Éclairage extérieur 1
F37	–	–	Non utilisé
F38	–	–	Non utilisé
F39	–	–	Non utilisé

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F40	20 A bleu	–	Plafonnier, véhicule de poursuite
F41 A et B	–	15 A bleu	Commutateur de support lombaire et passager/Module du nœud de l'habitacle du groupe d'instruments
F42	–	10 A rouge	Module d'interrupteur de boîte de transfert/SBW/Commutateur de frein de stationnement électrique/Commutateur de console au pavillon/Système d'appel d'urgence/Bloc de commandes 3/Moteur du ventilateur des sièges gauche et droit
F43	–	10 A rouge	Port de diagnostic/Module de CD/USB avant et arrière
F44	–	20 A jaune	Radio/DCSD/Module de boîte télématique
F45	30 A rose	–	Module multiplexé de portière conducteur
F46	30 A rose	–	Module multiplexé de portière passager
F47	–	–	Non utilisé
F48A	-	10 A rouge	Rétroviseur, capteur d'humidité, de lumière et de pluie, commutateur de glace côté passager, USB arrière, module de console de chargement sans fil
F49	–	15 A bleu	Module de capteur d'éclairage adaptatif avant/Capteur d'angle mort/phare AFLS
F50A	–	10 A rouge	Module de commande du BLOC-batterie
F51 A et B	–	–	Non utilisé
F52	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F53	–	15 A bleu	Module du commutateur du bloc de commandes central intégré/ Module de commande CVC/ Bloc de commandes supérieur/ Commutateur du frein de stationnement électrique/Module de direction assistée
F54B	–	20 A jaune	Prise de courant du siège central
F55	25 A Blanc	–	Ensemble de conversion
F56	30 A rose	–	Module d'interface réseau
F57	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie
F58	20 A bleu	–	Alimentation directe de la batterie
F60	50 A rouge	–	Module de l'onduleur
F61	–	–	Non utilisé
F62 A et B	–	10 A rouge	Module de freinage intégré pour remorque/Module de classification des occupants/Module de chauffage, ventilation et climatisation, capteur de température de l'habitacle/Température du liquide de refroidissement arrière /Assistance au stationnement/Module IRCM
F63	–	–	Non utilisé
F64	–	–	Non utilisé
F65	–	10 A rouge	Module des dispositifs de retenue des occupants
F66	–	10 A rouge	Marche – Alimentation des accessoires

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.
- Ne remplacez un fusible grillé que par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

AVERTISSEMENT!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système de suspension pneumatique, il existe une fonction qui permet de désactiver le système de mise à niveau automatique pour faciliter le remplacement d'un pneu.

Vous pouvez activer cette fonction au moyen du système Uconnect.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

EMPLACEMENT DU CRIC

Le cric et les outils sont logés sous le siège passager avant.

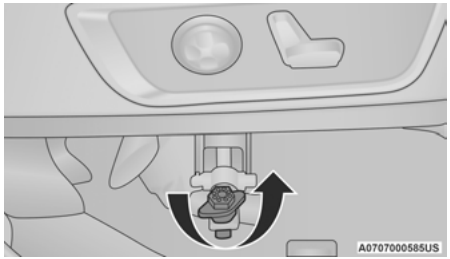
DÉPOSE DU CRIC ET DES OUTILS

Pour accéder au cric et aux outils de levage, vous devez retirer le couvercle d'accès en plastique situé sur le côté du siège passager avant. Pour retirer le couvercle, tirez sur la partie avant du couvercle (le plus proche de l'avant du siège) vers vous pour libérer la languette de verrouillage. Une fois que la partie avant du couvercle est déverrouillée, faites coulisser le couvercle vers l'avant du siège jusqu'à ce qu'il soit extrait de l'armature du siège.



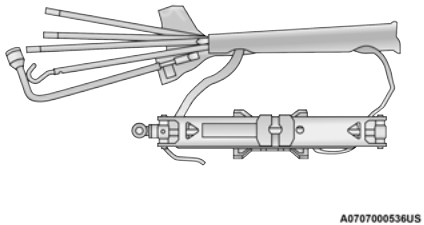
Retirez le couvercle d'accès au cric de la partie avant

Retirez le cric et les outils en tournant le boulon à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, enlevez le boulon à oreilles, puis faites coulisser l'ensemble de sous le siège.



Cric et outils

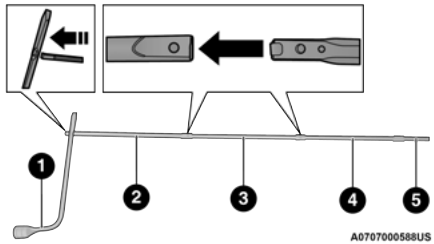
Déverrouillez les sangles du sac à outils du cric et retirez les outils de la trousse.



Cric et sac à outils

Vous pouvez effectuer le montage des outils de deux façons :

Montage pour l'abaissement ou le levage de la roue de secours



Montage pour l'abaissement ou le levage de la roue de secours

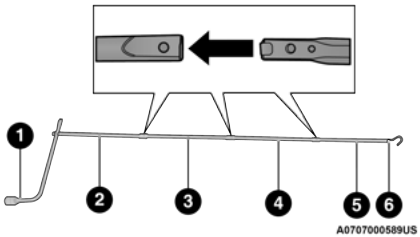
1 – Clé à écrou
2 – Longue rallonge sans agrafe à ressort 2
3 – Longue rallonge avec agrafe à ressort 3
4 – Longue rallonge avec agrafe à ressort 4
5 – Courte rallonge 5

NOTA :
Si le hayon est abaissé, l'ajout de la rallonge plus courte 5 à la rallonge de cric 4 permet alors d'abaisser la roue de secours sans devoir lever le hayon.

MISE EN GARDE!

- La clé à écrou ne peut être fixée qu'à la rallonge 2.
- Lorsque vous fixez l'outil sur le mécanisme de treuil, assurez-vous que la grande ouverture de l'extrémité évasée de la rallonge 4 est placée correctement sur l'écrou de réglage du mécanisme de treuil.
- Vous risqueriez d'endommager la clé à écrou, les rallonges et le mécanisme de treuil si le montage des outils n'est pas effectué correctement.

Montage pour l'utilisation du cric



Montage pour l'utilisation du cric

1 – Clé à écrou
2 – Longue rallonge 2
3 – Longue rallonge 3
4 – Longue rallonge 4
5 – Courte rallonge 5
6 – Rallonge avec crochet

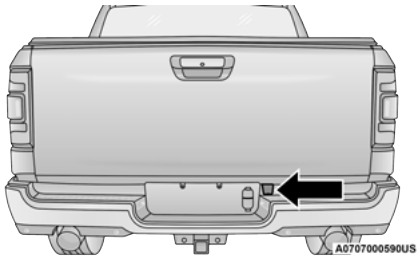
AVERTISSEMENT!

Après vous être servi du cric et des outils, réinstallez-les toujours à l'emplacement prévu à cet effet. Lorsque vous conduisez, vous pourriez devoir freiner, accélérer ou tourner brusquement. Vous pourriez vous blesser gravement si des objets non arrimés, par exemple le cric, des outils ou des fixations, étaient projetés avec force à l'intérieur du véhicule.

DÉPOSE DE LA ROUE DE SECOURS

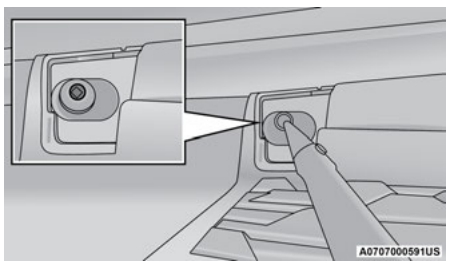
1. Enlevez la roue de secours avant de tenter de lever le camion à l'aide du cric. Fixez la clé à écrou aux poignées de rallonge du cric en orientant l'angle courbé à l'opposé du véhicule.

2. Retirez le couvercle de protection sur le trou d'accès pour le mécanisme de treuil en le glissant le couvercle vers le haut.

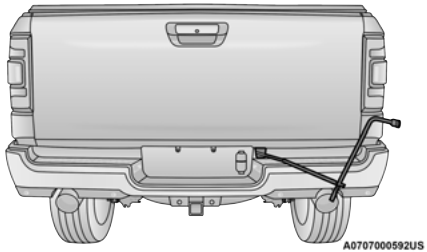


Emplacement du couvercle du trou d'accès

3. Insérez la poignée de rallonge du cric dans le trou d'accès entre la partie inférieure du hayon et la partie supérieure du pare-chocs, dans le tuyau du treuil.

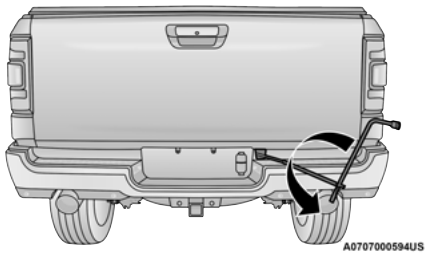


Tuyau du treuil



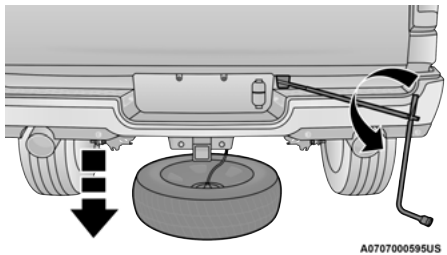
Insertion des poignées de rallonge du cric dans le trou d'accès

4. Tournez la poignée de la clé à écrou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue de secours repose sur le sol et que le câble soit suffisamment lâche pour vous permettre de retirer la roue du dessous du véhicule.



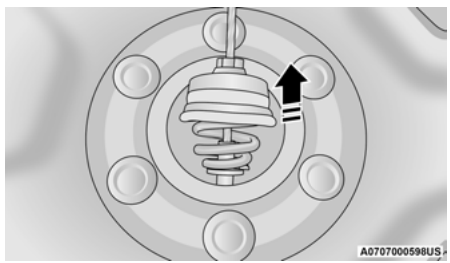
Rotation de la poignée de la clé à écrou

5. Retirez la roue de secours de sous le véhicule pour accéder au dispositif de retenue de la roue de secours.



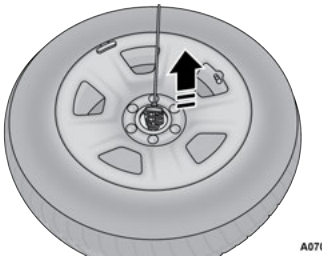
Retrait de la roue de secours

6. Soulevez la roue de secours avec une main pour incliner le dispositif de retenue sur l'extrémité du câble.



Accès au dispositif de retenue

7. Tirez le dispositif de retenue dans le centre de la roue.



Tirage du dispositif de retenue dans le centre de la roue

NOTA :
Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec les poignées de rallonge. L'utilisation d'une clé pneumatique ou de tout autre dispositif du même type est déconseillée, car de tels outils peuvent endommager le treuil.

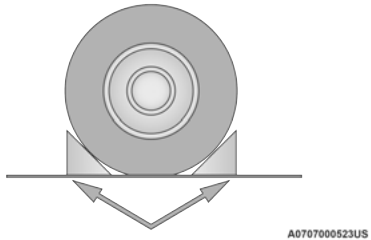
PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION DU CRIC

1. Garez le véhicule sur une surface plane. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utiliser le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les multiclignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
5. COUPEZ le contact.
6. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.



Cales de roue

NOTA :
Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les multiclignotants d'urgence.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



060600714

Étiquette d'avertissement du cric

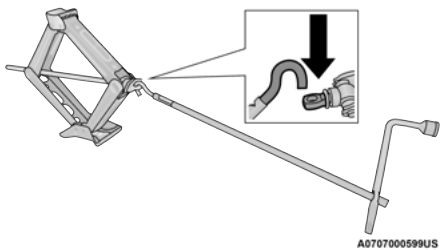
MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.

NOTA :
Le véhicule peut être équipé de couvre-moyeux qui doivent être retirés avant le desserrage des écrous de roue.

2. À l'aide de la clé à écrou, desserrez les écrous de roue (sans les enlever), en les tournant d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pendant que la roue touche encore le sol.
3. Raccordez le cric et ses outils. Raccordez la poignée de manœuvre du cric à la rallonge, puis à la clé à écrou.

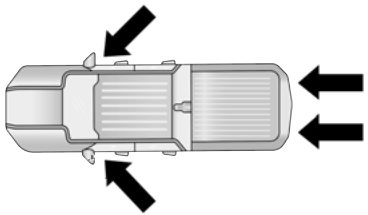


A0707000599US

Cric et outils montés

4. L'emplacement du cric est essentiel.

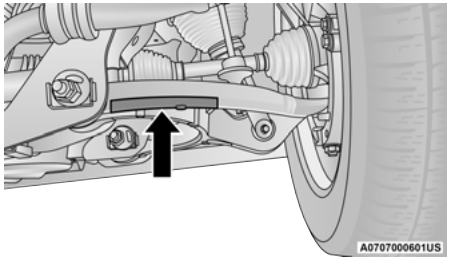
NOTA :
Maintenez le cric et les outils alignés tout en soulevant le véhicule.



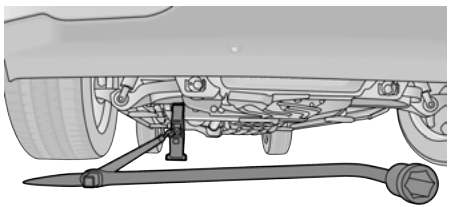
Emplacement du cric et des rallonges

Emplacement de levage avant

Lorsque vous changez une roue avant, placez le cric à parallélogramme sous la partie arrière du bras de suspension inférieur, tel qu'illustré. **Accédez à l'emplacement de levage avant par l'arrière du pneu avant.**



Emplacement de levage avant

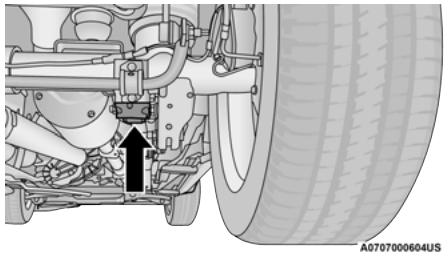


Emplacement de levage avant

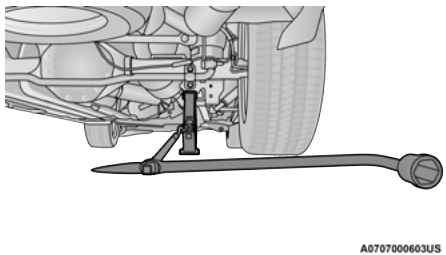
Emplacement de levage arrière

Lorsque vous changez une roue arrière, montez la rallonge sur le cric au moyen d'un crochet de cric et fixez-la aux poignées de rallonge. Accédez à l'emplacement de levage arrière par l'arrière du pneu arrière.

Placez le cric sous le point de levage du cric situé sur le support du bras de suspension inférieur de l'essieu arrière. Placez ensuite la fente dans le plateau de levage du cric sous l'emplacement de levage de l'essieu arrière. Fixez la rallonge avec le crochet de cric vers l'arrière du véhicule.



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

Reliez les rallonges et la clé à écrou.

MISE EN GARDE!

Avant de soulever la roue du sol, assurez-vous que le cric n'endommagera pas une quelconque partie du camion. Au besoin, changez-le de position.

5. Soulevez le véhicule en tournant la clé à écrou dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue ne touche plus au sol.

AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Retirez les écrous de roue et enlevez la roue du moyeu. Installez la roue de secours et les écrous de roue en dirigeant leur extrémité conique vers la roue. Serrez les écrous de roue à la main avec le véhicule soulevé. Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric.
7. Abaissez le véhicule au sol et finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.

NOTA :
Pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue, consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage de roue et de pneu » dans la section « Spécifications techniques ». Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

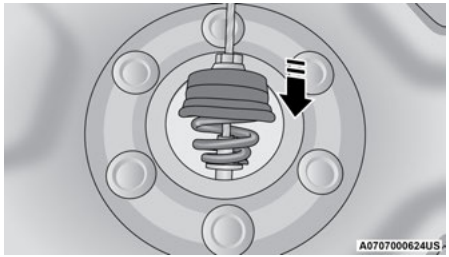
8. Si votre véhicule est doté d'un couvre-moyeu, installez-le et retirez les cales de roue. N'installez pas de couvre-moyeu en chrome ou en aluminium sur la roue de secours. Vous pourriez endommager le couvre-moyeu.
9. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement. Rangez le pneu remplacé, puis fixez le cric et les outils à leurs emplacements prévus.
10. Vérifiez la pression des pneus dans les plus brefs délais.

POUR RANGER LE PNEU CREVÉ OU LA ROUE DE SECOURS

AVERTISSEMENT!

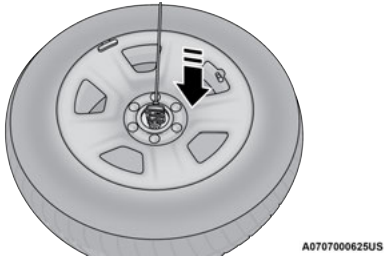
Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

1. Tournez la roue de sorte à orienter le corps de valve vers le haut et vers l'arrière du véhicule pour faciliter la vérification du gonflage du pneu de la roue de secours. Faites glisser le dispositif de retenue de roue dans le centre de la roue.



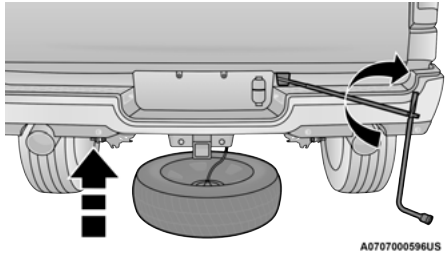
Réinstallation du dispositif de retenue

2. Soulevez la roue de secours avec une main pour incliner le dispositif de retenue sur l'extrémité du câble et positionnez-le à travers l'ouverture de roue.



Enfoncement et positionnement du dispositif de retenue dans le centre de la roue

3. Fixez la clé à écrou aux poignées de rallonge du cric en orientant l'angle courbé à l'opposé du véhicule. Insérez les poignées de rallonge du cric dans le trou d'accès entre la partie inférieure du hayon et la partie supérieure du pare-chocs, dans le tuyau du treuil.



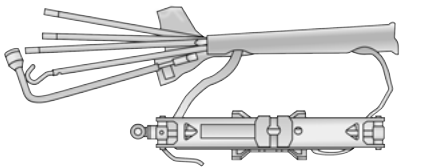
Clé à écrou et poignées de rallonge montées et en position

4. Tournez la poignée de clé à écrou dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit appuyée contre le dessous du véhicule. Continuez de tourner jusqu'à ce que vous sentiez le treuil glisser ou cliquer trois ou quatre fois. Vous ne pouvez pas le serrer davantage. Poussez sur la roue de secours plusieurs fois pour vous assurer qu'elle est solidement fixée.

NOTA :
Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé uniquement avec la poignée de rallonge. L'utilisation d'une clé pneumatique ou de tout autre dispositif du même type est déconseillée, car de tels outils peuvent endommager le treuil.

RÉINSTALLER LE CRIC ET LES OUTILS

1. Serrez complètement le cric en tournant la vis de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
2. Positionnez le cric et le sac à outils. Vérifiez que la clé à écrou de roue se trouve sous le cric, près de la vis de cric.



A0707000536US

Cric et sac à outils

3. Fixez les sangles du sac à outils sur le cric.



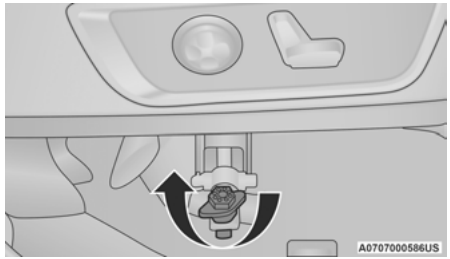
M0707000027US

Cric et outils arrimés

4. Placez le cric et les outils en position de rangement en tenant le cric par la vis de cric, puis glissez le cric et les outils sous le siège de sorte que l'encoche inférieure s'engage dans la fixation du plancher.

NOTA :
Assurez-vous que le cric glisse dans l'emplacement du dispositif de retenue avant.

5. Tournez le boulon à oreilles dans le sens des aiguilles d'une montre pour la fixer à la tôle de plancher. Réinstallez le couvercle en plastique.



A0707000586US

Boulon à oreilles du dispositif de retenue du cric

AVERTISSEMENT!

Après vous être servi du cric et des outils, réinstallez-les toujours à l'emplacement prévu à cet effet. Lorsque vous conduisez, vous pourriez devoir freiner, accélérer ou tourner brusquement. Vous pourriez vous blesser gravement si des objets non arrimés, par exemple le cric, des outils ou des fixations, étaient projetés avec force à l'intérieur du véhicule.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

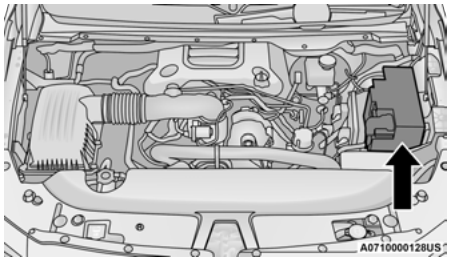
MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :
Si vous utilisez un ensemble portatif de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.



Emplacement de la batterie

NOTA :
La borne positive de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur, selon l'équipement. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie. Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement seulement à partir de la borne positive, qui porte le symbole positif **(+)** sur ou autour de la borne.



Borne positive de la batterie

AVERTISSEMENT!

- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques inutiles.
3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

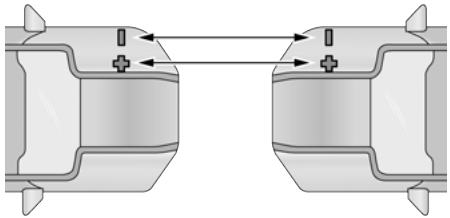
AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants



Branchements des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie déchargée.

NOTA :
Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement uniquement à partir de la borne positive.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et du circuit d'injection de carburant.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée, car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas un câble volant à l'un des fusibles sur la borne positive de la batterie. Le courant électrique généré grillera le fusible.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

NOTA :
Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

AVERTISSEMENT!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel.
L'activation du levier de frein de stationnement manuel sur un véhicule non immobilisé pourrait causer des blessures graves ou infliger la mort aux personnes dans le véhicule ou à proximité de ce dernier.

Pour permettre de pousser ou de remorquer le véhicule dans les cas où la transmission refuse de quitter la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de frein de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

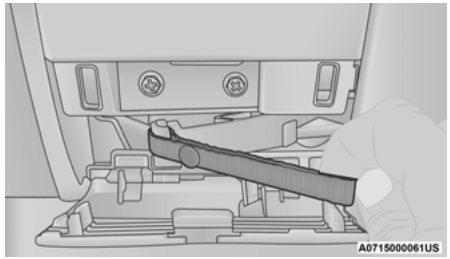
1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Serrez le frein de stationnement si possible.
3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, retirez le couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel qui se trouve dans la partie inférieure gauche de la colonne de direction.



Couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

NOTA :
Lorsque le levier est verrouillé en position dégagée, il n'est plus possible de remettre en place le couvercle d'accès.

4. Derrière le couvercle d'accès du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel se trouve la courroie d'attache orange. Tirez la courroie d'attache vers l'extérieur aussi loin que possible, puis relâchez-la. La courroie d'attache et le levier restent à l'extérieur du panneau de garniture et la transmission doit être placée à la position POINT MORT pour pouvoir déplacer le véhicule.

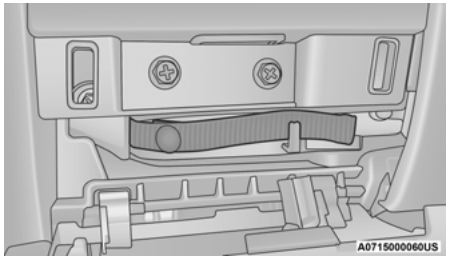


Attache du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

Pour réinitialiser le levier de frein de stationnement manuel :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein lorsque vous êtes assis dans le siège du conducteur.
2. Tirez de nouveau la courroie d'attache vers l'extérieur, puis relâchez-la.

3. Laissez la courroie d'attache se rétracter avec le levier retourné à sa position d'origine.



Attache du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

4. Vérifiez que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT).
5. Confirmez que la courroie d'attache s'est complètement rétractée et remettez le couvercle d'accès en place. Si vous ne pouvez pas remettre le couvercle d'accès en place, répétez les étapes 1 à 4.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant très légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA :
Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA :
Appuyez sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Activation de la commande de stabilité électronique).

AVERTISSEMENT!
Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Si la transmission est fonctionnelle, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage de votre véhicule derrière un véhicule de loisir (autocaravane, etc.) » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

NOTA :
Les véhicules équipés du système de suspension pneumatique Active-Level à quatre roues doivent être placés en mode transport avant d'être arrimés (par la carrosserie) sur une remorque ou un camion à plateau. Si le véhicule ne peut pas être placé en mode transport (par exemple, le moteur refuse de démarrer), les cordons doivent être attachés aux essieux (et non à la caisse). Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez la mémorisation de codes d'anomalie ou la perte de tension des sangles appropriée.

Consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique Active-Level à quatre roues – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles Mode 2WD (2 roues motrices)	Modèles Mode 4WD (4 roues motrices)
Remorquage à plat	AUCUN	**Si la transmission est fonctionnelle :** ● Transmission à la position **N (POINT MORT)** ● **Vitesse maximale** de 48 km/h (30 mi/h) ● Distance **maximale** de 48 km (30 mi)	Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ». ● Transmission automatique en position **P (STATIONNEMENT)** ● Boîte de transfert à la position **N (POINT MORT)** ● Remorquage en direction **avant**
Lève-roues ou chariot roulant	Avant		**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**
Flatbed (Camion-plateau)	**TOUTES**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**MEILLEURE MÉTHODE**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

MODÈLES À DEUX ROUES MOTRICES

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT).

NOTA :
Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage de la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est COUPÉ.

- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 30 mi (48 km).

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 30 mi/h (48 km/h) ou à une distance de plus de 30 mi (48 km), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau, ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite) avec les roues arrière soulevées et les roues avant au sol.

MISE EN GARDE!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

Le constructeur recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière en faisant reposer l'autre extrémité sur un chariot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (en direction avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT).

Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements et des directives détaillées.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de crochets de remorquage d'urgence.

NOTA :
Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident (EARS), consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité ».

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'événement, consultez la section « Dispositifs de retenue des occupants » dans le chapitre « Sécurité ».

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEURS À ESSENCE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

NOTA :
Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) ou 350 heures de fonctionnement du moteur si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel. Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et remplissez-les au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieure.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Entretien requis

Consultez le plan d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis. Un entretien plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Dans certaines conditions extrêmes, des entretiens supplémentaires non indiqués dans le calendrier d'entretien peuvent être requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
● Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
● Vérifiez la batterie, nettoyez et resserrez ses cosses s'il y a lieu.
● Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
● Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
● Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
● Vérifiez le système d'échappement.
● Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
● Inspectez et remplacez le filtre d'air frais du système de recyclage des vapeurs de carburant; un remplacement plus fréquent peut être requis si le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmement poussiéreuses.

NOTA :
En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les surfaces des essieux avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux.		X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.														X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Si le véhicule est équipé du système d'arrêt et de démarrage du moteur, remplacez la courroie d'entraînement des accessoires par une courroie d'origine de Mopar.														X
Remplacez les bougies d'allumage. [1]									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez le liquide de la boîte de transfert et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.					X						X			

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez le liquide de la boîte de transfert.											X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.									X					

1. L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ – MOTEUR DIESEL

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Dans des conditions rigoureuses, le message de vidange d'huile s'affiche plus fréquemment. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 16 000 km (10 000 miles) ou 12 mois, selon la première éventualité.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

CALENDRIER D'ENTRETIEN – CARBURANT DIESEL JUSQU'AU BIODIESEL B5

Entretien requis

Consultez les calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
● Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.
● Vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.
● Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
● Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
● Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
● Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
● Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
● Vérifiez le système d'échappement.
● Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Remplacez le filtre à air du moteur, au besoin.

NOTA :
En utilisant de la graisse au lithium, lubrifiez les pivots cylindriques de charnières de portière deux fois l'an pour prévenir l'usure prématurée.

Un intervalle de vidange d'huile sur deux, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
● Changer le filtre à carburant.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications															
Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez l'huile des ponts avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux.			X			X			X			X			X
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.		X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire															
Remplacez le filtre à air de l'habitacle		X		X		X		X		X		X		X	
Vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Remplacez le filtre à carburant et vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.	Les intervalles de remplacement du filtre à carburant doivent correspondre à une vidange d'huile sur deux et ne doivent pas dépasser 32 000 km (20 000 mi) si vous utilisez du carburant diesel jusqu'au biodiesel B5.														
Remplacez le filtre à air du moteur.			X			X			X			X			X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.										X					X
Remplacez le(s) courroie(s) d'entraînement des accessoires.										X					
Vérifiez le liquide de la boîte de transfert et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.						X						X			
Vidangez le liquide de boîte de transfert.															X

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- Si vous omettez d'inspecter ou d'entretenir correctement votre véhicule, cela pourrait entraîner la défaillance des composants et nuire à la maniabilité et au rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

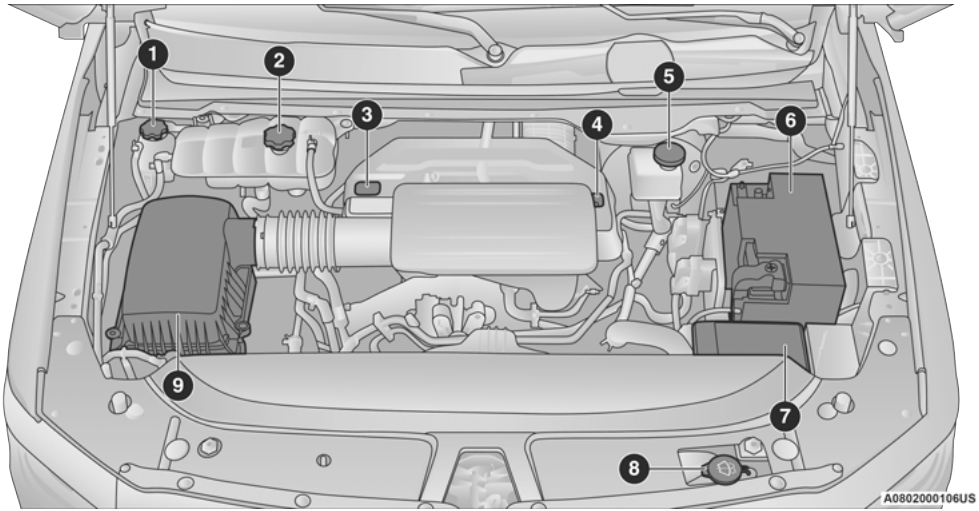
ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE – BIODIESEL B6 À B20

NOTA :

- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou 6 mois selon la première éventualité, lorsque vous utilisez des mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % (B5).
- Le propriétaire doit surveiller le kilométrage en cas d'utilisation de biodiesel B6-B20; l'indicateur automatique de vidange d'huile ne reflète pas l'utilisation de biocarburants.
- L'intervalle de remplacement du filtre à carburant correspond à une vidange d'huile sur deux. Cela est particulièrement important lorsque du biodiesel est utilisé.

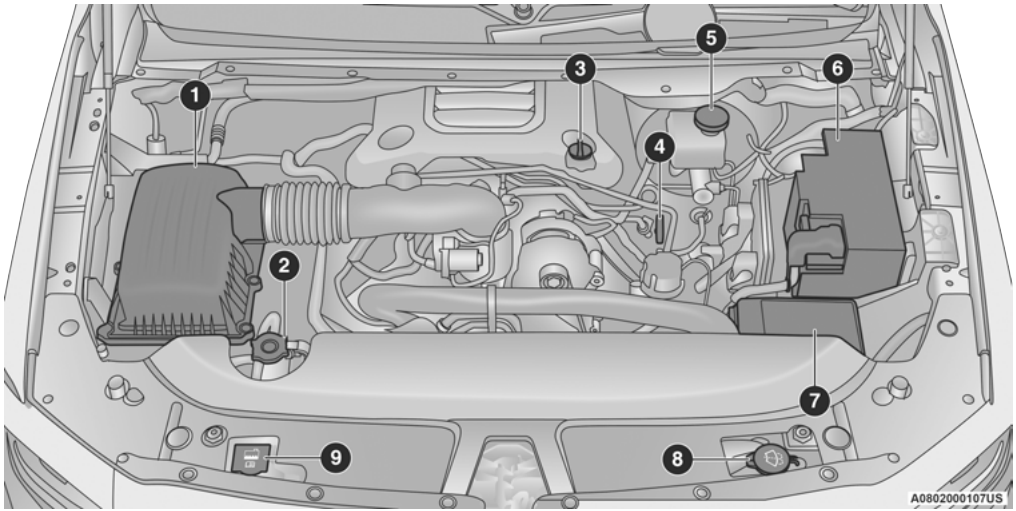
COMPARTIMENT MOTEUR

MOTEUR 3.6L AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



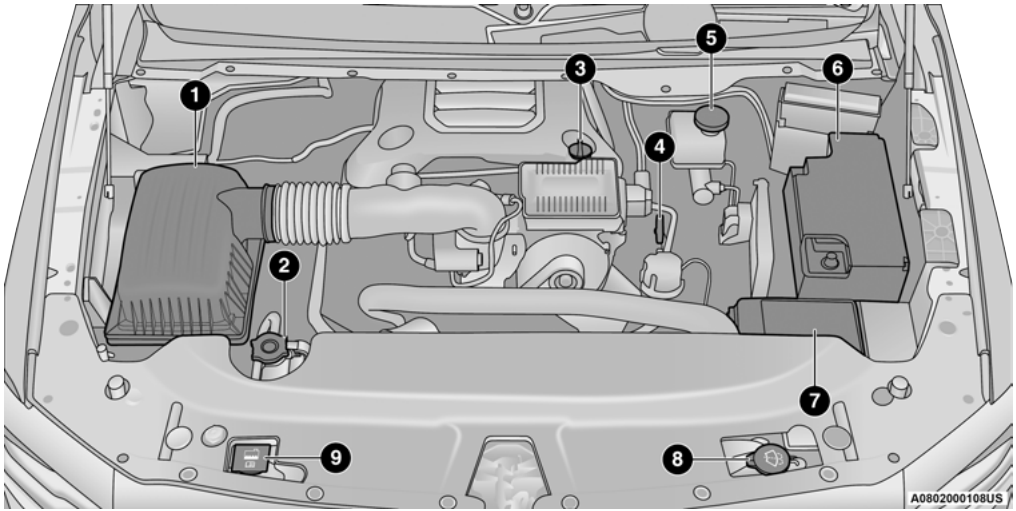
1 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du groupe électrogène
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile moteur
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Centrale de servitudes (fusibles)
8 – Réservoir de lave-glace
9 – Filtre à air

MOTEUR 5.7L SANS SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



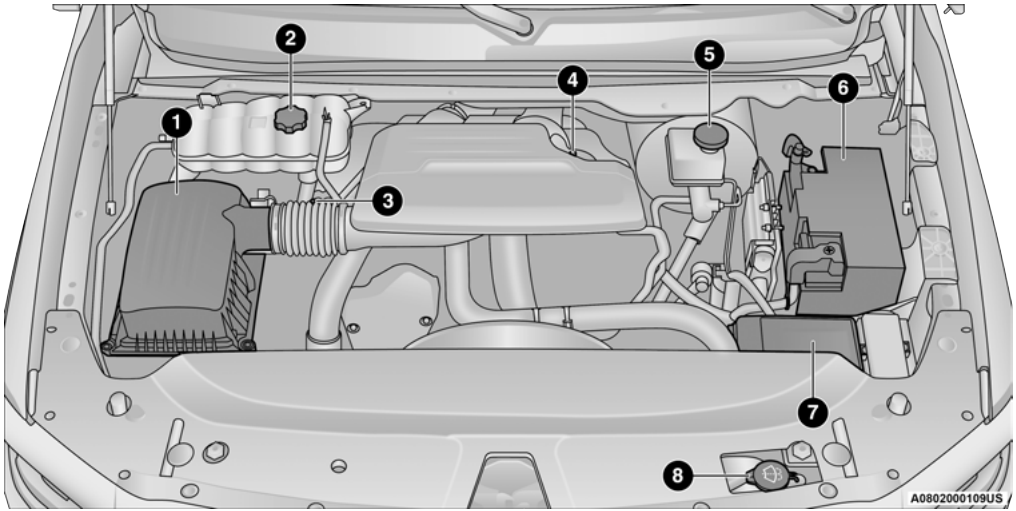
1 – Filtre à air
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Jauge d'huile moteur
5 – Réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Centrale de servitudes (fusibles)
8 – Réservoir de lave-glace
9 – Réservoir du liquide de refroidissement

MOTEUR 5.7L AVEC SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



1 – Filtre à air
2 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Jauge d'huile moteur
5 – Réservoir de liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Centrale de servitudes (fusibles)
8 – Réservoir de lave-glace
9 – Réservoir du liquide de refroidissement

MOTEUR DIESEL 3.0L



1 – Filtre à air
2 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile moteur
4 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
5 – Bouchon du liquide pour freins
6 – Batterie
7 – Centrale de servitudes
8 – Bouchon de liquide lave-glace

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles,

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :
Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, il faut ajouter 1,0 L (1 pinte US) d'huile pour atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un trop-plein ou un sous-remplissage du carter provoque une aération ou une perte de pression de l'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

NOTA :
Il est possible que votre niveau d'huile soit légèrement supérieur à celui d'un relevé antérieur. Cela peut être dû au carburant diesel qui se retrouve temporairement dans le carter en raison de la stratégie de régénération du filtre à particules diesel (selon l'équipement). Ce carburant s'évapore lors du fonctionnement normal.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le niveau du réservoir de liquide situé sous le capot doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Lors du remplissage du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace. Cela améliorera la performance des balais.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Une fois le moteur réchauffé, activez le dégivreur pendant quelques minutes afin d'éviter que le liquide ne laisse des traînées ou gèle sur la surface froide du pare-brise. La

solution de liquide lave-glace utilisée avec de l'eau tel qu'indiqué sur le contenant, favorise l'action nettoyante, abaisse le point de congélation pour éviter le blocage de la canalisation et ne nuit pas à la peinture ou aux garnitures.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

LAVAGE À PRESSION

MISE EN GARDE!

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé. Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez

vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR – MOTEUR À ESSENCE

Vidanger l'huile moteur – Moteurs à essence

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « Plan d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Vidanger l'huile moteur – moteur diesel

Consultez la section « Entretien programmé » dans cette section pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix de l'huile pour moteur à essence

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA.

NOTA :
Parfois, le moteur Hemi (5.7L) peut émettre des cognements juste après le démarrage, puis devenir silencieux après environ 30 secondes. Cette situation est normale et ne cause pas de tort au moteur. Cela est causé par de courts cycles de conduite. Par exemple, si le véhicule est démarré puis éteint après n'avoir roulé que sur une courte distance. Au redémarrage, vous pourriez entendre un bruit de cognement. Cela peut également être causé par un non-usage du véhicule pendant une période prolongée, une huile inappropriée, des changements d'huile prolongés ou une période de ralenti prolongée. Si le moteur continue d'émettre des cognements ou si le témoin d'anomalie (MIL) s'allume, consultez le concessionnaire autorisé le plus près.

Choix de l'huile pour moteur diesel

Pour la meilleure performance et la protection maximale dans tous les types de conditions de fonctionnement, le constructeur recommande l'utilisation des huiles moteur conformes à la

norme MS-12991 de FCA et qui sont homologuées par l'API SN et conformes aux exigences de FCA LLC.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce symbole signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur – Moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 0W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 5.7L

L'huile moteur SAE 5W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant.

La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – Moteur diesel

MISE EN GARDE!

Votre véhicule est équipé d'un moteur diesel à technologie avancée et d'un système antipollution pour limiter l'émission de particules dans l'atmosphère. La durabilité du moteur et de ce système antipollution dépend largement de l'utilisation d'une huile moteur appropriée.

Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur **synthétique** 5W-40, telle que Mopar, qui répond à la norme MS-12991 de FCA et qui correspond à la catégorie des huiles moteur SN de l'API.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

FILTRE À HUILE DU MOTEUR

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Les moteurs du constructeur sont équipés d'un filtre à huile à passage intégral de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile du moteur de haute qualité Mopar sont recommandés.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA :
Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

AVERTISSEMENT!
Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

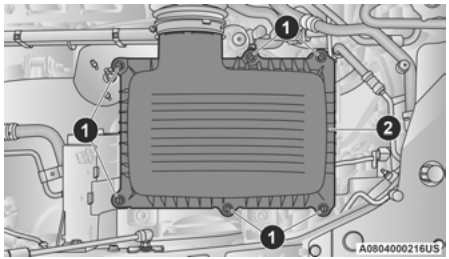
La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur Mopar sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, vous devez changer le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

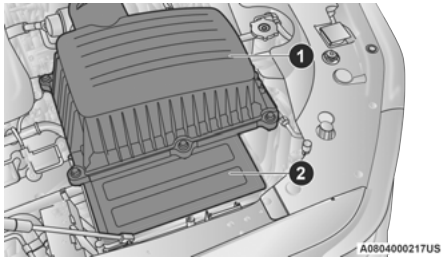
1. À l'aide d'un outil adéquat, desserrez complètement (six) fixations sur le filtre à air.



Filtre à air

1 – Fixations
2 – Collier de serrage du tuyau à air
3 – Couvercle du filtre à air

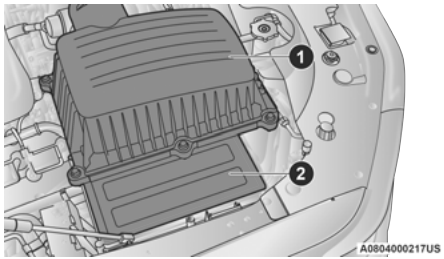
2. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.



Boîtier du filtre à air ouvert

1 - Couvercle du filtre à air
2 – Filtre à air

3. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.



Filtre à air

1 - Couvercle du filtre à air
2 – Filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :
Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur l'ensemble du boîtier.
3. Serrez les fixations (six) sur le boîtier du filtre à air.

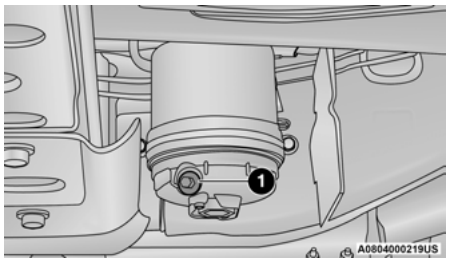
VIDANGE DU FILTRE À CARBURANT ET DE SÉPARATEUR D'EAU – MOTEUR DIESEL

Le boîter du filtre à carburant et séparateur d'eau est situé à l'intérieur du longeron, derrière la roue avant gauche. La meilleure façon d'accéder à cette soupape de vidange d'eau est de sous le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Ne vidangez pas le filtre séparateur eau/carburant lorsque le moteur tourne.
- Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.

Si de l'eau est détectée dans le séparateur d'eau pendant que le moteur est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin d'eau dans le carburant s'allume et un carillon audible retentit. À ce stade, vous devez couper le moteur et vidanger l'eau du boîtier de filtre.



Ensemble de filtre à carburant

1 – Soupape de vidange d'eau dans le carburant

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur.

Si le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) s'allume et un carillon retentit une fois lors de la conduite, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), il se peut que le câblage du séparateur d'eau ou le capteur présente un problème. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

Une fois l'eau vidangée adéquatement du filtre à carburant, le témoin d'eau dans le carburant reste allumé pendant environ 10 secondes.

NOTA :
Prenez les précautions nécessaires pour vous débarrasser de liquides usagés provenant de votre véhicule. Les liquides usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé, à une station-service ou à une agence gouvernementale pour obtenir des renseignements sur les programmes de recyclage et pour savoir à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser de façon appropriée des liquides et des filtres usagés.

Vidangez le filtre séparateur eau/carburant lorsque le témoin d'eau dans le carburant est allumé. Dans les 10 minutes suivant la coupure du moteur, tournez la soupape de vidange de filtre (située au bas du boîtier de filtre) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour vidanger le carburant et l'eau, puis tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) et vidangez toute accumulation d'eau. Laissez la soupape de vidange ouverte jusqu'à ce que l'eau et les contaminants aient été retirés. Lorsque le carburant propre est visible, fermez la soupape de vidange en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, puis mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

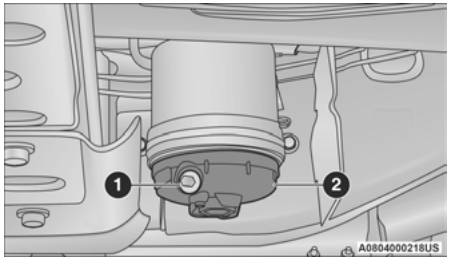
Si plus de 60 millilitres (deux onces) de carburant ont été vidangés, consultez le paragraphe « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant » dans ce chapitre.

REMPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT MONTÉ SUR LA SOUS-CARROSSERIE – MOTEUR DIESEL

NOTA :
L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.

MISE EN GARDE!

- Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.
- Ne remplissez pas préalablement le filtre à carburant lorsque vous installez un nouveau filtre à carburant. Cela pourrait entraîner l'intrusion de particules dans le filtre à carburant. Il est préférable d'installer un filtre sec et de permettre à la pompe aspirante du réservoir d'injecter le circuit d'alimentation en carburant.



Ensemble de filtre à carburant

1 – Soupape de vidange d'eau dans le carburant
2 – Accès au filtre à carburant

1. Coupez le moteur.
2. Placez un récipient de vidange sous l'ensemble de filtre à carburant.
3. Ouvrez la soupape de vidange d'eau et vidangez toute l'eau accumulée.
4. Fermez la soupape de vidange d'eau.
5. Retirez le couvercle inférieur à l'aide d'une clé à sangle. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer. Retirez le joint torique usagé et jetez-le.
6. Retirez la cartouche de filtre usagée du boîtier et jetez-la conformément à la réglementation locale.
7. Nettoyez les surfaces d'étanchéité du couvercle et du boîtier.
8. Installez un nouveau joint torique dans la gorge de segment du boîtier du filtre et lubrifiez-le avec de l'huile moteur propre.

AMORÇAGE EN CAS D'ÉPUISEMENT DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

AVERTISSEMENT!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

1. Ajoutez une quantité substantielle de carburant dans le réservoir, de 8 L à 19 L (2 à 5 gallons US).
2. Appuyez deux fois sur le commutateur d'allumage sans poser votre pied sur le frein pour mettre le véhicule à la position ON/RUN (MARCHE). Ceci activera la pompe à carburant du réservoir pendant environ 30 secondes. Répétez ce processus deux fois.

3. Démarrez le moteur au moyen de la procédure de démarrage normal. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Le moteur de démarreur s'engage pendant environ 30 secondes chaque fois. Attendez deux minutes entre les intervalles de lancement.

NOTA :
Le fonctionnement du moteur peut être irrégulier jusqu'à ce que l'air soit expulsé de toutes les canalisations de carburant.

AVERTISSEMENT!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides peuvent être instables dans certaines conditions et être dangereux ou explosifs lorsqu'ils sont mélangés avec du carburant diesel.

MISE EN GARDE!

En raison du manque de lubrifiants dans l'alcool ou l'essence, l'utilisation de ces carburants peut endommager le circuit d'alimentation.

NOTA :

- L'utilisation de mélange de carburant contenant plus de 20 % de biodiesel peut compromettre la capacité de séparation d'eau et de carburant du filtre à carburant, ce qui entraînerait la corrosion ou des dommages au circuit d'alimentation haute pression.
- De plus, les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.
- Nous vous recommandons d'utiliser le produit « Traitement complet pour moteur diesel de Mopar » par temps très froid, pour faciliter le démarrage à froid.

RÉGÉNÉRATION DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION – DÉROULEMENT DU MESSAGE (MOTEUR DIESEL)

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

De plus, votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur.

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Le liquide d'échappement diesel, parfois appelé URÉE (nom de son composant actif), est un élément essentiel des systèmes de réduction catalytique sélective, qui permettent aux véhicules diesel de respecter les rigoureuses normes antipollution auxquelles ils sont soumis. Le liquide d'échappement diesel se mélange aux gaz d'échappement diesel et, grâce à un catalyseur, transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote et en vapeur d'eau.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R–1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de

climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :
N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Remplacement du filtre de l'habitacle (filtre à air du climatiseur)

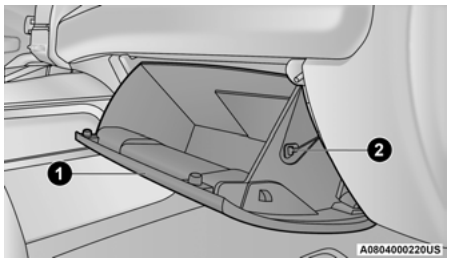
Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air de l'habitacle se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

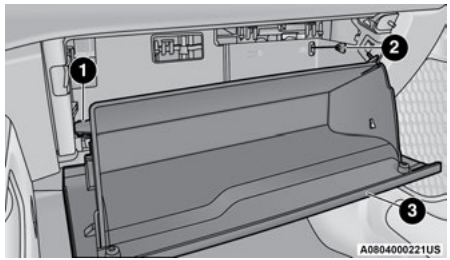
1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.
2. Une fois le volet de la boîte à gants ouvert, retirez l'attache de tension de la boîte à gants et l'agrafe d'attache en faisant glisser l'agrafe vers la face du volet. Soulevez l'attache du volet de la boîte à gants et déverrouillez-la dans le tableau de bord.



Côté droit de la boîte à gants

1 - Volet de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants

3. La boîte à gants comprend des dispositifs d'arrêt des deux côtés du volet. Poussez les volets de la boîte à gants vers l'intérieur pour déverrouiller les dispositifs d'arrêt de la boîte à gants.

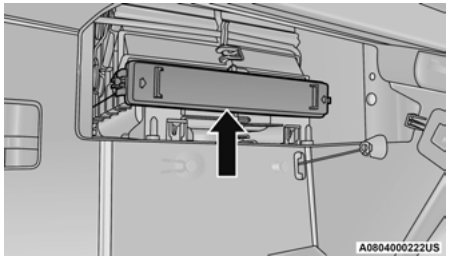


Boîte à gants

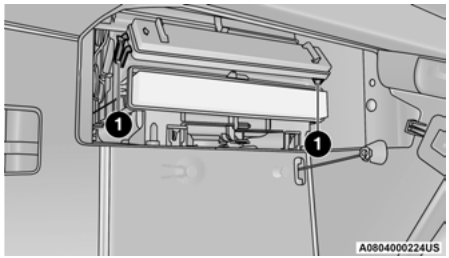
1 - Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

4. Dégagez le volet de la boîte à gants de ses charnières par l'ouverture de la boîte à gants au-delà du dispositif d'arrêt et en le tirant vers vous.

5. Retirez le couvercle du filtre en l'appuyant sur les doigts de retenue situés à chaque extrémité du couvercle du filtre.



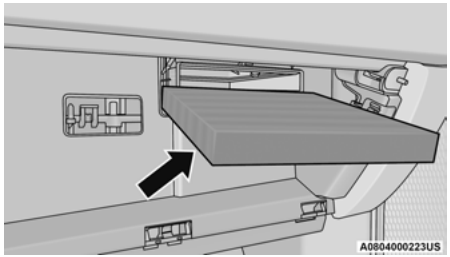
Couvercle du filtre



Dépose du couvercle du filtre

1 – Doigts de retenue

6. Retirez le filtre à air de l'habitacle en le tirant tout droit hors du boîtier.



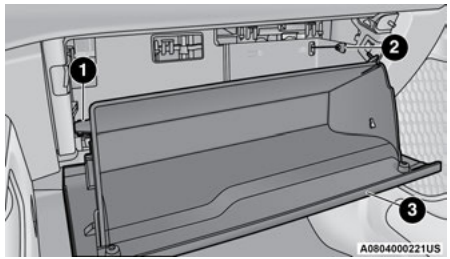
Filtre à air de l'habitacle

7. Installez le filtre à air de l'habitacle de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Lors de l'installation du couvercle du filtre, appuyez sur chaque extrémité jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

MISE EN GARDE!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

8. Reposez la boîte à gants sur les charnières.
9. Tirez l'attache de tension vers l'extérieur et réinstallez la boîte à gants au-delà du dispositif en appuyant sur les côtés de la boîte à gants.



Boîte à gants

1 - Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

NOTA :
Assurez-vous que les charnières du volet et les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants sont complètement engagés.

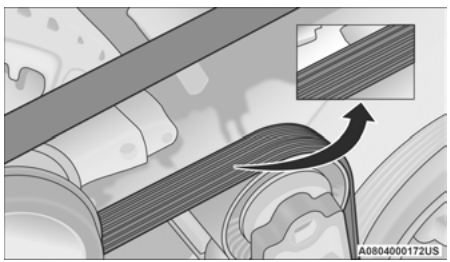
10. Rattachez l'attache de tension de la boîte à gants en insérant l'agrafe d'attache dans la boîte à gants et en glissant l'agrafe dans la direction opposée à l'avant du volet.

VÉRIFICATION DES COURROIES D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.
- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées comme normales. Dans ce cas, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- Arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie)
- Usure de la nervure ou de la courroie
- Fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures)
- Glissement de courroie
- Instabilité de la rainure (la ceinture de sécurité ne maintient pas la position appropriée sur la poulie)
- Courroie brisée
- Bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

NOTA :
Déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie.

NOTA :
Si votre véhicule est équipé d'un système d'arrêt et de démarrage, la courroie doit être remplacée par une courroie Mopar d'origine.

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être

vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure Mopar.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :
La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

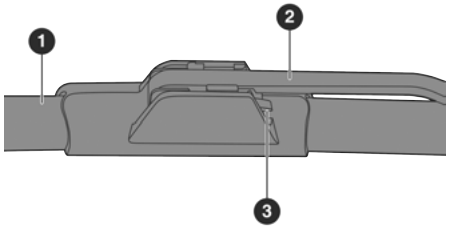
- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers
- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace

MISE EN GARDE!
Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

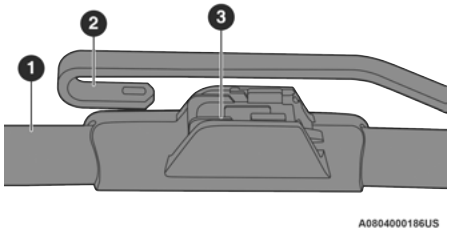
1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Patte de déverrouillage

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, appuyez sur la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, en tenant le bras d'essuie-glace d'une main, faites glisser le balai d'essuie-glace vers la base du bras d'essuie-glace.



Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Crochet en J du bras d'essuie-glace
3 – Crochet de fixation en J

3. Lorsque le balai d'essuie-glace est dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet situé sur le bout du bras d'essuie-glace.
3. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic.
4. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un

mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » sous « Sécurité », pour obtenir de plus amples renseignements.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :
Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas,

arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT!

- Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de nouveau de liquide de refroidissement (antigel) propre. Assurez-vous que l'avant du condenseur du climatiseur (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en

vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condenseur ou à l'arrière du radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA :
Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement

du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie d'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (technologie d'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie d'acide organique hybride) et de formule OAT (technologie d'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne de la bouteille/du vase d'expansion au radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement – moteur 3.6L

Le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion sous pression doit se situer entre les repères « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM) du vase d'expansion lorsque le moteur est froid.

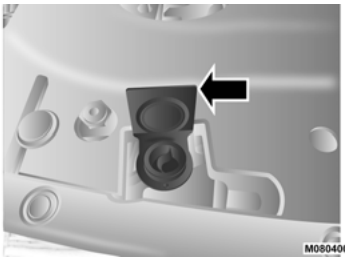
Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur à moins de vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou de remplacer le liquide de refroidissement (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit. S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement – moteurs 5.7L

Lorsque le moteur est froid et à l'arrêt, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères ADD (AJOUTER) et SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) de la jauge.

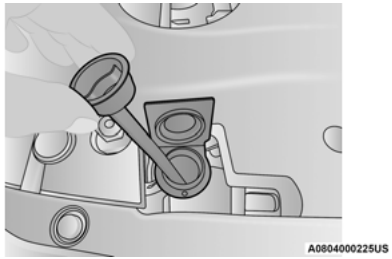
Pour vérifier le niveau du liquide de refroidissement :

1. Ouvrez le réservoir de liquide de refroidissement.



Ouverture du réservoir de liquide de refroidissement

2. Soulevez et retirez la jauge d'huile en plastique du goulot de réservoir.



Jauge du réservoir de liquide de refroidissement

3. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement indiqué sur la jauge d'huile.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur à moins de vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement du moteur (antigel) ou de remplacer le liquide de refroidissement du moteur (antigel). Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA :
Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroi-

dissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

REFROIDISSEUR D'AIR DE SURALIMENTATION – REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE (MOTEUR DIESEL)

Le refroidisseur d'air de suralimentation est positionné devant le radiateur et le condenseur du climatiseur. L'air pénètre dans le moteur par le filtre à air et passe à travers le turbocompresseur dans lequel il est comprimé. Cet air comprimé atteint rapidement une température élevée. L'air est alors acheminé à travers un flexible au refroidisseur d'air de suralimentation et à travers un autre flexible à la tubulure d'admission du moteur. Ce procédé de refroidissement permet la combustion plus efficace du carburant, ce qui entraîne des émissions réduites.

Pour assurer un rendement optimal du système, maintenez les surfaces du refroidisseur d'air de suralimentation, du condensateur et du radiateur propres et exemptes de débris. Vérifiez régulièrement les flexibles s'acheminant vers le refroidisseur d'air de suralimentation et à partir de ce dernier pour vous assurer que les colliers de serrage ne sont pas fissurés ou desserrés, ce qui entraînerait la perte de pression et un rendement réduit du moteur.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de travaux effectués sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage indique une défaillance du système.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification du système.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Reportez-vous au paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques ». Il est important de maintenir le

niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé. Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés.

Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

NIVEAU DE LIQUIDE POUR ESSIEUX ARRIÈRE ET ESSIEUX AVANT (4 ROUES MOTRICES)

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, inspectez le niveau de liquide. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. Cette inspection doit s'effectuer lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Le niveau de liquide doit correspondre à la base de l'orifice de remplissage (6,4 mm [0,25 po] du bord de l'orifice) pour l'essieu avant et pour l'essieu arrière.

Choix du lubrifiant

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :
La présence d'eau dans le lubrifiant pour engrenages entraînera de la corrosion et une éventuelle défaillance des composants du différentiel. L'utilisation du véhicule dans l'eau, par exemple, dans des conditions hors route, nécessite une vidange et un remplissage de l'essieu pour éviter les dommages.

Différentiels autobloquants

Les essieux arrière munis d'un différentiel autobloquant exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar au lubrifiant pour engrenages. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'additif pour différentiel autobloquant Mopar doit être ajouté au lubrifiant pour engrenages lorsqu'une vidange de liquide est effectuée sur un essieu muni d'un différentiel autobloquant.

NOTA :
Lors du remplissage d'un essieu muni d'un différentiel autobloquant (qui nécessite un additif modificateur de friction), l'additif doit être ajouté avant le lubrifiant pour engrenages afin d'assurer un remplissage approprié de l'additif.

Vidange et remplissage

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

BOÎTE DE TRANSFERT

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide peut être vérifié en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer au (ou à 3 mm [1/8 po] du) rebord inférieur du trou de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Vidange et remplissage

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

LEVAGE

Un cric rouleur conventionnel peut être utilisé aux points de levage. Consultez les graphiques qui montrent les points de levage. Toutefois, un cric rouleur ou un pont élévateur ne doit jamais être placé sur d'autres parties de la sous-carrosserie.

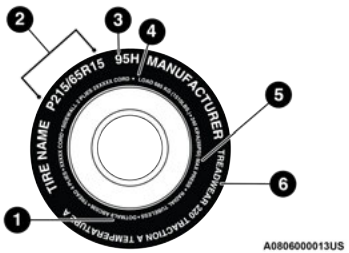
MISE EN GARDE!
Il ne faut jamais utiliser de cric rouleur directement sous le carter du différentiel d'un camion chargé au risque d'endommager le camion.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.

- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **« ....rien.... »** = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire ou **31** = Diamètre extérieur en pouces (po) **215, 235, 145** = Largeur de section en millimètres (mm) **65, 85, 80** = Rapport d'aspect en pourcentage (%) ● Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction ● « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou ● « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

EXEMPLE :
Description d'entretien :
95 = Indice de charge ● Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
H = Symbole de vitesse ● Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. ● La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées).
Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : ● **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou ● **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou ● **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné.
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu (TIN) est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation ● Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) ● 01 signifie l'année 2001 ● Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

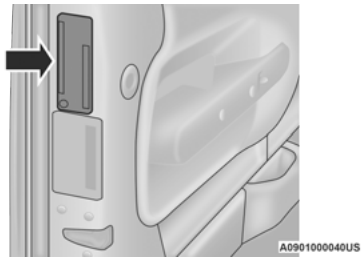
Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

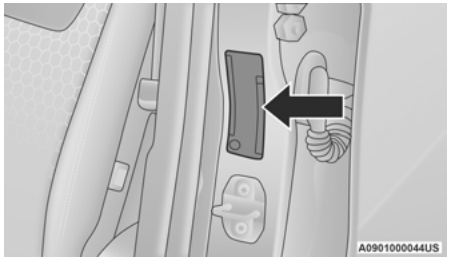
Charge et pression des pneus

NOTA :
La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.

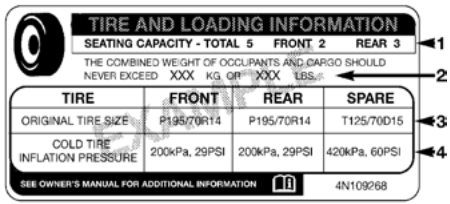


Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge



Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA :
Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 (5x68) = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1					Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs		
5	2	3	865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2					Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs		
3	2	1	865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3					Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs		
2	2	0	865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs

EXAMPLE

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Fuel Economy (Économie de carburant)
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à

grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était crevé;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas 6 mm (1/4 po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po^2). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lorsqu'un pneu à affaissement limité est changé après avoir roulé avec des pneus sous-gonflés, remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé après une utilisation en mode de conduite à plat (96 kPa [14 lb/po^2]).

NOTA :
Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après avoir conduit le véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des pneus

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

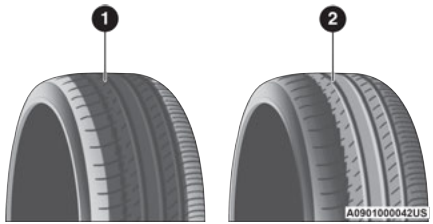
Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :
Le corps de valve de roue doit être aussi remplacé lors de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce manuel.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Consultez la section « Exigences de remorquage – pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour connaître les restrictions lors du remorquage avec une roue de secours conçue uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours pliables en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description d'une roue de secours pliable : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme

ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS DE ROUE

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :
Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES ET DISPOSITIFS DE TRACTION

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, comme recommandé par le constructeur du dispositif de traction.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour la dimension des pneus appropriée, le type de chaîne et les recommandations relatives aux essieux :

Véhicule	Recommandations relatives aux essieux	Taille des pneus	Classe de chaîne
Modèles 1500	Arrière seulement	275/65R18 275/55R20	Classe S

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi). Les dispositifs de traction AutoSock n'exigent pas de serrage ultérieur.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

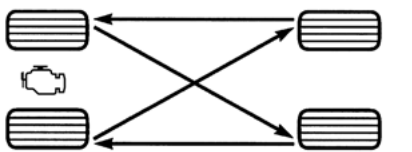
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les essieux avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et à des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'arrière » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



055703771

Permutation des pneus (croisée vers l'arrière)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!
L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de

sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de 21 jours, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien du couvre-bagages en toile à trois panneaux

Pour nettoyer et protéger le couvre-bagages à trois panneaux en vinyle, utilisez le nettoyant pour vinyle Mopar Whitewall & Vinyl Top Cleaner et le protecteur pour cuir et vinyle Mopar.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante Mopar Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien des pare-chocs

Le client est responsable du nettoyage et de l'entretien des composants chromés du véhicule. Lavez-les à l'aide d'un savon pour automobiles afin d'éliminer les débris routiers et le sel. Les pare-chocs devraient être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon doux (pH neutre) et d'eau pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion.

Les pare-chocs sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent tacher ou endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher la corrosion et le ternissement.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur du pare-chocs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour chrome Mopar et les produits équivalents sont recommandés.
- Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur du pare-chocs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour chrome Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche Mopar sur les rayures dès que possible. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Doublure de caisse vaporisée – selon l'équipement

Avec le temps, l'éclat et le lustre de la doublure de caisse vaporisée peuvent ternir en raison de l'oxydation, de la saleté de la chaussée, de transport d'objets lourds et de tâches causées par l'eau dure. Les intempéries et l'exposition aux rayons ultraviolets entraînent la décoloration, le ternissement et la perte d'éclat avec le temps.

Pour aider à conserver plus longtemps l'aspect de votre doublure de caisse vaporisée, le constructeur vous recommande de rincer périodiquement toute saleté non adhérente de la caisse et de nettoyer votre camion au moins deux fois par an au moyen du produit pour doublure de caisse vaporisée Mopar disponible auprès de votre concessionnaire autorisé local.

Pour aider à conserver l'aspect de votre doublure de caisse vaporisée, suivez les étapes ci-dessous :

1. Rincez la caisse de votre camion avec de l'eau pour enlever les saletés et débris non adhérents.
2. Mélangez une solution à base de savon doux ou de détergent avec de l'eau et nettoyez avec un chiffon doux ou une brosse.
3. Rincez la doublure de caisse avec de l'eau.
4. Dès que la doublure de caisse est sèche, appliquez une petite quantité du produit pour doublure de caisse vaporisée Mopar sur une serviette humide ou une éponge et essuyez la surface entière de la doublure de caisse du camion.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de produits de protection à base de silicone pour nettoyer votre doublure de caisse. Les produits à base de silicone peuvent devenir glissants et causer des blessures.

Les doublures de caisse vaporisées sont résistantes à divers types de produits chimiques (y compris l'essence, l'huile et les fluides hydrauliques) pendant de courtes périodes de temps. Si vous renversez ce genre de produit sur votre doublure de caisse vaporisée, rincez le camion aussitôt que possible pour éviter des dégâts permanents.

Réparation de la doublure de caisse vaporisée

Bien qu'elle soit extrêmement robuste, vous pouvez endommager une doublure de caisse vaporisée. Une cause courante est lorsque vous chargez une lourde palette et que vous la traînez le long du plancher de la caisse. Si un clou ou une pointe tranchante est exposée sous le poids de la palette, une égratignure ou une fissure pourrait survenir. Bien que ces dommages ne soient pas couverts par votre garantie de véhicule neuf, une réparation doit être effectuée pour couvrir le métal exposé par l'égratignure. Pour réparer une déchirure ou une strie, suivez les directives fournies dans la trousse de réparation rapide Mopar.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.

- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant Mopar Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage Mopar Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

NOTA :
Si les courroies se rétractent lentement, examinez le point d'ancrage supérieur pour vous assurer de l'absence de débris. Si des débris sont présents, nettoyez avec un chiffon doux humide jusqu'à ce que tous les résidus soient complètement éliminés.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

PIÈCES EN CUIR

La solution nettoyante de Mopar est recommandée pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution nettoyante de Mopar vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

NOTA :
Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!
N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

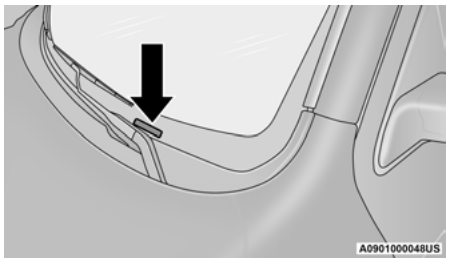
Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible par le pare-brise, est inscrit dans le coin avant gauche du tableau de bord.



Numéro d'identification du véhicule

NOTA :
Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Si vous perdez l'assistance aux freins pour une raison quelconque (par exemple, le serrage répété des freins lorsque le moteur est arrêté), les freins continueront à fonctionner. Il faudra cependant exercer sur la pédale de frein une pression largement supérieure à la normale pour immobiliser le véhicule.

S'il y a défaillance de la capacité de freinage de l'un des deux circuits hydrauliques avant ou arrière, l'autre circuit toujours valide vous permettra quand même de freiner, mais avec une certaine perte d'efficacité. Le cas échéant, la course de la pédale sera supérieure, un effort accru sera nécessaire pour ralentir ou immobiliser le véhicule et le témoin du système de freinage ainsi que le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) (selon l'équipement) s'allumeront lors du freinage.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

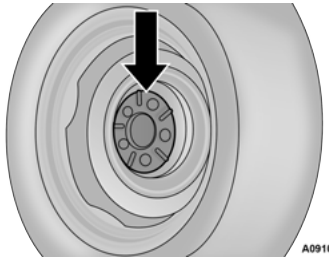
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	Type d'écrou ou de boulon de roue	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N·m (130 lb-pi)	Conique	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

NOTA :
Ne graissez pas les goujons de roue. Pour les roues chromées, ne remplacez pas les écrous par des écrous de roue chromés.

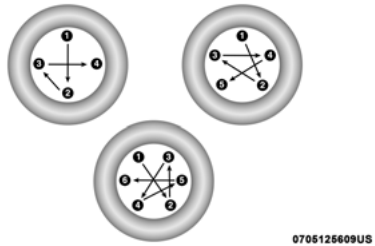
Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.



Modèle de couple de serrage de quatre, cinq et six écrous de roue et boulons

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES DE CARBURANT – MOTEURS À ESSENCE

MOTEUR 3.6L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR 5.7L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour obtenir une économie de carburant et un rendement excellents, l'utilisation de l'essence « Plus » d'un indice d'octane de 89 est recommandée.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent

de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ADDITIFS POUR LE CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.

L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.ca pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifestera un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;

- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT DANS L'ESSENCE

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

MISES EN GARDE RELATIVES AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :
La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT – MOTEUR DIESEL

La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution.

Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM (anciennement connu sous le nom de American Society for Testing and Materials), assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (sous -7 °C ou 20 °F), ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel climatisé n° 2 ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel n° 1 et n° 2. Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur les filtres à carburant.

AVERTISSEMENT!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces matières peuvent être instables sous certaines conditions et devenir dangereuses ou explosives lorsqu'elles sont mêlées avec du carburant diesel.

Le carburant diesel contient presque toujours une certaine quantité d'eau. Pour empêcher des problèmes liés au circuit d'alimentation, vidangez l'eau accumulée du filtre séparateur d'eau et de carburant à l'aide du dispositif de vidange fourni sur le boîtier du filtre à carburant. Si vous achetez un carburant de bonne qualité et que vous suivez le conseil relatif aux températures froides indiqué

ci-dessus, les conditionneurs de carburant ne devraient pas être nécessaires dans votre véhicule. Un carburant diesel à haut indice de cétane de première qualité peut assurer un démarrage à froid amélioré et un rendement de mise en température accru.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements.

SPÉCIFICATIONS DU CARBURANT DIESEL

Ce moteur diesel a été conçu pour profiter du contenu élevé d'énergie et du coût généralement inférieur du carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 2 et du carburant diesel climatisé à très faible teneur en soufre n° 2.

NOTA :

- Si vous remplissez accidentellement le réservoir de carburant avec de l'essence sur votre véhicule muni d'un moteur diesel, ne démarrez pas le moteur, car vous risqueriez d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour toute intervention.
- Un mélange de carburant contenant au maximum 5 % de biodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM peut être utilisé avec votre moteur diesel sans aucun ajustement des calendriers d'entretien réguliers.
- Les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 ne doit être utilisé que dans des conditions de froids extrêmes (-23 °C ou -10 °F).

EXIGENCES RELATIVES AU CARBURANT BIODIESEL

Un mélange de carburant contenant 5 % de biodiesel au maximum, conforme à la norme D975 de l'ASTM, est recommandé pour votre moteur diesel. Si un fonctionnement fréquent avec les mélanges biodiesel qui sont entre 6 % et 20 % (B6 à B20) est souhaité, le calendrier d'entretien sera assujetti à des intervalles plus courts.

La vidange d'huile et le remplacement du filtre, y compris le filtre à carburant, sont assujettis aux intervalles plus courts lorsque vous faites tourner votre moteur avec du biodiesel supérieur à 5 %. N'utilisez pas de biodiesel supérieur à 20 %.

Pour l'utilisation régulière de mélanges biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), il est important que vous compreniez et que vous vous conformiez à ces exigences. Consultez le paragraphe « Plan d'entretien » dans la section « Plan d'entretien programmé » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces exigences en matière de vidange d'huile pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), vous risquez d'entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le biodiesel est un carburant produit à partir de ressources renouvelables généralement dérivés de graisse animale, d'huile de colza (base d'ester méthylique de colza [RME]) ou d'huile de soja (base d'ester méthylique de soja [SME ou SOME]).

Le carburant biodiesel a des limitations inhérentes qui exigent que vous compreniez et que vous respectiez les exigences suivantes si vous utilisez des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20). Il n'y a pas de restrictions uniques pour l'utilisation de B5.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % n'est pas approuvée. L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % peut endommager le moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Dans le cas où le véhicule est ravitaillé en biodiesel et qu'il n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, le carburant doit être utilisé en conduisant (jusqu'à un quart du réservoir) et ravitaillé avec des mélanges de diesel standard, avec moins de 5 % qui est normalement disponible. Cela empêchera le filtre à carburant d'être obstrué et préviendra des dommages potentiels au système d'injection de carburant en raison du biodiesel dégradé, qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Propriétés du carburant biodiesel – températures ambiantes basses

Le carburant biodiesel peut geler ou se solidifier aux températures ambiantes faibles, ce qui peut poser des problèmes de stockage et de fonctionnement. Des précautions peuvent être nécessaires en cas de températures ambiantes faibles, telles que le stockage de carburant dans un bâtiment chauffé ou dans un réservoir de stockage chauffé ou l'utilisation des additifs de température froids.

Qualité de carburant – doit être conforme aux normes de l'ASTM

La qualité de carburant biodiesel peut varier largement. Seul du carburant produit par un fournisseur BQ9000 respectant les spécifications suivantes peut être mélangé afin d'être conforme au carburant B6 à B20 de mélange biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM :

Carburant pétrodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM et carburant biodiesel (B100) conforme à la norme D-6751 de l'ASTM

Stabilité d'oxydation de carburant – le carburant doit être utilisé dans les six mois suivant sa fabrication

Le carburant biodiesel présente une pauvre stabilité d'oxydation qui peut entraîner des problèmes de stockage à long terme. Le carburant produit conformément aux normes de l'ASTM, s'il est stocké correctement, fournit une protection contre l'oxydation de carburant allant jusqu'à six mois.

Séparation d'eau du carburant – les éléments de filtre à carburant homologués Mopar doivent être utilisés

Le carburant biodiesel présente une affinité naturelle à l'eau et l'eau accélère la croissance microbienne. Votre système de filtration de Mopar est conçu pour fournir les capacités adéquates de séparation d'eau du carburant.

Dilution de l'huile par le carburant – il est nécessaire de respecter l'intervalle de vidange d'huile prescrit

La dissolution de carburant dans l'huile de lubrification a été observée lors de l'utilisation de carburant biodiesel. La teneur de l'huile en carburant dissous ne doit pas dépasser 5 %. Pour garantir que cette limite est respectée, votre intervalle de vidange d'huile doit être maintenu dans le programme suggéré. L'utilisation régulière de biodiesel entre 6 % et 20 % exige des intervalles plus courts que les 10 000 mi mentionnés et ne doit pas dépasser le programme suggéré. Lorsque vous utilisez constamment les biodiesels entre 6 % et 20 %, les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre ne doivent pas dépasser 8 000 mi ou six mois, selon la première éventualité.

Intervalles de changement des filtres à carburant biodiesel

Les intervalles entre les remplacements du filtre à carburant seront plus courts si vous utilisez du biodiesel. Lorsque le moteur fonctionne avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20%, le remplacement du filtre à carburant doit se faire selon un intervalle correspondant à une vidange sur deux et l'intervalle ne doit pas dépasser 25 750 km (16 000 mi).

NOTA :
Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou 6 mois, si le fonctionnement régulier se produit avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %. Les intervalles entre les remplacements de filtre à carburant ne doivent en aucun cas attendre plus de deux vidanges d'huile ou dépasser 25 750 km (16 000 mi), si le fonctionnement régulier se fait avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20%. Le non-respect de ces exigences relatives à la vidange d'huile et au filtre à carburant pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel allant jusqu'à B20 peut entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf. Le moteur peut souffrir de dégâts importants s'il tourne avec des concentrations de biodiesel supérieures à 20 %.

LIQUIDES ET CONTENANCES – MOTEURS À ESSENCE

	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse courte, à cabine d'équipe et Quad Cab	23 gallons US	87 L
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse courte, à cabine d'équipe et Quad Cab	98 L (26 gallons US)	98 L
Modèles 1500 à cabine simple et à caisse longue, à cabine d'équipe et Quad Cab (en option)	33 gallons US	121 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur 3.6L (nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20, certifiée par l'API.)	5 pintes	4,7 litres
Moteurs 5.7L (nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5W-20, certifiée par l'API.)	7 pintes	6,6 litres
Circuit de refroidissement		
Moteur 3.6L (nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi [240 000 km], conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA.)	13,7 pintes US	13 L
Groupe électrogène 3.6L (nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 240 000 km [150 000 mi] et conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA)	1,8 pinte US	1,7 L
Moteur 5.7L – modèles 1500 (nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar de formule 10 ans ou 150 000 mi [240 000 km], conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA.)	18,3 pintes US	17,3 L

LIQUIDES ET CONTENANCES – MOTEUR DIESEL

	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Moteur diesel 3.0L	98 L (26 gallons US)	98,5 L
Réservoir du liquide d'échappement diesel		
Modèles Tradesman/Rebel	19,5 L (5,14 gallons US)	19,5 litres
Tous les autres modèles	21,7 L (5,74 gallons US)	21,7 litres
Filtre à huile du moteur		
Moteur diesel 3.0L	8,5 pintes US	8,0 litres
Circuit de refroidissement		
Moteur diesel 3.0L	11,6 pintes US	11 litres

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – MOTEURS À ESSENCE

MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) de formule OAT (technologie de l'acide organique).
Groupe électrogène (selon l'équipement)	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) de formule OAT (technologie de l'acide organique).

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation d'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Huile moteur – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation d'huile moteur SAE 5W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE appropriée.
Filtre à huile du moteur	Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile moteur de marque Mopar.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).
Sélection du carburant – moteurs 5.7L	Indice d'octane 89 recommandé – indice d'octane 87 acceptable, méthode (R+M)/2, de 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – boîte de transfert 48-11 active sur demande à 2 vitesses avec mode 4WD AUTO (4 roues motrices GAMME AUTOMATIQUE)	Nous recommandons l'utilisation de Mobil Fluid LT.
Boîte de transfert – boîte de transfert 48-12 à prise temporaire à 2 vitesses sans mode 4WD AUTO (4 roues motrices GAMME AUTOMATIQUE)	Nous recommandons l'utilisation de Shell Spirax S2 ATF A389.
Essieu avant	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar.
Essieu arrière (3,21 et 3,55)	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-90 (MS-A0160) de Mopar. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar (MS-10111).
Essieu arrière (3,92)	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-140 (MS-8985) de Mopar. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar (MS-10111).
Essieu arrière avec ensemble de remorquage Max (3,92)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant pour essieux SAE 80W90 de Dana.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation des liquides DOT 3 de Mopar.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS – MOTEUR DIESEL

MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de Mopar 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) de formule OAT (technologie de l'acide organique).
Huile moteur	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur **synthétique** 5W-40, telle que Mopar, qui répond à la norme MS-12991 de FCA et qui correspond à la catégorie des huiles moteur SN de l'API.
Filtre à huile du moteur	Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile du moteur de Mopar. **L'utilisation d'un filtre à huile qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du moteur.**
Filtres à carburant	Nous recommandons l'utilisation du filtre à carburant de Mopar. Doit être de 3 micromètres. **L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.**

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Sélection de carburant	Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution. Le carburant diesel no 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM, assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Nous recommandons pour votre moteur diesel l'utilisation d'un mélange maximal de 5 % de biodiesel, conforme à la norme D-975 de l'ASTM. **Ce véhicule est compatible avec les mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % mais inférieurs à 20 %, conformes à la norme D-7467 de l'ASTM, à condition que les intervalles d'entretien rapprochés soient respectés comme indiqué.**
Liquide d'échappement diesel	DEF (liquide d'échappement diesel) Mopar (certifié par l'API) ou un produit équivalent qui a été certifié par l'API à la norme ISO 22241. L'utilisation de liquides non certifiés par l'API à la norme ISO 22241 peut entraîner des dommages au système.

NOTA :
Si le carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 n'est pas disponible et la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), dans des conditions arctiques prolongées, le traitement complet pour moteur diesel de Mopar (ou un produit équivalent) est recommandé pour éviter la gélification.

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert	Nous recommandons le liquide de boîte de transfert BW44-44 de Mopar.
Essieu avant – modèles 1500 à 4 roues motrices	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar.
Essieu arrière – Rapport de pont 3,21	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-90 (MS-A0160) de Mopar. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar (MS-10111).
Essieu arrière – Rapport de pont 3,92	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-140 (MS-8985) de Mopar. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant Mopar (MS-10111).
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de freins DOT 3, SAE J1703 de Mopar.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 4/4C/4C AVEC NAVIGATION et affichage de 8,4 po ou votre système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION et affichage de 12 po, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.

NOTA :
Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.
- Insérez UNIQUEMENT un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel du véhicule, amenez-le immédiatement chez votre concessionnaire autorisé le plus proche.

NOTA :

- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
  - Vérifiez régulièrement le site www.driveuconnect.com (résidents américains) ou www.driveuconnect.ca (résidents canadiens) pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel disponibles pour le système Uconnect.
  - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire, ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 3



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile
2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES), puis sur le bouton Settings (Réglages) de l'écran tactile pour afficher l'écran de menu des réglages. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Language (Langue), Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Réponse vocale), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la

conduite), Brakes (Freins), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique) (selon l'équipement), Auto-On Comfort (Confort à activation automatique) (selon l'équipement), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Suspension (selon l'équipement), Trailer Brake (Freins de remorque), Audio, Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]), SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD]) (selon l'équipement), Restore Settings (Réinitialisation des réglages) et Clear Personal Data (Suppression des données personnelles).

NOTA :

- Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.
- Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois dans le menu souhaité, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce que le bouton soit en surbrillance. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) à l'écran tactile. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran tactile pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi la liste des réglages disponibles.

Language (Langue)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Language (Langue) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Set Language (Définir la langue)	English (anglais)	Français	Español (espagnol)
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) de l'écran tactile, puis sur le bouton de la langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.			

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Mode (Mode d'affichage)	Auto	Mode manuel
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Fuel Saver Display (Affichage de l'économie de carburant)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Fuel Saver Display » (Affichage de l'économie de carburant) permet d'activer le mode d'économie de carburant et apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.		

Units (Unités) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Units (Unités) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Units (Unités)	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)	Custom (Personnaliser)

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Detailed (Instructions détaillées)	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Horloge

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Set Time (Régler l'heure)	12 h	24 h
NOTA : Dans le réglage « Set Time and Format » (Régler l'heure et le format), appuyez sur la flèche correspondante au-dessus ou en dessous de l'heure actuelle à régler, puis sélectionnez « AM » ou « PM ».		

Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Warning Only (Avertissement seulement)	Warning & Braking (Freinage et avertissement)
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Proche	Med (Moyen)	Far (Éloignée)
Lane Sense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Early (Prématuré)	Med (Moyen)	Late (Retardé)
Lane Sense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
ParkSense (Système ParkSense) – selon l'équipement	Sound Only (Son seulement)	Sounds & Display (Son et affichage)	
NOTA : Le système ParkSense recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 7 mi/h (11 km/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets.			
Front ParkSense Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense avant) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense arrière) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Tilt Side Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).			
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Votre véhicule peut être doté de la fonction ParkView Rear Back Up Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) qui vous permet de voir des lignes de guide actives sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît.			

Nom de réglage	Options sélectionnables	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra DÉSACTIVÉE), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra ACTIVÉE), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 12 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (HORS FONCTION).		
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Rain Sensing Auto Wipers » (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie) est sélectionnée, le système actionne automatiquement les essuie-glaces s'il détecte la présence d'humidité sur le pare-brise.		
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est activé.		

Freins – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Brake Service (Entretien des freins)	Oui	Non
NOTA : Sélectionnez la fonction « Brake Service » (Entretien des freins) pour afficher une fenêtre contextuelle vous demandant si vous voulez ou non retirer les freins de stationnement pour permettre l'entretien du système de freinage.		
Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes
	60 secondes	90 secondes
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 seconde	30 secondes
	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.		
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights With Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les feux extérieurs s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.		
Steering Directed Lights (Feux de direction) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Steering Directed Lights » (Feux de direction) est sélectionnée, les phares tournent selon la direction du volant.		

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).		
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé, que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.		

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Hors fonction)	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)
Remote Door Unlock (Déverrouillage de portière à distance)	All (Tous)	Driver (Conducteur)	
NOTA : La fonction de déverrouillage à distance permet de programmer le déverrouillage des portières à distance avec l'option « All Doors » (Toutes les portières) ou uniquement l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande ou en saisissant la poignée de portière à déverrouillage passif.			
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé.			
Memory Linked To Fob (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : ● La fonction Memory Linked To Fob (Réglages mémorisés associés à la télécommande) offre un positionnement automatique du siège du conducteur en améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. ● Si la fonction « Memory Linked To Fob » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) est activée, le siège retourne à la position mémorisée lorsque la télécommande est utilisée pour déverrouiller la portière.			

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Passive Entry » (Déverrouillage passif) vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande. Elle déverrouille automatiquement les portières lorsque vous saisissez la poignée extérieure de portière.		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights With Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les feux extérieurs s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.		

Marchepieds latéraux à commande électrique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Power Side Steps » (Marchepieds latéraux à commande électrique) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique)	Automatic (Automatique)	Stow (Position escamotée)

Systèmes de confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto-On Comfort (Confort à activation automatique) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Remote Start Only (Démarrage à distance seulement)	All Starts (Tous les démarrages)
NOTA : Lorsque la fonction Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Easy Exit Seats (Sièges à recul automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes
	60 secondes	90 secondes
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)	0 seconde	45 secondes
	5 min	10 min
Auto Entry/Exit (Entrée et à sortie automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Suspension – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Suspension à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sound Horn with Lower (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Flash Lights with Lower (Activation des clignotants lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Display Suspension Messages (Affichage des messages sur la suspension)	All (Tous)	Warning Only (Avertissement seulement)
Automatic Aero Mode (Mode aérodynamique automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Automatic Aero Mode » (Mode aérodynamique automatique) est sélectionnée, la hauteur de caisse se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.		
Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Si cette fonction est sélectionnée, le système de suspension pneumatique est désactivé afin d'éviter le réglage automatique de la suspension lorsque le véhicule est mis sur un cric pour remplacer un pneu.		
Transport Mode (Mode transport)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Transport Mode » (Mode transport) est sélectionnée, le système de suspension pneumatique se désactive pour faciliter le remorquage sur un camion à plateau.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

NOTA :
La fonction « Wheel Alignment Mode » (Mode de réglage de la géométrie) empêche le réglage automatique de la suspension pneumatique lors d'un alignement des roues. Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, ce mode doit être activé. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Trailer Brake (Freins de remorque)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer Brake (Freins de remorque) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer Select (Sélection de remorque)	Trailer 1 (Remorque 1)	Trailer 2 (Remorque 2)	Trailer 3 (Remorque 3)	Trailer 4 (Remorque 4)
Trailer Brake Type (Type de freins de remorque)	Light Electric (Électrique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Light EOH (Électrohydraulique léger)	Heavy EOH (Électrohydraulique intense)
Trailer Name (Nom de remorque)	Liste des noms de remorque disponibles			

NOTA :
Vous pouvez sélectionner et personnaliser le nom de votre remorque selon le type de remorque. Sélectionnez le nom de remorque de la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, remorque basculante, équipement, remorque-plateau, semi-remorque, remorque pour chevaux, bétaillère, motocyclette, motoneige, caravane, utilitaire et sellette d'attelage.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Avant	Back (Retour)	Gauche	Droite
NOTA : La fonction « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur l'icône de haut-parleur en le faisant glisser, utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur l'icône « C » pour le déplacer au centre.				
Equalizer (Égaliseur)	+		–	
NOTA : À partir de l'affichage « Equalizer » (Égaliseur), vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës.				
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Off (Hors fonction)	1	2	3
NOTA : La fonction « Speed Adjusted Volume » (Volume asservi à la vitesse) augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule.				
Surround Sound (Son ambiophonique) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)	
NOTA : La fonction « Surround Sound » (Son ambiophonique) procure un mode simulé de son ambiophonique.				
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)	
NOTA : La fonction « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).				

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Loudness » (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.		

Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD])

Lorsque vous appuyez sur le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)
NOTA : La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth[MD]. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.	

SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD]) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM® Setup » (Configuration de SiriusXM[MD]) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Channel Skip (Saut de chaînes)	Liste de chaînes	
NOTA : La radio SiriusXM[MD] peut être programmée pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter.		

Nom de réglage	Options sélectionnables
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Sirius ID (Numéro d'identification Sirius)

NOTA :
Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM^{MD}. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).
2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Restore Settings (Restaurer les réglages)	Oui	Cancel (Annuler)

NOTA :
Lorsque la fonction « Restore Settings » (Restaurer les réglages) est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Si vous sélectionnez Yes (Oui), une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les paramètres par défaut?). Sélectionnez Yes (Oui) pour restaurer ou Cancel (Annuler) pour quitter.

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Oui	Cancel (Annuler)

NOTA :
Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth[MD] et les présélections. Si vous sélectionnez l'option Yes (Oui), une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer vos données personnelles?). Sélectionnez « Yes » (Oui) pour rétablir ou « Cancel » (Annuler) pour quitter.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 4/4C/4C AVEC NAVIGATION



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 4/4C/4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile
2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) à l'écran tactile, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran de menu Settings (Réglages). Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Language (Langue), Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Réponse vocale), Clock (Horloge), Camera (Caméra, selon l'équipement), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces), Brakes (Freins), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique, selon l'équipement), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique, selon l'équipement), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Suspension, Trailer (Remorque), Audio, Phone/Bluetooth® Settings (Réglages de téléphone/Bluetooth[MD]), SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD], selon l'équipement), System Information (Information sur le système, selon l'équipement), Reset (Réinitialisation, selon l'équipement), Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut) et Clear Personal Data (Suppression des données personnelles).

NOTA :

- Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.
- Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois dans le menu souhaité, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que celui-ci est sélectionné. Une fois le réglage terminé, appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton X à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran tactile pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi la liste des réglages disponibles.

Language (Langue)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Language (Langue) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Set Language (Définir la langue)	English (anglais)	Français	Español (espagnol)
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) de l'écran tactile, puis sur le bouton de la langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.			

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Mode (Mode d'affichage)	Auto	Mode manuel
NOTA : Lorsque l'option Day (Jour) ou Night (Nuit) est sélectionnée pour le mode d'affichage, l'utilisation de la fonction Mode défilé provoquera l'activation de la commande de luminosité de l'affichage de jour à l'écran de la radio même si les phares sont activés.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS)	–	+
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « party » (festive) ou « parade » (défilé).		
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares éteints)	–	+
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « party » (festive) ou « parade » (défilé).		
Set Theme (Définir le thème) – selon l'équipement	Thèmes préconfigurés	
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Controls Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Fuel Saver Display in Cluster (Affichage de l'économie de carburant dans le groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système affiche le mode d'économie de carburant dans le groupe d'instruments.		
Navigation Next Turn Pop-ups Displayed In Cluster (Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Units (Unités) de l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée à l'affichage du groupe d'instruments et dans le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Units (Unités)	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)	Custom (Personnaliser)	
NOTA : Lorsque le réglage « Custom » (Personnaliser) est sélectionné, les unités s'affichent selon vos paramètres. Pour configurer ces paramètres, appuyez sur la barre « Custom » (Personnaliser). Les paramètres suivants s'affichent :				
Speed (Vitesse)	mi/h		km/h	
Distance	mi		km	
Fuel Consumption (Consommation de carburant)	(MI/GAL) (É.-U.)	(MI/GAL) (RU)	L/100 km	km/l
Pressure (Pression)	lb/po²	kPa	bar	
Temperature (Température)	°F		°C	

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Detailed (Instructions détaillées)	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Never (Jamais)	w/Help (Avec l'assistance)	Always (Toujours)

Horloge

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Set Time Hours (Régler les heures)	–	+
Set Time Minutes (Régler les minutes)	–	+
Time Format (Format de l'heure)	12 heures	24 heures
	AM	PM
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Show Time In Status Bar » (Afficher l'heure dans la barre d'état) permet d'activer ou de désactiver l'horloge numérique dans la barre d'état.		

Camera (Caméra) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant 10 secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (ARRÊT).		
Active ParkView Backup Camera Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Active ParkView Backup Camera Guide Lines » (Lignes de guide de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue selon la position du volant lorsque l'option est cochée. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.		
Fixed Parkview Backup Camera Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul Parkview)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Safety/Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant 10 secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (ARRÊT).			
Active ParkView Backup Camera Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque l'option est cochée, la fonction « Active ParkView Backup Camera Guidelines » (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.			
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Warning Only (Avertissement seulement)	Warning & Braking (Freinage et avertissement)
NOTA : Le système applique les freins pour ralentir le véhicule en cas de collision frontale potentielle, ou serre les freins et émet un carillon d'avertissement.			
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Proche	Med (Moyen)	Far (Éloignée)

Nom de réglage	Options sélectionnables		
NOTA : Permet de régler la distance à laquelle un système d'avertissement de collision frontale se produit.			
Lane Sense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Early (Prématuré)	Med (Moyen)	Late (Retardé)
NOTA : Règle à quelle distance le volant fournit la rétroaction pour les sorties de voie potentielles.			
Lane Sense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
ParkSense	Sound Only (Son seulement)	Sound & Display (Son et affichage)	
NOTA : Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport est en MARCHE ARRIÈRE et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 km/h (7 mi/h).			
Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique) – selon l'équipement	Auto	Store (Rangement)	

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Lights (Feux)	Lights & Chime (Phares et carillon)
NOTA : Engage les freins du véhicule en marche arrière si une potentielle collision arrière est détectée.			
Trailer Length For Blind Spot Alert (Longueur de la remorque pour l'alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Auto	Max. (39,5 pieds)	
NOTA : Détecte automatiquement la longueur de la remorque. Règle la longueur de toutes les remorques au maximum de 12 m (39,5 pi).			
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Tire Fill Assist (Assistance au gonflage des pneus) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Tilt Side Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Permet de régler automatiquement la vitesse des essuie-glaces selon la quantité de précipitation.		
Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Brake Service (Entretien des freins)	Oui	Non
NOTA : Sélectionnez la fonction « Brake Service » (Entretien des freins) pour afficher une fenêtre contextuelle vous demandant si vous voulez retirer les freins de stationnement pour effectuer l'entretien du système de freinage.		

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	–	+
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	–	+
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 0, 30, 60, ou 90 secondes au déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.		
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlights With Wipers » (Phares avec essuie-glaces) est sélectionnée et que le commutateur des phares se trouve à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction.		
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights With Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les feux extérieurs s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.	

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).		
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.		

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Hors fonction)	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Remote Door Unlock (Déverrouillage de portière à distance)	Driver Door (Portière du conducteur)	All Doors (Toutes les portières)	

NOTA :

- Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) : « Driver Door » (Portière du conducteur) est programmée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers.
- Lorsque l'option « All Doors » (Toutes les portières) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Si le véhicule est programmé avec « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : All Doors » (Toutes les portières) – si cette option est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : Driver Door » (Portière du conducteur) est programmé, seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur.
- Avec le système de déverrouillage passif, si « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : « Driver Door » (Portière du conducteur) est programmé, seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Passive Entry » (Déverrouillage passif) vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : ● La fonction Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. ● Si la fonction « Personal Settings Linked To Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) est activée, les sièges retournent à la position mémorisée lorsque la télécommande est utilisée pour déverrouiller la portière.		

Marchepieds latéraux à commande électrique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Power Side Steps » (Marchepieds latéraux à commande électrique) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique)	Automatic (Automatique)	Stow (Position escamotée)

Systèmes de confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Auto Comfort (Confort à activation automatique) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Remote Start (Démarrage à distance)	All Starts (Tous les démarrages)
NOTA : Lorsque la fonction Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)	–	+
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.		
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	–	+

Nom de réglage	Options sélectionnables	
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule.		
Auto Entry/Exit (Entrée et à sortie automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, le siège du conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière après la coupure du moteur.		

Air Suspension (Suspension pneumatique) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Air Suspension (Suspension pneumatique) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sound Horn with Lower (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Sound Horn with Lower » (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement) est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque vous appuyez sur le bouton d'abaissement à distance de la télécommande.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Flash Lights with Lower (Activation des clignotants lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights with Lower » (Activation des clignotants lors de l'abaissement) est sélectionnée, les clignotants avant et arrière clignotent lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton d'abaissement à distance de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement à distance.		
Display Suspension Messages (Affichage des messages sur la suspension)	All (Tous)	Warnings only (Avertissements seulement)
Aero Mode (Mode aérodynamique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Automatic Aero Mode » (Mode aérodynamique automatique) est sélectionnée, la hauteur de caisse se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.		
Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Tire Jack Mode » (Mode pneu-cric) est sélectionnée, le système de suspension pneumatique se désactive pour faciliter le remplacement d'une roue de secours.		
Transport Mode (Mode transport)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Transport Mode » (Mode transport) est sélectionnée, le système de suspension pneumatique s'abaisse, puis se désactive pour faciliter le remorquage sur un camion à plateau.		

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, la fonction Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie) doit être activée. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.			
Four Corner Air Suspension Modes (Modes de suspension pneumatique à quatre coins) – selon l'équipement	Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)	Transport Mode (Mode transport)	Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)
NOTA : Trois modes de suspension pneumatique sont offerts afin de protéger le système dans des situations particulières. Le mode pneu-cric est sélectionné pour faciliter le remplacement d'une roue de secours. Le mode transport est sélectionné pour faciliter le remorquage du véhicule au moyen d'un camion-plateau. Le mode Wheel Alignment (Réglage de la géométrie) est sélectionné avant d'effectuer un tel réglage. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements.			

Trailer (Remorque)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer (Remorque) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer Select (Sélection de remorque)	Trailer 1 (Remorque 1)	Trailer 2 (Remorque 2)	Trailer 3 (Remorque 3)	Trailer 4 (Remorque 4)
Trailer Brake Type (Type de freins de remorque)	Light Electric (Électrique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Light EOH (Électrohydraulique léger)	Heavy EOH (Électrohydraulique intense)

Nom de réglage	Options sélectionnables
Trailer Name (Nom de remorque)	Liste des noms de remorque disponibles
NOTA : Vous pouvez sélectionner et personnaliser le nom de votre remorque selon le type de remorque. Sélectionnez le nom de remorque de la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, remorque basculante, équipement, remorque-plateau, semi-remorque, remorque pour chevaux, bétaillère, motocyclette, motoneige, caravane, utilitaire et sellette d'attelage.	

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Avant	Arrière	Gauche	Droite
NOTA : La fonction « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur l'icône de haut-parleur en le faisant glisser, utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur l'icône « C » pour le déplacer au centre.				
Equalizer (Égaliseur)	+		–	
NOTA : À partir de l'affichage « Equalizer » (Égaliseur), vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës.				
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Off (Hors fonction)	1	2	3
NOTA : La fonction « Speed Adjusted Volume » (Volume asservi à la vitesse) augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule.				

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Surround Sound (Son ambiophonique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Surround Sound » (Son ambiophonique) procure un mode simulé de son ambiophonique.		
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).		
Auto Play (Lecture automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Phone/Bluetooth® Settings (Paramètres du téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth® Settings » (Réglages du téléphone/Bluetooth^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Ne pas déranger	Liste des paramètres
NOTA : Appuyez sur « Do Not Disturb » (Ne pas déranger) pour accéder aux paramètres disponibles. Les réglages suivants sont disponibles : Les paramètres disponibles sont les suivants : Auto Reply (Réponse automatique) (les deux, texte, appel), Auto Reply Message (Message de réponse automatique) (personnalisé, par défaut) et Custom Auto Reply Message (Message de réponse automatique personnalisé) (créer un message).	

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Paired Phones and Audio Devices (Téléphones jumelés et appareils audio)	Liste des téléphones jumelés et des sources audio	
NOTA : La fonction « Paired Phones and Audio Devices » (Téléphones jumelés et appareils audio) permet d'afficher les téléphones jumelés et les sources audio qui sont jumelés au système de réglage des téléphones jumelés et sources audio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.		
Smartphone Projection Manager (Gestionnaire de projection de téléphone intelligent) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM® Setup » (Configuration de SiriusXM^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Tune Start » (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale à l'aide de l'un des douze préréglages, pour que vous puissiez apprécier la chanson dans son intégralité. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préréglage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture. Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) fonctionne en arrière-plan de sorte que vous ne vous rendez même pas compte qu'il est activé, sauf que vous ratez l'occasion de jouer votre pièce musicale préférée, car il ne reste que quelques secondes pour la lecture.		

Nom de réglage	Options sélectionnables
Channel Skip (Saut de chaînes)	Liste de chaînes
NOTA : La radio SiriusXM[MD] peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Sirius ID (Numéro d'identification Sirius)
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM[MD]. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM[MD] Travel Link est un abonnement distinct.	

Information sur le système – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) de l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables
Software License (Licence logicielle)	Écran System Software Information (Information sur le logiciel du système)
NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « Software License » (Licences logicielles), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.	

Reset (Réinitialisation) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialisation) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Reset App Drawer (Réinitialisation du tiroir d'applications)	OK	Cancel (Annuler)

Restore Settings To Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Restore Settings To Default » (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

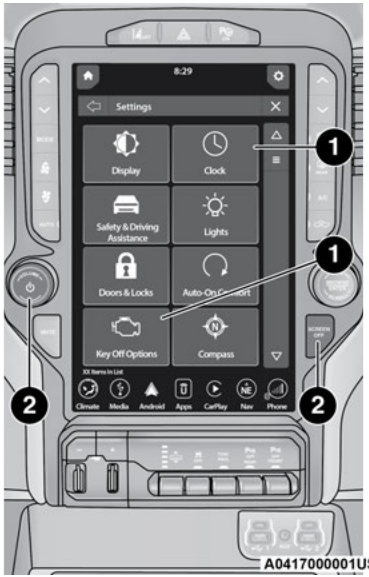
Nom de réglage	Options sélectionnables	
Restore Settings (Restaurer les réglages)	OK	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Restore Settings » (Restaurer les paramètres) est sélectionnée, les réglages par défaut de l'horloge, du système audio et d'autres caractéristiques sont réinitialisés.		

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth[MD] et les préréglages.		

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 4C AVEC NAVIGATION AVEC AFFICHAGE DE 12 POUCES



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 12 pouces

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile
2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran du menu Settings (Réglages). Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Language (Langue), Display (Affichage), Units (Unités), Voice Settings (Réglages de la voix), Clock & Date (Horloge et date), Camera (Caméra), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces), Brakes (Freins), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique) et Remote Start (Démarrage à distance) (selon l'équipement), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Suspension (selon l'équipement), Trailer (Remorque), Audio, Bluetooth[MD], SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM[MD]) (selon l'équipement) et Reset (Réinitialisation).

NOTA :

- Seulement une catégorie peut être sélectionnée à la fois.
- Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois dans le menu souhaité, appuyez brièvement sur le réglage préféré jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que celui-ci est sélectionné. Une fois le réglage terminé, appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent ou appuyez sur le bouton X à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran tactile pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi la liste des réglages disponibles.

Language (Langue)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Language (Langue) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Language (Langue)	English (US) (anglais des É.-U.)	Español (espagnol)	Français
NOTA : Lorsque la fonction « Language » (Langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (français, anglais [É.-U.], espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) de l'écran tactile, puis sur le bouton de la langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.			

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Brightness Mode (Mode de luminosité de l'affichage)	Auto	Mode manuel
NOTA : Les modes d'affichage Auto (Automatique) et Manual (Mode manuel) permettent le réglage de la luminosité globale de l'écran.		
Display Brightness Headlight ON (Luminosité de l'affichage avec les phares allumés)	-	+
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « party » (festive) ou « parade » (défilé).		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Display Brightness Headlight OFF (Luminosité de l'affichage avec phares éteints)	-	+
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness With Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « party » (festive) ou « parade » (défilé).		
Set Theme (Définir le thème)	Thèmes préconfigurés	
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Controls Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Fuel Saver Display (Affichage de l'économie de carburant) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système affiche le mode d'économie de carburant dans le groupe d'instruments.		
Navigation Turn-By-Turn Displayed in Cluster (Navigation de guidage détaillé affichée au groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Phone Pop-Ups Displays In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Ready To Drive Pop-Ups (Fenêtres contextuelles Prêt à conduire) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Units (Unités) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Units (Unités) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Units (Unités)	US (Unités américaines)	Metric (Unités métriques)	Custom (Personnaliser)	
NOTA : Lorsque le réglage « Custom » (Personnaliser) est sélectionné, les unités s'affichent selon vos paramètres. Pour configurer ces paramètres, appuyez sur la barre « Custom » (Personnaliser). Les paramètres suivants s'affichent :				
Speed (Vitesse)	mi/h		km/h	
Distance	mi		km	
Fuel Consumption (Consommation de carburant)	(MI/GAL) (É.-U.)	(MI/GAL) (RU)	L/100 km	km/l
Contenance	gal (É.-U.)	gal (RU)	L	
Pressure (Pression)	lb/po²	kPa	bar	
Temperature (Température)	°F		°C	

Voice Settings (Paramètres de la voix)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice Settings (Paramètres de la voix) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Detailed (Instructions détaillées)	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Never (Jamais)	w/Help (Avec l'assistance)	Always (Toujours)

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Set Time Hours (Régler les heures)	+	–
Set Time Minutes (Régler les minutes)	+	–
Time Format (Format de l'heure)	AM	PM
	12 heures	24 heures
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant 10 secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (ARRÊT).		
Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Active Backup Camera Guidelines » (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant lorsque l'option est cochée. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.		
Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Warning Only (Avertissement seulement)	Warning & Active Braking (Avertissement et freinage actif)
NOTA : Le système applique les freins pour ralentir le véhicule en cas de collision frontale potentielle, ou serre les freins et émet un carillon d'avertissement.			

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Proche	Med (Moyen)	Far (Éloignée)
NOTA : Permet de régler la distance à laquelle un système d'avertissement de collision frontale se produit.			
Lane Sense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Early (Prématuré)	Med (Moyen)	Late (Retardé)
NOTA : Règle à quelle distance le volant fournit la rétroaction pour les sorties de voie potentielles.			
Lane Sense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie) – selon l'équipement	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
ParkSense	Sound Only (Son seulement)	Sound & Display (Son et affichage)	
NOTA : Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur de rapport est en MARCHE ARRIÈRE et que la vitesse du véhicule est inférieure à 11 km/h (7 mi/h).			
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Low (Bas)	Med (Moyen)	High (Élevé)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Engage les freins du véhicule en marche arrière si une potentielle collision arrière est détectée.			

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Off (Hors fonction)	Lights (Feux)	Lights & Chime (Phares et carillon)
Trailer Length For Blind Spot Alert (Longueur de la remorque pour l'alarme d'angle mort)	Auto	Max. (39,5 pieds)	
NOTA : Détecte automatiquement la longueur de la remorque. Règle la longueur de toutes les remorques au maximum de 12 m (39,5 pi).			
Power Side Steps (Marchepieds latéraux à commande électrique) – selon l'équipement	Auto	Store (Rangement)	
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Tire Fill Assist (Assistance au gonflage des pneus) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)	

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirror & Wipers (Rétroviseur et essuie-glaces) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Tilt Side Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Tilt Side Mirrors In Reverse » (Rétroviseurs inclinables en marche arrière) est sélectionnée, les rétroviseurs extérieurs s'inclinent vers le bas lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Les rétroviseurs reviennent à leur position précédente lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la transmission hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Permet de régler automatiquement la vitesse des essuie-glaces selon la quantité de précipitation.		
Headlights with Wipers (Phares avec essuie-glaces)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Brakes » (Freins) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Brake Service (Entretien des freins)	Oui	Non
NOTA : Sélectionnez la touche « Service d'entretien des freins » pour afficher une fenêtre contextuelle vous demandant si vous voulez retirer les freins de stationnement pour permettre l'entretien de tous les freins.		
Auto Park Brake (Frein de stationnement automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	-	+
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	–	+
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 0, 30, 60, ou 90 secondes au déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.		
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Headlights With Wipers » (Phares avec essuie-glaces) est sélectionnée et que le commutateur des phares se trouve à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction.		
Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.		
Steering Directed Lights (Feux de direction) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Steering Directed Lights » (Feux de direction) est sélectionnée, les phares tournent selon la direction du volant.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Flash Lights with Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights With Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les feux extérieurs s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.		

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.			
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage) est sélectionnée, les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage.			
Sound Horn With Lock (Avertisseur sonore au verrouillage) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Driver Door (Portière du conducteur)	All Doors (Toutes les portières)

NOTA :

- Lorsque l'option « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande) : « Driver Door » (Portière du conducteur) est programmée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers.
- Lorsque l'option « All Doors » (Toutes les portières) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Si le véhicule est programmé avec « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent, peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : « Driver Door » (Portière du conducteur) est programmé, seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur.
- Avec le système de déverrouillage passif, si « 1st Press Of Key Fob Unlocks » (Le premier appui sur le bouton de la télécommande déverrouille) : « Driver Door » (Portière du conducteur) est programmé, seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Passive Entry » (Déverrouillage passif) vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : ● La fonction Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. ● Si la fonction « Personal Settings Linked To Key Fob » (Réglages personnalisés associés à la télécommande) est activée, les sièges retournent à la position mémorisée lorsque la télécommande est utilisée pour déverrouiller la portière.		

Systèmes de confort à activation automatique et de démarrage à distance – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort & Remote Start Systems » (Systèmes de confort à activation automatique et de démarrage à distance) de l'écran tactile, le réglage suivant est disponible :

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Auto-On Driver Heated/Vented Seat & Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement) – selon l'équipement	Off (Hors fonction)	Remote Start (Démarrage à distance)	All Starts (Tous les démarrages)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto-On Driver Heated/Vented Seat & Steering Wheel » (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement) est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F). Lorsque la température est supérieure à 26,7 °C (80 °F), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, le siège du conducteur se déplace automatiquement vers l'arrière après la coupure du moteur.		
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur)	+	–
NOTA : Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.		
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	+	–
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule.		
Auto Entry/Exit (Entrée et à sortie automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Suspension – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Suspension à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sound Horn with Lower (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Sound Horn with Lower » (Retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement) est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque vous appuyez sur le bouton d'abaissement à distance de la télécommande.		
Flash Lights with Lower (Activation des clignotants lors de l'abaissement)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Flash Lights with Lower » (Activation des clignotants lors de l'abaissement) est sélectionnée, les clignotants avant et arrière clignotent lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton d'abaissement à distance de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore lors de l'abaissement à distance.		
Display Suspension Messages (Affichage des messages sur la suspension)	All (Tous)	Warning Only (Avertissement seulement)
Aero Mode (Mode aérodynamique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Aero Mode » (Mode aérodynamique) est sélectionnée, la hauteur de caisse se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule.		
Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : Lorsque la fonction « Tire Jack Mode » (Mode pneu-cric) est sélectionnée, le système de suspension pneumatique se désactive pour faciliter le remplacement d'une roue de secours.		

Nom de réglage	Options sélectionnables		
Transport Mode (Mode transport)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Lorsque la fonction « Transport Mode » (Mode transport) est sélectionnée, le système de suspension pneumatique s'abaisse, puis se désactive pour faciliter le remorquage sur un camion à plateau.			
Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)	On (Marche)	Off (Hors fonction)	
NOTA : Avant d'effectuer le réglage de la géométrie, la fonction Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie) doit être activée. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.			
Four Corner Air Suspension Modes (Modes de suspension pneumatique à quatre coins) – selon l'équipement	Tire Jack Mode (Mode pneu-cric)	Transport Mode (Mode transport)	Wheel Alignment Mode (Mode de réglage de la géométrie)
NOTA : Trois modes de suspension pneumatique sont offerts afin de protéger le système dans des situations particulières. Le mode pneu-cric est sélectionné pour faciliter le remplacement d'une roue de secours. Le mode transport est sélectionné pour faciliter le remorquage du véhicule au moyen d'un camion-plateau. Le mode Wheel Alignment (Réglage de la géométrie) est sélectionné avant d'effectuer un tel réglage. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements.			

Trailer (Remorque)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Trailer (Remorque) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer Select (Sélection de remorque)	Trailer 1 (Remorque 1)	Trailer 2 (Remorque 2)	Trailer 3 (Remorque 3)	Trailer 4 (Remorque 4)

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Trailer Brake Type (Type de freins de remorque)	Light Electric (Électrique léger)	Heavy Electric (Électrique intense)	Light EOH (Électrohydraulique léger)	Heavy EOH (Électrohydraulique intense)
Trailer Name (Nom de remorque)	Liste des noms de remorque disponibles			
NOTA : Vous pouvez sélectionner et personnaliser le nom de votre remorque selon le type de remorque. Sélectionnez le nom de remorque de la liste suivante : remorque, bateau, voiture, chargement, remorque basculante, équipement, remorque-plateau, semi-remorque, remorque pour chevaux, bétaillère, motocyclette, motoneige, caravane, utilitaire et sellette d'attelage.				

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables			
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Avant	Droite	Back (Retour)	Gauche
NOTA : La fonction « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) permet de régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur l'icône de haut-parleur en le faisant glisser, utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur l'icône « C » pour le déplacer au centre.				
Equalizer (Égaliseur)	+		–	
NOTA : À partir de l'affichage « Equalizer » (Égaliseur), vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës.				
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Off (Hors fonction)	1	2	+3
NOTA : La fonction « Speed Adjusted Volume » (Volume asservi à la vitesse) augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule.				

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Loudness (Intensité du volume)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Loudness » (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.		
Surround Sound (Son ambiophonique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Surround Sound » (Son ambiophonique) procure un mode simulé de son ambiophonique.		
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).		
Auto Play (Lecture automatique)	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Bluetooth[MD]

Lorsque vous appuyez sur le bouton Bluetooth[MD] à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Phone Pop-Ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Ne pas déranger	Liste des paramètres	
NOTA : Appuyez sur « Do Not Disturb » (Ne pas déranger) pour accéder aux paramètres disponibles. Les réglages suivants sont disponibles : Auto Reply (Réponse automatique) (les deux, texte, appel), Auto Reply Message (Message de réponse automatique) (personnalisé, par défaut) et Custom Auto Reply Message (Message de réponse automatique personnalisé) (créer un message).		
Paired Phones and Audio Devices (Téléphones jumelés et appareils audio)	Liste des téléphones jumelés et des sources audio	
NOTA : La fonction « Paired Phones and Audio Sources » (Téléphones jumelés et sources audio) permet d'afficher les téléphones jumelés et les sources audio qui sont jumelés au système de réglage des téléphones jumelés et sources audio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect.		
Projection Manager (Gestionnaire de projection)	Smartphone Device Mirroring On (Mise en miroir d'un téléphone intelligent activée)	Smartphone Device Mirroring Off (Mise en miroir d'un téléphone intelligent désactivée)
Enable CarPlay Projections (Activer les projections CarPlay) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Automatically Display Pop-Ups in Cluster (Afficher automatiquement les fenêtres contextuelles dans le groupe d'instruments) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)
Set as Default Device (Définir comme appareil par défaut) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Hors fonction)

SiriusXM® Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM® Setup » (Configuration de SiriusXM^{MD}) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Sirius All Access (Accès complet au système Sirius)	Choisir un type d'abonnement	
Add Listener (Ajouter un auditeur)	Ajouter jusqu'à cinq profils	
NOTA : La fonction « Add Listener » (Ajouter un auditeur) vous permet d'ajouter jusqu'à cinq profils différents permettant de personnaliser les choix de musique ou de radio satellite.		
Listener Items (Éléments de l'auditeur)	Historique d'écoute	Liste des options
Tune Start (Démarrage de la syntonisation)	On (Marche)	Off (Hors fonction)
NOTA : La fonction « Tune Start » (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale à l'aide de l'un des 12 présélections, pour que vous puissiez apprécier la chanson dans son intégralité. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préréglage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture. Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) fonctionne en arrière-plan de sorte que vous ne vous rendez même pas compte qu'il est activé, sauf que vous ratez l'occasion de jouer votre pièce musicale préférée, car il ne reste que quelques secondes pour la lecture.		

Nom de réglage	Options sélectionnables
Channel Skip (Saut de chaînes)	Liste de chaînes
NOTA : La radio SiriusXM[MD] peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	
Subscription Information (Information sur l'abonnement)	Sirius ID (Numéro d'identification Sirius)
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM[MD]. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM[MD] Travel Link est un abonnement distinct.	

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialisation) à l'écran tactile, les paramètres suivants sont disponibles :

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Oui	Cancel (Annuler)
Restore Settings (Restaurer les réglages)	Oui	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Restore Settings » (Restaurer les réglages) est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont réinitialisés.		
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Oui	Cancel (Annuler)
NOTA : Lorsque la fonction « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth[MD] et les préréglages.		

Nom de réglage	Options sélectionnables	
Clear SiriusXM® Data (Suppression des données SiriusXM[MD])	Oui	Cancel (Annuler)

SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT!
Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications Uconnect de ce véhicule. Utilisez le système Uconnect uniquement lorsqu'il est sécuritaire de le faire. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

Assurez-vous que tous les utilisateurs lisent attentivement le présent manuel avant d'utiliser le système. Il contient des instructions permettant d'utiliser le système de façon sécuritaire et efficace.

Ne fixez PAS d'objets sur l'écran tactile. Cela pourrait endommager l'écran tactile.

Veuillez lire et respecter ces consignes de sécurité. Sinon, vous risquez de causer des dommages ou des blessures.

- Ne jetez que de brefs coups d'œil à l'écran, seulement lorsqu'il le faut. Si une consultation prolongée de l'écran est nécessaire, stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire et serrez le frein de stationnement.
- En cas de problème, arrêtez immédiatement l'utilisation du système. Sinon, vous risqueriez de provoquer des blessures ou d'endommager le produit. Confiez-le à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.
- Assurez-vous que le volume du système est réglé à un niveau vous permettant d'entendre le bruit de la circulation et les sirènes des véhicules d'urgence.

Utilisation sécuritaire du système Uconnect

- Avant d'utiliser ce système, veuillez lire attentivement toutes les directives contenues dans ce manuel pour vous assurer de l'utiliser correctement.
- Le système Uconnect est un appareil électronique sophistiqué. Ne laissez pas les jeunes enfants utiliser le système.
- La musique amplifiée au maximum peut provoquer une perte auditive permanente. Faites preuve de prudence lorsque vous réglez le volume du système.
- Veuillez protéger le système contre toutes sources d'humidité (boissons, pluie, etc.). En plus de causer des dommages au système, l'humidité peut provoquer un risque de décharge électrique au contact des appareils électroniques.

NOTA :
De nombreuses fonctions de ce système sont assujetties à la vitesse du véhicule. Pour votre propre sécurité, certaines fonctions de l'écran tactile sont désactivées pendant que le véhicule est en mouvement.

Exposition aux émissions de radiofréquences

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique. Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les

téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

Soin et entretien

Écran tactile

- N'appuyez pas l'écran tactile avec des objets durs ou tranchants (stylo, clé USB, bijoux, etc.) qui risqueraient de rayer la surface de l'écran tactile!
- Ne vaporisez aucun liquide ni produit chimique corrosif directement sur l'écran! Utilisez un chiffon microfibre à lentille propre et sec pour nettoyer l'écran tactile.
- Au besoin, servez-vous d'un chiffon non pelucheux humecté de nettoyant (alcool isopropylique ou solution 50/50 d'alcool isopropylique et d'eau). Assurez-vous de respecter les mesures de sécurité et les directives du constructeur.

SYSTÈME UCONNECT 3 AVEC AFFICHAGE DE 5 POUCES

INTRODUCTION



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces

1 – RADIO

Appuyez sur le bouton RADIO sur la plaque frontale de la radio pour accéder au mode radio. Vous pouvez sélectionner les divers modes de syntonisation (AM, FM et SXM, selon l'équipement), en appuyant sur les boutons correspondants de l'écran tactile en mode radio.

2 – COMPASS (BOUSSOLE)

Appuyez sur le bouton COMPASS (BOUSSOLE) situé sur la plaque frontale de la radio pour afficher la direction actuelle du véhicule.

3 – SETTINGS (RÉGLAGES)

Poussez le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) situé sur la plaque frontale de la radio pour afficher les fonctions programmables par l'utilisateur.

4 – MORE (PLUS D'OPTIONS)

Appuyez sur le bouton MORE (PLUS D'OPTIONS) sur la plaque frontale de la radio pour accéder aux options supplémentaires.

5 – ENTER/BROWSE ET TUNE/SCROLL (ENTRÉE-PARCOURIR ET SYNTONISATION-DÉFILEMENT)

Appuyez sur le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) pour accepter une sélection en surbrillance à l'écran. Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) pour faire défiler une liste ou pour syntoniser une station de radio.

6 – SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT)

Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) pour éteindre l'écran tactile. Pour rallumer l'écran tactile, appuyez simplement sur l'écran.

7 – MUTE (MISE EN SOURDINE)

Appuyez sur le bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) pour éteindre l'audio du système de radio. Appuyez de nouveau pour remettre l'audio en fonction.

8 – VOLUME/POWER (VOLUME-EN FONCTION/ HORS FONCTION)

Tournez le bouton rotatif pour régler le volume. Appuyez sur le bouton VOLUME/POWER (VOLUME-EN FONCTION/HORS FONCTION) pour ALLUMER ou ÉTEINDRE le système.

9 – PHONE (TÉLÉPHONE)

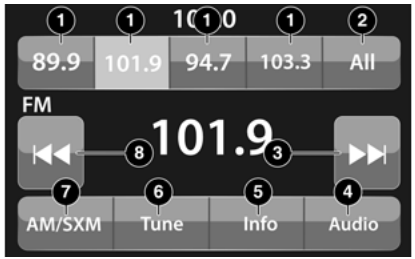
Appuyez sur le bouton PHONE (TÉLÉPHONE) sur la plaque frontale de la radio pour accéder à la fonction du système Uconnect Phone.

10 – MEDIA (MULTIMÉDIA)

Appuyez sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) sur la plaque frontale de la radio pour passer au mode multimédia : CD (selon l'équipement), USB, AUX (AUXILIAIRE) et Bluetooth[MD].

MODE RADIO

Fonctionnement du mode radio



Mode radio

1 – Présélections des stations
2 – Toutes les présélections
3 – Seek Up (Recherche vers le haut)
4 – Audio
5 – Info (Information)
6 – Tune (Syntonisation)
7 – AM/FM/SXM
8 – Seek Down (Recherche vers le bas)

La radio comporte les modes suivants :

- FM
- AM
- Radio SiriusXM[MD] – selon l'équipement

Appuyez sur le bouton RADIO sur la plaque frontale de la radio pour accéder au mode radio. Vous pouvez sélectionner les divers modes de syntonisation (FM/AM/SXM, selon l'équipement), en appuyant sur les boutons correspondants à l'écran tactile en mode radio.

Bouton VOLUME/POWER (VOLUME / MISE EN MARCHE)

Tournez le bouton rotatif VOLUME/POWER (VOLUME / MISE EN MARCHE) pour régler le volume. Lorsque le système audio est mis en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Appuyez sur le bouton VOLUME/POWER (VOLUME / MISE EN MARCHE) pour allumer ou éteindre le système.

Bouton MUTE (MISE EN SOURDINE)

Appuyez sur le bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) pour mettre le système en sourdine. Appuyez de nouveau sur le bouton MUTE (MISE EN SOURDINE) pour désactiver la sourdine.

Commande TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT)

Tournez le bouton de commande TUNE/SCROLL (SYNTONISATION-DÉFILEMENT) dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer à la station de radio suivante ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour passer à la station de radio précédente. Appuyez sur le bouton ENTER/BROWSE (ENTRÉE-PARCOURIR) pour choisir une sélection.

Fonctions de recherche

Recherche vers le haut

Appuyez brièvement sur le bouton de recherche vers le haut à l'écran tactile pour syntoniser la station ou la chaîne de radio audible suivante.

Pendant la fonction de recherche vers le haut, si la radio atteint la station de départ après avoir parcouru deux fois la fréquence entière, la radio s'arrête à la station de départ.

Recherche rapide vers le haut

Appuyez longuement sur le bouton de recherche vers le haut à l'écran tactile pour faire avancer la radio plus rapidement parmi les stations ou les chaînes disponibles. La radio s'arrête à la prochaine station ou chaîne disponible lorsque vous relâchez le bouton à l'écran tactile.

Recherche vers le bas

Appuyez brièvement sur le bouton Recherche vers le bas à l'écran tactile pour syntoniser la station ou la chaîne de radio audible suivante.

Pendant la fonction de recherche vers le bas, si la radio atteint la station de départ après avoir parcouru deux fois la fréquence entière, la radio s'arrête à la station de départ.

Recherche rapide vers le bas

Appuyez longuement sur le bouton de recherche vers le bas de l'écran tactile pour faire avancer la radio plus rapidement parmi les stations ou les chaînes disponibles. La radio s'arrête à la prochaine station ou chaîne disponible lorsque vous relâchez le bouton à l'écran tactile.

Fonctions de syntonisation directe

Appuyez sur le bouton Tune (Syntoniser) à l'écran tactile pour syntoniser directement une station de radio spécifique. Un clavier s'affiche. Sur le clavier, entrez la station de radio que vous désirez pour que le système la syntonise automatiquement.

Mode Radio satellite SiriusXM^{MD} – selon l'équipement

La radio satellite SiriusXM^{MD} bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair partout au pays. SiriusXM^{MD} est un service offert avec abonnement.

Syntonisez plus de 160 chaînes sur votre radio satellite, et appréciez-en le contenu tant que vous voulez, tout ça à un seul endroit. Écoutez des émissions de musique entièrement sans publicité, vos émissions de sport, de nouvelles, de causeries et de variétés. Obtenez toute la programmation haut de gamme, y compris Howard Stern, tous les matchs de la NFL^{MD}, tous les matchs de la MLB^{MD} et de la LNH^{MD}, toutes les courses NASCAR^{MD}, Martha Stewart, Oprah Radio et plus encore. Obtenez plus de 20 chaînes en supplément, dont SiriusXM^{MD} Latino, offrant une programmation de

20 chaînes en langue espagnole comprenant de la musique sans publicité, des nouvelles, des discussions, de l'humour, du sport et plus.

Les services de SiriusXM[MD] exigent un abonnement, vendu séparément après l'expiration de l'abonnement d'essai compris avec l'achat du véhicule. Si vous voulez continuer à recevoir le service au terme de votre abonnement d'essai, le programme d'abonnement que vous aurez choisi sera automatiquement renouvelé et facturé aux tarifs alors en vigueur jusqu'à ce que vous appeliez SiriusXM[MD] au 1-866-635-2349 pour l'annuler. Pour connaître toutes les conditions d'abonnement, reportez-vous au contrat client de SiriusXM[MD] sur le site www.siriusxm.com (résidents américains) ou sur le site siriusxm.ca (résidents canadiens). Tous les frais ainsi que la programmation sont susceptibles d'être modifiés. Notre service de satellite est offert uniquement aux personnes âgées de 18 ans et plus résidant dans les 48 États contigus ou à Washington D.C. Notre service de radio satellite Sirius est aussi disponible à Porto Rico (avec couverture limitée). Notre service de radio Internet est disponible partout dans notre zone de service satellite de même qu'en Alaska et à Hawaï. © 2020 SiriusXM[MD] Radio Inc.

SiriusXM[MD] et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio Inc.

Cette fonctionnalité n'est disponible que sur les radios munies d'un récepteur satellite. Pour la réception des chaînes de radio satellite, le véhicule doit se trouver à l'extérieur et en visibilité directe avec les satellites.

Si l'écran affiche le message « Acquiring Signal » (Réception en cours), vous devrez peut-être déplacer le véhicule pour améliorer la réception du signal. La plupart du temps, la radio satellite ne capte rien dans les stationnements intérieurs et les tunnels.

Réglage des boutons de présélection

Les présélections sont disponibles dans tous les modes radio et elles sont activées en appuyant sur un des quatre boutons de présélection à l'écran tactile, situés en haut de l'écran.

Lorsque vous syntonisez une station que vous souhaitez mémoriser, appuyez longuement sur le bouton numéroté voulu sur l'écran tactile pendant plus de deux secondes ou jusqu'à ce que vous entendiez une tonalité de confirmation.

La radio enregistre jusqu'à 12 présélections dans chaque mode radio. Quatre présélections sont visibles en haut de l'écran de la radio.

Réglages audio

1. Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) sur la plaque frontale de la radio à droite. Si le bouton de réglage n'existe pas, appuyez sur le bouton MORE (PLUS D'OPTIONS) situé sur la plaque frontale de la radio, puis sur le bouton Settings (Réglages) à l'écran tactile.
2. Défilez ensuite vers le bas, puis appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile pour accéder au menu Audio.
3. Le menu Audio affiche les options suivantes pour vous permettre de personnaliser vos réglages audio :
   - **Auto Play (Lecture automatique)** – appuyez sur le bouton Auto Play (Lecture automatique) sur l'écran tactile et sélectionnez entre les réglages ON (ACTIVÉ) ou OFF (DÉSACTIVÉ). Cette fonction détermine si un dispositif commence à diffuser de la musique automatiquement

lorsqu'il est branché initialement au port USB de la passerelle multimédia.

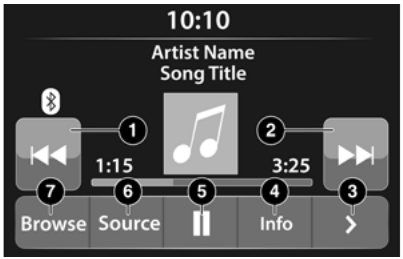
- **Equalizer (Égaliseur)** – appuyez sur le bouton Equalizer (Égaliseur) sur l'écran tactile pour régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Utilisez les boutons + ou - à l'écran tactile pour régler les fréquences voulues. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile lorsque vous avez terminé.
- **Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)** – appuyez sur le bouton Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) sur l'écran tactile pour régler le son des haut-parleurs. Utilisez le bouton fléché de l'écran tactile pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière ou gauche et droit. Appuyez sur le bouton central C sur l'écran tactile pour réinitialiser l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit au réglage d'usine. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile lorsque vous avez terminé.
- **Speed Adjust Volume (Volume asservi à la vitesse)** – appuyez sur le bouton Speed Adjust Volume (Volume asservi à la vitesse) de l'écran tactile pour sélectionner entre les réglages OFF (DÉSACTIVÉ), 1, 2 ou 3. Cette fonction permet de diminuer le volume de la radio en fonction de la vitesse du véhicule. Appuyez sur le bouton fléché de retour à l'écran tactile lorsque vous avez terminé.
- **Loudness (Intensité du volume)** – appuyez sur le bouton Loudness (Intensité du volume) de l'écran tactile pour sélectionner la fonction d'intensité du volume. Quand cette fonction est activée, elle améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.

Paramètres de l'horloge

1. Appuyez sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) ou MORE (PLUS D'OPTIONS) situé sur la plaque frontale de la radio puis sur le bouton SETTINGS (RÉGLAGES) à l'écran tactile.
2. Sélectionnez le bouton Clock and Date (Horloge et date) sur l'écran tactile.
3. Sélectionnez ensuite l'option Set Time (Régler l'heure) pour changer l'heure.
4. Sélectionnez l'option Set Date (Régler la date) pour changer la date.
5. Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches de recherche vers le haut ou de recherche vers le bas, au besoin. Sélectionnez « 12 h contre 24 h », « du matin » ou « du soir » ou sélectionnez « Fuseaux horaires » (selon l'équipement).
6. Sélectionnez le bouton Done (Terminé) lorsque vous avez terminé.

MODE MULTIMÉDIA

Fonctionnement du mode multimédia



Mode multimédia

1 – Seek Down (Recherche vers le bas)
2 – Seek Up (Recherche vers le haut)
3 – Fonctions supplémentaires
4 – Info (Information)
5 – Pause/Lecture
6 – Source
7 – Browse (Parcourir)

Vous pouvez sélectionner le mode multimédia en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale de la radio.

Sélection de la source audio

Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source sur l'écran tactile et sur le bouton du mode voulu sur l'écran tactile. Le disque, selon l'équipement, le port USB, la carte mémoire SD (selon l'équipement), les dispositifs AUX et Bluetooth[MD] (selon l'équipement), sont les sources multimédias disponibles. Lorsqu'elles sont disponibles, appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour sélectionner parmi les options :

- Now Playing (À l'écoute)
- Artists (Artistes)
- Albums
- Genres
- Songs (Chansons)
- Playlists (Listes d'écoute)
- Folders (Dossiers)

Vous pouvez appuyer sur le bouton Source, Pause/Lecture ou Info (Information) sur l'écran tactile pour les informations d'artiste sur la chanson courante qui joue.

Fonctions de recherche vers le haut ou vers le bas

Recherche vers le haut ou vers le bas

Appuyez brièvement sur le bouton de recherche vers le haut sur l'écran tactile pour passer à la prochaine sélection. Appuyez brièvement sur le bouton de recherche vers le bas sur l'écran tactile pour revenir au début de la sélection en cours, ou au début de la sélection précédente si la piste se trouve dans les premières secondes de la sélection en cours.

Recherche rapide vers le haut

Maintenez enfoncé le bouton de recherche vers le haut sur l'écran tactile pour faire avancer rapidement la piste en cours de lecture au moyen du mode voulu jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton sur l'écran tactile.

Recherche rapide vers le bas

Maintenez enfoncé le bouton de recherche vers le bas sur l'écran tactile pour faire reculer rapidement la piste en cours de lecture au moyen du mode voulu jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton sur l'écran tactile.

Sélection de piste (Browse (Parcourir))

Faites tourner le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour passer à travers les options et sélectionner la piste recherchée sur l'iPod[MD], le lecteur MP3, le téléphone ou le dispositif USB. Appuyez sur le bouton Exit (Quitter) de l'écran tactile si vous souhaitez annuler la fonction Browse (Parcourir).

Repeat (Relecture)

Appuyez sur le bouton Repeat (Mode de relecture) sur l'écran tactile pour répéter la sélection de la chanson. Pour annuler le mode de relecture, appuyez une seconde fois sur le bouton Repeat (Mode de relecture) de l'écran tactile.

Shuffle (Lecture aléatoire)

Appuyez sur le bouton Shuffle (Lecture aléatoire) sur l'écran tactile pour effectuer la lecture des sélections du dispositif USB/iPod[MD] ou Bluetooth[MD] dans un ordre aléatoire pour plus de variété. Appuyez sur le bouton Shuffle (Lecture aléatoire) sur l'écran tactile une seconde fois pour désactiver cette fonction.

Information sur une piste

Appuyez sur le bouton Info (Information) sur l'écran tactile pour afficher l'information relative à la piste en cours. Appuyez sur le bouton X sur l'écran tactile pour annuler cette fonction.

Audio

Reportez-vous à la section « Réglages audio » pour obtenir des renseignements sur le réglage des paramètres audio.

Mode USB/iPod[MD]

Vous pouvez accéder au mode USB/iPod[MD] en insérant une clé USB ou un câble iPod[MD] dans le port USB ou en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale de la radio. Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source sur l'écran tactile et sélectionnez le bouton USB/iPod[MD].

Insertion d'un dispositif USB/iPod[MD]

Insérez doucement le dispositif USB/iPod[MD] dans le port USB. Si vous insérez un dispositif USB/iPod[MD] lorsque le contact est établi, le lecteur passe en mode USB/iPod[MD] et entame la lecture lorsque vous insérez le dispositif. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

Browse (Parcourir)

Appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour sélectionner parmi les options Artist (Artiste), Albums, Genres, Songs (Chansons), Playlists (Listes d'écoute) ou Folders (Dossiers) à partir du dispositif USB/iPod[MD]. Lorsque vous avez effectué la sélection voulue, vous pouvez choisir parmi les médias disponibles en appuyant sur le bouton sur l'écran tactile. Appuyez sur le bouton Exit (Quitter) de l'écran tactile si vous souhaitez annuler la fonction Browse (Parcourir).

Mode Bluetooth[MD]

Vous pouvez accéder à la diffusion en flux audio Bluetooth[MD] (BTSA) ou en mode Bluetooth[MD] en jumelant un dispositif Bluetooth[MD] contenant de la musique à un système Uconnect.

Avant procéder, le dispositif Bluetooth[MD] doit être jumelé au système Uconnect Phone pour communiquer avec le système Uconnect.

Reportez-vous à la section « Mode téléphone » pour connaître la procédure de jumelage.

Lorsque le dispositif Bluetooth[MD] est jumelé au système Uconnect, appuyez sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale de la radio. Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source sur l'écran tactile et sélectionnez le bouton Bluetooth[MD].

NOTA :
Pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage, visitez le site UconnectPhone.com.

Mode AUX (AUXILIAIRE)

Vous pouvez accéder au mode AUX (AUXILIAIRE) en insérant un dispositif AUX (AUXILIAIRE) au moyen d'un câble de connexion audio stéréo avec fiche standard de 3,5 mm dans le port AUX (AUXILIAIRE) ou en appuyant sur le bouton MEDIA (MULTIMÉDIA) situé sur la plaque frontale de la radio. Une fois en mode multimédia, appuyez sur le bouton Source sur l'écran tactile et sélectionnez le bouton AUX (AUXILIAIRE).

Insertion d'un dispositif auxiliaire

Insérez doucement le câble du dispositif auxiliaire dans le port AUX (AUXILIAIRE). Si vous insérez un dispositif auxiliaire lorsque le contact est établi, le lecteur passe en mode AUX (AUXILIAIRE) et commence la lecture lorsque vous insérez le câble du dispositif.

Contrôler le dispositif auxiliaire

La radio est inopérante sur les fonctions de l'appareil auxiliaire (par exemple, choix de liste d'écoute, lecture, avance rapide, etc.); servez-vous plutôt des commandes de l'appareil. Réglez le volume au moyen du bouton rotatif VOLUME, ou au moyen de la commande de volume de l'appareil externe.

La radio sert d'amplificateur pour la sortie audio du dispositif auxiliaire. Par conséquent, si la commande de volume sur le dispositif auxiliaire est réglée trop bas, le signal audio sera insuffisant pour que la radio puisse jouer la musique sur le dispositif.

MODE TÉLÉPHONE

Fonctionnement du mode téléphone



Mode Téléphone

1 – Appeler / Recomposer / Mettre en attente
2 – Puissance du signal du téléphone
3 – Téléphone jumelé
4 – Durée de vie de la batterie du téléphone
5 – Mise en sourdine du microphone
6 – Transfert vers/depuis le système Uconnect
7 – Uconnect Phone Settings (Réglages du système Uconnect Phone)
8 – Télémessage
9 – Pavé de composition directe
10 – Registre d'appels récents
11 – Parcourir le répertoire téléphonique
12 – Terminer l'appel

Le système Uconnect Phone est un système de communication mains libres à bord du véhicule, activé par la voix, muni de la fonction de commande vocale. Consultez la section Reconnaissance vocale (VR) dans ce guide pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système Uconnect Phone vous permet de composer un numéro de téléphone au moyen de votre téléphone mobile en énonçant de simples commandes vocales.

NOTA :
Pour utiliser le système Uconnect Phone, vous devez posséder un téléphone mobile doté du système mains libres Bluetooth[MD]. Pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles, visitez le site UconnectPhone.com.

Pour communiquer avec le service de soutien à la clientèle de Uconnect :

- Les résidents américains doivent consulter le site Web UconnectPhone.com ou composer le 1-877-855-8400
- Résidents canadiens – visitez le site UconnectPhone.com ou composez le 1-800-465-2001 (anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

Activation du mode téléphone

Appuyez sur le bouton PHONE (TÉLÉPHONE) sur le panneau avant pour activer le mode téléphone.

Fonctions principales

Les touches à l'affichage peuvent être utilisées pour faire ce qui suit :

- Composer des numéros de téléphone à l'aide du pavé numérique affiché.
- Afficher et appeler les contacts dans le répertoire du téléphone mobile.
- Afficher et appeler des contacts à partir du menu Recent Calls (Appels récents).
- Relier jusqu'à dix téléphones ou appareils audio pour faciliter et accélérer l'accès et la connexion.
- Transférer les appels du système vers le téléphone mobile et vice-versa.
- Désactiver le microphone audio pour passer en mode privé.

Le son du téléphone mobile est émis par le système audio du véhicule. Le système coupe automatiquement la radio lorsque la fonction Téléphone est en cours d'utilisation.

Connexion-déconnexion d'un téléphone mobile ou d'un dispositif Bluetooth[MD]

Jumelage d'un téléphone

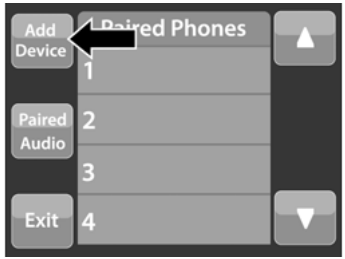
Avant d'utiliser votre système Uconnect Phone, vous devrez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD]. Le jumelage d'un téléphone mobile est le processus consistant à établir une connexion sans fil entre un téléphone cellulaire et le système Uconnect.

Pour effectuer le jumelage, vous devez consulter le manuel du propriétaire de votre téléphone mobile. Visitez le site UconnectPhone.ca pour obtenir de l'information complète sur les téléphones mobiles compatibles.

NOTA :

- Votre téléphone doit être compatible avec la technologie Bluetooth[MD] avant d'effectuer ces étapes.
- La transmission du véhicule doit être à la position P (STATIONNEMENT).

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE).
2. Appuyez sur le bouton PHONE (TÉLÉPHONE) sur la plaque frontale de la radio.
   - Si aucun téléphone n'est actuellement connecté au système, une fenêtre contextuelle s'affiche vous demandant si vous souhaitez jumeler un téléphone mobile.
3. Sélectionnez « Yes » (Oui) pour débuter le processus de jumelage.
4. Recherchez les dispositifs disponibles sur votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD].
   - Appuyez sur le bouton Settings (Paramètres) sur le téléphone mobile.
   - Sélectionnez Bluetooth[MD] et assurez-vous que la fonction est activée. Une fois cette fonction activée, le téléphone mobile commence à rechercher des connexions Bluetooth[MD].



Jumelage d'un téléphone

Si l'option « No » (Non) est sélectionnée et que vous souhaitez toujours jumeler un téléphone mobile, appuyez sur le bouton « Settings » (Réglages) de l'écran principal du système Uconnect Phone.

- Sélectionnez le bouton Paired Phones (Téléphones jumelés) puis appuyez sur le bouton Add Device (Ajouter un appareil) sur l'écran tactile.
- Recherchez les dispositifs disponibles sur votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD] (voir ci-dessous). Au message-guide du téléphone, sélectionnez l'option « Uconnect » et acceptez la demande de connexion.

5. Le système Uconnect Phone affiche un écran de processus en cours pendant que le système est en cours de connexion.
6. Lorsque votre téléphone mobile détecte le système Uconnect, sélectionnez l'option « Uconnect ».
7. À l'affichage du message-guide sur le téléphone mobile, acceptez la demande de connexion du système Uconnect Phone.
   - Certains téléphones mobiles vous demanderont de saisir votre NIP.
8. Lorsque le processus de jumelage est terminé, le système vous demandera de choisir si le téléphone en question est votre favori. Si vous sélectionnez le bouton « Yes » (Oui), ce téléphone sera doté de la priorité la plus élevée. Ce téléphone aura priorité sur les autres téléphones jumelés à proximité et se connectera automatiquement au système Uconnect lorsqu'il se trouvera à l'intérieur du véhicule. Un seul téléphone mobile et/ou appareil audio Bluetooth[MD] peut être connecté au système Uconnect à la fois. Si vous sélectionnez le bouton « No » (Non), sélectionnez simplement « Uconnect » à l'écran du

téléphone mobile ou de l'appareil audio Bluetooth[MD] et le système Uconnect se reconnectera à l'appareil Bluetooth[MD].

NOTA :
Les mises à jour de logiciel de votre téléphone ou du système Uconnect peuvent nuire à la connexion Bluetooth[MD]. Si cela se produit, il suffit de recommencer le processus de jumelage. Cependant, assurez-vous tout d'abord de supprimer l'appareil de la liste des téléphones sur votre système Uconnect. Ensuite, assurez-vous de retirer Uconnect de la liste des appareils dans les réglages Bluetooth[MD] de votre téléphone.

Enregistrement de noms et de numéros dans le téléphone mobile

Avant le jumelage de votre téléphone mobile, vous devez vous assurer que vous avez enregistré dans le répertoire de votre téléphone mobile les noms que vous voulez contacter pour que vous puissiez appelez-les à l'aide du système mains libres.

Si votre répertoire ne contient pas de noms, entrez de nouveaux noms pour les numéros les plus fréquemment utilisés.

Pour de plus amples renseignements, consultez le manuel du propriétaire de votre téléphone mobile.

NOTA :
Les noms inscrits dans le répertoire sans numéros de téléphone ou dont les deux champs (nom et prénom) sont absents ne s'affichent pas.

Connexion

Le système se connecte automatiquement au téléphone mobile jumelé avec la plus grande priorité.

Pour choisir un téléphone mobile ou un appareil audio Bluetooth[MD] en particulier, procédez comme suit :

1. Ouvrez le menu Settings (Réglages).
2. Sélectionnez le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]).
3. Sélectionnez la liste Paired Phones (Téléphones jumelés) ou Paired Audio (Audio jumelé) à l'aide du bouton correspondant affiché.
4. Sélectionnez le dispositif particulier (téléphone mobile ou dispositif Bluetooth[MD]).
5. Appuyez sur le bouton Connect (Connecter).
6. Pendant l'étape de connexion, un écran s'affiche et montre la progression de l'opération.
7. Le dispositif connecté est en surbrillance dans la liste.

Déconnexion

Pour débrancher un téléphone mobile ou un appareil audio Bluetooth[MD] en particulier, procédez comme suit :

1. Ouvrez le menu Settings (Réglages).
2. Sélectionnez le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]).
3. Sélectionnez la liste Paired Phones (Téléphones jumelés) ou Paired Audio (Audio jumelé) à l'aide du bouton correspondant affiché.

4. Sélectionnez le dispositif particulier (téléphone mobile ou dispositif Bluetooth[MD]).
5. Appuyez sur le bouton Disconnect (Déconnecter).

Suppression d'un téléphone mobile ou d'un dispositif audio Bluetooth[MD]

Pour supprimer un téléphone mobile ou un appareil audio Bluetooth[MD] d'une liste, procédez comme suit :

1. Ouvrez le menu Settings (Réglages).
2. Sélectionnez le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]).
3. Sélectionnez la liste Paired Phones (Téléphones jumelés) ou Paired Audio (Audio jumelé) à l'aide du bouton correspondant affiché.
4. Sélectionnez le dispositif (téléphone mobile ou dispositif Bluetooth[MD]).
5. Appuyez sur le bouton Delete Device (Supprimer l'appareil).
6. Un écran de confirmation apparaît à l'affichage :
   - Appuyez sur le bouton Yes (Oui) pour supprimer l'appareil.
   - Appuyez sur le bouton No (Non) pour annuler l'opération.

Définition d'un téléphone mobile ou d'un dispositif audio Bluetooth[MD] en tant que favori

Pour régler un téléphone mobile ou appareil audio Bluetooth[MD] comme favori, procédez comme suit :

1. Ouvrez le menu Settings (Réglages).
2. Sélectionnez le bouton Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth[MD]).
3. Sélectionnez la liste Paired Phones (Téléphones jumelés) ou Paired Audio (Audio jumelé) à l'aide du bouton correspondant affiché.
4. Sélectionnez le dispositif particulier (téléphone mobile ou dispositif Bluetooth[MD]).
5. Appuyez sur le bouton Make Favorite (Définir comme favori).
6. L'appareil sélectionné est déplacé vers le haut de la liste.

Téléchargement d'un répertoire téléphonique à partir de votre téléphone mobile

Selon l'équipement, et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect Phone vous demande si vous voulez télécharger les noms (noms textuels) et les numéros du répertoire téléphonique du téléphone mobile. Certains téléphones compatibles Bluetooth[MD] à profil d'accès au répertoire téléphonique peuvent prendre en charge cette fonction. Pour savoir quels téléphones sont pris en charge, consultez le site UconnectPhone.ca.

Selon l'équipement, et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect Phone vous demande si vous voulez télécharger les noms (noms textuels) et les numéros du répertoire téléphonique du téléphone mobile. Certains téléphones

compatibles Bluetooth[MD] à profil d'accès au répertoire téléphonique peuvent prendre en charge cette fonction.

NOTA :

- Le téléchargement et la mise à jour, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth[MD] est établie entre le téléphone et le système Uconnect Phone. par exemple lorsque vous faites démarrer le moteur. On peut vous demander la permission pour commencer le téléchargement du répertoire téléphonique.
- Un maximum de 2 000 contacts avec six numéros par contact peut être téléchargé et mis à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système Uconnect Phone.
- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent répertoire téléphonique téléchargé, le cas échéant, peut être utilisé.
- Seul le répertoire téléphonique du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Seul le répertoire téléphonique du téléphone mobile est téléchargé. Le répertoire téléphonique de la carte SIM ne fait pas partie du répertoire téléphonique du téléphone mobile.
- Ce répertoire téléphonique téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système Uconnect Phone. Il ne peut être modifié que sur le téléphone mobile. Les modifications sont mises à jour et transférées au système Uconnect Phone lors de la prochaine connexion du téléphone.

Suppression des données du téléphone (répertoire téléphonique et appels récents)

Sélectionnez l'option « Delete Phone Data » (Supprimer les données du téléphone) sur l'affichage pour supprimer la liste des appels récents, ainsi que la copie du répertoire téléphonique.

Faire un appel

En composant le numéro de téléphone au moyen de l'icône de clavier affichée

Entrez le numéro de téléphone au moyen du pavé numérique affiché.

Pour cela, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le pictogramme de clavier sur l'affichage et utilisez les touches numériques pour entrer le numéro.
2. Appuyez sur le bouton d'appel pour faire un appel.

Établissement d'un appel en énonçant un nom dans le répertoire téléphonique ou le numéro de téléphone

1. Appuyez sur le bouton PHONE (TÉLÉPHONE) du volant.
2. Après le signal sonore, dites « dial » (composer) (ou « call » [appeler] un nom ou un numéro de téléphone complets).

Appels récents

La liste des derniers appels faits pour chacun des types d'appel suivants peut être affichée :

- Appels reçus
- Appels effectués
- Calls without a reply (Appels sans réponse)
- Tous les appels

Pour accéder à ces types d'appels, appuyez sur le bouton Recent Calls (Appels récents) sur le menu principal du téléphone.

Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours

Lorsqu'une conversation téléphonique est en cours, un deuxième appel peut être effectué comme suit :

- Sélectionnez le numéro/contact dans la liste des appels récents.
- Sélectionnez le contact dans le répertoire téléphonique.
- Appuyez sur le bouton Hold (Mise en attente) et composez le numéro en utilisant le clavier graphique de l'affichage.

Recomposer

Pour appeler le numéro ou le contact du dernier appel, appuyez sur le bouton Redial (Recomposer).

Répondre à un appel entrant

Commandes d'appel

Les boutons affichés permettent la gestion des fonctions d'appel suivantes :

- Répondre
- Terminer
- Ignorer
- Mettre en attente/reprendre
- Désactiver/activer le microphone
- Transférer l'appel
- Passer d'un appel à l'autre
- Conférence téléphonique/fusionner deux appels actifs

Répondre à un appel ou ignorer un appel sans autre appel en cours

Lorsqu'une sonnerie d'appel entrant retentit ou est annoncée sur le système Uconnect, appuyez sur le bouton Answer (Répondre) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de TÉLÉPHONE du volant.

Répondre à un appel entrant ou l'ignorer avec un appel en cours

Lorsqu'une sonnerie d'appel entrant est annoncée sur le système Uconnect, appuyez sur le bouton Answer (Répondre) à l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de TÉLÉPHONE du volant pour répondre à l'appel et mettre l'appel en cours en attente.

NOTA :
Les téléphones mobiles ne prennent pas tous en charge la gestion d'un appel entrant lorsqu'une autre conversation est active.

Gestion de deux appels

Si deux appels sont en cours (un actif et l'autre en attente), il est possible de passer d'un à l'autre en appuyant sur Call On Hold (Appel en attente) ou de les fusionner dans une conférence téléphonique en appuyant sur le bouton Merge Calls (Fusionner les appels).

NOTA :
Vérifiez si le téléphone mobile en cours d'utilisation prend en charge la gestion d'un second appel et le mode « Conference » (Conférence).

Transférer-poursuivre un appel

Transférer

Un appel entrant peut être transféré du téléphone mobile au système et vice versa sans qu'on le coupe.

Pour transférer l'appel, appuyez sur le bouton Transfer (Transférer).

Poursuite d'un appel

Une fois le moteur coupé, il est toujours possible de poursuivre un appel.

L'appel se poursuit jusqu'à ce qu'on le termine manuellement ou pendant une période maximale d'environ 20 minutes.

Lorsque le système est mis hors fonction, l'appel est transféré au téléphone mobile.

Fin d'un appel

Appuyez sur le bouton End (Terminer) sur l'écran tactile ou sur le bouton de TÉLÉPHONE sur les commandes du volant de direction pour mettre fin à un appel en cours.

Seul l'appel en cours est terminé et tout autre appel en attente devient le nouvel appel actif.

En fonction du type de téléphone mobile, si l'appel en cours est terminé par l'appelant, l'appel en attente pourrait ne pas être activé automatiquement.

Caractéristiques du système Uconnect Phone

Activez ou désactivez la mise en sourdine

1. Pendant un appel, appuyez sur le bouton VOICE COMMAND (COMMANDE VOCALE) situé sur le volant.
2. Après le signal sonore, dites « mute » (mise en sourdine) ou « mute off » (désactiver la sourdine).

Lecture des messages

Le système peut lire les messages reçus par le téléphone mobile.

Pour utiliser cette fonction, le téléphone mobile doit prendre en charge la fonction d'échange de messages textes au moyen de Bluetooth[MD].

Si cette fonction n'est pas prise en charge par le téléphone, le bouton de message correspondant est désactivé (grisé) ou peut seulement accepter les messages entrants.

Quand un télémessage est reçu, l'affichage montre un écran où les options « Listen » (Écouter), « Call » (Téléphoner) ou « Ignore » (Ignorer) peuvent être choisies.

Appuyez sur le bouton Message pour accéder à la liste des télémessages reçus par le téléphone mobile. La liste affiche un maximum de 60 messages reçus.

Défilement des messages textes

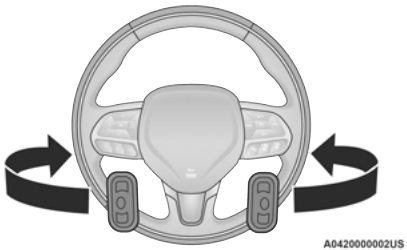
À l'aide des commandes du volant, vous pouvez afficher et gérer les dix derniers télémessages reçus sur le tableau de bord. Pour utiliser cette fonction, le téléphone mobile doit prendre en charge la fonction d'échange de télémessages au moyen de la fonction Bluetooth[MD].

Sélectionnez le bouton PHONE (TÉLÉPHONE) sur le menu du tableau de bord, puis sélectionnez la fonction SMS Reader (Lecteur de télémessages) à l'aide des touches fléchées situées sur le volant.

Le sous-menu SMS Reader (Lecteur de messages textes) affiche les dix derniers messages textes.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



Commandes audio au volant (derrière le volant)

La commande de droite est un commutateur à bascule avec un bouton-poussoir au centre. Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour augmenter le volume et sur la partie inférieure pour le baisser.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par la radio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

MODE MULTIMÉDIA

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur de droite, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur de droite, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

NOTA :
En mode multimédia, le bouton du centre sur la commande à bascule de gauche n'est pas fonctionnel.

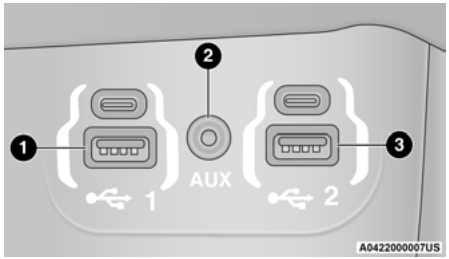
COMMANDE IPOD^{MD}/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

La passerelle multimédia principale se trouve sur le bloc central, juste au-dessous du tableau de bord. Il y a quatre ports USB au total : deux ports mini-USB (type C) et deux ports USB standard (type A). Il y a également un port AUX (AUXILIAIRE) situé entre les ports USB.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB peut activer les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

NOTA :
Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système. Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser pour transférer des données.

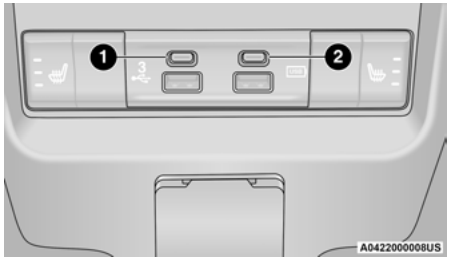
Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.



Passerelle multimédia du bloc de commandes central – ports USB et AUX

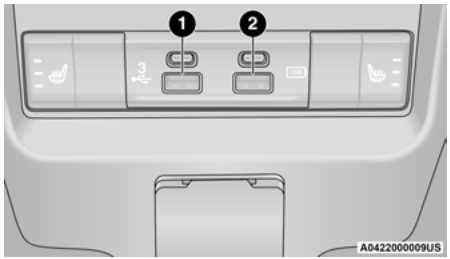
1 – Port USB standard type A n° 1
2 – Port AUX
3 – Port USB standard type A n° 2

Une troisième et quatrième port USB sont situés derrière la console centrale, au-dessus de l'onduleur d'alimentation. Ces deux ports USB sont des ports de charge seulement.



Ports mini-USB (type C) de la console centrale arrière

1 – Port mini-USB type C n° 1
2 – Port mini-USB type C n° 2



Ports USB standard (type A) de la console centrale arrière

1 – Port USB standard type A n° 1
2 – Port USB standard type A n° 2

S'applique aux radios des systèmes Uconnect 4C/4C NAVIGATION avec écran de 8,4 pouces et systèmes Uconnect 4C NAVIGATION avec écran de 12 pouces. Différents scénarios sont énumérés ci-dessous lorsqu'un appareil autre qu'un téléphone est branché dans les ports USB plus petits et plus grands et lorsqu'un téléphone est branché dans les ports USB plus petits et plus grands :

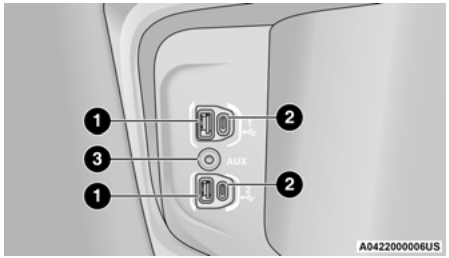
- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue. »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second. »

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Selon l'équipement, votre véhicule peut également être muni d'un port USB situé sur le plateau supérieur de la console centrale.

Selon l'équipement, deux ports mini-USB (type C), deux ports USB standard (type A) et un

port AUX (AUXILIAIRE) peuvent être situés à la gauche du bloc central, juste au-dessous des commandes de chauffage-climatisation.



Passerelle multimédia de la console centrale – ports USB et AUX

1 – Ports USB standard type A
2 – Ports mini-USB type C
3 – Port AUX (AUXILIAIRE)

Certains ports USB prennent en charge les modes multimédia et charge. Vous pouvez utiliser des fonctions comme Apple CarPlay[MD], Android Auto[MC] et Pandora[MD] lors du chargement de votre téléphone.

NOTA :
Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect ou visitez le site UconnectPhone.com.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and

Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

NOTA :

- Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.
- Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
  a. Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
  b. Communiquez avec un concessionnaire autorisé ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale (VR) du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Il fournit les commandes vocales et les astuces clés dont vous avez besoin pour connaître le système Uconnect.

Si vous voyez l'icône de navigation sur la barre inférieure, ou dans les menus des applications de votre écran tactile, vous avez le système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage

de 8,4 pouces ou le système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 12 pouces. Sinon, vous avez un système Uconnect 4C avec affichage de 8,4 pouces.

MISE EN ROUTE

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

1. Visitez le site UconnectPhone.ca pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
2. Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le pavillon et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton de téléphone, attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton de téléphone et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.

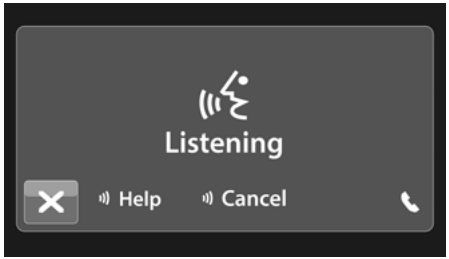
COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

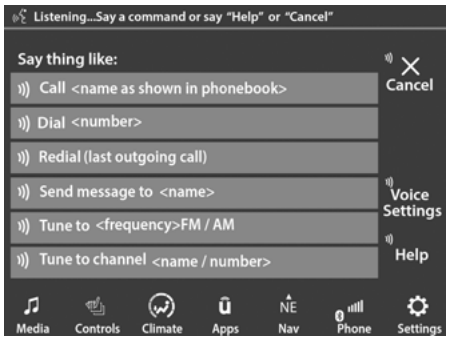
Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le bip, dites :

- « **Cancel** » (Annuler) pour arrêter une session vocale courante.
- « **Help** » (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Repeat** » (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent en haut de l'écran tactile pour le Uconnect 3 et au-dessus de la barre de menu principale pour les radios des Uconnect 4/4C et 4C avec navigation.



Système Uconnect 3 avec affichage de 5 pouces



Uconnect 4, 4C et 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 8,4 pouces



Uconnect 4C AVEC NAVIGATION avec affichage de 12 po

RADIO

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM[MD] que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM[MD] inclus requis.)

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le bip, dites :

- « **Tune to** ninety-five-point-five FM » (**Syntoniser** quatre-vingt-quinze-virgule-cinq FM).
- « **Tune to Satellite Channel** Hits 1 » (Syntoniser les succès du canal Satellite 1).

CONSEIL :
À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournit une liste de commandes.

MEDIA (MULTIMÉDIA)

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth[MD] et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules.)

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- « **Change source** to Bluetooth® » (**Passer à la source** Bluetooth[MD]).
- « **Change source to** AUX » (**Passer à la source** AUXILIAIRE).
- « **Change source to** USB » (**Passer à la source** USB).
- « **Play artist** Beethoven » (**Lire l'artiste** Beethoven); « **Play album** Greatest Hits » (**Lire l'album** Greatest Hits); « **Play song** Moonlight Sonata » (**Lire le morceau** Sonate au clair de lune); « **Play genre** Classical » (**Lire le genre** classique).

CONSEIL :
Appuyez sur le bouton Browse (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif USB. Votre commande

vocale doit correspondre exactement à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.

PHONE (TÉLÉPHONE)

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt pour passer un appel. Vous pouvez attendre quelques instants pour énoncer une commande vocale pour effectuer un appel mains libres. Vérifiez le site UconnectPhone.ca pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Call** John Smith » (**Appeler** Jean Tremblay)
- « **Dial** 123-456-7890 » (**Composer** le 123-456-7890) et suivez les messages-guides du système
- « **Redial** » (Recomposer le numéro de téléphone sortant précédent)
- « **Call back** » (Rappeler le numéro de téléphone entrant précédent)

CONSEIL :
Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton de téléphone et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il figure dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call** John Smith **work, home, cell, etc.** » (« Appeler Jean Tremblay < travail, domicile, cellulaire, etc. > »).

VOICE TEXT REPLY (RÉPONSE TEXTE-VOIX)

Le système Uconnect annonce les télémessages **reçus**. Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou Phone (Téléphone) (si activé) et dites « **Listen** » (Écouter). (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un télémessage reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) ou le bouton de téléphone (si activé). Après le bip, dites : « **Reply** » (Répondre).
2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« Yes. » (Oui.)	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No. » (Non.)	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)

RÉPONSES TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉES		
« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes late. » (J'aurai 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes de retard.)
« Call me. » (Appelle-moi.)	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	
« I'll call you later. » (Je vous appelle-rai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin de renseigne-ments.)	« See you in 5, <or 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes. » (On se voit dans 5 <ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en route.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

NOTA :
Utilisez seulement la numérotation indiquée, sinon le système ne transpose pas le message.

CONSEIL :
Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du **profil d'accès aux messages (MAP)** pour exploiter de cette caractéristique. Pour les détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.ca.

iPhone[MD] iOS 6 d'Apple[MD] ou la version la plus récente offre seulement la lecture des télémessages **entrants**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière d'activer cette fonction sur votre Apple[MD] iPhone[MD], consultez le Manuel de l'utilisateur de votre iPhone[MD].

CONSEIL :
La réponse texte-voix n'est pas compatible avec iPhone[MD], mais si votre véhicule est équipé de l'application Siri[MD] Eyes Free, vous pouvez utiliser votre voix pour envoyer un télémessage.

CLIMATE (CHAUFFAGE-CLIMATISATION)

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set driver temperature to** 70 **degrees** » (**Régler la température à** 70 °F **pour le conducteur**)
- « **Set passenger temperature to** 70 **degrees** » (**Régler la température à** 70 °F **pour le passager**)

CONSEIL :
La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

NAVIGATION

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller.

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le bip, dites : « **Find address** 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan » (Trouver l'adresse, 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan) ou entrez l'État.
2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

CONSEIL :
Pour démarrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) . Après le bip, dites : « **Find nearest** coffee shop » (Trouver le café le plus proche).

APPLICATION SIRI[MD] EYES FREE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Disponible sur iPhone[MD] 4s et versions plus récentes.

L'application Siri vous permet d'utiliser votre voix pour envoyer des télémessages, planifier des réunions, sélectionner un mode multimédia, placer des appels téléphoniques et plus encore. L'application Siri utilise votre langage naturel pour comprendre ce que vous voulez dire et formule une réponse pour confirmer vos demandes. Le système est conçu pour garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant en laissant Siri vous aider à effectuer des tâches utiles.

Pour commencer, assurez-vous que l'application Siri est activée sur votre iPhone[MD]. Jumelez votre appareil compatible Siri à votre système Uconnect. Maintenez enfoncé le bouton VR (Reconnaissance vocale) du système Uconnect du volant, puis relâchez-le. Lorsque vous entendez un double signal sonore, vous pouvez demander à l'application de lire les baladodiffusions et la musique, d'afficher les indications routières, de lire les télémessages et d'accomplir plusieurs autres tâches utiles.

UTILISATION DE LA FONCTION DO NOT DISTURB (NE PAS DÉRANGER)

Avec la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger), vous pouvez désactiver les notifications des appels et des télémessages entrants, ce qui vous permet de garder vos yeux sur la route et vos mains sur le volant. Pour plus de commodité, un affichage de compteur existe et vous permet de tracer vos appels manqués et les télémessages lors de l'utilisation de la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger).

La fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) peut répondre automatiquement par un télémessage, un appel ou une combinaison des deux dispositifs lorsque vous refusez un appel entrant et l'envoyez à la messagerie vocale.

Voici un exemple de message de réponse automatique :

- « I am driving right now, I will get back to you shortly » (Je suis au volant, je vous rappelle dès que possible).
- Créez un message de réponse automatique personnalisé comprenant jusqu'à 160 caractères.

Lorsque la fonction Do Not Disturb (Ne pas déranger) est activée, vous pouvez sélectionner le mode conférence téléphonique pour continuer à placer un deuxième appel sans être interrompu par des appels entrants.

NOTA :

- Seul le début de votre message personnalisé s'affiche à l'écran tactile.
- La réponse par télémessage n'est pas compatible avec les iPhone[MD].
- La réponse automatique par télémessage est seulement disponible sur les téléphones qui prennent en charge la CARTE Bluetooth[MD].

ANDROID AUTO[MC] – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du constructeur de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Android Auto[MC] peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

L'application Android Auto[MC] vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec la meilleure technologie vocale de la catégorie au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser le forfait de données de votre téléphone intelligent pour intégrer votre téléphone intelligent Android[MC] et quelques-unes de ses applications à l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre Android[MC] 5.0 ou une version ultérieure à l'un des ports USB multimédias au moyen du câble USB fourni par l'usine, puis appuyez sur la nouvelle icône Android Auto[MC] qui remplace l'icône de téléphone sur la barre de menu principal afin de lancer l'application Android Auto[MC]. Maintenez la pression sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) sur le volant, ou sur l'icône de microphone dans l'application Android Auto[MC], pour activer la fonction VR (Reconnaissance vocale) d'Android[MC] qui permet la reconnaissance des commandes vocales afin d'utiliser une liste des fonctions de votre téléphone intelligent :

- Maps (Cartes)
- Music (Musique)
- Phone (Téléphone)
- Télémessages
- Additional Apps (Applications supplémentaires)

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :
Exige un téléphone intelligent compatible qui fonctionne avec Android[MC] 5.0 ou une version ultérieure et le téléchargement de l'application sur Google Play. Android[MC], Android Auto[MC] et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

APPLE CARPLAY[MD] – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :
La disponibilité des fonctions dépend de votre fournisseur de services et du constructeur de votre téléphone mobile. Certaines fonctions Apple CarPlay[MD] peuvent ne pas être disponibles dans toutes les régions ou toutes les langues.

La fonction Apple CarPlay[MD] vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec Siri au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent iPhone[MD] et plusieurs de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect (le forfait de données du téléphone intelligent sera utilisé par certaines applications). Connectez votre iPhone[MD] 5 (ou une version ultérieure) à l'un des ports USB multimédias au moyen du câble Lightning fourni par l'usine Apple[MD], et appuyez sur la nouvelle icône Apple CarPlay[MD] qui remplace l'icône de votre téléphone dans la barre de menu principal pour lancer l'application Apple CarPlay[MD]. Appuyez longuement sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant, ou sur le bouton Home (Accueil) de l'application Apple CarPlay[MD], pour activer la fonction Siri de reconnaissance des commandes vocales afin d'utiliser certaines fonctions de votre iPhone[MD], notamment :

- Phone (Téléphone)
- Music (Musique)
- Messages
- Maps (Cartes)
- Additional Apps (Applications supplémentaires)

Consultez le supplément du manuel du propriétaire du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

NOTA :
Exige un iPhone[MD] compatible. Consultez votre concessionnaire pour connaître la compatibilité de votre téléphone. Le tarif du forfait de données s'applique. L'interface utilisateur du véhicule est un produit d'Apple[MD]. Apple CarPlay[MD] est une marque de commerce d'Apple[MD] Inc. iPhone[MD] est une marque de commerce d'Apple[MD] Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Les modalités d'utilisation et les déclarations de confidentialité d'Apple[MD] s'appliquent.

GÉNÉRALITÉS

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs à radiofréquence (RF) dont ce véhicule est équipé :

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Le présent appareil est conforme aux CNR d`Innovation, Science and Economic Development applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOTA :
Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2020 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android[MC] est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM[MD] et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM[MD] Radio Inc. et de ses filiales.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : visitez le site www.DriveUconnect.com ou composez le : 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Les résidents du Canada doivent visiter le site www.DriveUconnect.ca ou appelez au : 1-800-465-2001 (anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian[MC] :

- Les résidents américains doivent visiter le site www.driveuconnect.com/sirius-xm-guardian ou composer le : 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent visiter le site www.siriusxm.ca/guardian-v1/ ou composer le : 1-877-324-9091

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le centre de service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) : (800) 465-2001 anglais/ (800) 387-9983 français

CONTACT AU MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 800-505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

Télécopieur : (787) 782-3345

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1-800-380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par le constructeur aura expiré. Les plans de protection Mopar Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongés de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar Vehicle Protection, vous

recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1-800-521-9922 (les résidents canadiens doivent composer le 1-800-465-2001 pour l'anglais et 1-800-387-9983 pour le français).

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

AVERTISSEMENT!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. Par ailleurs, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants peuvent contenir ou émettre des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

PIÈCES MOPAR[MD]

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut

compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om

Pour commander un exemplaire imprimé de vos renseignements de propriétaire, communiquez sans frais avec Tech Authority au :

- 1-800-890-4038 (É.-U.)
- 1-800-387-1143 (Canada)

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com (É.-U.)

INDEX

A

Additifs, carburant 480
Aide dans le véhicule
  Guide d'utilisateur du véhicule 14
Aides à la conduite auxiliaires 173
Ajout d'essence 342, 344
Ajout de liquide de refroidissement (antigel) 444
Alarme antivol
  Alarme de sécurité 28, 146
  Panic (alarme d'urgence) 17
Alarme d'urgence 17
Alarme de sécurité 28, 146
Allumage 21
  Commutateur 21
Ampoules 239, 376
Ampoules de rechange 376
Ampoules, éclairage 239, 376
Android Auto 582
Animaux de compagnie 235
Antidémarreur Sentry Key
  Programmation de clé 27
Antigel (liquide de refroidissement) 443, 486, 487
  Mise au rebut 445
Appel de phares 56
Apple CarPlay 582
Appuie-tête 45
Assistance à la clientèle 585
Assistance au départ en pente 171
Attelages
  Traction de remorque 354
Avertissement concernant le monoxyde de carbone 236, 482
Avertissements et mises en garde 13

B

Balais d'essuie-glace 439
Batterie 147, 427
  Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 18
  Témoin du circuit de charge 147
Batterie sans entretien 427
Baudriers 194
Boîte de transfert 450
  Électronique 271, 274
  Liquide 490, 494
Boîte de transfert électronique 271, 274
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur) 445
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement) 443, 445
Bouchons, remplissage
  Huile (moteur) 422, 429
  Radiateur (pression du liquide de refroidissement) 445
Bougies d'allumage 487

C

Cabine de camping 111
Caisse de camionnette 104, 105
Calendrier d'entretien 412, 417, 418
Calendrier, entretien 412, 417, 418
Caméra 336
Caméra d'aide au recul 336, 338
Caméra, recul 336, 338
Carburant 344, 479, 482
  Additifs 480
  Ajout 342, 344
  Antipollution 479
  Contenance du réservoir de carburant 486, 487
  Éclairage 151
  Essence 479

Éthanol....480
Exigences....479, 482, 486, 487
Filtre....431
Indice d'octane....479, 487
Méthanol....480
Spécifications....483
Carburant diesel....482, 491
Carburant diesel, exigences....482
Entreposage en gros de carburant....345
Ceintures à trois points d'ancrage....194
Ceintures de sécurité....193, 237
Ancrage supérieur de baudrier réglable....198
Baudrier réglable....198
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie....200
Ceintures à trois points d'ancrage....194
Directives d'utilisation....197
Enrouleur à blocage automatique (EBA)....200
Ensembles de retenue pour enfants....218
Femmes enceintes....199
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage....198
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité....198
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage....197
Prétendeur de ceinture de sécurité....200
Prétendeurs....200
Rallonge....199
Rallonge de ceinture de sécurité....199
Rappel....193
Rappel de ceinture de sécurité....193
Siège arrière....194
Siège avant....193, 194, 197
Vérification....237
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)....468
Changement de voie et clignotants....57
Chargement du véhicule....349, 456
Pneus....456
Choix du liquide de refroidissement (antigel)....487, 491
Circuit d'alimentation diesel, réamorçage....433
Circuit de refroidissement....442
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)....444
Bouchon à pression....445
Bouchon de radiateur....445
Capacité de refroidissement....486, 487
Choix du liquide de refroidissement (antigel)....443, 486, 487, 491
Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé....445
Niveau du liquide de refroidissement....442, 445, 446
Points à ne pas oublier....446
Vérification....445, 446
Vidange, rinçage et remplissage....443
Classification uniformisée des pneus....470
Clés....15
Remplacement....27
Clés de rechange....27
Clignotants....57, 157, 239, 378, 381
Clignotants....57, 157, 239
Climatisation....63, 73
Climatisation, conseils d'utilisation....75
Colonne de direction inclinable....46
Colonne de direction télescopique....46
Commande automatique de la température....74
Commande de freins de remorque intégrées....357
Commande de iPod/USB/MP3....573
Commande de réglage automatique de la température....74
Commande de stabilité électronique (ESC)....165
Commande pour MP3....573
Commandes audio sur le volant....573
Commandes du système audio montées sur le volant....573
Compartiment de rangement du siège central....94
Compartiment de rangement, siège central....94
Compartiment pour lunettes de soleil....104

Conditions d'adhérence....367
Conduite
Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde....368
Conduite hors de la chaussée (hors route)....369
Conduite hors route (hors de la chaussée)....369
Conseils de sécurité....236
Console de chargement sans fil....103
Contenance en liquides....486, 487
Contenance, carburant....486, 487
Contrat de service....586
Contrat, service....586
Contrôle électronique de vitesse (régulateur de vitesse)....294
Contrôleur, système de la pression des pneus....185
Couvre-bagages....114, 472
Cybersécurité....495

D

Daytime Running Lights (Feux de jour)....54
Dégagement d'un véhicule enlisé....407
Dégivreur de lunette....63
Dégivreur de pare-brise....63, 237
Délestage Capteur de batterie intelligent....143
Délestage Mode de protection antidécharge de la batterie....143
Délestage Protection antidécharge de la batterie activée....143
Délestage Réduction de la charge électrique....143
Démarrage....240, 241, 246, 247
Bouton....21
Chauffe-moteur....251, 257
Si le moteur ne démarre pas....245
Temps froids....245
Transmission automatique....240, 247
Démarrage à distance
Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect....506, 526, 547
Quitter le mode de démarrage à distance....24
Réglages du système Uconnect....506, 526, 547
Démarrage d'appoint....402
Démarrage et conduite....241, 247
Démarrage facilité....241, 247
Déneigeuse....362
Derrière une autocaravane....363
Déverrouillage automatique du hayon....86
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission....264
Différentiel autobloquant....289, 450
Direction
Colonne de direction inclinable....46
Power (Alimentation)....290
Volant, chauffant....46, 47
Volant, réglage de l'inclinaison....46
Dispositif antilouvoiement de la remorque....173
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)....173
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique....77
Dispositif de retenue pour enfant....218
Dispositifs de retenue des occupants....191
Durée utile des pneus....462

E

Eau
Conduite dans l'eau....368
Éclairage d'accueil....60
Éclairage de l'espace de chargement....57
Éclairage extérieur....53, 239
Éclairage intérieur....59
Écrous de roue....478
Écrous de roue/boulons....477
Embuage des glaces....75
Emplacement du cric....392
Emplacement du pied milieu....456
Ensemble de retenue pour enfants....218
Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant....223

Emplacement des ancrages LATCH 227
Ens. ret. enfants/bébés 220
Ensembles de retenue pour enfants plus grands.....221
Installation du siège d'enfant..... 230, 231
Places assises.....222
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée 229
Sièges d'appoint.....221
Entrée passive.....31
Entreposage du véhicule.....75, 471
Entreposage, véhicule 75, 471
Entretien.....81, 85
Entretien de la peinture.....471
Entretien des ceintures de sécurité.....475
Entretien des roues et des pneus.....467
Entretien du climatiseur 435
Entretien du fini intérieur.....474
Entretien du système antipollution.....160
Essence antipollution 479
Essence reformulée.....479
Essence sans plomb.....479
Essieu arrière (différentiel).....450
Essieu avant (différentiel).....450
Essieu, lubrification 450
Essuie-glaces.....60
Essuie-glaces à balayage intermittent.....61
Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable).....61
Essuie-glaces à balayage intermittent à cadence variable 61
Essuie-glaces sensibles à la pluie.....61
Essuie-glaces, pare-brise 61, 426
Éthanol 480
Étiquette d'information sur les pneus et la charge.....456
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge.....456

F

Feu de freinage central surélevé 382
Feux.....239
Alarme de sécurité 146
Appel de phares 56
Avertisseur de phares allumés 57
Bas niveau de carburant 151
Clignotants 57, 157, 239, 378, 381
Croisière 157, 158
Description des témoins des groupes d'instruments 146, 157
Éclairage d'accueil.....60
Entretien.....376
Espace de chargement.....57
Extérieur 53, 239
Feu d'arrêt central surélevé.....382
Feux de détresse 371
Feux de jour.....54
Feux de route.....54
Intérieur.....59
Inverseur route-croisement 54
Lecture et accueil 59
Phares 53, 56
Phares antibrouillard 380
Rappel de ceinture de sécurité.....145
Remplacement des ampoules.....376
Sac gonflable.....145, 202, 237
Stationnement.....157
Système antipatinage.....168
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 149
Témoin des freins 145
Témoin du limiteur de vitesse en descente 168
Témoin du programme de stabilité électronique (ESP).....146
Témoin du système d'assistance au freinage 168
Feux de détresse 371
Feux de route automatiques.....55
Filtre à air.....430
Filtre à air du moteur 430
Filtre à huile, choix.....430
Filtre à huile, remplacement 430

Filtre de climatisation 76, 436
Filtres
Carburant du moteur 431
Climatisation 76, 436
Filtre à air 430
Huile moteur 430, 487, 491
Mise au rebut de l'huile moteur 430
Fluide frigorigène 435
Fluide frigorigène du climatiseur 435
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident 216, 411
Fonctionnement de la radio 575
Fonctionnement du protecteur solaire 80
Fonctionnement par temps froid 245
Frein de stationnement 258
Fuites de liquide 239
Fuites, liquide 239
Fusibles 382

G
Glaces 76
Arrière coulissantes 79
Power (Alimentation) 76
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique 78
Groupe d'instruments 125, 129
Affichage 130
Descriptions 125, 129, 157
Guide
Carrossiers-constructeurs 13
Guide d'utilisateur du véhicule
Aide dans le véhicule 14
Directives d'utilisation 14
Navigation 14
Recherche du guide d'utilisateur 14
Guide de traction de remorque 354
Guide du carrossier-constructeur 13

H
Hayon 111
Hayon, abaissement électronique 86
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) 171
HomeLink (ouvre-porte de garage) 87
Huile moteur synthétique 430
Huile, moteur 428, 487, 491
Additifs 430
Contenance 486, 487
Filtre 430, 487, 491
Intervalle de vidange 428
Jauge 426
Logo d'identification 429
Mise au rebut 430
Mise au rebut du filtre 430
Recommandation 428, 486, 487
Synthétique 430
Témoin d'avertissement de pression 147
Viscosité 429, 486, 487

I
Inclinable
Abaissement 40
Relevage 40
Indicateurs
Tension 252
Indicateurs d'usure 462
Indice d'octane de l'essence (carburant) 479
Inscriptions sur les pneus 451
Introduction 12
Inverseur route-croisement 54

L
LaneSense 332
Lavage du véhicule 472
Lave-autos 472
Levage 451
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du siège conducteur 37
Levier multifonction 54
Limiteur de vitesse en descente 168
Liquide de frein 447, 490, 494
Liquide lave-glace 60, 61, 426
Liquide 60, 426
Liquide pour essieux 450, 490, 494
Liquide, frein 490, 494
Liquides et lubrifiants 487, 491

Lubrification des mécanismes de carrosserie 439
Lubrification, carrosserie....439
Lunette coulissante....79
Lunette coulissante, commande électrique 78

M

Manuel de l'opérateur
Manuel du propriétaire 13, 588
Manuels de réparation 588
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité....198
Marchepieds latéraux....31
Méthanol 480
Mise au rebut
Antigel (liquide de refroidissement) 445
Mises en garde concernant les gaz d'échappement.... 236, 482
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique....268
Mode manuel
Entretien 588
Modifications
Véhicule 13
Modifications/altérations du véhicule....13
Moteur....422
Bouchon de remplissage d'huile 422, 429
Chauffe-moteur 251, 257
Choix de l'huile 428, 486, 487
Compartiment 422, 423, 424, 425
Démarrage 241, 247
Démarrage d'appoint.... 402
Exigences en matière de carburant 479, 486, 487
Filtre à air 430
Filtre à huile 430
Huile....428, 486, 487, 491
Huile synthétique 430
Identification du compartiment 422, 423, 424, 425
Liquide de refroidissement (antigel).... 487, 491
Mise en garde concernant les gaz d'échappement 236, 482
Noyé, démarrage.... 245
Ralenti.... 255
Recommandations de rodage 257
Si le moteur ne démarre pas.... 245
Surchauffe.... 404

N

Ne pas déranger 581
Nettoyage
Roues 467
Nettoyage des lentilles du tableau de bord .. 475
Nettoyage des surfaces vitrées.... 476
Nettoyage du couvre-bagages 472
Numéro d'identification du véhicule (NIV)..... 477

O

Ouverture du capot 85
Ouverture du hayon 86
Ouvre-porte de garage (HomeLink) 87
Ouvre-porte de garage universel (HomeLink)...87

P

Passage des rapports 262
Passage au point mort (N) de la boîte de transfert 365
Passage hors du point mort (N) de la boîte de transfert 367
Transmission automatique 264
Passerelle multimédia 573
Pédales réglables....48
Période de rodage d'un nouveau véhicule 257, 258
Permutation des pneus.... 469
Phares.... 378
Appel de phares....56
Avertisseur de phares allumés 57
Commutateur 53
Feux de route....54
Inverseur route-croisement 54
Nettoyage 471
Phares antibrouillard 57, 380
Phares automatiques....56
Pièces Mopar 587
PNBV.... 349

Pneus 239, 459, 465, 470
Capacité de charge 456
Chaînes 468
Classe de qualité 470
Couple de serrage des écrous de roue 477
Double 478
Durée utile des pneus 462
Généralités 459, 465
Indicateurs d'usure 462
Patinage 462
Permutation 469
Pneus d'hiver 464
Pression de gonflage 459
Pression de gonflage des pneus 460
Radiaux 461
Remplacement 463
Roue de secours compacte 465
Roues de secours 465, 466, 467
Sécurité 451, 459
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 151, 185
Tailles 452
Traction de remorque 356
Vieillissement (durée utile des pneus) 462
Vitesse élevée 460
Pneus d'hiver 464
Pneus de rechange 463
Pneus radiaux 461
Poids au timon de la remorque/poids de la remorque 355
Poids de remorque 354
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 350
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 351
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 199
Porte-gobelets 98
Portière ouverte 148, 149
Portières 29
Pour ouvrir le capot 85
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 587
Power (Alimentation)
Centrale de servitudes (fusibles) 383, 387
Direction 50, 290
Glaces 76
Lunette coulissante 78
Marchepieds latéraux 31
Prise électrique auxiliaire 99, 101
Rétroviseurs 50
Sièges 40
Toit ouvrant 79, 82
Verrouillage des portières 30
Précautions d'utilisation 159
Pression de gonflage
Pneus 460
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 200
Prise d'onduleur (115 V) 101
Prises de courant électrique 99
Procédures de démarrage 241, 246, 247
Procédures de démarrage (moteurs à essence) 240
Procédures de démarrage (moteurs diesel) 246
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage) 20
Protection antidécharge de la batterie 58
Protection contre la corrosion 471
Protection contre le pincement 80, 84

R

Rails utilitaires de l'espace de chargement arrière 109
Rails utilitaires, espace de chargement arrière 109
Rangement 93
Rangement d'un pneu crevé 399
Rappel de ceinture de sécurité 145, 193
Recul 336
Refroidisseur d'air de charge 447
Régénération de la stratégie d'intervention 138, 434

Réglages du système Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur .. 31, 503, 506, 523, 526, 545, 547
Programmation du système de déverrouillage passif... 31, 503, 523, 545
Réglages mémorisés 35
Régler
Abaissement 40
Relevage 40
Vers l'arrière 40
Vers l'avant 40
Régulateur de vitesse 294, 296
Accélération/décélération 296
Annuler 296
Reprise 296
Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse) 296
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) (régulateur de vitesse) 296
Remorquage 350, 408
Derrière un véhicule de loisir 363
Guide 354
Poids 354
Véhicule en panne 408
Remorquage d'un véhicule en panne 408
Remorquage derrière un véhicule de loisir 363
Passage au point mort (N) de la boîte de transfert 365
Passage hors du point mort (N) de la boîte de transfert 367
Remote Start (Démarrage à distance) diesel ... 25
Remote Start (Démarrage à distance) essence 23
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key 27
Remplacement de la pile de la télécommande (télédéverrouillage) 18
Remplacement des ampoules 376
Remplacement des balais d'essuie-glaces ... 439
Renseignements concernant la garantie 587
Renseignements concernant la sécurité des pneus 451
Renseignements concernant la sécurité, pneus 451
Retenue de filet à provisions 44
Retirer, hayon 111
Retrait du hayon 111
Rétroviseur intérieur 49, 371
Rétroviseurs 49
À l'extérieur 49
Chauffants 52
Commande électrique 50
Mémoire 35
Traction de remorque 52
Vue arrière 49, 371
Rétroviseurs extérieurs 49
Rétroviseurs extérieurs chauffants 52
Roue de secours compacte 465
Roue et enjoliveur de roue 467
Roues arrière jumelées 478
Roues de secours 465, 466, 467

S

Sac gonflable
Enregistreur de données d'événement (EDR) 411
Entretien 217
Entretien du système de sacs gonflables 217
Fonctionnement des sacs gonflables 205
Protège-genoux 211
Sac gonflable avant 206
Si un déploiement se produit 215
Système de réponse améliorée en cas d'accident 216, 411
Témoin d'avertissement de sac gonflable 202, 206
Témoin redondant sac gonflable 203
Transport d'animaux domestiques 235
Sécurité, gaz d'échappement 236
Sentry Key (antidémarreur) 26
Séparateur d'eau
Carburant diesel 431

Service à la clientèle 585
Service offert par le concessionnaire 427
Siège à mémoire 35
Sièges..... 37, 39, 40
Accès facile 41
Appuie-tête..... 45
Arrière à dossier rabattable..... 37
Arrière inclinables 39
Basculement..... 37
Mémoire..... 35
Power (Alimentation)..... 40
Réglage..... 37, 40
Sièges à commande électrique
Abaissement 40
Inclinable..... 40
Inclinaison..... 40
Relevage 40
Vers l'arrière..... 40
Vers l'avant..... 40
Sièges arrière inclinables 39
Sièges rabattables à plat..... 37
Signal de détresse
Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde 368
Signalement des défauts reliés à la sécurité 587
Siri 581
Support du capot..... 85
Surchauffe du moteur..... 404
Suspension
Air..... 278, 283
Suspension pneumatique..... 278, 283
Système antipatinage 173
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 31, 241, 247
Entrée passive..... 31
Programmation du système de déverrouillage passif..... 523, 545
Verrouillage des portières du véhicule..... 503, 523, 545
Système d'aide au stationnement actif ParkSense 321
Système d'alarme de changement de voie 57
Système d'assistance au freinage 163
Système d'avertissement de basse pression des pneus..... 185
Système d'avertissement de collision frontale 181
Système d'échappement 236, 440
Système de chauffage-climatisation.....62
Automatique.....66
Mode manuel 63
Système de climatisation.....74, 435
Système de commande des freins 163
Système de commande électrique des freins..... 163
Dispositif électronique antiroulis 164, 173
Système de freinage antiblocage 162
Système de démarrage à distance 23, 25
Système de diagnostic de bord..... 159
Système de frein de stationnement électrique..... 258
Système de freinage 447, 477
Maître-cylindre..... 447
Stationnement..... 258
Témoin d'avertissement 145
Vérification du liquide..... 447
Système de freinage antiblocage (ABS) 162
Système de reconnaissance vocale..... 576
Système de sélection électronique des rapports (ERS)..... 269
Système de surveillance de circulation en marche arrière 176
Système de surveillance des angles morts ... 173
Système ParkSense arrière..... 313
Système ParkSense, arrière..... 313
Système Uconnect Phone
Poursuite d'un appel..... 572
Systèmes audio (radio) 495

T
Tableau de référence, dimension des pneus 452
Tableau de viscosité de l'huile moteur 429
Télécommande
Alarme d'urgence 17
Programmation de télécommandes additionnelles 20, 27
Télédéverrouillage 16
Alarme d'urgence 17
Programmation de télécommandes additionnelles 20, 27
Téléphone cellulaire 575
Témoin d'anomalie (vérification du moteur) 149
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie) 160
Témoin d'avertissement des freins antiblocage 153
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur 147
Témoin de portière ouverte 148, 149
Témoin de pression d'huile 147
Témoin de sac gonflable 145, 202, 237
Témoin du limiteur de vitesse en descente 168
Témoin du régulateur de vitesse 157, 158
Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments) 150
Toit ouvrant 79, 81, 82, 85
Fermeture 83
Traction de remorque 350
Astuces 361
Attelages 354
Câblage 360
Conseils concernant le circuit de refroidissement 362
Exigences minimales 355
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 355
Rétroviseurs 52
Traction intégrale 271
Transmetteur universel 87
Transmission 264
Automatique 264, 448
Entretien 448
Liquide 490, 494
Passage des rapports 262
Transmission automatique 264, 449
Additifs spéciaux 449
Ajout de liquide 449
Changement de l'huile et du filtre 449
Remplacement de l'huile 449
Type de liquide 448, 490, 494
Vérification du niveau de liquide 448, 449
Transport d'animaux domestiques 235
Tremblement dû au vent 79, 80, 84

U
Uconnect
Réglages du système
Uconnect .. 496, 503, 506, 523, 526, 545, 547
Urgence, En cas d'
Démarrage d'appoint 402
Désembourbement d'un véhicule 407
Feux de détresse 371
USB 573

V
Vérifications de la sécurité de votre véhicule 236
Vérifications de niveau de liquide
Freinage 447
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 239
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 237
Vérifications, sécurité 236
Verrouillage
Portières à commande électrique 30
Sécurité-enfants 35
Verrouillage automatique des portières 34

Verrouillage automatique des portières 34
Verrouillage des portières
Automatique..... 34
Verrous 239
Capot..... 85
Vidange du filtre séparateur d'eau/
carburant..... 431
Viscosité de l'huile moteur..... 429
Viscosité, huile moteur 429

La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule Ram et sert de références pour résoudre les questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les accessoires servant à personnaliser votre véhicule, visitez le site **www.mopar.com/en-us/care/owners-manual.html** (États-Unis), **www.owners.mopar.ca** (Canada) ou le concessionnaire Ram le plus près de chez vous.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée même avec un taux d'alcool dans le sang bien inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports collectifs.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

RAM



Que ce soit pour accéder à de l'information sur des caractéristiques de produits précises, découvrir l'héritage de votre véhicule, connaître les étapes à suivre en cas d'accident ou planifier votre prochain rendez-vous, nous savons que l'application sera le complément essentiel de votre véhicule Ram.

Téléchargez simplement l'application, sélectionnez la marque et le modèle et laissez-vous guider. Pour obtenir cette application, rendez-vous directement sur l'App Store[MD] ou sur Google Play[MD] Store et entrez le mot-clé « ram toolbox » (boîte à outils ram) (résidents américains seulement).

U.S.

MOPAR.COM

POUR TÉLÉCHARGER UNE COPIE ÉLECTRONIQUE GRATUITE DU MANUEL DU PROPRIÉTAIRE ET DES LIVRETS UCONNECT ET DE GARANTIE LES PLUS RÉCENTS, VISITEZ LES SITES SUIVANTS :

CANADA

PROPRIETAIRES.MOPAR.CA

RAMTRUCKS.COM (ÉTATS-UNIS) **RAMTRUCK.CA** (CANADA)

© 2020 FCA US LLC. All Rights Reserved. Tous droits réservés. Ram is a registered trademark of FCA US LLC.
Ram est une marque déposée de FCA US LLC. App Store est une marque déposée de Apple Inc. Google Play Store est une marque déposée de Google.

20_DT_OM_FRC_CA
QUATRIÈME ÉDITION